

A propos des prêtres-ouvriers

LA CROIX : Il faut une obstination dans la désobéissance pour que l'Eglise intervienne par sanctions.

La Croix écrit à propos des prêtres-ouvriers et de l'« échéance » du 1^{er} mars :

« C'est le moment d'être plus discret que jamais. Par respect des consciences, par compréhension et par sympathie pour des prêtres qui, les uns, sont brisés intérieurement parce qu'ils interrompent une action à laquelle ils croyaient ; qui, les autres, estiment devoir poursuivre comme par le passé leur œuvre de pionniers... Nous ne pouvons approuver cette dernière décision. Et voici cependant qu'à la Croix nous sommes exposés par respect pour des hommes, pour leur drame de conscience, à ne pas répondre chaque jour à l'attente de beaucoup de nos lecteurs. Nous ne pensons pas qu'il convienne, qu'il soit digne, d'établir quotidiennement la statistique de ceux qui se sont conformés aux ordres de leur évêque ou de ceux qui, pour un motif ou un autre, les auront enfreints.

» Il ne fallait pas s'imaginer que le 1^{er} mars le couperet des sanctions ecclésiastiques allait implacablement tomber sur tous ceux qui n'auraient pas répondu affirmativement. L'Eglise est plus compréhensive et plus miséricordieuse.

» L'Eglise ne peut se résoudre à perdre le moindre de ses enfants. Et quand des prêtres d'une générosité incontestable sont en cause elle se montre plus longanime encore ; elle épuise toutes les ressources. Il faut une persévérance, une obstination dans la désobéissance pour qu'elle intervienne par sanctions. »

— Le cardinal Feltin préside aujourd'hui jeudi en la chapelle de la Société des missions étrangères, rue du Bac, la cérémonie organisée à l'occasion du transfert à Paris des cendres de Mgr Pallu, principal fondateur de cette société.

— Le cardinal Feltin fera visiter aujourd'hui jeudi aux représentants de la presse l'église paroissiale de l'Immaculée Conception de Boulogne-Billancourt,

LA QUINZAINE : un énorme progrès spirituel est en train de s'opérer dans des milliers de consciences.

La Quinzaine, dans son éditorial intitulé : « Un choix impossible », examine notamment les conséquences positives de la crise actuelle :

» L'espérance repose sur l'énorme progrès spirituel qui est en train de s'opérer dans des milliers de consciences. La gravité et l'acuité de la crise actuelle ont permis de découvrir et de mettre en lumière des faits considérables qui seraient sans doute restés longtemps ignorés.

» Le premier de ces faits c'est la question posée aujourd'hui par le Christ à des millions d'incroyants, grâce à l'existence des prêtres-ouvriers. Ce sont des militants anticléricaux comme Albert Bayet et d'autres qui expriment des réactions très profondes de leur conscience devant le drame des prêtres-ouvriers. C'est la classe ouvrière qui prend conscience que la foi des chrétiens qui vivent et luttent dans son sein n'a pas déperlé avec ses luttes, mais s'est au contraire enrichie et renforcée.

» C'est aussi, dans l'Eglise, les problèmes du monde actuel posés aux chrétiens d'une manière plus vaste et plus profonde que jamais. Dans les milieux même les plus éloignés des aspirations de la classe ouvrière et de ses luttes, on a senti, dans ces dernières semaines, des changements...

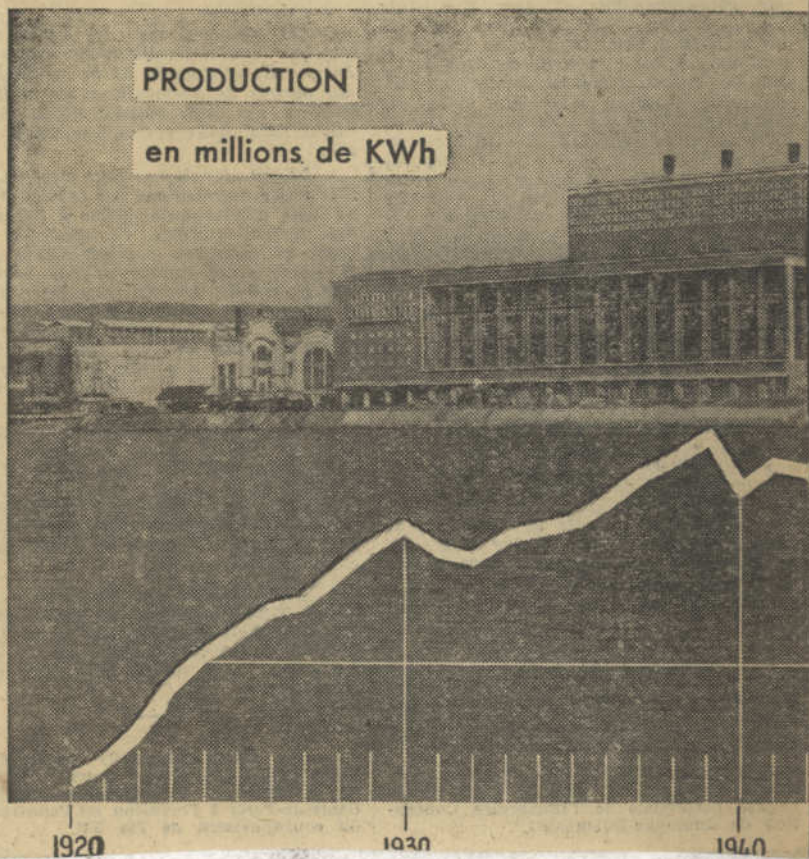
» Dans les milieux paroissiaux, jusque-là presque fermés à la vie du peuple, des questions commencent à se poser. Cette prise de conscience... est un grand événement qui ouvre des perspectives nouvelles. »

— Une messe solennelle suivie du Te Deum sera célébrée le 7 mars, à 11 h. 15, en la cathédrale métropolitaine de Notre-Dame-de-Paris à l'occasion de l'anniversaire du couronnement de Pie XII.

L'ÉLECTR

PRODUCTION

en millions de KWh



L'EGLISE ET LES PRETRES-OUVRIERS

Un nouveau commentaire de Radio-Vatican

Radio-Vatican a abordé de nouveau le problème des prêtres-ouvriers. Après avoir déploré que « trop de voix catholiques se soient élevées qui traduisent bien cet affaiblissement du sens de l'Eglise si souvent déploré de nos jours », la radio a ajouté :

« La foi dans l'Eglise ne laisse pas de place, dans un cœur catholique, au désaccord et à la protestation quand le pape et les évêques ont parlé, et elle ne saurait souffrir une interprétation tendancieuse de leurs décisions. »

Après avoir rappelé que les évêques, en accord avec les directives du Saint-Père, avaient décidé que l'action missionnaire des prêtres-ouvriers se poursuivrait sous des formes nouvelles, la radio du Vatican a regretté que des intellectuels et des militants soient allés jusqu'à dire que cette décision avait eu des motifs politiques. La radio a demandé aux journalistes catholiques d'informer sincèrement l'opinion et, s'adressant aux prêtres-ouvriers, elle leur a recommandé une sincérité égale :

« Un langage franc, filial et simple, encore que déférent, ne peut que rendre plus fructueuse la collaboration du prêtre avec son évêque. »

« ...On a osé dans toute cette affaire parler de l'absence du Père. Non, le Père n'est pas absent. C'est en accord avec sa volonté souveraine et en vertu de décisions antérieures à sa maladie qu'ont agi et agissent les évêques de France. Dans l'épreuve qui l'immobilise le pape n'a pas renoncé à sa sollicitude envers toutes les Eglises. L'écho de ces réunions et de ces manifestations a atteint sans nul doute plus douloureusement que ses souffrances physiques elles-mêmes. Aussi les prêtres-ouvriers, et avec eux tous ceux chez qui la crise actuelle a pu ébranler un instant la confiance en l'Eglise, ne doivent-ils pas s'étonner d'entendre de ses lèvres les paroles de Jésus à ses disciples : « Vous aussi voudriez-vous vous en aller ? » L'Eglise, qui admirait hier leur générosité alors même qu'elle s'inquiétait de leurs audaces, attend d'eux qu'ils répondent enfin tous avec Pierre : « A qui irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle. »

La situation des prêtres-ouvriers en province

L'attitude des prêtres-ouvriers, sur laquelle on n'a que des renseignements très sporadiques, varie sensiblement selon les régions.

A Nice les deux prêtres-ouvriers du diocèse ne travaillaient pas actuellement pour des raisons particulières. L'échange du 1^{er} mars ne se posait donc pas pour eux.

A Toulouse, sur les quatre prêtres-ouvriers, l'un se trouve en congé de maladie, deux seraient plus ou moins hésitants, le dernier seul, qui fait partie du bureau du syndicat C.G.T. des métaux, semble décidé à continuer son action.

A Limoges on déclare dans l'entourage de l'évêque qu'il ne faut pas préjuger encore les intentions des cinq prêtres-ouvriers du diocèse, la date du 1^{er} mars qui leur avait été impartie pour prendre une décision n'ayant, dit-on, rien de définitif. Le titulaire du diocèse, Mgr Rastouil, est d'ailleurs absent de Limoges, et c'est seulement à son retour dans une dizaine de jours qu'il sera en mesure de faire, s'il y a lieu, une déclaration à ce sujet.

Les intéressés sont toujours à leur poste.

L'ACTIVITÉ DE L'ABBÉ PIERRE

Le Secours aux sans-logis, devant la quantité d'objets divers qu'on lui propose (3 000 tonnes ont déjà été emmagasinées), invite les donateurs à ne pas s'impatienter si l'enlèvement leur paraît tarder. Désormais le ramassage aura lieu chaque dimanche dans un arrondissement déterminé. Les camions de l'opération Débarras passeront dimanche 28 mars dans le 7^e arrondissement.

L'abbé Pierre, d'autre part, met en garde les sans-logis provinciaux désireux de rejoindre Paris. Le relogement ne peut s'effectuer que sur place, et c'est pourquoi le Secours d'urgence doit être organisé dans chaque département.

— Cinquante intellectuels catholiques ont publié le 24 février une déclaration relative aux prêtres-ouvriers et à l'éloignement de certains dominicains français (voir le Monde du 25 février). Vingt-neuf nouvelles personnalités catholiques ont tenu à signer ce texte depuis cette date.

ISRAEL N'ENTEND PAS METTRE D'ENTRAVES AUX MISSIONS CATHOLIQUES

Jérusalem, 3 mars (A.F.P.). — A la suite des résolutions adoptées la semaine dernière par la commission mixte parlementaire israélienne, une personnalité proche du gouvernement a précisé à un représentant de l'A.F.P. que lesdites résolutions étaient l'expression de l'indignation de l'opinion publique, mais nullement l'indication d'une nouvelle orientation politique gouvernementale à l'égard des religions autres que la religion juive.

Rendant hommage à l'œuvre accomplie par les établissements scolaires catholiques, et plus particulièrement français, et faisant l'histoire de leurs relations avec les autorités mandataires britanniques en Palestine, la même personnalité souligne que les institutions catholiques ont toujours été jalouses de leur autonomie, se refusant à tout contrôle gouvernemental, sous quelque forme que ce fût. Leur utilité culturelle est reconnue par l'administration israélienne, qui ne se propose pas de la

combattre. Elle reconnaît volontiers que les écoles catholiques françaises n'ont pas fait de prosélytisme et qu'elles ne doivent pas se sentir visées par les conclusions de la commission mixte.

« Il n'est donc pas question de leur accorder la reconnaissance gouvernementale ou de la leur refuser. Lesdits établissements ne la demandent d'ailleurs pas. La reconnaissance de l'Etat impliquerait nécessairement un contrôle contre lequel ils se seraient insurgés de tout temps. Mais ces établissements scolaires resteront libres d'exercer. »

Il n'en reste pas moins que certaines missions déploient des activités regrettables. « Insultantes » même, a déclaré cette personnalité, ces activités sont orientées vers un but que l'on peut considérer comme contraire aux intérêts de l'Etat juif.

Il convient de souligner, a-t-elle poursuivi, qu'il ne s'agit pas de missions catholiques, mais principalement protestantes, et surtout américaines.



1 : CH. MONTAIGNE, lainage gris, finement rayé. — 2 : CARVEN, robe en lainage bleu. — 3 : PIERRE CLARENCE, robe en gaze aléou-tienne orange. — 4 : HERMES, tailleur en ottoman de coton imprimé, de LÉONARDO. — 5 : A.C.P., création de JEANNE LAFAURIE, robe en pi-qué de Lahondès.



Revillon

40, RUE LA BOÉTIE
PARIS

LE VATICAN ET L'ÉGLISE DE FRANCE

Un éditorial de l'Actualité religieuse

L'Actualité religieuse dans le monde consacre l'éditorial de son dernier numéro, intitulé « Pourquoi pas ? » (1), aux problèmes des rapports de l'Eglise et de l'Etat.

« Les prédictions de Mgr d'Hulst, lit-on notamment, qui estimait à la fin du siècle dernier que la séparation permettrait de reconstituer un clergé apostolique et un épiscopat fort, capable de reprendre laborieusement l'évangélisation du pays, se sont en partie réalisées. Les catholiques, les prêtres et les religieux détachés de leur lien avec le pouvoir civil se sont trouvés, chez nous, rapprochés de Rome. Nous connaissons maintenant le prix de la liberté et les avantages d'une certaine pauvreté. Nous avons reconquis une place honorable dans la cité. Il nous est difficile, à nous qui avons fait l'expérience d'un régime non concordataire, de comprendre d'abord, autrement qu'avec l'adhésion de notre volonté, la position de l'Eglise en cette matière. »

L'éditorialiste estime d'autre part que « le concordat de 1801, signé dans des conditions épouvantables..., asservissait en partie l'Eglise de France, mais lui permettait d'exister, de reprendre substance et vie ». Cependant « la séparation, ajoute-t-il, s'est traduite en 1905 par une certaine désaffection des masses à l'égard de l'Eglise... ».

Le périodique conclut :

« Il ne semble ni possible ni même utile de signer aujourd'hui un concordat à la façon des anciens concordats. Dans une France où le catholicisme a repris tant de vitalité, de verdeur, de vigueur et de jeunesse, il serait sans doute, par contre, bienfaisant que soient réglées de nouveau les questions irritantes, comme par exemple celles de l'école libre, des aumôniers dans les lycées où grandissent encore, il ne faut pas l'oublier, une majorité de Français, baptisés, et le statut des missions en territoire d'Union française. »

L'opinion de la presse suisse

M. Léon Savary écrit dans la Tribune de Genève : « Depuis la mort de Léon XIII et la disgrâce complète du

cardinal secrétaire d'Etat Mariano Rampolla sous le pontificat de Pie X, il n'y a guère eu entre le Vatican et la France que des dialogues de sourds. Un effort utile de compréhension fut tenté sous Pie XI. Avec le pape actuel, il faut dire la vérité telle qu'elle est, aucune véritable communication n'est possible. Les principaux conseillers du pape, les plus influents, ceux dont l'avis pourrait faire pencher la balance, connaissent mal la France ou ne la connaissent pas du tout. Les cardinaux français font tout ce qu'ils peuvent pour renseigner la curie romaine ; mais l'on voit qu'ils ne sont guère écoutés, parce qu'ils ne sont pas sur place. Une visite ad limina, de temps en temps, ne remplace pas le contact personnel et quotidien. De Paris, de Lyon, de Lille, on ne se fait pas entendre et comprendre comme si l'on habitait la Ville éternelle. »

Le Journal de Genève donne son point de vue sur les prêtres-ouvriers.

« Leur drame, déclare M. Courvoisier, nous touche, nous protestants, non seulement parce que les Eglises protestantes en France ont aussi leurs pasteurs-ouvriers (l'un d'eux a prêché à Genève dimanche dernier), mais parce que tout ce qui est authentiquement chrétien nous concerne. La crise que traverse l'Eglise catholique en France... nous concerne donc, c'est-à-dire qu'il y a là un fardeau que nous avons aussi à porter. C'est d'une crise de croissance qu'il pourrait bien s'agir... Nous souhaitons à l'Eglise catholique en France d'en sortir dans une fidélité accrue à son Seigneur. »

(1) Remarquons que ce périodique, dont la direction avait été confiée au R. P. Boisselot, ne porte plus le nom de ce religieux. Le R. P. Boisselot, rappelons-le, fait partie des dominicains qui ont reçu l'ordre de quitter la région parisienne (voir le Monde du 12 février).

— Le cardinal Roques, archevêque de Rennes, consacre sa dernière lettre pastorale à l'affaire des prêtres-ouvriers. « On oublie trop, écrit-il, que le social envisagé sous un certain angle rejoindrait facilement le politique et ferait sortir l'Eglise du domaine qui est proprement le sien. »

Éléments de détente

Le cardinal Feltin, qui, on le sait, avait quitté son diocèse pour effectuer une tournée de conférences en Suisse, doit rentrer à Paris aujourd'hui mardi en fin de journée. L'archevêque va prendre connaissance de l'évolution de la crise des prêtres-ouvriers pendant ces derniers jours. Cette évolution est particulièrement importante puisque l'épiscopat français avait fixé au 1^{er} mars la date à laquelle les prêtres-ouvriers devraient avoir suivi les directives qu'ils avaient reçues.

Or, il semble se confirmer qu'une certaine détente a été enregistrée. La lettre pastorale du cardinal Feltin et les commentaires que le prélat en a faits au cours des conférences qu'il vient de prononcer y ont certainement contribué. D'autre part, il faut souligner que les prêtres-ouvriers ont fait preuve ces temps derniers de la plus grande discrétion, exprimant à maintes reprises leur volonté de prendre leur décision en dehors de toute publicité.

Il est déjà certain que dans la région parisienne aussi bien qu'en province un nombre relativement important de prêtres-ouvriers ont déjà quitté leurs entreprises. Les autres ont écrit à leurs évêques (ou se préparent à le faire) pour leur expliquer les raisons de leur attitude et les difficultés personnelles qu'ils rencontraient dans leur cas particulier, demandant s'il était possible de leur proposer une solution moins impérative.

Il serait vain de nier que la situation demeure délicate, mais on semble discerner de part et d'autre une volonté commune de ne pas créer l'irréparable. Les prêtres-ouvriers paraissent désirer dans leur ensemble travailler à l'élaboration d'une nouvelle formule d'évangélisation qui sauvegarderait l'essentiel de l'expérience actuelle. En dépit des difficultés

qui subsistent, une conciliation paraît moins improbable que précédemment.

Il semble en outre exclu que les sanctions que les évêques pourraient être appelés à prendre dans certains cas soient prises précipitamment.

POUR LA PREMIERE FOIS LES CONFERENCES DE CAREME DE NOTRE-DAME SERONT ENTIEREMENT CONSACREES A LA VIERGE

Le R. P. Riquet s'apprête à prononcer pour la neuvième fois les conférences de carême de Notre-Dame. Le prédicateur fait remarquer à cette occasion qu'il ne détient pas, il s'en faut de beaucoup, le record de la durée, et qu'il a déjà proposé trois fois sa démission à l'archevêché... Le père Janvier a prêché en la cathédrale de Paris vingt-deux ans de suite ; le père Montsabrè (des dominicains), dix-neuf ans ; le père Félix (des jésuites), dix-sept ans.

C'est le cent dix-neuvième cycle de conférences données à Notre-Dame. Le R. P. Riquet souligne que depuis le début aucun « carême » n'a été entièrement consacré à la Vierge et qu'il réalise « son rêve de parler de Notre Dame dans sa propre cathédrale ».

Certaines auditrices reprochaient au père Riquet de s'adresser uniquement aux hommes. Elles ne pourront cette année lui faire ce grief. Sa deuxième conférence est intitulée « La Femme dans le destin de l'humanité ».

L'Eglise fête cette année le centième anniversaire du dogme de l'Immaculée Conception. La Vierge, c'est un fait, tient une place de plus en plus importante dans la théologie catholique. Pie XII a fait de l'Assomption un article de foi. Les protestants s'en inquiètent. Le R. P. Riquet n'essivera pas ces problèmes : « Qui a raison, se demandera-t-il, du protestant soucieux de ne pas faire trop grande la part de Marie ou du catholique porté, peut-être, à l'exagérer ? »

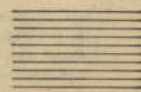
Le R. P. Riquet n'oublie pas que la radio a élargi considérablement l'auditoire de Notre-Dame. Il désire faire une œuvre de « haute vulgarisation » et s'attache aux applications de la théologie mariale.

LETTRES

de

Katherine

S P E C T A C L E S



L'Ennemi »

PAR ROBERT
K E M P

LE CINÉMA

"Aventure dans le Grand Nord"

On me dira que cette génération avait bu le venin de la Nouvelle Héloïse, et qu'on croyait alors, en parlant ce langage excessif, imiter Rousseau... Mais, en vérité, il y a décalage du parler. Dans l'Ennemi on parle comme dans Antony. « Feu et tonnerre ! », criait Bertioz. Et l'on rit du « feu et tonnerre » de Bertioz. Pourquoi ne pas rire de ce duo d'amour, entre Pierre et Elisabeth, qui se veut shakespearien, et que je crois ridicule ? Monter l'Ennemi avec ferveur, et le jouer dans le sérieux, voilà une aberration !

Ah ! ils ont joué franc jeu... Maria Casarès, de tout son cœur. Elle n'est pas bonne ; pas bonne du tout, hélas ! Pas un instant elle ne m'a ému — elle ! La faute en est à son rôle, qui est hors de toute vérité, vraisemblance, mesure, humanité. Elle ne pouvait pas être bonne. Je la voyais, je l'entendais peiner... Son corps frémissait ; sa belle voix bramait... Rien ! Elle avait « l'air d'y croire » ; j'espère qu'elle n'y croyait pas.

M. Paul Vaneck ricaneait, soupirait... Démoniaque... Très 1830. Rien de Valmont — tellement plus satanique que Pierre ! M. Cailaud rageait de son mieux. Quant à M. Jean François, à qui l'on a fait un succès extraordinaire, je pense qu'il le doit à sa prestance, à son beau visage, et à la régularité inflexible de sa diction. Le rôle de Philippe, il a voulu le sauver du ridicule — qui en somme ne le menaçait guère — par l'excès de la froideur et de la rigidité... Bon.

De tout cela, j'enrage.

Aventure dans le Grand Nord, titre alléchant pour tous ceux qui vouent un tenace attachement aux récits de Jack London ! Je ne sais quel est l'auteur de ce scénario-ci, qui n'est point d'une originalité extrême. Mais le metteur en scène, William A. Wellman, connaît son affaire, et ce film de la Warner est du vrai cinéma. Il n'y a que le cinéma pour vous faire voler, avec toutes les illusions de la réalité, au-dessus de centaines et de centaines de kilomètres désolés dans le ronron d'un bimoteur. Et il n'y a que le cinéma américain pour vous embarquer d'emblée dans l'aventure en compagnie de quillards qui ont d'énormes épaules et de toutes petites fleurs bleues soigneusement camouflées au fond de leur cœur. Ces hommes-là ressemblent comme des frères à Belliou-la-Fumée, au Courtauld, au gros Olaf, à Yam l'irréductible, aux batteurs de pistes du « Cheval mort » et de la « Passe blanche », qui de Nome à Skaquay par le lac Bennett, tout l'interminable hiver, ratissent le grand désert blanc.

Le ratissage ici s'effectue bien dans le grand désert blanc, mais en avion, d'où le double intérêt du film. Un Dakota d'une ligne militaire arctique s'est perdu dans l'immensité. On sait, par ses faibles émissions, qu'il a pu se poser sur un lac : lequel ? il y en a des millions parmi les forêts et les monts enneigés. Cinq appareils pilotés par cinq équipages fraternels survolent inlassablement les étendues diaphanes au-dessus de tapis de nuages, parmi des poussières aveugles, gênés par le qivrage et les blizzards...

Trop souvent, hélas ! une dépêche de

trois lignes nous apprend, tout là-bas, tout là-haut dans le Grand Nord, la disparition d'un avion. On se dit : « Pauvres types ! », et l'on pense à autre chose. Ou bien une lecture nous force davantage l'imagination : ainsi les récits vécus au-dessus de l'Alaska que conte notre ami Alfred Max dans Bleu R.A.F. et, bien entendu, les évasions de Saint-Exupéry au-dessus de la Terre des hommes.

Le film, lui, vous empoigne. Le metteur en scène, avec adresse, mène deux aventures parallèles qui se touchent sans se voir : celle de l'équipage échoué (par -50°), et celle des sauveteurs qui fouillent la blancheur ou la nuit. Les deux aventures démontrent l'énergie jamais découragée des « enfants du froid », et aussi cette solidarité dans l'adversité que seuls comprennent les soldats et qui laisse presque toutes les femmes indifférentes. Cet Américain à la vaste carrure et au cœur tendre, personne ne l'incarne mieux que John Wayne, on l'avait déjà bien vu dans les films sur la guerre du Pacifique et aussi dans l'Homme tranquille : il émane de lui une sorte de certitude qui donne confiance dans la vie, même lorsque, comme ici, elle paraît désespérée. Ses « copains » d'escadrille, Lloyd Nolan, Andy Devine, et quelques figurants de bord, jouent avec un naturel parfait. Les vues des oiseaux d'argent survolant les paysages glacés constituent un documentaire en elles-mêmes. Mais pourquoi ces sempiternelles pétarades aérolettées comme « bruitage » des avions ? C'est toujours le même disque : un vélomoteur dans un garage, tout le monde sait ça. La Warner Bros a pourtant les moyens de se payer une bi-cylindre...

OLIVIER MERLIN.

LES BALLETS AFRICAINS

de Keita Fodeba

au théâtre des Champs-Élysées

Créée à Saint-Louis-du-Sénégal en 1950 la troupe des Ballets africains de Keita Fodeba a fait en trois ans beaucoup de chemin. Le petit cercle qui la menait au début, de Dakar à Rufisque, à Thiès, à Diourbel, s'est considérablement élargi, puisqu'il est même passé des nou... septentrion...

VINGT-CINQ ACTEURS
DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE
IRONT JOUER A MOSCOU

Vingt-cinq sociétaires et pensionnaires de la Comédie-Française se rendront à Moscou en avril pour y jouer plusieurs pièces du répertoire, dont « Tartuffe » avec Jean Yonnel... « Le Médecin malgré lui » avec Jean Yonnel... « Le Médecin malgré lui » avec Jean Yonnel... « Le Médecin malgré lui » avec Jean Yonnel...

CHANT RUSSE
ET CHANT GRÉGORIEN

Les mercredis 3, 10, 17 et 24 mars, à 17 h. 30, le professeur Vladimir Ijine fera à l'Institut catholique, 21, rue d'Assas, une série de conférences sur le chant neumatique de l'Eglise russe dans ses rapports avec le chant grégorien.

LES VOIES DU SILENCE

par François MAURIAC

L'HISTOIRE d'Edith Stein que nous raconte, aux Editions du Seuil, une moniale française, demeure fort éloignée, semble-t-il, de ce qui, tous ces jours-ci, a fait notre tourment. Mais nous verrons qu'elle nous y ramène par le plus court. L'auteur, une carmélite, a voulu disparaître et comme s'anéantir dans le rayonnement de sa sœur illustre. Nous taïrons donc son nom, bien qu'il nous soit connu et cher.

Au-dessus des ossements et des cendres, Israël en France et en Allemagne dressera désormais ces deux grandes figures héroïques : Simone Weil et Edith Stein, deux filles à la fois philosophes et saintes, l'une demeurée en deçà du baptême, sur le confin des deux Testaments, quoique toute livrée au Christ, l'autre devenue carmélite à Cologne ; mais toutes deux ont offert leur vie : Simone Weil succomba à l'excès des privations qu'elle s'imposait ; quant à Edith, longtemps avant qu'Auschwitz l'eût dévorée, elle avait résolu de céder à « la pressante nécessité de l'holocauste personnel ».

Cette Edith Stein, orgueil de l'Allemagne catholique d'aujourd'hui, qui était-elle ? Née à Breslau, en 1891, d'une très pieuse famille juive, elle devint à Göttingen l'élève du fameux Husserl, puis bientôt son assistante, son disciple le plus brillant, le plus aimé. L'itinéraire spirituel de cette fille prodigieusement douée pour la spéculation la conduisit, par une route qui n'appartient qu'à elle, de la phénoménologie d'Husserl à la philosophie scolastique de saint Thomas, du monde des certitudes immédiates à la possession de l'Être, du Dieu personnel qu'il nous est donné non seulement de connaître mais d'aimer. L'histoire d'Edith Stein se ramène à la connaissance qui tourne à l'amour chez une vierge d'Israël, à l'heure même où Israël entre dans le défilé le plus sanglant de sa sanglante histoire. Elle y pénétra elle aussi sans parole inutile, avec un recueillement profond.

Son entrée au Carmel sous le nom de sœur Bénédicte de la Croix ne la sépara pas d'Husserl, juif comme elle. Il mourut et à la fois la rejoignit l'année même où elle prononçait les vœux perpétuels. Non que Husserl ait été baptisé : comme Bergson, comme Simone Weil, il a voulu mourir sur des confins qu'il n'a pas franchis. Mais ses derniers moments furent embrasés de cette lumière qu'Edith avait demandée pour lui. Les pages qui concernent sa mort sont peut-être le sommet du livre. Roger Martin du Gard me reprochait naguère de tirer à moi la dernière parole échappée à l'angoisse d'André Gide mourant : « C'est toujours la lutte entre le raisonnable et ce qui ne l'est pas. » Il en retrouvera l'équivalent dans la bouche d'Husserl. C'est bien le même combat qui se déroule, mais, ici, dans quel pressentiment de l'éternelle clarté ! « Husserl fit de grands gestes comme pour chasser quelque vision effrayante. Interrogé sur

ce qu'il voyait, il dit : « De la lumière et des ténèbres, beaucoup de ténèbres, et de nouveau la lumière. » Et il tomba dans le coma qui se prolongea jusqu'au 27 avril. Ce jour-là, se tournant vers son infirmière, il s'écria : « J'ai vu quelque chose de magnifique, vite l'écrivez ! » Comme elle s'approchait, il était mort. Quelques jours auparavant, il avait dit : « Dieu descend vers l'homme dans le Christ. »

Cependant Edith, arrachée du Carmel de Hollande où elle s'était réfugiée, prit sur ses épaules la croix de ses six millions de frères immolés. Elle a disparu dans cette brume qui flotte encore au-dessus des crématoires. Nous ne savons rien de ses derniers jours. Il nous reste cette vision d'une de ses compagnes qui a survécu : « Le poids de sa douleur semblait immense, écrasant, si bien que lorsqu'elle souriait, ce sourire venait d'une telle profondeur de souffrance qu'il faisait mal... »

Cette grande Edith Stein, « honneur d'Israël et gloire de l'Eglise » comme la salue M. Henri Marrou dans une admirable préface, il me semble qu'elle a en ce moment même un secret à rappeler aux chrétiens affamés de justice, engagés à fond dans la bataille sociale, et auxquels répugne la hantise du salut individuel. Edith Stein vient leur rappeler que la contemplation seule purifie l'action, — fût-ce l'action missionnaire la plus aventureuse. C'est le sens de la parole : « Aime, et puis fais ce que tu veux. » Elle rouvre devant eux ce qu'elle-même a appelé « les voies du silence » qu'elle a suivies seule avec son Dieu et pourtant toute livrée au prochain et d'abord à ses frères de race. Se séparer des autres, se donner aux autres, dans cette contradiction tient le secret de toute sainteté.

François MAURIAC,
de l'Académie française

est cloué dans un fauteuil à côté de son lit. La maladie l'empêche de quitter sa chambre où les religieuses qui veillent sur lui depuis de très longues années vont et viennent sans bruit.

Demain, dans la cité du Vatican, le drapeau jaune et blanc frappé de la tiare et des clefs croisées flottera sur tous les édifices. Les bureaux et les ateliers seront fermés comme aux jours de fête.

L'Osservatore Romano consacrera toute sa première page à la personne du souverain pontife, avec un grand portrait et une chronique rappelant ses mérites.

A Rome, certains édifices jouissant de l'extraterritorialité vaticane paviseront aux couleurs pontificales. Des prières spéciales seront dites dans les églises. L'après-midi, à 16 h. 30, l'Académie du Latran tiendra une séance plénière sous la présidence du Recteur Magnifique : Son Excellence Mgr Ferreto, assesseur de la Congrégation consistoriale, qui prononcera un discours intitulé « Sa Sainteté Pie XII, Père prévoyant des exilés, savant ordonnateur de l'assistance spirituelle en faveur des émigrants ». Les chœurs du Grand Séminaire de Rome chanteront du Palestrina.

Maurice Montabré.

comme nous l'avons dit hier, prononcé une allocution.

Ayant tout d'abord exprimé sa reconnaissance à « Caritas » pour l'aide fournie par cette organisation pendant la guerre, l'archevêque de Paris, qui est le président international de « Pax Christi », a parlé de la paix, « problème-clé de cette moitié du XX^e siècle ».

Après avoir déclaré regretter l'antagonisme qui existait entre le monde soviétique et le monde américain, l'orateur a poursuivi : « L'heure est venue pour tous les chrétiens de sortir d'une politique de clocher et de proclamer la victoire de l'amour sur la haine. Il faut répandre l'action pour la paix. »

L'archevêque de Paris a ensuite abordé le problème des prêtres-ouvriers, reprenant tous les points de sa lettre pastorale qui a été lue en chaire dans toutes les églises de l'archidiocèse de Paris dimanche dernier.

Le cardinal Feltin a conclu que le prêtre resterait toujours l'homme de Dieu et que l'Eglise demandait que soit respectée la condition fondamentale qu'est la dignité de la personne humaine, ses principes de justice, de liberté et d'amour.

René Mossu.

Après le congrès de l'Union catholique des services de santé et des services sociaux

Le congrès de l'U.C.S.S. s'est achevé hier par une assemblée générale au cours de laquelle M. l'abbé Bloy a fait une conférence sur le thème « Regard de foi sur la profession », et une séance qui présidait M. Girardeau. M. le chanoine Enne a parlé de « L'homme, roi du monde et fils de Dieu ».

A la séance générale de dimanche, sous la présidence de Mgr Marella, nonce apostolique, M. Roger Millot, président du Conseil national des classes moyennes, a traité de l'homme moderne face au travail.

≡ LURE. — Une octogénaire, Mme Petit, a été découverte sans vie dans son jardin à Meurecourt (Haute-Saône). Elle reposait la tête sur un oreiller, le corps recouvert d'une couverture. Au cours d'une crise de délire, Mme Petit aurait enjambé la fenêtre et serait tombée dans le jardin où elle aurait été victime du froid.

JACQUELINE LAUGIER

ROBES DE PRINTEMPS

à partir de ... 13.000 fr.

29, rue d'Astorg - ANJ. 22-82
Parking gratuit

La Ligne du MAROC et du SÉNÉGAL
par la MÉDITERRANÉE

PAQUET

PARIS, 4, rue des Capucines
MARSEILLE, 90, bd des Dames
et toutes agences de voyages

 **COROT**
VOUS
recommande

Les carêmes de Notre-Dame

LE R.P. RIQUET parlera cette année de « L'Eglise et la Vierge »

Comme chaque année, les éditions Stef, qui éditent les conférences de Notre-Dame, avaient convié, hier soir, les informateurs religieux autour du R. P. Riquet.

Si le R. P. Riquet, qui monte pour la neuvième fois dans la chaire de Notre-Dame, a choisi « L'Eglise et la Vierge », c'est parce que ce sujet est la suite logique de ses précédents carêmes.

Dans la première conférence, il sera question de la Vierge dans l'Eglise, puis de la femme dans le destin de l'humanité. Dans la troisième conférence, le R. P. Riquet parlera de la maternité divine et rédemptrice pour aborder, dans la quatrième, l'Immaculée Conception. Dans les deux dernières conférences, le prédicateur montrera que c'est dans l'Eglise que nous prions Marie et que c'est elle qui a coopéré à la réconciliation des hommes avec Dieu et des hommes entre eux.

Ce sujet ne peut manquer d'attirer la foule autour de la chaire de Notre-Dame et aussi auprès des postes de radiodiffusion qui prolongent l'action de l'illustre prédicateur.

Joseph Brandicourt.

La flamme sacrée de Lourdes sera transportée par coureurs dans les pays d'Europe centrale

Londres 1^{er} mars. — Radio-Vatican annonce que la Flamme sacrée qui sera allumée dans la grotte de Lourdes le 1^{er} mai de cette année mariale, sera transportée par coureurs dans tous les pays d'Europe centrale.

La radio vaticane espère que cela sera du moins possible via l'Allemagne orientale.

— Le nom du R.P. Boisselot, dominicain, directeur de l'Actualité religieuse dans le monde, ne figure plus dans le numéro du 1^{er} mars de ce périodique.

— Aujourd'hui mardi 2 mars, à 10 heures, en la chapelle des Jésuites, 42, rue de Grenelle (7^e), une messe sera célébrée à l'intention du poète Lubiez-Milosz-Milasius, ministre résident de Lituanie en France de 1919 à 1926.

GEORGES CHRISTIAN MARCEL

ont ouvert leur
« Boutique Coiffures »

NINO

5, RUE NEWTON

PAS. 93-63

TISSUS d'AMEUBLEMENT

TOILE D'ALSACE
belle impression
lavable en 130 cm. 495 f

FERRIN

37, rue de Rome, Paris-Gare-St-Lazare

SALLES TRINITE

1 Rue BLANCHE (Pl. Trinité) TRI. 21-65

ACHAT-VENTE

MEUBLES - ARGENTERIE
TABLEAUX - OBJETS D'ART
LUSTRES - PORCELAINE - VERRERIE
— Ouvert tous les jours sauf dimanche —

POUR VOS ENFANTS

Benjamin

LE JOURNAL DES JEUNES
et les cahiers HÉRAKLES

NOUVELLES RELIGIEUSES

Dans son message aux prédicateurs de Carême Pie XII insiste sur l'importance de l'apostolat des laïcs

Cité du Vatican, 28 février. — Dans un message adressé aux prédicateurs de carême de Rome, qu'il n'a pu recevoir en raison de son état de santé, Pie XII a parlé de l'importance de la paroisse et insisté sur « la nécessité de reconstruire le monde dans l'Écriture de Jésus-Christ ».

Le Pape a déclaré qu'il ne fait pas de doute que l'Église doit pénétrer partout, par la parole et par l'action, pour « vivifier toute chose et toute personne ». Mais, après avoir attiré l'attention sur le grand nombre de gens qui, dans les paroisses, font preuve d'indifférence ou d'hostilité à l'égard des choses de la religion, le Souverain Pontife a engagé les curés à tout mettre en œuvre pour atteindre « chaque âme, même la plus éloignée, la plus réfractaire ».

Relevant cependant pour les ecclésiastiques l'impossibilité de faire face à une tâche supérieure à leurs moyens, Pie XII attire l'attention sur la grande importance de l'apostolat des laïcs qui, a-t-il dit, peut devenir « une puissance forte du bien ».

Le Pape a engagé le clergé à découvrir et à former avec soin un laïc susceptible de se vouer avec succès à l'apostolat dans tous les milieux. Et Pie XII ayant insisté sur la nécessité de conférer à ces collaborateurs une formation

intellectuelle qui leur permette d'éclairer les esprits et de défendre l'Église des attaques dont celle-ci est l'objet dans tous les milieux, le Pape a conclu : « Il est nécessaire que dans les usines, les écoles, les ilots, il y en ait qui exercent l'apostolat non seulement de la présence, mais aussi de l'action, qui fassent naître et amènent à travailler sous votre direction une équipe de laïcs « missionnaires ». Soyez exigeants dans les objectifs à leur indiquer et constants à les y pousser. Ils ne devront pas — c'est bien clair — donner des ordres mais ils ne pourront non plus être réduits au rang de simples exécutants. Laissez-leur donc un espace suffisant pour le développement de leur esprit d'entreprise fervente et salutaire, cela les rendra encore plus joyeux, actifs et prêts à collaborer avec vous. Voilà ce que nous avons voulu dire sur votre travail apostolique, si difficile et ardu à l'heure actuelle. »

L'évêque de Strasbourg et le problème des prêtres-ouvriers

Strasbourg, 28 février. — Sous le titre : *L'Heure de l'Église*, Mgr Weber, évêque de Strasbourg, publie dans le bulletin ecclésiastique un article consacré au problème des prêtres-ouvriers.

« L'Église, déclare notamment Mgr Weber, est désireuse de voir la justice sociale triompher, de voir accorder à tous les membres de l'humanité le moyen de vivre dans la dignité voulue. Elle condamne sans doute le communisme athée, mais elle condamne également le capitalisme matérialiste. Ne voyons donc pas dans les mesures prises récemment aucune « réaction » au sens politique ou social du mot, aucun mépris du travail des mains sanctifié par le Christ lui-même.

Le « Nid » a fêté le dixième anniversaire de sa fondation

Emu par la détresse de milliers de femmes et de jeunes filles réduites à un véritable esclavage par le proxénétisme, un prêtre, M. l'abbé Talvas, a fondé, pour leur venir en aide, une œuvre qu'il a nommée « Le Nid ».

Parti de rien, le Nid, qui fêta samedi le 10^e anniversaire de sa fondation et dont le centre est 80, boulevard Maréchal-Leclerc à Clichy, est maintenant une œuvre puissante, épaulée par une amicale que préside M. G. Houist, membre du conseil économique, et par la fondation Lannelongue, qui a pour présidente Mme de la Morandière.

Au cours d'une réunion d'information qui a suivi l'assemblée générale, et que présidait M. Jean Cayeux, député de Paris, le Dr de Véricourt a fait un exposé sur la prostitution en 1954, apportant des faits et des chiffres qui prouvent la gravité et les répercussions terribles de ce fléau. Le Dr Paumelle, médecin des hôpitaux psychiatriques, a montré que celles qui tombent ont souvent une lourde hérédité et que leur relèvement est un travail de longue haleine. Mlle Séguier, enfin, l'une des dévouées monitrices du Nid, a présenté un émouvant rapport sur « La prostituée, une femme à reclasser ».

Le Nid fonde des groupes d'amis dans les grandes villes de France afin d'intensifier son travail d'information et de lutte contre ce scandale de l'esclavage féminin.

J. B.

« Mais il est du devoir de l'Église de garder au sacerdoce ce qui en fait l'essentiel, de veiller à sa pureté. Il est également du devoir de l'Église d'éviter que ses membres, surtout ceux du clergé, s'engagent dans des mouvements qui risquent d'amener le triomphe des partis qui, jusqu'ici, ont été partout où ils l'ont emporté, persécuteurs de l'Église.

» L'Église n'a pas à organiser la lutte des classes : elle doit conduire à l'entente entre ces classes. Elle n'a pas à se constituer en avant-garde d'une révolution qui n'apporterait même aux travailleurs qu'oppression, sans amélioration foncière de leur sort.

» C'est par des réformes pacifiques, bien qu'énergiques, que cette amélioration doit être recherchée, c'est de ces points de vue qu'il faut apprécier les événements que nous venons de vivre. »

L'état de santé du Pape s'améliore lentement

Cité du Vatican, 28 février. — Un bulletin de santé a été diffusé aujourd'hui par la radio du Vatican. Il indique que le médecin traitant a déclaré que l'état du pape s'améliorait lentement. Ce matin, le souverain pontife a reçu le prosecretaire d'Etat, Mgr Tardini.

La radio du Vatican ajoute : « Contrairement aux bruits les plus divers, les uns empruntés à un incompréhensible pessimisme, les autres annonçant prématurément la fin de la convalescence, la plus parfaite sérénité règne dans les milieux du Vatican, où l'on n'écarte pas tout de même qu'un certain temps s'écoulera avant que le Saint-Père puisse reprendre son activité complète. Actuellement, on le notera, la journée du Saint-Père ne se différencie de ses journées de travail ordinaire que par l'absence des audiences. En dehors du traitement imposé par les médecins, le Souverain Pontife consacre tout son temps aux soucis de son saint ministère. »

Lyon, 28 février. — Le cardinal Gerlier avait envoyé à Mgr Montini, prosecretaire d'Etat, un télégramme exprimant son « ardente affection ». Le primat des Gaules a reçu la réponse ci-après :

« Saint-Père très sensible témoignage filiale affection Votre Eminence. Remercie ferventes prières, assure en retour offrande actuelle épreuve santé à l'intention très chers fils de France spécialement présents à son cœur paternel. Ayant pleine confiance dans leur fidélité et attachement au siège de Pierre, il envoie à tous gage d'abondantes grâces dans les présentes difficultés le réconfort particulière bénédiction apostolique. »

Pour la reconstruction de l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal

Pour la reconstruction de l'église Sainte-Jeanne de Chantal, dans le 16^e arrondissement, détruite par les bombardements, un concert spirituel a été donné samedi auquel assistait M. Lemaire, ministre de la Reconstruction, et de nombreuses personnalités, sous la présidence de Mgr Touzé.

Avec le concours de Denyse Guarne et de Jean Fournier, et de l'ensemble instrumental « Sinfonia », on a entendu des œuvres de Corelli, Haendel, Tomaso, Bach, Albononi. M. le chanoine Manceyron remercia les artistes qui avaient offert bénévolement leur concours pour cette œuvre de reconstruction. Un salut solennel, donné par « Les petits chanteurs de Sainte-Jeanne de Chantal », sous la direction de Jacques Leroy, acheva la cérémonie.

La « messe de Willette »

Comme chaque année, et selon le vœu exprimé par le peintre et dessinateur Willette, le 28 juin 1914, les artistes parisiens viendront prier « à l'intention de ceux d'entre eux qui mourront dans l'année ».

Cette cérémonie, à laquelle plus de quatre-vingts villes du monde entier se trouvent associées, se déroulera le 3 mars, mercredi des Cendres, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois en présence du cardinal Feltin.

— Le cardinal Feltin a parlé, hier, à Genève, des *Problèmes actuels* et de *L'unité du monde et des chrétiens* au cours d'une manifestation organisée par la société *Caritas*.

CELINE
Le Bottier pour Enfants
Jeunes filles
100 MODELES
du 19 au 40
Egalement
SERIES MÉDICALES
237, FAUBOURG SI-HONORE
57, AV. FRANKLIN-ROOSEVELT
et 52, Rue de Moine

LE CENTRE DE DOCUMENTATION
SAINT-GOBAIN
16, av. Matignon, Paris-8^e, BAL. 18-54
organise périodiquement des expositions
sur un thème d'actualité destinées à
présenter les multiples applications de
ses produits dans différents domaines
d'activité.
Actuellement (du 1^{er} mars au 30 avril)
EXPOSITION RURALE

BAYART, leur père, beau-père, grand-père, frère et beau-frère, survenu à Paris, le 18 février. Les obsèques ont eu lieu le 22 février, dans l'intimité, en l'église de Valdampierre (Oise), suivies de l'inhumation, dans le caveau de famille. Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue de Châteaudun, Paris (9^e).
6, rue Pérignon, Paris (7^e).

— On nous prie d'annoncer le décès de M. Marcel GAUTIER-GRARD, survenu à Casablanca, le 18 février.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur et Mme Robert Mahieu et leurs enfants, M. et Mme Henri Nicklès et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de Mme veuve Henri MAHIEU, leur mère et grand-mère, survenu à Neuilly-sur-Seine, le 20 février. Le service et l'inhumation ont eu lieu le 24 février, à Falaise (Calvados).
Verneuil-sur-Avre (Eure). - 18, rue Edouard-Nortier, Neuilly-sur-Seine.

— Mme André Augis et ses fils, M. Raymond Augis, Mlle Julia Augis ont la douleur de faire part de la mort de M. André AUGIS, appelé à Dieu subitement le 21 février.

Les obsèques et l'inhumation ont été célébrées à Saint-Calais (Sarthe), dans la plus stricte intimité, selon la volonté du défunt.

— Marseille. - Port-Saïd. — M. et Mme Pierre Legrand et leur fils, M. et Mme Jean Daehn, M. et Mme Georges Legrand, M. et Mme Edouard Legrand et leurs enfants, M. et Mme Maurice Daehn et leur fille, M. et Mme Jean-Louis Daehn et leur fils ont la douleur de faire part de la mort accidentelle, à Port-Saïd, le 22 février, de M. J. H. LEGRAND, leur père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père.
31, route de la Reine, Boulogne.

— M. Louis Vilette, président-directeur général des Editions Bias, et Mme, nous prient d'annoncer la mort, survenue le 24 février, à Paris, de Mme veuve Georges VILETTE, leur mère, décédée dans sa 82^e année, munie des derniers sacrements. De la part de M. Emile Lauvaux, son gendre. M. et Mme Frédéric Empaytaz, ses neveux, M. et Mme Georges Lauvaux, M. et Mme Jean Lauvaux, ses petits-fils, et leurs enfants. Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

REMERCIEMENTS

— La famille de M. Maxime JAMIN prie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil de trouver ici ses remerciements émus.

EDITION
de 5 heures

DANS LE MONDE RESTREINT
DES MAISONS DE QUALITE

NICOLL

LE TAILLEUR ANGLAIS DE PARIS
29, RUE TRONCHET

vous propose de vous habiller
SUR MESURES
dans les plus beaux peignés anglais et français
à partir de 25.000 fr.
Coupe et finition NICOLL

Le Gaulois

DIREC

BALLOTTAGE pour l'élection partielle de Seine - et - Oise

Mme Germaine Peyroles (M.R.P.)
est en tête
des candidats nationaux

**LES COMMUNISTES ONT PERDU
19.000 VOIX DEPUIS JUIN 1951**

A la suite
qui
NEGUIB
A
DE

Tandis
le général
échan

EN dépit d'une propagande dont nous avons signalé le caractère à la fois tapageur et munificent; en dépit, aussi, de la dangereuse et déplorable division des candidats nationaux, le parti communiste n'a pas remporté hier soir, en Seine-et-Oise, la victoire qu'il escomptait.

« Nous n'exagérons rien », écrivait samedi matin, dans *L'Humanité*, M. Marcel Cachin « en affirmant que non seulement en France, mais hors de France, on attend partout le verdict de dimanche ! Il ne s'agit pas d'une banale compétition électorale ! »

En France et hors de France on constatera avec satisfaction que non seulement M. Stil n'a pas été élu au premier tour mais qu'il ne doit pas l'être davantage au second si chacun accomplit son devoir le 14 mars.

Nous verrons sans doute ce matin *L'Humanité*, au mépris de la vérité la plus élémentaire, se louer des résultats obtenus hier et proclamer que les communistes sont en progrès. Si le pourcentage de leurs voix par rapport au nombre de votants est en effet en hausse c'est que les abstentions (83,5 % de votants en 1951 contre 57 % en 1954) jouent en leur faveur.

L. Gabriel-Robinet.

(Suite page 13, col. 1, 2 et 3)

RESULTATS DU PREMIER TOUR

Inscrits 460.468
Votants 258.751
Suffrages exprimés. 253.611

ONT OBTENU :

M. André Stil (comm.) ..	97.873
Mme G. Peyroles (M.R.P.) ..	29.010
M. Reibel (indépendant) ..	27.669
M. Mazurier (socialiste) ..	25.587
M. Brimo (indép. - R.G.R.) ..	21.731
M. Jollivet (U.R.A.S.) ..	14.946
M. Sarret (pays.) ..	10.226
M. de Poli ..	7.090
M. Morandat ..	3.610
M. Tison ..	2.430
M. Lavezzi ..	2.093
M. Brunet ..	2.045
M. Feuillatre ..	1.926
M. Loison ..	1.912
M. Albert ..	1.874
M. Martel ..	1.346
M. Naville ..	1.337
Mme Mestre ..	906

Il y a ballottage

A MATIGNON COMME AU PALAIS-BOURBON

L'Indochine sera cette semaine à l'ordre du jour des délibérations

CE sont les problèmes d'Indochine qui domineront, cette semaine encore, les délibérations gouvernementales et les discussions parlementaires. M. Plevin, de retour d'Extrême-Orient, soumettra au Conseil des ministres de mercredi le long rapport qu'il a établi sur place, à Saigon, en collaboration avec M. de Chevigné. Tous les aspects de la situation : militaire, politique et diplomatique seront passés en revue. De toutes les possibilités, celles d'un « cessez-le-feu » seront, est-il besoin de le souligner, les plus commentées.

L'Assemblée nationale les évoquera à son tour vendredi prochain, lorsque s'ouvrira le débat sur l'interpellation de M. Daniel Mayer, qui demande au gouvernement « quelles initiatives il a l'intention de prendre à la suite du souhait formulé par M. Nehru d'un cessez-le-feu en Indochine ». A cette interpellation sera vraisemblablement jointe celle que vient de déposer M. Mitterrand, qui demande au gouvernement « les buts de guerre de la France dans le Sud-Est asiatique étant précisés, d'instaurer l'Assemblée nationale des buts de paix que rechercheront les représentants de l'Union Française au cours des prochaines négociations. »

Mentionnons d'autre part que les députés se pencheront dès demain sur le cas des locataires expulsés et discuteront l'affaire Guingouin.

J. G.

UN CONSEIL INTERMINISTÉRIEL A EXAMINÉ LES RÉFORMES PROPOSÉES EN TUNISIE

(Notre information en page 13)

NEGUIB ACCLAMÉ PAR LA FOULE



Le général Neguib (indiqué par la flèche), du balcon de la présidence s'adresse à la foule qui l'acclame.

(Téléphoto Le Caire-Paris)

LA CRIMÉE est rattachée à l'Ukraine

Moscou, 28 février (U.P., Reuter). — Le présidium du soviet suprême de l'Union soviétique vient d'approuver le rattachement de la Crimée à l'Ukraine comme « un geste qui témoigne de la confiance illimitée et de l'amour du peuple russe envers le peuple ukrainien ».

DEMAIN :

François MAURIAC



Parmi les nombreux numéros présentés et Georges Guetary qui s'étaient dégu

A GENEVE LE CARDINAL FELTIN commente l'affaire des prêtres-ouvriers

Le cardinal Feltin, archevêque de Paris, a parlé dimanche à Genève des « problèmes actuels et de l'unité du monde et des chrétiens », au cours d'une manifestation organisée par la société Caritas.

Dans cette conférence le cardinal a déclaré que « le problème de la paix était le problème-clé de cette moitié du xx^e siècle », et il a exprimé le regret de l'antagonisme qui existe entre le monde soviétique et le monde américain.

Abordant l'affaire des prêtres-ouvriers, l'archevêque de Paris a repris les explications qu'il avait données dans sa lettre pastorale. Il a fait remarquer que cette question a suscité en France un désarroi profond et des troubles de conscience.

Quant aux « déviations qui se sont, hélas ! manifestées », le cardinal a rappelé que dans la déclaration publique faite à la suite d'une démarche auprès du Saint-Père, il n'avait été question ni de condamnation ni de suppression des prêtres-ouvriers, mais d'un « aménagement il est vrai profond ».

Le pape et les évêques, a-t-il ajouté, ont le devoir de préciser les limites de la fonction sacerdotale; celles-ci ont pour but de maintenir la mission de l'Eglise dans ses lignes traditionnelles. Le nouvel aménagement touchant cet apostolat n'a pas été pris pour un motif d'ordre politique, a déclaré Mgr Feltin, qui a conclu que le prêtre resterait toujours l'homme de Dieu. L'Eglise, a-t-il dit enfin, demande que soient respectés la dignité de la personne humaine, les principes de justice, de liberté et d'amour.

Un article de Mgr Weber

Sous le titre : « l'Heure de l'Eglise », Mgr Weber, évêque de Strasbourg, pu-

blie dans le *Bulletin ecclésiastique* un article consacré au problème des prêtres-ouvriers.

« L'Eglise, déclare notamment Mgr Weber, est désireuse de voir la justice sociale triompher, de voir accorder à tous les membres de l'humanité le moyen de vivre dans la dignité voulue. Elle condamne sans doute le communisme athée, mais elle condamne également le capitalisme matérialiste. Ne voyons donc pas dans les mesures prises récemment aucune « réaction » au sens politique ou social du mot.

» Toutefois, ajoute-t-il, il est du devoir de l'Eglise de garder au sacerdoce ce qui en fait l'essentiel, de veiller à sa pureté... d'éviter que ses membres, surtout ceux du clergé, ne s'engagent dans des mouvements qui risquent d'amener le triomphe de partis qui jusqu'ici ont été, partout où ils l'ont emporté, persécuteurs de l'Eglise. »

AMÉLIORATION CONTINUE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU PAPE

Cité du Vatican, 1^{er} mars (A.F.P., Reuter, A.P.). — Un bulletin de santé officiel a été publié hier dimanche au Vatican annonçant que « l'état de santé du Saint-Père s'améliore lentement » et que, « contrairement à certaines rumeurs, la plus parfaite sérénité règne dans les milieux du Vatican, où l'on estime cependant qu'un certain temps s'écoulera avant que le Saint-Père puisse reprendre son activité complète ». « Actuellement, précise le bulletin, la journée du Saint-Père ne se différencie de ses journées de travail ordinaires que par l'absence de audiences. En dehors du traitement imposé par les médecins, le souverain pontife consacre tout son temps aux soucis de son saint ministère. »

Hier, après avoir assisté à la messe, Pie XII a reçu le prosecretaire d'Etat, Mgr Tardini. C'était le sixième dimanche de la maladie de Pie XII, qui aurait perdu 12 kilos en un peu plus d'un mois.

L'Eglise catholique commémore le soixante-dix-huitième anniversaire de Pie XII et le quinzième anniversaire de son élection au pontificat. C'est en effet le 2 mars 1876 que le souverain pontife, Eugène Pacelli, est né à Rome et le 2 mars 1939 qu'il a été élu pape.

Un triduum de prières a lieu à cette occasion dans toutes les églises de Rome. Une messe solennelle sera célébrée le 2 mars en la basilique de Sainte-Marie-Majeure par le cardinal Micara. De nombreuses cérémonies sont organisées dans toute la chrétienté.

D'après l'agence Reuter les cardinaux de la curie auraient reçu des lettres leur octroyant une plus grande liberté d'action pendant la maladie du pape.

L'UNION CATHOLIQUE DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX SE RÉUNIT A PARIS

Mgr Marella, nonce apostolique à Paris, a présidé dimanche à la salle Pleyel la deuxième séance générale des Journées sociales de l'Union catholique des services de santé et des services sociaux.

Au cours de la séance générale de samedi, présidée par M. Lecour-Grandmaison, président de la Fédération nationale d'action catholique, les congressistes ont entendu notamment une conférence de M. Joseph Folliet, secrétaire général de la chronique sociale de France, intitulée : « De l'homme des bois au citoyen du monde, nécessités et limites de l'organisation », et un exposé du professeur Merger sur « l'avortement et la personnalité humaine ».

Les conférences faites aujourd'hui sont consacrées aux problèmes que soulèvent les relations entre le monde moderne d'une part et l'être humain et la famille d'autre part.

L'ACTIVITÉ DE L'ABBÉ PIERRE

Au cours d'un meeting tenu samedi à Aulnoye (Nord) l'abbé Pierre, après avoir exposé les résultats du premier mois de campagne du Secours aux sans-logis, a demandé que les pouvoirs publics assurent la gestion des centres fraternels de dépannage. Il a en outre insisté pour que le Parlement vote rapidement des projets de loi permettant : 1° de suspendre les expulsions tant que le relogement n'est pas assuré; 2° d'user du droit de réquisition pour reloger les expulsés; 3° de mettre à leur disposition remises, garages, chambre de bonnes occupés.

— Mme Paul, mère de trois jeunes enfants, dont le mari ne peut travailler que trente-cinq heures par semaine, s'est donné la mort samedi en ouvrant le robinet du gaz d'éclairage. Le ménage vivait depuis quatre ans dans une pièce de 9 mètres carrés. Malade, impotente, la désespérée avait laissé sur la table une lettre dans laquelle elle disait « vous aurez ainsi plus de place pour vous quatre ».

— La session annuelle de la conférence des organisations internationales catholiques avec la participation de délégués de trente-deux organisations internationales catholiques et celle d'observateurs de dix organismes divers, notamment de la Confédération internationale des syndicats chrétiens, se tiendra à Paris du 12 au 15 mars.

Les débats porteront sur « les Répercussions humaines des techniques modernes ».

La dernière conférence des organisations catholiques internationales s'était réunie à Rome en 1953.

— La messe du vœu de Willette aura lieu le mercredi des Cendres, 3 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Le cardinal Feltin, qui imposera les cendres, sera reçu par une délégation d'artistes conduite par M. Souverain, président de l'Académie des beaux-arts. Le R. P. Riquet prononcera l'allocution.

L E S S P E

LA MUSIQUE

«L'Atlantide» d'Henri Tomasi
au Théâtre de Mulhouse

Tout le monde a lu *l'Atlantide*, et l'on imaginait fort bien qu'un musicien pût tirer du roman de Pierre Benoit quelque nouvelle *Schéhérazade* destinée à une Ida Rubinstein. L'universelle renommée du livre eût autorisé le librettiste à procéder — l'intrigue étant connue — aux simplifications nécessaires, à l'allègement de tout ce qui oppose les deux caractères de Morhange et de Saint-Avit. Il serait resté de quoi faire un ballet comme les aime Diaghilev, prétexte à décors somptueux et à musique d'un exotisme raffiné. On voyait moins aisément qu'il fût possible d'en tirer un opéra, et cet embarras fut sans doute ce qui détermina M. Francis Didelot, auteur du poème, à faire de la mystérieuse Antinéa un personnage muet dont le rôle est confié à une danseuse (Mlle Ethery Pagava). La tâche du compositeur — Henri Tomasi — n'en a point été simplifiée, mais au contraire rendue plus difficile et beaucoup plus dangereuse par l'obligation de traduire au moyen des seules qualités expressives de ses motifs de danse les subtilités d'une âme féminine ardente au plaisir, insensible à la pitié et finalement prise à son propre piège. Le rôle de la confidente, Tanit Zerga, (en prenant le terme au sens que lui donnait la tragédie classique, car Antinéa n'est point de celles qui ont besoin d'épanchements) se trouvait du même coup gagner tout ce que celui de la reine du Hoggar perdait. D'où l'impression de déséquilibre que le musicien devait, par son art, redresser. On lui doit des loanges ; il s'est tiré d'une impasse d'où beaucoup d'autres n'auraient pu sortir, et le succès de l'ouvrage a été si vif que les échos en parviendront assez loin pour assurer le sort de *l'Atlantide*.

On retrouve dans cette partition le génie de Tam-Tam, qui révéla il y a vingt ans le plus brillant coloriste de la jeune génération musicale. Le drame de brousse que lui apportait Julien Maï trouva en Tomasi un maître de l'exotisme et la « Chanson des sables » n'est oubliée d'aucun de ceux qui l'applaudirent au concert. Ils en retrouveront dans *l'Atlantide* l'étrange séduction : Tomasi possède l'art de styliser le folklore, ou mieux encore de l'inventer « plus vrai que nature » s'il s'appuie sur les données fournies par la réalité, il la recrée. Par de simples inflexions, il sait aussi varier une mélodie scandée sur un même rythme pour en renforcer l'obsession. Il y a en lui du magicien qui déchaine les pouvoirs secrets de la cantation, et ce qu'il a fait avec *l'Atlantide* le montre bien : tout le rôle de Tanit Zerga en est l'irréfutable preuve.

Mais avant qu'elle paraisse il faut admirer Morhange et Saint-Avit jusqu'au Hoggar. Le premier acte crée l'atmosphère mystérieuse où se noue la fraternelle amitié de Saint-Avit et de Morhange. La cantation savante fait partager à l'auditeur le trouble des deux officiers guidés par Tarqui jusqu'à la grotte où, respirant les fumées du haschich, ils subissent la fantasmagorie des apparitions et se croient transportés par les Djins dans leur coupe échevelée. Au second acte, après que

deux amis, arrivés au palais d'Antinéa, sont instruits de leur sort, paraît Tanit Zerga. On la retrouvera presque constamment : elle est — à cause du mutisme d'Antinéa — à la fois elle-même, la captive nostalgique et le porte-parole, le truchement des pensées, des désirs de la reine. Ce nous vaut les pages les mieux réussies de la partition, les chants de la Rose du désert aux tendres inflexions ; la très mélancolique et très remarquable cantilène qui sur un rythme à 5/8 et une gamme délicate, célèbre la beauté de la reine ; le deuxième tableau du troisième acte la chanson si émouvante dans sa simplicité nue « O Gao, mon pays ! » ; enfin, au final, la scène de mort... Mme Martha Angé a été merveilleuse dans ce rôle, que sa voix limpide comme le cristal interprète avec un charme émouvant. On peut prédire un grand succès aux disques qui répondront à ces pages exquisiss...

Je ne puis exposer aussi longuement qu'il faudrait les mérites d'un ouvrage auquel on aura d'ailleurs bien certainement l'occasion de revenir. Il en est un que je signalais au début de cet article et auquel on doit cependant insister : il se manifeste dès le premier acte dans la scène entre Morhange, Saint-Avit et Tarqui. Le compositeur a su, par de multiples touches, mais fort nettement,

THÉÂTRE NATIONAL

Vendredi 5 et 11

BORIS G

de M. C.

MM. Ivan PÉTROV

Mme S. SARROCA - M. J.

MM. X. DEPRAZ - R.

D. SCHARF

Chef d'orchestre

THÉÂTRE

Demain 2 Mars

JEAN PARÉ

UN FIL A

la célèbre comédie

avec L.

GUY DERLAIN

TOUS LES

JEAN
DEMEURÉ

TH

AMBIGU COMÉDIENDEMAIN
MARDI
rentrée de**PIERRE**

EMPIRE

BALL

DAVID LIOU

CAUSES ET CONSÉQUENCES de la crise des prêtres-ouvriers

Par HENRI FESQUET

Après avoir parlé — trop peut-être au gré de leurs adversaires et même de quelques-uns de leurs amis, — les prêtres-ouvriers désormais se taisent. On leur a fait grief d'avoir publié — au début du mois — un communiqué dont certains passages prenaient le ton d'un manifeste politique. Dans la pensée de ses signataires ce texte était primitivement destiné à leurs « camarades ouvriers ». La lettre collective envoyée par les prêtres de la région parisienne au cardinal Feltin (1) offre un caractère tout différent. Les prêtres-ouvriers entendent y justifier sans restriction leur apostolat ; ils laissent échapper çà et là quelques mouvements d'humeur somme toute assez peu respectueux pour l'Eglise actuelle, mais leur foi, leur attachement et leur espoir dans l'Eglise intemporelle y apparaissent clairement, exprimés en termes émouvants.

Lors de leur dernière réunion à Paris, le 21 février, les prêtres-ouvriers ont promis sous la foi du serment de ne rien révéler de leurs ultimes décisions. Nous sommes aujourd'hui à la veille du 1^{er} mars, date à laquelle les directives de l'épiscopat devront être appliquées : trois heures de travail manuel par jour, abandon de toute activité syndicale, rattachement à une communauté ecclésiastique.

Les prêtres-ouvriers se trouvent maintenant en face d'eux-mêmes. Dans la solitude et l'oraison ces hommes qui viennent de défrayer la chronique et de susciter tant de prises de position passionnées vont choisir leur avenir : accepter « héroïquement » les consignes draconiennes de leurs chefs spirituels, ou bien lancer un « non possum » individuel sous une forme ouverte ou tacite.

Chrétien ou non, il n'est pas un Français conscient de l'angoisse sociale de notre temps qui ne se découvre en quelque manière solidaire de la douleur de ces prêtres placés aux avant-postes de l'Eglise militante.

Comment, dans une Eglise qui se définit dans son Credo « une et sainte », a-t-on pu arriver à une telle tension entre des évêques qui ont reçu la plénitude du sacerdoce et des prêtres délibérément choisis et envoyés par eux pour porter témoignage de l'Evangile au foyer même de l'irréligion contemporaine ? Par quel concours de circonstances qui font scandale pour beaucoup en est-on venu à ce que certains prêtres-ouvriers puissent se croire obligés en conscience de désobéir afin de ne pas trahir leur mission apostolique ?

Ce n'est certes pas la première fois que l'Eglise condamne tel ou tel mouvement né dans son propre sein ou avec l'appui de ses membres. La condamnation du Sillon, puis celle de l'Action française, en sont les plus récents exemples, également douloureux. Dans ce dernier cas, comme aujourd'hui le contexte politique a eu une indéniable influence.

Le Vatican et l'Eglise de France

Si l'Eglise a jugé que l'expérience devait prendre fin, pourquoi, se demandent certains, n'a-t-elle pas agi en plusieurs temps, commençant par exemple par interdire l'appartenance à un syndicat, puis, plus tard seulement, le travail manuel à plein temps ? Pourquoi cette précipitation dans une Société dont on s'accorde à dire qu'elle possède les meilleurs diplomates du monde et qui croit au surplus avoir reçu la promesse de durer jusqu'à la fin des temps ?

Cela ne peut s'expliquer que par l'éloignement — au sens propre et au sens figuré — du siège pontifical et de l'Eglise de France, où se nouent et se dénouent les problèmes spirituels particuliers à un pays qui a connu successivement la rupture de 1789, la séparation, la lutte puis la coexistence pacifique de l'Eglise et de l'Etat.

A la persistance de cet éloignement, il faut bien en convenir, l'épiscopat français a indirectement contribué. Le cardinal Feltin n'a-t-il pas reconnu publiquement devant les représentants de la « conférence internationale des charités catholiques » que le Vatican avait été insuffisamment mis au courant de ce qu'il y avait de valable dans l'expérience des prêtres-ouvriers, dont il avait connu surtout le passif par des rapports trop unilatéraux ? Et lorsqu'en novembre dernier trois cardinaux français sont allés plaider à Rome le dossier, ils sont arrivés trop tard, dans un climat durci par des campagnes de presse, jugées en haut lieu intempestives et volontairement orchestrées pour faire pression sur des décisions déjà irrévocables.

Erreurs de tactique ou déviations théologiques ?

Pareille mésaventure serait-elle arrivée si le cardinal Suhard, qui tenait aux prêtres-ouvriers comme « à la prunelle de ses yeux », avait été encore là ? On ne saurait l'affirmer... Peut-être aurait-il veillé avec une vigilance plus constante à ce que le Vatican fût mieux informé du véritable visage d'une forme d'apostolat dont il était le père.

De la manière à la fois forte et douce qui était la sienne il aurait sans doute su prévenir certains abus et certaines déviations, qu'il avait d'ailleurs présentées. Dans sa récente lettre pastorale le cardinal Feltin cite à juste titre cette phrase de son prédécesseur : « La tentation peut être grande pour le prêtre de prendre à son compte des fonctions qui ne sont pas les siennes, et pour lesquelles des laïcs seuls ont grâce d'Etat. Il saura y résister, même si l'« efficacité » immédiate s'en trouve diminuée. Car son rôle spécifique n'est en aucune manière de gérer le temporel. Là expire sa compétence. »

Pareille mésaventure ne se serait peut-être pas produite non plus si l'épiscopat français dans son ensemble n'avait pas semblé attendre pour défendre les prêtres-ouvriers le jour où il les a sentis expressément visés par les autorités romaines.

C'est avec une certaine stupeur que les catholiques ont appris que la notion même de sacerdoce était en jeu dans une affaire où ils ne semblaient discerner que des erreurs de tactique relativement faciles à redresser. L'opinion comprit alors que ce n'étaient pas seulement des

problèmes parapolitiques qui se trouvaient en cause, mais toute une théologie patiemment élaborée par les religieux français les plus écoutés de l'Eglise catholique. Et les amis du cardinal Suhard de rappeler aujourd'hui avec amertume qu'il fut un temps où le pape avait en personne soutenu l'action de l'archevêque de Paris contre les critiques d'une fraction du haut clergé, romain ou non. Pie XII n'a-t-il pas dit un jour au cardinal Suhard venu lui demander s'il jouissait toujours de sa confiance : « Je n'oublie pas que du temps où nous faisons ensemble nos études à la « Grégorienne » ce n'est pas l'abbé Pacelli, mais l'abbé Suhard qui a reçu la médaille d'or du meilleur théologien. »

En tout cas Pie XII a voulu stopper aujourd'hui l'expérience des prêtres-ouvriers. Il aurait déclaré que c'était pour lui une question de conscience, et, malgré leur souffrance intime, de nombreux représentants de l'Eglise de France rappellent que cette décision, si elle ne met pas en cause le principe de l'infaillibilité pontificale, doit être acceptée avec confiance dans les « intuitions supérieures » de l'Eglise, mue en droit par l'Esprit saint.

Le bilan

sera-t-il entièrement négatif ?

Que se passera-t-il au lendemain du 1^{er} mars si une partie des prêtres-ouvriers restent sourds aux injonctions de la hiérarchie ? Il se confirme d'ailleurs que cette date pourrait ne pas être considérée comme impérative et ne pas constituer dans tous les cas une sorte de séparation absolue entre un « avant » et un « après ». Les évêques ont théoriquement le choix entre diverses peines canoniques : la réduction à l'état laïc — envisagée comme une sanction et non évidemment comme une

faveur, — l'interdit et l'excommunication. Mais lorsque l'Eglise frappe des membres insoumis elle le fait graduellement et non sans avoir épuisé auparavant tous les moyens de ramener les coupables dans le chemin de l'obéissance. En l'occurrence, semble-t-il, elle fera preuve d'une mansuétude d'autant plus grande que — ce n'est un secret pour personne — les évêques français n'ont pas suivi leur propre inclination en menaçant les prêtres-ouvriers de sévir.

La maladie du souverain pontife, dans laquelle on a vu parfois un signe et comme un empêchement à trouver in extremis une solution moins brutale, ne sera pas nécessairement une raison supplémentaire d'appliquer aux prêtres-ouvriers les rigueurs les plus sévères prévues par le droit canon... Dans une communauté où se mêlent les sentiers humains et les voies spirituelles nulle route n'est sans issue.

De nombreux chrétiens pensent en tout cas que cette crise aura eu l'avantage d'attirer l'attention sur plusieurs problèmes vitaux et de faire prendre conscience aux éléments les plus humbles de la chrétienté qu'ils avaient leur part de responsabilité dans le gouvernement de l'Eglise. Si en effet dans le catholicisme toute autorité vient d'en haut, elle doit au préalable avoir été nourrie de la sève des profondeurs. L'importance du rôle du laïc est apparue au grand jour, et jamais sans doute on n'avait vu dans l'Eglise les laïcs anonymes prendre avec tant de chaleur la défense de leurs prêtres.

Le drame des prêtres-ouvriers contribuera peut-être à hâter la préparation de réformes importantes : réorganisation de la structure de l'Eglise de France, modification dans la méthode employée pour nommer les évêques, resserrement des contacts avec le Vatican et surtout mise au point d'un large programme d'évangélisation de la classe ouvrière, que les évêques sentent de plus en plus nécessaire. Dans ces conditions le coup de barre donné par Rome aura fait des victimes, mais celles-ci n'auraient pas souffert en vain.

Pie XII réclame des « équipes de laïcs missionnaires » dans les usines

Dans un message adressé aux prédicateurs de carême qu'il n'a pu recevoir en raison de sa maladie, Pie XII a insisté sur la nécessité de « reconstituer le monde dans l'esprit de Jésus-Christ ».

Le Saint-Père a dit qu'il ne fait pas de doute que l'Eglise doit pénétrer partout, par la parole et par l'action. Mais, après avoir attiré l'attention sur le grand nombre de gens qui, dans les paroisses, font preuve d'indifférence ou d'hostilité à l'égard des choses de la religion, le pape a engagé les curés à tout mettre en œuvre pour atteindre « chaque âme, même la plus éloignée et la plus réfractaire ».

« Vous pouvez surtout, a dit Pie XII, offrir chaque matin pour tous le saint sacrifice de la messe. »

Le pape a ensuite attiré l'attention sur la grande importance de l'apostolat des laïcs, qui, a-t-il dit, peut devenir « une puissante force de bien ».

C'est pourquoi le Saint-Père engage les curés à découvrir et à former les âmes à même de se vouer avec succès à l'apostolat dans tous les milieux. « Il est nécessaire de remarquer, a-t-il dit, que ce n'est pas du temps perdu que celui qu'on dépense à préparer et à instruire ses propres collaborateurs. Ceux qui vous aideront dans l'apostolat ne peuvent être considérés comme un poids. Il ne faut pas négliger leur formation « humaine », d'autant plus qu'un développement complet des qualités naturelles, loin d'être en contraste réel avec l'héroïsme des vertueux, rend plus facile et aussi plus efficace l'action apostolique. »

Le pape a insisté aussi sur la nécessité de conférer à ces collaborateurs une formation intellectuelle qui leur permette d'éclairer les esprits et de défendre l'Eglise contre les attaques dont celle-ci est l'objet.

« Il est nécessaire, a ajouté Pie XII, que dans les usines, les écoles, les clubs,

il y en ait qui exercent l'apostolat non seulement de la présence, mais aussi de l'action, qui fassent naître et amènent à travailler sous votre direction et avec votre bénédiction une équipe de laïcs « missionnaires ». Soyez exigeants dans les objectifs à leur indiquer et constants à les y pousser. Ils ne devront pas — c'est bien clair — donner des ordres, mais ils ne pourront non plus être réduits au rang de simples exécutants. »

— Nous croyons savoir que les trois prêtres-ouvriers du diocèse de Nancy sont disposés à se soumettre aux directives de l'épiscopat. Deux d'entre eux, les abbés Bordet et Margot, qui travaillaient dans les aciéries du bassin de Longwy, ont déjà pris congé de leur entreprise. Le troisième, l'abbé Pfaff, était déjà licencié depuis plusieurs mois, et se trouve en procès avec la société qui l'employait.

(1) Voir le Monde du 21 février 1954.

E C T A C L E S

GYMNASÉ

DU TAUREAU

sants, très rares, impose de longues scènes sans éclat ni aboutissement; une espèce d'opérette sans partition; monté un feu d'artifice qui ne prend pas.

Ce pouvait être curieux, ce château-frontière, ce « château de la nuit » — mais dans la Maison de la nuit il se passe quelque chose, — victime du partage des zones, fait de telle façon que si les vaches sont d'un côté les pâturages sont de l'autre; et que pour aller dans la forêt chercher des bûches pour les cheminées du roi il faut des paperasses à n'en plus finir, et à geler sur pied. Et ce ne l'est guère...

Les deux taureaux qui pourraient se battre pour la princesse Europe — non Olga, — le Russe et l'Américain, et qui se menacent à peine, ont de vaillants interprètes. M. Jacques Dumesnil a laissé pousser sa barbe pour faire un beau maréchal. Il est un beau maréchal; il a une voix de canon. Du reste tout le monde crie dans cette comédie. L'Américain, c'est un véritable Américain, M. Peter Walker, frais, léger, qui a l'accent belge. Gabriello, le colonel, est une vedette quasi sans rôle... Tous les personnages s'affaissent l'un après l'autre. Les marionnettes sèment leur son. Couic... Je veux bien citer MM. Chambois, Lluís, Bervil, Tennberg... Pour les consoler. Et louer le visage et les bras, la voix aussi, assez chaude, de Mme Nadine Alari, qui ouvre toutes les voiles, pour prendre le large, et jouer un grand rôle... Un rôle pathétique; ou au moins un rôle brillant; qui rappellerait les rôles de Jeanne Granier, au temps de Donnay, de Lavedan... Un rôle de grande taille; tenez, la Veuve joyeuse... Mais on le lui promet, et on ne le lui donne pas.

Ignore le sort du Signe du Taureau. Mes pronostics ne sont pas bons. Je souhaite de me tromper; l'auteur est gentil, les acteurs sont bons; et depuis quelques mois le Gymnase n'a pas de chance. C'est un peu sa faute... Il ne choisit pas bien.

ROBERT KEMP.

DANS LES SUBVENTIONNÉS

OPERA. — Lundi 1^{er} mars, soirée réservée aux Jeunesses musicales de France: les Indes galantes. — Mercredi 3, à 20 h. 45, Hop-Frog, les Mirages, le Palais de cristal. — Vendredi 5, à 20 heures, Boris Godounov (Ivan Petrov). — Samedi 6, à 20 h. 45, la Traviata. — Dimanche 7, à 13 h. 45, Aïda.

OPERA-COMIQUE. — Mercredi 3, à 21 heures, Werther. — Jeudi 4, à 20 h. 45, la Fille de Mme Angot. — Vendredi 5, à 20 h. 45, Lakmé. — Samedi 6, à 21 heures, la Tosca. — Dimanche 7, à 14 h. 15, la Fille de Mme Angot; à 21 heures, les Pêcheurs de perles.

COMEDIE-FRANÇAISE (salle Luxembourg). — Lundi 1^{er} et mardi 2 mars, relâche. — Mercredi 3, à 20 h. 45, Etienne. — Jeudi 4, à 14 h. 30, les Caprices de Marianne, les Fausses Confidences; à 21 h. 15, En attendant l'aurore. — Vendredi 5, à 20 h. 45, Madame Sans-Gêne. — Samedi 6, à 20 h. 45, Etienne. — Dimanche 7, à 14 h. 30, Etienne; à 21 h. 15 En attendant l'aurore.

COMEDIE-FRANÇAISE (salle Richelieu). — Lundi 1^{er} mars, à 20 h. 45, la Reine morte. — Mardi 2, à 21 heures, le Menteur, Poil de Carotte. — Mercredi 3, en soirée, Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, Britannicus. — Jeudi 4, à 14 h. 30, Crainquebille, George Dandin; à 21 heures, le Bourgeois gentilhomme. — Vendredi 5, à 20 h. 45, le Misanthrope, Sganarelle. — Samedi 6, à 20 h. 45, Andromaque, les Précieuses ridicules. — Dimanche 7, à 14 h. 30, la Reine morte; à 20 h. 45, les Caprices de Marianne, les Fausses Confidences.

LES CONCERTS DU DIMANCHE

SALLE GAVEAU, 15 heures: Reding et Plette, duo-pianistes (Brahms, Schumann, Debussy). — 17 h. 45: Concerts de chambre. Eleanor Fine, pianiste, et J. Nette, violoncelliste (Mozart, Rameau).

SCHOLA CANTORUM, 15 heures: Gabriel Faure.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45: Société des concerts. Dir. Hans Knappertsbuch. Y. Boukoff, pianiste (Beethoven).

THEATRE DU CHATELET, 17 h. 45: concerts Colonne. Dir. Tony Aubin. L. Kraus, pianiste (Shubert, Mozart, Weber).

SALLE PLEYEL, 17 h. 45: concerts Lamoureux. Dir. Jean Martinon. M. Perez, pianiste (Beethoven).

PALAIS DE CHAILLOT, 17 h. 45: concerts Padeloup. Dir. Jean Fournet. N. Magaloff, pianiste (Schubert, Chopin, Schumann).

CONCERTS COLONNE

Théâtre du Châtelet
Dimanche 28 février à 17 h. 45

LILI KRAUS

Concertos de MOZART et WEBER

Cœuvres de SCHUBERT - AUBIN - DUKAS

Direction: TONY AUBIN

ERLANT
Comédie Française de
REINE
RTE

Chez les chansonniers

Aux Quatre-Mules, 22 h.: Sidonie Baba. Caveau de la République, 21 h., 14 h. 30, 17 h. 30: Moujik Pleasse.

Coucou, 21 h., 14 h. 30, 17 h. 30: R. Rocca, R. Dincl, R. Paul, E. Meunier.

Deux-Anes, 21 h., 15 h. 30: Change-Elysée (J. Raymond, P. Gilbert, Dincl, Djan).

Dix-Heures, 22 h.: Mme de sei (Ph. Olive, Deshayes, Géo. Horgues, A. M. Carrière).

Lune Rousse, 22 h.: Lunissons-nous. Tomato, 22 h., 16 h.: Phénomènes, la Petite Révolution.

Trois-Baudets, 21 h. 45: Philippe Clay, C. Sauvage, P.-J. Vaillard (Allez vous rhabiller).

Les cabarets

Amiral, 24 h.: Complexes (Roger Pierre et Jean-Marc Thibault).

Chez Gilles, 22 h.: Micheline Dax, Gilles, les Quatre Barbus, G. Séty.

Club du Vieux-Colombier, 23 h.: Big Chief Russell Moore, orchestre Claude Luter.

Fontaine des Quatre-Saisons, 23 h. 30: Images d'Epinal (Cte Granier-Hussenot).

Lido, 21 h. n. Voilà!

Rose-Rouge, 23 h.: Nicole Louvier, la Queue de la poêle.

Théâtres d'enfants

Théâtre du Luxembourg, sam., 16 h.: Spectacle varié. — Dim., 14 h. 30, 15 h. 30: le Réveillon de Minouchet.

Théâtre du Petit-Monde, dim., 15 h.: le Mariage de Cendrillon.

Théâtre des Enfants modèles, dim., 15 h.: Un bon petit diable.

Le cirque

Cirque d'Hiver, 21 h., 14 h. 15 et 17 h. 15: Zavata avec Alex et attractions.

Medrano, 21 h., 14 h. 30, 17 h. 30: les 12 Lipizzans et les éléphants.

La danse

Empire, 21 h. 45: ...

"Le Défroqué"

Encore un prêtre à l'écran, et Pierre Fresnay en soutane! Quant au sujet, il est de ceux qui à la lecture font courir le long de l'échine un frisson d'appréhension: un faux pas, et le mauvais goût peut éclater, ce mauvais goût sans excuse qu'est une présentation maladroite du sacré.

Avec tout cela Léo Joannon a pourtant fait, malgré des longueurs et une fin qui semble « plaquée », un film qui laisse le spectateur immobile dans son fauteuil quelques secondes après le mot « fin ». Il a osé traiter de front le problème du sacerdoce et de la vocation religieuse. Et il l'a fait à travers le drame d'un prêtre qui a quitté la soutane pour des motifs sans bassesse. Point de concession à une facilité sulpicienne. Dès les premières images, les premiers dialogues, le film est brutal: il fait un tableau amer du conformisme religieux dans un camp d'officiers prisonniers. La tension est créée, elle ne se relâchera pas. Et les « scènes à faire » dont est semé le Défroqué passent sans peine, alors qu'on les eût crues insoutenables. Un exemple: Morand, ancien prêtre, professeur à la Sorbonne, rendu furieux par un pieux et maladroite stratagème d'un garçon qu'il a malgré lui poussé vers le séminaire, l'entraîne dans une boîte de nuit. Il vide une bouteille de blanc de blanc dans un seau à glace et, les mains étendues, prononce les paroles de la consécration. L'autre, pour éviter un possible sacrilège, boit à genoux jusqu'à la dernière goutte. Qu'une pareille péripétie non seulement ne choque pas mais souligne la grandeur et la pérennité du sacerdoce, n'est-ce pas une réussite?

Dans le Journal d'un curé de campagne Bresson exprimait la violence d'un drame intérieur par les silences, le choix des images et leur rigoureux enchaînement. Dans le Défroqué rien de tel: point de plans « révolutionnaires », une esthétique sans mystère. Un film d'acteurs.

Joannon, qui joue lui-même avec brio le rôle d'un directeur de grand séminaire, s'appuie sur un Fresnay mieux inspiré que dans la plupart de ses récentes créations et bien plus à l'aise que dans la peau du fruste sacristain de Dieu a besoin des hommes.

A ses côtés Pierre Trabaud réussit, à force de fougue et de conviction, à n'être pas écrasé par la présence d'un aîné aussi prestigieux.

Par intérim: J. P.

Gaumont-Palace: Si Versailles m'était conté.

Exceptionnellement
Séances: GAUMONT
14 h. - 17 h. 30 - 20 h. 45
MARGNAN - LE BERLITZ
14 h. 30 - 17 h. 50 - 21 h. 15



Paramount: la Rage au corps.
Pax: l'Etrange Désir de M. Bard.
Plaza: Cet homme est dangereux.
Rex: Avant le déluge.
Royal-Hausmann (Méliès): Julietta.
Royal-Hausmann (Studio): les Perles de la couronne.
Royal-Monceau: l'Ennemi public n° 1.
Scala: Une vie de garçon.
Victor-Hugo: l'Etrange Désir de M. Bard.
Vivienne: Une vie de garçon.

ROYAL-HAUSMANN

Richelieu-Drouot

ELLE N'A DANSÉ QU'UN SEUL ÉTÉ

Dernières

En version originale

Agrioultours: le Medium (A.).
Artistic: L'assassin a de l'humour (An.).
Bonaparte: Whisky a gogo (An.).
Broadway: le Petit Fugitif (A.).
Caumartin: O Cangaceiro (M.).
Ciné Etoile: Geneviève (An.).
Delambre: les Danseuses du désir (A.).
Elysées-Cinéma: le Fils de Visage pâle (A.).
Ermitage: Aventure dans le Grand-Nord (A.).
Lord-Byron: Au coin de la rue (An.).
Marbeuf: l'Heure de la fantaisie (L.).
Monte-Carlo: l'Implicable (A.).
Panthéon: O Cangaceiro (Brés.).
Paris: Aventures à Berlin (An.).
Radio-Ciné-Opéra: le Cuirassé Potemkine (R.).
Raimu: Moulin-Rouge (An.).
Reflets: la Charge héroïque (A.).
Studio Bertrand: Lydia Bailey (A.).
Studio de l'Etoile: la Vie de O'Haru, femme galante (Jap.). Aux frontières de l'homme.
Studio Parnasse: les Indomptables (A.).
Studio 28: le Sergent York (A.).
Studio 43: le Médecin de village (R.).
Uraulines: la Red (M.).
Vendôme: la Guerre de Dios (E.).

En version française

Alexandra-Passy: Sangaree (A.).
Avenue: la Conquête de l'Everest (An.).
Château-d'Eau: les Trois Mousquetaires (A.).

LE CHATEAU-D'EAU

61, r. du Château-d'Eau, 10^e. PRO.18-06

LES TROIS MOUSQUETAIRES

Cinévog: les Aventures de Peter Pan (A.).
Cinémonde-Opéra: la Bête magnifique (M.).
Cinex: Odette, agent S. 23 (An.).
Cluny: Sacré printemps (A.).
Comédia: la Bête magnifique (M.).
Gaité-Rochecouart: Peter Pan (A.).
Hollywood: Bonjour, éléphant (L.).
Impéria: Moulin-Rouge (An.).
Max-Linder: Aventure dans le Grand-Nord (A.).
Miramar: Peter Pan (A.).
Mistral: Peter Pan (A.).
New-York: Peter Pan (A.).
Palace: la Fille de Palerme (I.).
Scarlett: la Fille de Palerme (I.).
Sèvres-Pathé: Stalag 17 (A.).
Studio Universel: Peter Pan (A.).

DANS UNE IMPORTANTE LETTRE PASTORALE

Le cardinal Feltin expose le problème actuel d'apostolat missionnaire

La lettre pastorale du cardinal Feltin, publiée par la *Semaine religieuse de Paris*, a pour titre : « Sur un problème actuel d'apostolat missionnaire. »

Cet important document, par sa précision, sa clarté, son appel à l'obéissance et à la patience, apaisera bien des esprits et contribuera à résoudre le problème des prêtres-ouvriers.

Constatant que les catholiques de France « traversent actuellement une crise grave », que le malaise « a atteint l'opinion publique », l'archevêque de Paris écrit : « Mais ce qui est plus sérieux, c'est le désarroi des consciences. A côté de ceux qui exploitent ou qui triomphent, il y a les âmes qui souffrent, les volontés qui s'interrogent. »

« Chez certains, il s'agit d'une véritable crise de foi. Leur confiance en l'Eglise est ébranlée. A la suite des décisions récentes prises par la Hiérarchie, on attribue, en effet, à l'Eglise, les intentions les plus malveillantes à l'égard de la classe ouvrière et, plus largement, à l'égard de la pensée et du monde modernes. »

« Cette crise de foi se retrouve fatalement au plan de l'action. Prêtres et laïcs, engagés dans l'apostolat ou dans la recherche intellectuelle, croient que le mouvement missionnaire, qui s'était affirmé sous des formes et en des milieux divers, est définitivement compromis. »

« Ils se demandent ce qu'ils ont désormais le droit de penser, d'écrire ou d'entreprendre pour rester fidèles à l'Eglise sans trahir leurs frères incroyants. Mais ils sont également meurtris. »

« En présence de cette douleur et de cette crise, l'heure me semble venue de parler et de faire une mise au point que je vous dois en toute loyauté. »

Pourquoi Rome a parlé

Tout d'abord, le cardinal Feltin parle du communiqué, relatif à « l'expérience des prêtres-ouvriers » paru dans la presse le 14 novembre dernier. Cette note, signée du cardinal Liénart, du cardinal Gerlier et du cardinal Feltin avait été rédigée à l'issue d'une audience du Pape et en plein accord avec lui.

« Cette déclaration — qui, dès son origine ne concernait que les prêtres séculiers, à l'exclusion des religieux, lesquels relèvent de leurs supérieurs — n'a été infirmée officiellement depuis par aucun document romain. »

« Des commentaires invraisemblables en ont été faits, poursuit l'archevêque de Paris. La plupart l'interprètent comme une suppression pure et simple de cette forme d'apostolat. Il paraît indispensable, pour dissiper tout malentendu, de commenter ce texte en tenant compte et de l'entretien qu'il résumait et des réunions d'évêques français qui l'ont précédé et suivi. »

Le cardinal Feltin commente alors cette phrase du communiqué :

«...Après dix ans d'existence, l'expérience des prêtres-ouvriers telle qu'elle a évolué jusqu'à ce jour ne peut être maintenue dans sa forme actuelle. »

« Qu'est-ce à dire ? Impossible

Vrai et faux visage de la mission

de l'expliquer sans remonter au célèbre jugement de Pie XI. Le grand scandale du XIX^e siècle, c'est que l'Eglise a perdu la classe ouvrière. »

« Cela a déformé dans l'opinion les buts de cette mission d'Eglise. La politique s'en mêla. On les présente soit comme des agents déguisés du monde capitaliste, dont on accusait l'Eglise d'être le soutien, soit, au contraire, comme des ferments de désordre et d'anarchie sociale. »

« La réalité, poursuit l'archevêque de Paris, était plus humble. Ces prêtres ne s'attendaient pas à des effets immédiats ; cependant, leurs prières et leurs sacrifices obtinrent des résultats indéniables. »

« Des conversions, d'abord ; de nombreuses lettres, émanant de bien des milieux sociaux, l'attestent d'une manière parfois bouleversante. »

« Mais, surtout, en partageant le sort de leurs frères ouvriers, ils ont fourni un témoignage qui a porté infiniment plus loin que leurs ateliers ; il a traversé les barrières des classes sociales et les frontières de la France ; il a commencé à faire tomber le préjugé tenace d'après lequel l'Eglise du Christ ne serait pas l'Eglise des pauvres, mais l'alliée de l'argent. »

« Pourquoi alors, s'indigne l'opinion, pourquoi supprimer les prêtres-ouvriers ? Revenons au communiqué. L'Eglise, affirmons-le fortement, désire le maintien « d'un apostolat sacerdotal en plein milieu ouvrier ». Il n'est question ni d'une condamnation ni d'une suppression, mais d'un aménagement. Aménagement profond, il est vrai, car les conditions énoncées obligent à « repenser » les modalités de l'apostolat des prêtres de la mission ouvrière. »

« Pourquoi l'Eglise demande-t-elle ces modifications ? En premier lieu parce que des déviations étaient à redouter et se sont de fait manifestées. Elle veut les éviter, soucieuse de maintenir la pureté de sa doctrine parmi les fluctuations des théories diverses. D'autre part, le milieu qu'alliaient aborder ces prêtres eût exigé d'eux, outre la générosité dont ils ont fait preuve, des connaissances exceptionnelles dans l'ordre théologique, spirituel, économique et social, qui eussent réclamé d'eux une longue préparation que les circonstances de guerre et d'après-guerre rendaient impossible. »

L'archevêque de Paris aborde alors le problème de l'engagement temporel. En raison même de la confiance que ces prêtres inspiraient à leurs compagnons de travail, ils « se virent attribuer un rôle de conseiller, d'arbitre, puis de militant ou de responsables syndicalistes. Refuser cette part de risque ou de combat, ne serait-ce pas manquer à la solidarité ouvrière ? Certains le pensèrent et donnèrent ainsi, peu à peu, le pas à l'action temporelle sur les préoccupations spirituelles. »

Le pape et les évêques, tout en comprenant les raisons profondément émouvantes qui pourraient inspirer à ces cœurs de prêtres le souci d'épouser en tout la condition ouvrière, avaient le devoir de préciser jusqu'où peut aller la solidarité, sans tomber dans l'erreur

de l'expliquer sans remonter au célèbre jugement de Pie XI. Le grand scandale du XIX^e siècle, c'est que l'Eglise a perdu la classe ouvrière. »

Et l'archevêque de Paris rappelle tout ce que, depuis 25 ans, l'action catholique a entrepris, par ses mouvements spécialisés, en faveur des « transformations sociales que réclament la justice et l'amour ». Puis, des enquêtes ayant révélé l'importance du fossé qui sépare l'Eglise et le monde ouvrier, le cardinal Suhard, « soucieux de pousser plus loin cette action missionnaire, conviait, il y a dix ans, des prêtres jeunes et généreux à se consacrer particulièrement au monde ouvrier dans lequel, tant de souffrances sont accumulées. »

Il les invitait à en partager la vie, les espoirs et les peines. Il leur demandait surtout d'y porter un témoignage vivant de la richesse reconfortante du catholicisme et d'y être les ministres de la grâce du Christ. Ces prêtres s'engageaient dans le monde du travail avec toute leur foi, toute leur ardeur et toutes leurs valeurs sacerdotales.

ou la confusion, et aussi d'établir la distinction entre la vocation et la fonction propre du laïc.

Le cardinal Feltin insiste alors sur cette distinction des tâches, affirmant de nouveau que l'Eglise reconnaît la dignité du travail manuel.

« Mais, si le travail manuel n'est pas incompatible avec le caractère sacerdotal — le labeur des moines et de quantité d'autres prêtres en fait foi — ce serait un sophisme que de vouloir établir une identité entre le sacerdoce et la condition ouvrière. Même s'il accomplit un travail identique et d'une durée égale à celui de ses compagnons laïcs, le prêtre reste toujours différent d'eux. »

« Dans le même moment où il est profondément engagé dans la condition humaine, et vraiment l'homme des hommes, le prêtre est et demeurera toujours un séparé, un consacré, un médiateur, l'homme de Dieu. »

L'archevêque de Paris démontre ensuite que l'Eglise n'est pas intervenue pour des raisons politiques, mais bien pour des raisons doctrinales et pastorales. Les mesures ont été prises « par amour de ces prêtres : pour sauvegarder en eux la primauté du spirituel. Mais cette sollicitude s'adresse tout autant à la classe ouvrière. »

« C'est pour lui garantir un Evangile pur de tout alliage, c'est pour lui garder des apôtres et des témoins sans défaillances, que ces règles ont été tracées. Elles ont pour but et il faut qu'elles aient pour effet de maintenir la mission dans sa ligne primitive. »

Et le cardinal Feltin apporte une importante précision : « Certains osent revendiquer, à l'appui de tous leurs engagements temporels, voire de leurs options politiques personnelles, le patronage du cardinal Suhard, qu'ils voudraient s'annexer dans leur attitude présente. »

« Je dois à la vérité historique, en même temps qu'à la mémoire de mon prédécesseur, de rétablir les faits. En fondant les prêtres ouvriers, le cardinal avait pour but d'évangéliser la classe ouvrière et de lui rendre présente l'Eglise du Christ par des prêtres qui complèteraient l'action du laïc grâce au rayonnement spirituel de leur sacerdoce. »

« La tentation peut être grande pour le prêtre, écrivait le cardinal Suhard en 1949, de prendre à son compte des fonctions qui ne sont pas les siennes et pour lesquelles les laïcs seuls ont grâce d'état. Il seura y résister, même si « l'efficacité » immédiate s'en trouve diminuée. Car son rôle spécifique n'est, en aucune manière, de gérer le temporel. Là expire sa compétence... »

« A aucun moment, écrit Mgr Feltin, le cardinal n'accepta que l'on attendit un changement des structures économiques ou sociales pour annoncer l'Evangile. »

Ce que nous devons faire

Dans la seconde partie de sa lettre, le cardinal Feltin trace aux catholiques la conduite à tenir. Elle tient en deux mots : union confiante à l'Eglise et action concertée.

« Certains pensent trouver une

explication et une solution aux événements récents dans une prétendue divergence entre les évêques de France et le Saint-Père. Ils se trompent. Notre attachement au Siège Apostolique est entier et inconditionnel. Comme celui des prêtres et des fidèles de notre pays, il ne se fonde pas sur une crainte servile, mais sur un principe de notre foi, dont l'histoire nous révèle, du reste, l'incomparable efficacité. Ce principe, c'est l'union à l'Eglise et l'obéissance au Pape. »

« C'est dans cette vision de foi qu'il faut juger et accepter les décisions du Saint-Siège. Chef suprême de l'Eglise, le Pape exerce une autorité qui est aussi celle d'un père. Le Pape est le gardien de la foi et de la tradition de l'Eglise, avec laquelle il met chacun de nous en communication vivante. Mais il est aussi tendu vers l'avenir. Il prépare les étapes futures du peuple des baptisés en marche vers le Royaume définitif. »

« Aussi tout esprit de bonne foi peut et doit être convaincu de la ferme volonté du Saint-Siège de préparer les adaptations apostoliques nécessaires à l'évangélisation d'un monde coupé du Christ et d'un milieu où l'Eglise est absente. »

« Ayant remarqué que le seul mot d'obéissance « soulève actuellement dans tous les milieux un mouvement d'indignation », le cardinal Feltin montre qu'il n'est pas juste, parce qu'on confond l'obéissance authentique avec ses contre-façons qui sont la lâcheté, la résignation passive, l'inaction. »

« La soumission des catholiques au magistère n'a rien à voir avec cette démission du sens critique et cette absence d'initiative. Elle confère de la grandeur à celui qui en fait preuve. Son éminente dignité lui vient de ce qu'elle conforme notre volonté d'hommes, sujette à l'erreur, à la volonté de Dieu, notre Souverain Bien. »

Cette obéissance doit être surnaturelle, humble et patiente. « Ainsi l'acquiescement qui nous est demandé ne doit pas être seulement une soumission extérieure, mais un assentiment intime. Cesser de blâmer, par la plume ou par la parole, c'est déjà beaucoup. Mais notre foi nous invite à dépasser une résignation passive, plus apparente que réelle, en nous persuadant que Dieu agit dans son Eglise. »

L'Eglise tout entière doit se mettre en état de mission. Le cardinal Feltin insiste sur la nécessité de poursuivre l'apostolat. « Non seulement il n'est pas question d'un retour en arrière, mais il faut continuer la recherche dans le domaine apostolique, faire œuvre d'imagination, d'invention. »

Ce que doit être notre obéissance

« Cette union dans l'effort missionnaire doit se manifester d'abord chez les prêtres. Il n'y a qu'un seul sacerdoce. Mais il faut que ces prêtres, ainsi accordés entre eux, et avec la Hiérarchie, le soient tout autant avec le laïc, sans lequel rien ne se fera. »

De façon émouvante, le cardinal achève sa lettre par un appel à la prière « pour que rien ne vienne compromettre l'effort de rapprochement amorcé par les prêtres ouvriers. Il est impossible que tant de prières restent vaines. »

« Aussi, au terme de ce message que m'ont dicté à la fois mon angoisse et la vôtre, je veux vous dire ma confiance... Gardez donc foi et courage, à l'heure où se joue dans les consciences un drame dont je sens et dont je partage le déchirement. Ne prenez pas cette invitation au calme, à l'obéissance et à l'espérance comme l'ignorance d'une évolution qui s'accomplit ou comme une insulte à une détresse qui, elle, n'attend pas. »

« Interprétez-le au contraire comme un appel à des vocations missionnaires. »

Autres lettres pastorales

L'évêque de Versailles, Mgr Renard, consacre sa lettre pastorale de Carême à « l'Eglise, mystère de foi. L'Eglise est le Christ continué ; sa mission de diriger, d'enseigner, de sanctifier est celle du Christ. »

De son côté, dans un communiqué que publie la *Semaine religieuse de Nancy*, Mgr Lallier, « à propos des prêtres ouvriers », expose clairement le problème et répond aux questions posées, et dégage le motif essentiel et l'exacte portée des décisions de l'Eglise.

PETITES ANNONCES ET GUIDES

HOTELS - PENSIONS

Éjour anoblié, gd. cft. pr famille ou hôte dist. De G., 5 r. Sablons, Pas. 64-48

Ar Maner, Carnac, Morbihan, 1.000 fr. net mai-juin : 1.300 fr. juillet-août.

SOLEIL HIVER, oranges, confort. Pens. inter-saison 580 net, HOTEL DE PARIS, Amélie-les-Bains, LES MOUETTES, 1.100. Adresses à noter.

LE MOULLEAU - ARCACHON Sit. unique, Plages, Forêt de pins. PENSION SAINT-HENRI. Cuis. tr. soignée, Confort, Gd parc. Prix exceptionnels avril-mai-juin.

NICE Hôtel - pension RESEDA, Pens. fam. Ch. Sol. 7, r. des Bauges (16^e), AUT. 38-01, 3, pass. Bois. Px pr 2 pers. C. bourg, Jard. Conf.

NICE, HOTEL VILLA MOUSMEE, Chemin des Pins, Jard. Ch. seule ou pens. ou appt. Chauff. Tout confort. Neully, Belle chambre au midi sur jardin av. pens. pr 2 pers. MAI, 00-64

MAISONS DE REPOS

Institution St-LOUP, Briçon-sur-Armançon (Yonne), Séjour familial. Beau parc, Chapelle, 800 fr. par jour.

PAVILLON FLORE, à Montgeron, S.-O. IDEAL pr pers. âgée même inval. PARFAIT Tr. cft. Ts soins, Jard. T.18.

LA RETRAITE, A LA VARENNE, 62, boulevard de la Marne, GRA. 11-27. Repos - Soins à vieillards - Parc.

PENSIONS DANS FAMILLE

6^e Fam. rec. hôte pays étud. étranger. Chamb. Pens., 1/2 pens. LIT. 51-14.

POUR LES JEUNES

LA MAISON DES ENFANTS, école pl. air, Montesson (S.-O.), Internat 3 à 10 a. 29, r. Chalandray, Tél. 490.

ENSEIGNEMENT

Prof. portugais-brés. Méthode rapide. SORDOLLET, PAS. 17-63.

LANGUES et STENO angl. franc. etc. (théorie en dix leçons) DACTYLO GARDINER'S, 19, Bd Montmartre.

Leç. part. enfants retard. tr. faibles. Résultat, rap. Durand, 45, r. Tolbiac.

TRAVAUX A FAÇON

Haute Couture, Transf. Prix modérés. Livraison rapide. Se rend à domicile. Fabienne, 78, Bd de Grenelle (15^e).

PEINTURE

Chambre, 10.000 fr. Simson, DOR. 53-63.

TRAV. A DOMICILE

J. F. bon. dact. ch. ts trav. à domic. préf. manusc. — BAB. 07-53.

TRANSPORTS

E.D.G.A.R., 108, r. Truffaut, TR. 68-14. Déménagement, Côte d'Azur-Sud-Ouest.

Déménagements S T E D 8, rue René-Boulangier, LAM. 72-97. Démén. gdes distances sans interméd. CORVISIER, 2, place de...

ROVER 75 luxe, juin 55, sous garantie, OPEL 13-96.

Part. vd FREGATE AMIRAL noire, 10.000 km. imp. 750. — AVI. 71-74.

ARONDE sept. 52, pont hyp. surb., 15.000 km., — 560. — DEF. 45-10.

Achats

NE VENDEZ PAS votre voiture sans nous voir **PAYE PLUS CHER** même voiture ancienne.

121, boul. Diderot. — DID. 87-87 NATION (OUVERT LE DIMANCHE)

URG. Ach. 203 ou CITR. VALLART, 43, r. de l'Eglise, 15^e. VAD. 88-22.

ACH. cher très voitures. MAGI, 122, r. Convention, LEC. 68-25.

PAIE DE SUITE

Le matin : 67, av. Raym.-Poincaré. Après-midi : 23, rue de Dunkerque.

Ach. CITR., 203, 4 CV et autres voit. OIL, 70, av. de Châtillon, VAU. 15-30

ACH. voitures sport et SIMCA sport. LOYER, PER. 74-20.

CH. 4 CV RENAULT 54. Tél. : MAI. 17-38, jusqu'à 14 h.

Garages - Boxes

A louer box près TOUR RIFFEL. Tél. : INV. 36-07, après 20 h.

Location de voitures

GODFREY DAVIS LOUE SANS CHAUFFEUR ARONDE 1954 FREGATE 1954 LES PLUS BELLES VOITURES AU PLUS JUSTE PRIX

38, AV. FRIEDLAND - WAG. 73-49.

Tous TRANSPORTS vos camionnettes, tris S.V.P. camionnettes, par Abonné ou non, former S.V.P. sur votre cadran. Manœuvre à la dem.

OFFRES D'EMPLOIS

Cherche pour me seconder dans création département commercial Monsieur, Français, bon niveau, jeune, actif, ayant goût démarches et sens des affaires. Ecrire sans timbre réponse à : LAUVRAY, Boite Postale 176.06 — R. P.

Recherchons CHEF de BUREAU de DESSIN d'études de matériels radio-électriques professionnels. Logement garanti. Ecrire en adressant curriculum à : S. F. R. — Boite Post. 89, CHOLET (Maine-et-Loire).

Dem. employé conn. phys. et chim. Ets JEULIN 6 r. Chauvelot, Paris-13^e.

Ch. personne tr. cap., ait. expér. d'un cabinet de généalogie. Discrét. assur. Ecr. av. réf. det. et prêt. à : N° 33.331 CONTESSÉ et Cie, 8, sq. Dordogne, Paris (17^e) qui tr.

Import. Sté Prospection rech. : **RECEPTIONNAIRE** **CONTROLEUR FABRICATION** Pour atelier révision autos et soudeuses. Niv. E.N.P. Chef d'atelier 30-40 ans. Pour atelier St-Gaudens (Hte-Gar.), Ecr. N° 33.379, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Soc. imp. dem. représ. fixe et comm. pr visit. client. indust. art. indust. Conv. retrait. Ecr. N° 12.078 Publicité, 36 ter, r. Tour-d'Auvergne, Paris-9^e.

REPRESENTANTS exclus. 25-30 ans, secteur Paris et province, voit. fournie et nécess. Fixe + frais + commies Ecr. av. photo. Sté Frise de Psychotechnique, 117, r. Réaumur.

DAMES-MESSEURS qui cherchent une situation d'avenir dans import. Administration privée. Ecrivez avec références à P.N.C., 9, r. Mazagran, qui transmettra.

Important tissage de LILLE fabriquant produit de grande marque avec important soutien publicitaire recherche

COLLABORATEUR

pour organisation réseau de vente province parfaitement au courant des techniques de ventes et de distribution de la toile et des draps, esprit méthodique, capable d'initiative et ayant le sens des responsabilités, déplacements continus en province avec représentants régionaux. Doit habiter PARIS ou Nord. Ecrire : Case 171 HAVAS — LILLE.

Sté Ind., 183, bd Général-Girard, St-Maur ch. compt. qualifié conn. dact. et décaque. Ecr. cur. vit. copie et présent. Réponse imméd.

Cab. réputé Cons. Jur. spéc. dem. excell. élève. 25-35 a. conn. droit, procédure, Appoint. au conség. Ecr. réf. Bord. 51, r. J.-J.-Rousseau, Paris.

On dem. secrét. st.-dact. parf. conn. de l'italien. Ecr. Editions Mondiales, 3, rue des Italiens — PARIS.

Secrétaire de direction. Sérieuses référ. et parf. connais. angl. exig. HERMES, ANJ. 22-10.

Dem. st.-dact. lib. immédiat. Ecr. réf. âge, présent. à : HAVAS, N° 600.852, r. Vivienne, 17, PARIS.

Import. Société banl. OUEST rech. d'urgence

STENO - DACTYLO EXPERIMENTEE

connais. parfait, l'allemand. Pouvant faire traductions. Sér. réf. exigées. Ecr. en ind. âge, prés. et réf. à : J. DILLAT, 5, boulevard de la Mission-Marchand, COURBEVOIE (Seine).

STENO - DACTYLO

qqes années expér. rech. pr Sté Electric, Nord-Ouest, PARIS. GAUTRON 175, Bte P. 38, PARIS-X.

Ch. d'urgence très bonne STENO-DACTYLO. Poste intéressant. Ecr. : Poste des Lilas. Ecrire : HAVAS, N° 474.590, r. Vivienne, 17 qui tr.

On dem. dact. aide-caissière même début. Ecr. en indig. âge, réf. prêt. à : FIDUCIAIRE C. S., 65, rue Caumartin, PARIS qui convoquera.

Courtier banque cherche jne coll. actif, intell., pour relat. client. banc. Réf. morales néces. — RIO 48-36.

Dame 35 a., tr. b. présent. pour caisse cinéma, cap. tenir compt. Sér. réf. Ecr. OCP, 12, r. Maginot (16^e).

Import. mais. de sélection dem. jne fille ou jne fem. excell. prés. et ait. not. commerc. pr tenir stand au CONCOURS AGRICOLE du 1^{er} au 7 mars 1954. Se prés. les 25-27 fév., de 9 à 12 h., au Service Région Parisienne, 14, r. Cardinal-Mercier. — Téléph. : TRL 61-17.

Dem. J. Hom. manutention, 17 a. Borre Vallière, 15, r. Louis-le-Grand.

Hôpital-Hospice de Pécapm ch. INFIRMIERES diplômées d'Etat ou autorisées, possédant notions secrétariat médical pr service de phlébotomie devant être ouvert incess. Rémunération et avantages selon arrêtés en vigueur. Logem. par nécessité de service. Nourrit. à titre remboursable. Ecrire au Directeur pour renseignements.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

Importante Société Paris rech. : **INGENIEUR AGRO-NOME** 35 a. envir., pour Serv. technique applications produits antiparasitaires. Référ. prof. indispens. Ecr. 1^{re} lettre à N° 33.382, Contesse et Cie, 8, sq. Dordogne (17^e), q. tr.

TARIF DE NOS PETITES ANNONCES

Taxe en sus : de 9,35 % sur le montant de l'annonce

COUPLEES c. : selon leur nature avec Figaro Littéraire			
et NON COUPLEES n.c.			Figaro Agricole
Hôt. et Pens., Mais. repos			
Pensions dans famille... c.	700	la ligne	Proposit. commerciales n.c.
Pour les Jeunes - Enseign.	700	—	Gérances n.c.
Traductions c.	700	—	750
Bonnes Maisons c.	700	—	IMMOBILIERES
Animaux c.	700	—	Locaux commerciaux n.c.
Travaux à façon n.c.	500	—	Fonds de commerce... n.c.
— à domicile n.c.	500	—	Constructions n.c.
Transports c.	700	—	750
Occasions - Philatélie ... c.	700	—	Achats et ventes :
Offres d'emplois ... n.c.	600	—	Appart. - Chasse et Pêche - Boxes - Hôtels
Dem. empl. 1 ^{er} plan... n.c.	300	—	part. - Immeubl. - Propriétés - Terrains - Viagers. c.
Gardes-mal. - Infirm. n.c.	250		

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois 1 an

France et Un.	1 280 f.	2 450 f.	4 850 f.
Etranger	1 800 f.	3 400 f.	6 700 f.
Afr. Nord (avion)	1 570 f.	3 020 f.	6 000 f.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

PARIS & DÉPARTEMENTS. le n° 18 fr.
 ALGÉRIE & TUNISIE. - 18 -
 MAROC (L. comp.) 18 fr. ESPAGNE 2 pes.

**C'EST L'ÉGLISE
TOUT ENTIÈRE
qui doit se mettre
en état de mission
DÉCLARE
LE CARDINAL FELTIN**

« La Semaine religieuse de Paris »
publie une lettre pastorale du cardinal Feltin concernant les prêtres-ouvriers.

Après avoir constaté que « les catholiques de France traversent actuellement une crise grave », l'archevêque de Paris, évoquant le « désarroi » des consciences, écrit :

« Chez certains il s'agit d'une véritable crise de foi. Leur confiance en l'Eglise est ébranlée à la suite des décisions récentes prises par la hiérarchie. On attribue à l'Eglise les intentions les plus malveillantes à l'égard de la classe ouvrière et plus largement à l'égard de la pensée et du monde moderne... »

« Le communiqué, signé du cardinal Liénart, du cardinal Gerlier et de moi-même, avait été rédigé à l'issue d'une audience du Saint-Père et en plein accord avec lui. »

« Cette déclaration — qui dès son origine ne concernait que les prêtres séculiers, à l'exclusion des religieux, lesquels relèvent de leurs supérieurs — n'a été infirmée officiellement depuis par aucun document romain. »

« Des commentaires invraisemblables en ont été faits. »

Les résultats obtenus

Le cardinal Feltin fait alors l'histoire des prêtres-ouvriers : « Soucieux de pousser plus loin l'action missionnaire, mon vénéré prédécesseur conviait il y a dix ans les prêtres jeunes et généreux à se consacrer particulièrement au monde ouvrier, dans lequel tant de souffrances sont accumulées. Il les invitait à en partager la vie... »

« ...Le cardinal Suhard et les évêques qui suivirent son exemple ne demandaient nullement que cet apostolat fût entouré de mystère, mais seulement qu'il s'accomplît dans le silence, en esprit de prière et de sacrifice. Malheureusement une presse avide de nouvelles sensationnelles s'empara de ces prêtres travailleurs et les mit bien malgré eux au premier plan de l'actualité. Cela a déformé dans l'opinion les buts de cette mission d'Eglise. »

« La politique s'en mêla. On les présenta soit comme des agents déguisés du monde capitaliste, dont on accusait l'Eglise d'être le soutien, soit au contraire comme des ferments de désordre et d'anarchie sociale. La réalité était plus humble. Ces prêtres ne s'attendaient pas à des effets immédiats; cependant leurs prières et leurs sacrifices obtinrent des résultats indéniables. Des conversions d'abord, de nombreuses lettres attestent d'une manière parfois bouleversante. Mais surtout, en partageant le sort de leurs frères ouvriers, ils ont fourni un témoignage qui a porté infiniment plus loin que leurs ateliers. Il a traversé les barrières des classes sociales et les frontières de la France, il a commencé à faire tomber le préjugé d'après lequel l'Eglise du Christ ne serait pas l'Eglise des pauvres, mais l'alliée de l'argent. »

**Engagement temporel
et vocation sacerdotale**

« Mais alors, s'indigne l'opinion, pourquoi supprimer les prêtres-ouvriers ? »

« L'Eglise, affirmons-le fortement, désire le maintien d'un apostolat sacerdotal en plein milieu ouvrier. »

« Il n'est question ni d'une condamnation ni d'une suppression, mais d'un aménagement. »

« Aménagement profond, il est vrai, car les conditions énoncées obligent à repenser les modalités de l'apostolat des prêtres de la mission ouvrière. »

« Pourquoi l'Eglise demande-t-elle ces modifications ? En premier lieu parce que des déviations étaient à redouter et se sont de fait manifestées. Elle veut les éviter, soucieuse de maintenir la pureté de sa doctrine parmi les fluctuations des théories diverses. D'autre part le milieu qu'allait aborder ces prêtres eût exigé d'eux, outre la générosité dont ils ont fait preuve, des connaissances exceptionnelles dans l'ordre théologique, spirituel, économique et social, qui eussent réclamé d'eux une longue préparation que les circonstances de guerre et d'après guerre rendaient impossible, »

(Lire la suite en 4^e page, 3^e colonne.)

DOUBLE

“Aucun change déclare le

Le Caire, 26 février (U.P., A.F.P., Reuter). — Apparemment soucieux de la réaction suscitée à l'étranger par la déposition du général Neguib, président de la République, premier ministre et président du Conseil de la révolution, le major Salah Salem, ministre de l'orientation nationale, a convoqué hier jeudi dans la soirée les correspondants étrangers pour leur donner des « éclaircissements » sur la décision des onze membres du Conseil.

Comme on lui disait que dans certains milieux à l'étranger on considérait la démission du général Neguib comme le signal d'un revirement d'attitude contre les puissances occidentales de la part d'officiers plus jeunes, aux tendances plus extrémistes, le major a répondu : « Je peux vous affirmer que rien de ce genre n'arrivera. Notre politique a toujours été élaborée par tous les membres du Conseil... Il n'y aura, en aucune façon,

NEGUIB EST VIRTUELLEMENT PRISONNIER

Le Caire, 26 février (Reuter, U.P.). — Bien que n'étant pas officiellement en état d'arrestation, le général Neguib est virtuellement prisonnier. Il est sévèrement gardé par la troupe à son domicile.

On déclare au Caire que le général serait peut-être autorisé à se déplacer dans le pays ou à se rendre à l'étranger s'il le désirait, mais que pour le moment il doit rester aux arrêts.

Salah Salem, ministre de l'orientation nationale, a déclaré hier soir jeudi que la démission de Neguib avait sans doute été un choc pour l'opinion égyptienne, mais que « le mythe de Neguib se détruirait bientôt de lui-même ».

Pour l'instant le pays est calme. La troupe patrouille dans les rues du Caire, où l'on ne signale aucun incident.

Manifestations en faveur de Neguib au Soudan

Khartoum, 26 février (U.P.). — Des manifestations se sont produites hier à Khartoum et à Wadmedani, où la foule criait : « Pas d'unité sans Neguib ! » Les manifestants scandaient : « Les ennemis de Neguib sont les ennemis du peuple. A bas le gouvernement de la révolution ! »

Le parti Umma a publié une déclaration exhortant les Soudanais à joindre leurs efforts pour aboutir à une indépendance complète. Il affirme : « L'unification avec une Egypte agitée serait un danger ; nos relations avec l'Egypte ne pourront être défectives que quand la crise de régime sera dénouée. »

Un message du commandant Salah Salem aux Soudanais

La radio du Caire a diffusé un message du commandant Salah Salem dans lequel le ministre de l'orientation nationale souligne que les relations entre l'Egypte et le Soudan ne seront pas affectées par le changement survenu.

« Les relations sacrées lient à jamais les deux peuples immortels, a déclaré le ministre,

» En tant que personnes, nous sommes tous destinés à périr, alors que nos nations vivront à travers les siècles.

» Prenez cela en considération, car vous traversez la phase la plus difficile et critique de votre longue et glorieuse histoire, et cela avec un brillant palmarès de lutte et de sacrifice », a conclu le commandant Salah Salem. — (A.F.P.)

Le secrétaire de Farouk souligne l'importance de la question religieuse

Le secrétaire de l'ex-roi Farouk a reçu hier après-midi la presse à Cannes. Il a affirmé que, même vis-à-vis de son entourage, l'ancien roi n'avait pas fait de commentaires et qu'il s'était contenté de dire : « Il faut attendre la suite. »

« Il est difficile de prévoir l'avenir du mouvement révolutionnaire, a-t-il dit. Il y a trop de données inconnues, au premier plan desquelles figure la question religieuse... Tout ce que l'on peut prévoir c'est que, si une opposition sérieuse se manifeste à la nouvelle orientation qui se prépare, il peut se faire qu'elle se manifeste sur le plan religieux. »

Une déclaration du cardinal Feltin

(Suite de la première page.)

» Mais surtout le sens précis de la mission des prêtres dans le monde ouvrier imposait une mise au point. Le but d'abord poursuivi s'était modifié insensiblement. En raison de la confiance que ces prêtres inspiraient à leurs compagnons de travail, ils se virent attribuer un rôle de conseillers, d'arbitres, puis de militants ou de responsables syndicalistes. Refuser cette part de risque ou de combat ne serait-ce point manquer à la solidarité ouvrière? Certains le pensèrent, et donnèrent ainsi peu à peu le pas à l'action temporelle sur les préoccupations spirituelles. Aussi les évêques d'abord, puis le Saint-Père, se sentirent le devoir d'intervenir. Ils comprenaient certes les raisons profondément émouvantes qui pouvaient inspirer à ces cœurs de prêtres le souci d'épouser en tout la condition ouvrière; mais ils avaient le devoir de préciser jusqu'où peut aller la solidarité sans tomber dans l'erreur ou la confusion, et aussi d'établir la distinction entre la vocation sacerdotale et la fonction propre du laïc.

» Cette distinction des tâches, affirmée par la hiérarchie, ne répond pas seulement à des raisons pratiques de division du travail. Elle a un fondement doctrinal. Quand l'Eglise envoie des prêtres dans le monde ouvrier, elle leur demande avant tout d'y remplir une mission proprement sacerdotale, où les laïcs ne peuvent les remplacer, et qui ne se confond pas avec le rôle de ces derniers. Le prêtre doit se faire tout à tous. Mais il conserve, où qu'il soit et quoi qu'il fasse, une fonction sacerdotale qui, si elle ne consiste pas chez tous à distribuer habituellement les sacrements, reste toujours une mission de prière et de communication de la grâce. Le prêtre est l'homme de la prière officielle, dont l'acte le plus éminent est l'offrande du sacrifice de la messe prolongé par la récitation du bréviaire. La prière personnelle, même la plus fervente, ne suffit pas, elle ne remplace pas celle que le prêtre accomplit comme ministre. Le méconnaître serait rabaisser le sacerdoce tel que le confère le sacrement de l'ordre...

« L'Eglise n'est pas intervenue pour des raisons politiques »

» Les décisions de novembre, je tiens à l'affirmer solennellement pour mettre fin à de pénibles calomnies, n'ont pas été prises pour des raisons d'ordre politique. L'Eglise a donné suffisamment de preuves de son indépendance à l'égard des puissants de ce monde pour que l'on ne lui attribue pas aujourd'hui une attitude dégradante de complice ou d'esclave... L'Eglise sait que la classe ouvrière, prenant de plus en plus conscience d'elle-même, aspire à une transformation profonde de l'organisation sociale. Elle reconnaît la légitimité de cette aspiration, mais demande que soient respectées la dignité de la personne humaine et les principes de liberté, de justice et d'amour sans lesquels il n'y aura jamais de véritable libération ouvrière.

» C'est donc pour des raisons doctrinales et pastorales que les évêques ont parlé. Ils l'ont fait par amour de ces prêtres, pour sauvegarder en eux la primauté du spirituel. Mais cette sollicitude s'adresse tout autant à la classe ouvrière: c'est pour lui garantir un Evangile pur de tout alliage, c'est pour lui garder des apôtres et des témoins sans défiance que ces règles sont tracées. Elles ont pour but et il faut qu'elles aient pour effet de maintenir la mission dans sa ligne primitive.

» Et ici une précision s'impose. Certains osent revendiquer à l'appui de tous leurs engagements temporels, voire de leurs options politiques personnelles, le patronage du cardinal Suhard, qu'ils voudraient s'annexer dans leur attitude présente. Je dois à la vérité historique, en même temps qu'à la mémoire de mon prédécesseur, de rétablir les faits. En fondant les prêtres-ouvriers le cardinal avait pour but unique d'évangéliser la classe ouvrière et de lui rendre présente l'Eglise du Christ par des prêtres qui

complèteraient l'action du laïc grâce au rayonnement spirituel de leur sacerdoce... »

» A aucun moment le cardinal n'accepta que l'on attendit un changement des structures économiques ou sociales pour annoncer l'Evangile. »

Dans la deuxième partie de sa lettre le cardinal Feltin définit les qualités de l'obéissance des catholiques à l'Eglise. Elle doit être, dit-il, « surnaturelle, humble, patiente ».

« ...Prêtres, militants, écrivains, se persuaderont que la fébrilité compromet souvent les meilleures causes et que le silence, la réflexion, doivent précéder l'action et valent mieux que certaines publicités.

» Ainsi l'acquiescement qui nous est demandé ne doit pas être seulement une soumission extérieure, mais un *assentiment intime*. Cesser de blâmer, par la plume ou par la parole, c'est déjà beaucoup...

» ...La meilleure façon de sauver ce qui peut et doit être sauvé, dans les âmes comme dans les méthodes, c'est de travailler de toutes ses forces, de toute sa foi. Non seulement il n'est pas question d'un retour en arrière, mais — l'Evêque l'a dit à plusieurs reprises, et je le redis aujourd'hui expressément — il faut continuer la recherche dans le domaine apostolique, faire œuvre d'imagination, d'invention.

» De cette action ce n'est pas le moment de tracer les contours. Je voudrais seulement retenir l'une de ses conditions: elle doit être une *action concertée*.

» C'est l'Eglise tout entière qui doit se mettre en état de mission. Il importe donc que les initiatives, si conformes à notre tempérament national, ne s'accomplissent pas en ordre dispersé, mais soient constamment soumises à l'approbation attentive et cordiale des évêques et, par eux, du Saint-Siège.

» Cette union dans l'effort missionnaire doit se manifester d'abord chez les prêtres. Il n'y a qu'un seul sacerdoce. Mais il faut que ces prêtres, ainsi accordés entre eux, et avec la hiérarchie, le soient tout autant avec le laïc, sans lequel rien ne se fera.

» Gardez donc foi et courage, conclut le prélat, à l'heure où se joue dans les consciences un drame dont je sens et dont je partage le déchirement. Ne prenez pas cette invitation au calme, à l'obéissance et à l'espérance comme l'ignorance d'une évolution qui s'accomplit ou comme une insulte à une détresse qui, elle, n'attend pas. »

ACHAT de BRILLANTS

Y. ROUÉ . 61, B^o Malesherbes (S^t Augustin)

DOUBLE TRANCHE DE



Quel tremplin
vers la Fortune

LOTÉRIE NA

aires. Mais il s'efforça de montrer qu'il en va de même pour les Occidentaux, et qu'il importe donc d'entreprendre d'abord un effort de détente sur un plan beaucoup plus large. La chose lui paraît être d'autant moins impossible que depuis la mort de Staline un changement réel serait intervenu à Moscou. Le premier ministre ne venait-il pas quelques instants plus tôt de condamner fait tout « défaitisme » dans les contacts avec les Soviets ?

C'est en face de ces perspectives que Wilson a placé les périls du réarmement germanique et de l'irréductibilité qui sera introduit dans l'O.T.A.N. Que passera-t-il si un soulèvement a lieu dans la zone de l'Est ? A cette question

M. Adrian Pelt, directeur européen des Nations unies, a déclaré que l'on peut préparer la conférence dans deux mois, mais que la difficulté résulte du fait que l'on ne connaît pas l'organisateur de la conférence ni le moyen de financement. La question des traducteurs est épineuse. Il faudra embaucher des interprètes chinois et renforcer les traducteurs de russe.

Nouvelles

ITALIE

Le cabinet Scelba sollicite aujourd'hui la confiance du Sénat

Rome, 26 février (A.F.P., U.P., A.P.). — M. Mario Scelba, nouveau président du conseil, doit répondre cet après-midi aux interpellations qui ont été déposées après la lecture de sa déclaration ministérielle. Le vote sur la confiance doit intervenir dans la soirée devant le Sénat.

On croit généralement qu'il obtiendra la majorité, mais qu'il ne bénéficiera que d'une très faible marge de sécurité.

S'il franchit ce premier obstacle il sollicitera l'investiture de la Chambre des députés au cours de la semaine prochaine, mais il est certain que l'épreuve du Sénat — celle d'aujourd'hui — est la plus difficile.

Au même moment on enregistre un regain d'agitation sociale, fomentée par les communistes, dont l'hostilité à M. Scelba est toujours aussi vive.

ESPAGNE

Augmentation des tarifs des chemins de fer

A partir du 1^{er} mars, et « afin de compenser les frais représentés par les augmentations de salaires du personnel », les tarifs des chemins de fer espagnols seront relevés. Ceux des transports de voyageurs le seront de 10/0, ceux des transports de marchandises de 20/0. Plusieurs produits fondamentaux de l'alimentation seront exonérés de cette majoration, entre autres l'huile, le blé, l'avoine, le lait, le poisson, les pommes de terre. Le transport du charbon est majoré de 10/0.

Les salaires de nombreuses branches de l'économie espagnole avaient été relevés après les grèves de Bilbao en décembre. La majoration actuelle des tarifs des chemins de fer est la première conséquence de ce relèvement général. L'exonération dont bénéficient certains produits alimentaires permettra de ralentir, mais non d'empêcher, l'effet de cette majoration sur l'ensemble des prix en Espagne.

Des indices d'une nouvelle tension sociale se manifestent de nouveau depuis quelques jours, qui paraissent confirmer que l'augmentation des salaires n'a pas amélioré sensiblement le pouvoir d'achat des ouvriers : des mouvements sporadiques de grève sont signalés à Barcelone, et de nouveau à Bilbao. Ils semblent ne pas affecter pour le moment des entreprises entières, sauf dans un cas à Barcelone.

ALLEMAGNE

Deux officiers soviétiques sont reçus à coups de pierres dans un camp de réfugiés

Hanovre, 26 février (Reuter). — La police militaire britannique est venue au secours de deux officiers soviétiques lapidés par des Polonais et des Russes, qui essayaient de renverser la voiture de ces officiers dans un camp de réfugiés.

Les officiers appartiennent à une mission militaire soviétique en zone anglaise d'Allemagne et l'un de leurs devoirs consiste à interroger les réfugiés afin de savoir si certains d'entre eux désirent rentrer en Russie.

Noté à l'unanimité l'unité allemande

l'Occident doit consolider sa position militaire et la C.E.D. doit être adoptée.

De son côté M. Erich Ollenhauer, leader de l'opposition social-démocrate, a déclaré que les objections formulées par son parti contre la C.E.D. ont été renversées par la conférence de Berlin. Les Occidentaux ont fait savoir à M. Molotov que la C.E.D. était la meilleure garantie de sécurité contre l'Allemagne. C'est là une preuve que l'Occident considère la C.E.D. comme une forme de contrôle sur l'Allemagne, ce qui n'est pas conforme à l'esprit de collaboration dont doit être imprégnée la C.E.D.

Ces divergences entre gouvernement et opposition — si accusées soient-elles — n'ont pas empêché le Bundestag de voter à l'unanimité une résolution rédigée par les partis de la coalition et par les social-démocrates. Cette résolution est ainsi conçue :

« L'Assemblée fédérale regrette profondément que la conférence de Berlin n'ait pas apporté de solution au problème allemand. Il ressort clairement des déclarations du ministre soviétique des affaires étrangères que l'Union soviétique ne veut pas actuellement consentir au rétablissement de l'unité allemande dans la liberté.

« L'Assemblée fédérale exprime ses remerciements aux ministres occidentaux des affaires étrangères pour s'être prononcés avec une grande fermeté en faveur du rétablissement de l'unité allemande dans la liberté.

« En sa qualité d'unique représentant du peuple allemand, élu en toute liberté, l'Assemblée fédérale s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider les Allemands qui ne jouissent pas de la liberté, et pour réaliser le rétablissement de l'unité dans la paix et la liberté.

« L'Assemblée fédérale se félicite que la conférence de Berlin ait jeté les bases pour d'autres négociations. Elle espère que ces négociations aboutiront à une détente générale et offriront ainsi de nouvelles possibilités pour le rétablissement de l'unité allemande.

« L'Assemblée fédérale est décidée à atteindre ce but de concert avec le monde libre et en solidarité indéfectible avec les autres peuples libres d'Europe. »

Les Pays-Bas déposent à Paris les instruments de ratification du traité de la C. E. D.

L'ambassadeur des Pays-Bas en France, le baron W. Van Boetzelaer, s'est rendu hier jeudi au ministère des affaires étrangères pour y déposer les instruments de ratification du traité instituant la Communauté européenne de défense et des protocoles additionnels à ce traité.

Les Pays-Bas sont les premiers des six pays signataires du traité de Paris à avoir ratifié ce dernier.

L'article 49 du traité instituant la C.E.D. stipule que « les instruments de ratification seront déposés auprès du gouvernement de la République française, qui notifiera leur dépôt aux gouvernements des autres Etats parties ».

A PROPOS DES PRÊTRES-OUVRIERS

« Certains chrétiens ne font jamais d'erreurs parce qu'ils ne prennent jamais de risques »

écrit un journal canadien

Le Devoir, journal de Montréal, catholique de gauche, commente en ces termes le problème des prêtres-ouvriers en France :

« Il faut prier pour que tous les prêtres-ouvriers comprennent que la fidélité à l'Eglise doit passer avant l'exercice de leur zèle apostolique, car l'Eglise voit loin et juste. On se rendra compte à la longue que les mesures disciplinaires qu'elle vient de prendre n'auront pas été vaines. A une condition cependant, c'est que les éléments réactionnaires s'abstiennent de crier à la victoire. Il y a dans l'Eglise des chrétiens satisfaits de ce qu'ils possèdent et de ce que les autres n'ont pas, adversaires de tout bouleversement social. Ils ne font jamais d'erreurs parce qu'ils ne prennent jamais de risques. Mais ils commettent l'erreur capitale de ne rien faire.

« La plupart des évêques français ont d'ailleurs été fort explicites. Il ne s'agit pas pour l'Eglise de renverser la vapeur et de trahir le prolétariat. La manœuvre consiste uniquement à redresser une direction légèrement gauchie. »

is le courant de mars. Les crédits affectés aux suppléances sont tels actuellement que beaucoup d'instituteurs malades ne sont pas remplacés. Au lieu de grouper les classes et de pallier ces absences comme ils ont fait jusqu'ici, les maîtres, d'accord avec les collectivités locales et les parents, s'attacheraient à faire ressentir les effets de cette insuffisance budgétaire.

LES GAULOISES DISQUE BLEU SERONT EN VENTE A PARTIR DU 1^{er} MARS

Le « Journal officiel » du 25 février publie le décret ajoutant à la nomenclature des cigarettes françaises la marque : « Gauloise disque bleu », affectée du numéro de série 61. Ces cigarettes, qui seront vendues à partir du 1^{er} mars au prix de 90 francs le paquet de 20, sont essentiellement des Gauloises améliorées et présentées à la manière des cigarettes américaines, c'est-à-dire sous une double enveloppe.

Les Gauloises disque bleu sont la troisième variété nouvelle que la Régie lance sur le marché depuis le mois de juillet. Vous avons déjà eu en effet les cigarettes « Egée », en tabac d'Orient, et « Air France », à bout filtrant et papier aquaplugé.

**ONAGE DU
AIS AU MAROC**

pro
gel
sio
les
car
mi
(in
et
va
ces
fle
et
(U

cor
au
ces
dis
ass

dia
réf
d'i
me
me

soi
de
ju
l'e
l'e
de
de

LE PROBLÈME DES PRÊTRES OUVRIERS

Cinquante intellectuels catholiques laïcs
publient une déclaration

Une cinquantaine d'intellectuels catholiques laïcs viennent de publier la déclaration suivante relative à l'éloignement de certains dominicains français et à la situation des prêtres-ouvriers :

« Si nous nous proposons seulement d'exprimer en ce moment aux RR. PP. Avril, Belaud, Boisset, Chenu, Congar, Férét et Nicolas les sentiments des croyants et des incroyants, des catholiques et des membres des autres familles chrétiennes, des Français et des étrangers qui ont reçu le bienfait de leur pensée et de leur exemple, cette déclaration aurait le sens d'un hommage à de hautes et rayonnantes personnalités. Elle ne serait pas inutile : ceux qui ont suivi attentivement les débats et le drame comprennent le sens de cet hommage ; encore est-il indispensable que ceux qui, dans ce pays et dans le monde entier, ont suivi les choses de moins près connaissent l'admiration et la confiance qu'inspirent ces hommes et ces prêtres à la foule de leurs obligés que leur recherche a éclairés, que leur doctrine a gardés, que leur charité a animés et soutenus.

« Mais le sens de cette déclaration déborde, on le comprend sans peine, les cas personnels, si éclatants qu'ils soient.

« Les laïcs dont les noms suivent affirment, à l'exemple des religieux qui viennent d'être cités, leur esprit de soumission à la discipline et aux décisions de l'Eglise ; ils savent que leur peine n'a de sens que dans et par cette obéissance. Dans le domaine de leur compétence ils ont le devoir strict d'examiner, d'apprécier et de signaler la portée d'un événement historique et les conséquences qu'il pourrait contenir pour l'avenir intellectuel et spirituel de la France et du christianisme français et universel.

« 1° Toutes les tâches de l'esprit sont des recherches dans la souffrance ; l'humilité avec laquelle nous nous ouvrons à la parole de Dieu et à l'enseignement du magistère est imparfaite si nous ne les recevons pas avec une intelligence que ne se satisfait point facilement et qui ne s'accorde aucun repos. C'est l'honneur des chrétiens de pratiquer ces formes de l'humilité en refusant les médiocres entêtements dans le confort intellectuel et la confusion entre les accidents de l'histoire et les valeurs éternelles qui jugent l'histoire. Les conséquences sont donc graves, et même incalculables, de tout événement qui peut simplement donner à penser que, par suite d'une information insuffisante ou

d'interprétations déformantes, des recherches nobles, pures, fécondes, sont autre chose que des manifestations de la recherche noble, pure et féconde de l'Eglise tout entière ;

« 2° Les transformations des sociétés humaines et de leurs économies au vingtième siècle sont profondes et rapides : les comprendre exactement dans leurs ressorts et leurs enchaînements c'est le diriger déjà ; il n'est de l'avantage de personne que dans les luttes entre catégories sociales et les conflits de nations les chrétiens paraissent se dérober. Leur action peut être cohérente et forte s'ils poursuivent le grand but de la cité juste et fraternelle où chaque personne humaine accède à la liberté effective et participe effectivement à la vie de l'Eglise.

« Il faut le proclamer avec plus de force et d'insistance que jamais : il s'agit aujourd'hui de porter l'Evangile dans l'atelier, dans l'usine, dans tous les lieux de l'effort et de la peine des hommes ; il s'agit aujourd'hui de montrer le Christ présent au travail immense qui donne une forme nouvelle au monde et peut contribuer à le sauver de la misère et de la guerre. Tout événement qui pourrait finalement donner à penser que les plus exposés des combattants se voient contester l'appui de l'Eglise et mesurer la confiance paternelle de son chef risque d'entraîner, dans ce domaine également, des conséquences graves et même incalculables.

« Nous signons cette déclaration dans la conviction qu'elle contribuera à éclairer une situation qui n'a déjà que trop évolué sans que l'enjeu semble pris à sa mesure véritable. »

Le texte est accompagné des signatures suivantes :

Bertrand d'Astorg, docteur René Barthe, Henri Bartoli, Pierre Bauchet, Albert Béguin, Michel Blays, Maurice Byé, Pierre Cauchols-Hamel, Jacques Chapsal, Maurice Chavardès, Paul Chombart de Lauwe, L.-F. Closon, Robert Delavignette, André Demargne, Gérard Destanne de Bernis, J.-M. Domenach, Jacques Dumontier, Robert Flacelière, Paul Flamand, Paul Fraisse, André George, Georges-Th. Guilbaud, Bernard Guyon, Jean Lacroix, Maurice Lacroix, André Latreille, Paul-André Lesort, Geneviève Lewis, André Lichnerowicz, Jacques Madanle, Yves Maigny, Rémi Martin, Pierre Menny, Mme E. Mounier, Jacques Nantel, Maurice Niveau, René Pares, François Perroux, Roger Pons, Charles Prou, Georges Rottier, Pierre-Henri Simon, François Sellier, Georges Suffert, Gabriel Venaissin, Joseph Vialatoux, Auguste Viatte, Jean Babouliène, Yves Bertrand, Albert Gortais.

Recteur de Saint-Louis des Français
Mgr Baron dément être chargé
d'une mission officielle

Mgr Baron, recteur de Saint-Louis des Français à Rome, est actuellement à Paris, où il est venu participer au comité national de l'Action catholique indépendante (A.C.I.), mouvement dont il s'occupe depuis de nombreuses années. Converti au catholicisme par Léon Bloy, Mgr Baron est entré au séminaire des vocations tardives du diocèse de Bourges, où il a connu Mgr Pinson, ancien évêque de Saint-Flour, fondateur de l'A.C.I.

Cette visite et les entretiens qu'il a pu avoir avec diverses personnalités ecclésiastiques de Paris ont donné naissance à un bruit selon lequel Mgr Baron, dont les qualités de diplomate sont appréciées tant à Rome qu'à Paris, avait été officiellement chargé par le Vatican de chercher à apaiser le différend qui oppose des prêtres-ouvriers à leurs évêques. Informé de cette rumeur, le prélat nous a déclaré ce matin :

« J'affirme n'avoir reçu aucune mission d'aucune sorte, ni officielle ni officielle. »

Mgr Baron a ajouté qu'on avait dû commettre à son égard la même confusion que pour M. Le Bras, conseiller au Quai d'Orsay pour les affaires religieuses ce dernier s'est rendu à Rome pour prononcer diverses conférences et non, comme on l'avait dit, pour s'entretenir avec les milieux du Vatican sur les relations entre l'Eglise et l'Etat français.

LES CONFÉRENCES
DU CARÊME 1954Le R.P. Riquet : *L'Eglise et la Vierge.*Le pasteur Boegner : *Alerte aux chrétiens.*

Le R. P. Riquet donnera cette année à Notre-Dame le neuvième cycle de ses conférences de carême. Le prédicateur parlera sur le thème « l'Eglise et la Vierge », choisi à l'occasion de l'année mariale prescrite par le Vatican.

Le pasteur Marc Boegner prêchera sur le sujet général « Alerte aux chrétiens » en l'église réformée de Passy. Ces conférences catholiques et protestantes seront radiodiffusées comme tous les ans sur la chaîne nationale.

— Les Amicales du 12^e régiment de chasseurs d'Afrique et du II^e groupe du S.A.D.B., de la II^e division blindée, feront célébrer un service solennel le dimanche 28 février 1954, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire de leurs morts.

— Un concert spirituel sera donné sous la présidence de Mgr Touzé, évêque auxiliaire de Paris, le samedi 27 février, à 17 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, au profit de l'église en construction, avec le concours de Denyse Gouarne, Jean Fournier, et l'orchestre instrumental Sinfonia, sous la direction de Jean Witold (œuvres d'Albinoni, Bach, Corelli, Händel). Salut solennel avec les Petits Chanteurs de Sainte-Jeanne-de-Chantal, sous la direction de Jacques Leroy. Places de 200 à 600 francs, à l'église. (AUT. 17-66) et chez Durand.

Nous rappelons que la date d'échéance des abonnements est portée sur la bande d'envoi. Pour éviter toute interruption dans le service du journal nous prions nos abonnés de vérifier sur la bande d'envoi si leur abonnement est près de son terme, et dans ce cas d'expédier le montant du renouvellement six jours avant l'expiration du précédent service.

La date du 1^{er} mars
est-elle irrévocable ?

Selon certaines informations non confirmées les milieux de la Curie n'écarteraient pas l'hypothèse que le Saint-Siège, désireux d'appuyer l'œuvre d'apaisement entreprise par l'épiscopat français dans la question des prêtres-ouvriers, repousserait à une date ultérieure l'entrée en vigueur, actuellement fixée au 1^{er} mars, des nouvelles normes réglementant l'activité des prêtres de la mission ouvrière.

Si cette rumeur était fondée il est évident que l'aspect dramatique de certaines attitudes s'atténuerait, mais que l'autorité de l'Eglise subisse la moindre atteinte.

Deux opinions romaines

L'OSSERVATORE ROMANO : un peu plus de charité vraie ne permettrait pas de porter atteinte à l'unité du troupeau du Christ.

L'Osservatore romano publie un article sur « la Conception chrétienne de la charité », qu'une dépêche de l'agence France-Presse résume ainsi :

« Même s'il ne faut jamais perdre de vue cet enseignement de saint Thomas que sans une certaine quantité de bien-être et de sécurité économique il est difficile et presque impossible pour la plupart de se consacrer aux choses de l'esprit... la libération de la classe ouvrière ne peut devenir réalité que par les forces surnaturelles que le christianisme confère aux âmes afin de reconstruire les hommes avant les choses. C'est de l'homme que vient tout le bien et tout le mal, et c'est par conséquent de sa rénovation intime que peut venir la création d'un monde meilleur. »

L'enseignement de l'Eglise, dont ressort celui de saint Thomas, souligne ensuite le journal, rappelle à tous les impératifs catégoriques de la justice sociale, et c'est pourquoi elle repousse certaines accusations qui « à force d'être répétées par la propagande communiste, semblent être acceptées par certains chrétiens. »

Un peu plus de charité vraie, conclut l'Osservatore romano, de la part de ceux qui se dressent contre la hiérarchie « donnerait un sens plus vif de l'Eglise et ne leur permettrait pas de porter atteinte à l'unité du troupeau du Christ. »

QUOTIDIANO : la meilleure forme de respect envers certains états d'esprit, c'est le silence.

Dans un article publié dans le Quotidiano, journal de l'Action catholique, M. Carlo Adam relègue que dans la lettre que treize et un prêtres-ouvriers ont adressée au cardinal Feltrin « on trouve des paroles sacerdotales qui étaient malheureusement absentes dans le « Manifeste des soixante-quinze ».

L'auteur, après avoir fait cette constatation, qui d'autre part semble avoir frappé les milieux de curie et pourrait être, croit-on, l'amorce d'une détente, ajoute qu'il ne veut pas exprimer les réserves que le document appelle, à son avis « parce que nous nous rendons compte, dit-il, que la meilleure forme de respect envers certains états d'esprit, c'est le silence, en attendant une résolution finale qui devra mûrir certainement dans des conditions angoissantes ».

Répondant à ceux qui demandent pourquoi les prêtres-ouvriers ont été frappés, l'auteur écrit : « L'Eglise est intervenue — à juste titre — pour sauver le sacerdoce catholique et le maintenir à la hauteur de la vocation qui le suscite : le médiateur entre l'homme et Dieu ne peut être l'avocat et le militant d'une classe contre une autre classe. Il ne peut pas être écrasé par une dialectique manichéenne qui détruit l'homme, sa liberté et sa dignité. Pour accomplir sa mission le prêtre doit connaître Dieu et il doit aimer tous les hommes, rachetés par le sang du Christ et frères entre eux par la croix. »

les de l'étranger

AUTRICHE

Le général Biriousov a commandé pendant six mois « clandestinement » les troupes soviétiques

Vienne, 24 février (A.F.P.). — Le nouveau commandant en chef des troupes soviétiques en Autriche, le général d'armée Biriousov, a été reçu hier mardi en audience d'entrée en fonctions par le président de la République, général Koerner.

On remarque à ce propos, dans les milieux politiques que, bien que cet officier soviétique exerce ses fonctions depuis près de six mois, c'est aujourd'hui seulement, après l'échec des pourparlers de Berlin sur l'affaire autrichienne, qu'il se présente comme commandant en chef des troupes d'occupation au chef de l'Etat autrichien.

Le général Biriousov remplace à la tête des troupes d'occupation, le général Sviridov, qui exerçait également les fonctions, depuis 1949, de haut commissaire de l'U.R.S.S. en Autriche. Le 5 juin 1953, dans le cadre des « gestes » russes, le général Sviridov avait été remplacé par un civil, le diplomate de carrière Ivan Ilytchev, comme haut commissaire et ambassadeur. Le général Sviridov, qui restait commandant en chef des troupes soviétiques, partit ensuite en vacances pour l'U.R.S.S., d'où il n'est pas revenu.

JORDANIE

La Syrie demande l'extradition du chef druze Soltan Attrache

Amman, 24 février. — Contrairement à ce que nous avions annoncé hier sur la foi de dépêches d'agence, le chef druze Soltan Attrache, qui avait fui la Syrie, où il faisait l'objet de poursuites judiciaires pour complot contre l'Etat, n'a pas été livré aux autorités syriennes par la police jordanienne.

Après une conversation téléphonique avec son collègue jordanien le ministre de l'Intérieur de Syrie, M. Abdulrahman Huneidi, est arrivé à Amman. Il a conféré avec le ministre de l'Intérieur et le premier ministre jordaniens au sujet de la présence du chef druze.

U. R. S. S.

M. A. A. Andreiev réapparaît sur la scène politique

Une dépêche A.F.P. relève la rentrée par la petite porte, après une éclipse de quatre ans, de M. A. A. Andreiev, l'un des experts agricoles les plus connus de l'U.R.S.S. et proche collaborateur de Staline, qui vient d'être élu membre du comité central du parti communiste de Turkménie, dont il fut en 1937, en 1946 et en 1950 député au Soviet suprême.

En même temps que M. Andreiev d'autres personnalités dirigeantes de l'U.R.S.S. ont été élues membres du comité central du parti turkmène lors du congrès qui vient de se terminer à Achkhabad : notamment MM. Malenkov, Khrouchtchev et Kaganovitch. Ces élections, sans précédent dans l'histoire récente du parti, sont destinées peut-être à illustrer l'intérêt croissant que portent les dirigeants du Kremlin au développement des républiques soviétiques de l'Asie centrale, riches en ressources agricoles et minières. Cet intérêt a déjà été démontré récemment par la nomination comme premier secrétaire du parti du Kazakhstan de M. P. Ponomarenko.

Il y a lieu de croire qu'en autorisant la nomination de M. Andreiev comme membre du comité central du parti de Turkménie aux côtés des « quatre grands » du régime, le Kremlin prépare la voie au rappel à l'activité de cet expert agricole, dont la compétence pourrait servir les projets du gouvernement dans ce domaine.

[Il importe de souligner ici qu'André Andreiev n'a jamais subi qu'une demi-disgrâce depuis 1950, lorsqu'il dut reconnaître dans la Pravda (le 28 février) ses erreurs au sujet de l'exploitation des kolkhozes. Il demeura député du Soviet suprême et il fut réélu membre titulaire du comité central du parti communiste de l'U. R. S. S. par le XIX^e congrès, ce qui est autrement important que d'être élu à un poste analogue dans la lointaine Turkménie.]

EGYPTE

Les relations avec la France

M. Ahmed Zarrag Taleh, ex-ministre des affaires étrangères du gouvernement Neguib, écrit dans *el Misri* (Le Caire, nationaliste) :

« Au cas où le traité franco-libyen sur le Fezzan serait nécessaire nous souhaitons que sa conclusion ne porte pas atteinte à l'indépendance de la Libye. Ce qu'a déclaré dernièrement Hassan Ibrahim prouve à quel point l'Angleterre tente de porter préjudice aux intérêts de la France.

« Le seul désaccord qui existe entre le monde arabe et la France se limite à la question de l'Afrique du Nord, question dont la solution est possible.

« La France est responsable de l'impassibilité dans laquelle se trouvent les relations arabo-françaises. Mais nous aussi nous avons une part de responsabilité. Nous n'avons utilisé que la tribune des Nations unies, délaissant la propagande en France même, auprès de l'opinion publique, pour lui montrer la contradiction entre les intérêts égoïstes d'une poignée de colons et ceux de la France... Pourquoi ne faisons-nous rien dans ce sens auprès des députés français ?...

« Nous souhaitons que ces mots tombent sous les yeux des responsables français des affaires d'Afrique du Nord. Nous voulons qu'ils se rendent compte que l'état dans lequel se trouvent les relations des pays arabes avec la France ne profite qu'à l'Angleterre. »

[La déclaration de M. Hassan Ibrahim, membre du Conseil de la révolution, à laquelle se réfère M. Taleh, avait été reproduite dans les termes suivants par *el Misri* : « C'est l'Angleterre qui entrave la conclusion d'un accord franco-libyen au Fezzan. Elle le fait pour renforcer sa position et éliminer une concurrente sur le terrain économique. Ce dernier point joue un rôle important, car il semble probable qu'il y ait du pétrole dans cette région. »]

CHILI

Les ministres des finances et du travail remettent leur démission

Santiago-du-Chili, 24 février (A.F.P.). — MM. Oscar Herrera et Guillermo del Pedregal, respectivement ministres chiliens du travail et des finances, ont remis hier soir mardi leur démission au président Ibanez del Campo.

[La démission de M. Herrera et plus encore celle de M. del Pedregal ouvrent une crise politique sérieuse au Chili. M. del Pedregal, éminent spécialiste des questions économiques et financières, passait pour l'« homme fort » du gouvernement Ibanez. C'est lui qui s'efforçait depuis de nombreux mois de résoudre une crise économique essentiellement motivée par la mévente du cuivre chilien.

Pour le Chili ce problème n'est sans doute pas nouveau. Mais il devient de plus en plus grave. L'inflation et la hausse du coût de la vie, maux chroniques de l'économie chilienne, n'ont pu être jugulés. Des grèves éclatent de plus en plus fréquemment depuis quelques semaines. L'agitation sociale prend de l'ampleur. Le parti communiste, interdit mais puissamment organisé et influent, paraît jusqu'à présent en être le principal bénéficiaire.

Le retour au pouvoir en septembre 1952 du général Ibanez del Campo — il avait déjà dirigé le pays de 1927 à 1930 — avait suscité de grands espoirs dans l'opinion chilienne. On le croyait capable de lutter efficacement en faveur d'un redressement économique qui s'imposait. Jusqu'à présent ces espoirs ont été déçus. L'alliance hétérogène des partis et des mouvements politiques qui avaient assuré sa victoire se dissocie chaque jour un peu plus. Ne disposant pas d'une majorité stable et solide, le président devra de toute évidence accepter le soutien de personnalités qui modifieront le sens de l'expérience qu'il affirmait vouloir tenter.]

COLOMBIE

M. Jean-Marie Louvel est arrivé à Bogota

Bogota, 24 février (U.P.). — M. Jean-Marie Louvel, ministre français du commerce, est arrivé aujourd'hui mercredi à Bogota pour étudier avec les autorités les possibilités d'intensification du commerce entre la France et la Colombie.

L'arrivée de M. Louvel suit de quelques jours l'ouverture de l'exposition industrielle française, inaugurée vendredi dernier.

On apprend aussi de source bien informée que la B.N.C.I. négocie actuellement l'ouverture d'une succursale à Bogota.

ETATS-UNIS

Le tribunal ajourne à vendredi sa décision sur le sort des enfants Rosenberg

New-York, 24 février (A.F.P., U.P., A. P.). — Le tribunal pour enfants de la ville de New-York, qui devait décider de la garde des deux enfants Rosenberg, n'a pas rendu son jugement : le tribunal se réunira de nouveau pour examiner le cas vendredi.

Les débats n'ont duré que trente-cinq minutes, en raison de l'absence de M. Alexander Bloch, avocat représentant les époux Meeropol, qui depuis Noël gardaient les enfants.

Au début de l'audience le président du tribunal a confirmé que la décision finale était de son ressort. Il a cependant maintenu temporairement la décision prise par la cour d'appel de New-York confiant la garde des enfants à leur grand-mère paternelle, « à la condition expresse cependant que les Meeropol et Mme Rosenberg promettent de ne pas présenter les enfants en public, ni de les laisser photographier ou prendre part à une émission télévisée ».

Il a ajouté que les enfants n'allaient pas à l'école pour le moment et qu'il serait sage de ne pas les y envoyer tant que le tribunal n'aura pas pris de décision définitive.

Les deux orphelins restent donc jusqu'à vendredi sous la garde de leur grand-mère, Mme Sophie Rosenberg.

A l'issue d'une réunion publique qui s'est tenue à Paris mardi soir à la salle de la Mutualité, une résolution a été votée exprimant « le vœu ardent que les deux orphelins soient confiés à leur grand-mère paternelle au lieu d'être livrés à l'anonymat d'un orphelinat ».

L'ancien ministre des Etats-Unis à Londres est inculpé de trafic de navires

Washington, 24 février (A.F.P.). — M. Herbert Brownell, ministre américain de la justice, a annoncé qu'un grand jury fédéral avait inculpé dix-huit personnes et sept sociétés pour violation de règlements relatifs à la vente de navires faisant partie de surplus.

Parmi les inculpés se trouvent MM. Joseph Casey, ancien représentant démocrate du Massachusetts, accusé d'avoir essayé de rompre un contrat d'achat avec le gouvernement, et Julius Holmes, ancien ministre des Etats-Unis à Londres, inculpé d'avoir participé aux transactions menées par MM. Casey et Stravaosniarchos, armateur grec, beau-frère de M. Aristote Onassis.

On se souvient qu'au début de février MM. Casey et Onassis avaient été accusés d'avoir porté préjudice au gouvernement. Les chefs d'accusation précisaient que des navires faisant partie de surplus du gouvernement des Etats-Unis avaient été achetés au nom d'Américains et cédés illégalement à des étrangers par l'intermédiaire de certaines sociétés.

SUISSE. — Les chemins de fer fédéraux ont pris position contre le projet de construction d'un canal transhelvétique reliant le Rhône au Rhin, dont l'étude technique doit être achevée avant la fin de l'année.

ARGENTINE. — Plusieurs personnes ont été blessées hier mardi à Buenos-Aires au cours d'un échange de coups de feu au siège de l'Alliance nationale, mouvement politique pro-peroniste. L'Alliance a publié tout de suite un communiqué déclarant qu'il s'agit d'une agression imputable à des éléments de tendance communiste. Ceux-ci « cherchent à provoquer une déviation de la ligne politique de l'Alliance, qui appuie le général Peron et la programme de pacification politique ». — (A.F.P.)

LE FOND DU PROBLÈME

12-1-54

par François MAURIAC

LE débat sur les prêtres ouvriers ne touche pas seulement à un point controversé de discipline ecclésiastique. Si nous sommes nombreux à vivre ce drame jusqu'à l'angoisse, c'est qu'en ce moment même il se joue au secret des consciences. Il met en jeu le sacerdoce d'un petit nombre d'hommes qui ont tenté une expérience missionnaire héroïque, — oui, un très petit nombre, mais ce sont des pécheurs d'hommes : leur attitude dans l'épreuve qu'ils subissent risque d'engager le destin spirituel d'une génération. C'est ce qui nous donne le droit de nous interroger à leur sujet, si indigne que nous en soyons.

Rien n'est si clair que le point de vue de l'Eglise tel que le résume le cardinal Liénart : l'expérience ne peut continuer sous sa première forme ; elle doit être poursuivie sous une forme nouvelle. Ce que vaut cette décision, ce n'est pas à nous d'en décider et ce n'est d'ailleurs pas ce qu'il nous importe aujourd'hui de savoir, mais comment elle sera reçue par les prêtres ouvriers. Ou ils témoigneront que les craintes de la hiérarchie étaient vaines, en mettant au-dessus de tout leur appartenance à l'Eglise, ou, par une attitude rétive, ils les justifieront.

Au sein de la hiérarchie elle-même règnent deux plans d'où les perspectives apparaissent bien différentes. L'Eglise, dans la personne de ses évêques, se situe au niveau des plus humbles prêtres. Elle mesure l'enjeu du combat qu'ils mènent. Elle a comme eux l'expérience quotidienne de la déchristianisation des masses. D'où l'adhésion fervente d'un cardinal Suhard, par exemple, et, avec plus de nuances, de son successeur, à l'apostolat ouvrier. Mais du siège de Pierre, le regard porte plus loin : ce qui revêt une valeur absolue pour le Saint-Père, ce ne saurait être le prolétariat, c'est le sacerdoce. En fait, le prolétariat évolue. La « déprolétarianisation » déjà amorcée aux Etats-Unis se poursuivra-t-elle ailleurs ? Les usines robots d'Angleterre et d'Amérique annoncent-elles un renouvellement total, d'ici un demi-siècle, de la condition ouvrière ? On peut le croire. La condition du prêtre, en revanche, ne changera pas et jusqu'à la fin des temps restera essentiellement la même :

tel est, il me semble, le point de vue de l'Eglise. L'homme qui a reçu du Fils de l'homme le pouvoir de remettre les péchés et qui consacre, et qui élève le calice au nom de tout le peuple, ne sera jamais un homme pareil aux autres.

Je touche ici au fond du problème, à cette tentation du prêtre dans un monde retourné à l'idolâtrie, où personne, croit-il, n'a plus besoin de lui, où il ne ressemble plus à personne : redevenir un homme pareil aux autres, n'être plus à part du troupeau. Cette vie toute donnée à la classe ouvrière, ce serait au-dessus de ses forces que d'y rien changer. Le sacrifice le plus accablant consisterait pour lui à ne plus se sacrifier de cette manière-là.

Etre un homme pareil aux autres... De quel cœur d'apôtre (fût-il prêtre ou laïc), à certains moments de sa vie, ne s'est exhalée la plainte du Moïse de Vigny :

*O Seigneur ! j'ai vécu puissant
[et solitaire,
Laissez-moi m'endormir du
[sommeil de la terre.*

Nostalgie redoutable, dégoût de sa propre grandeur, indifférence à sa mystérieuse dignité :

*Et quand j'ouvre les bras on
[tombe à mes genoux.*

Osons le dire : dans un débat de cette sorte, à la racine de tout, il faut considérer la foi que, prêtres ou laïcs, nous gardons, ou qui vacille en nous, ou que nous avons déjà perdue. Oui, tout se ramène au mystère de la foi. « Quand le Fils de l'homme reviendra, trouvera-t-il encore de la foi sur la terre ? » C'est la question posée par le Christ lui-même. A chaque génération de répondre ; et à la nôtre maintenant.

Croyez-vous à ce que vous êtes ? Croyez-vous à ce que vous faites ? Voilà le fond du problème et il n'en est pas d'autre aujourd'hui. Si le prêtre ouvrier croit à ce qu'il est, s'il croit à ce qu'il fait, le plus grand amour envers ses frères doit être pour lui de renoncer à les servir selon ses vues, si justes qu'elles soient à ses yeux, et tout inefficaces que lui apparaîtront peut-être les méthodes imposées par la hiérarchie. On sent bien que je parle ici contre mon cœur, ou plutôt contre mon inclination, mais nous devons dire au prêtre ouvrier la dure vérité : le pire serait qu'il ne sauvegardât pas en lui, à quelque prix que ce fût, ce prêtre dont ses frères ont besoin, car alors que lui resterait-il ? Et qu'aurait-il à leur donner, désormais, étranger parmi eux, n'ayant plus entre les bras qu'un cadavre : son espérance assassinée ? Ce pire n'arrivera pas. Il importait seulement de nous rappeler que cette bataille angélique se mène sur une crête, au bord d'un abîme.

François MAURIAC,
de l'Académie française.

de Malte, et des avions italiens

ion italo-anglaise qui enquête sur les causes de l'accident espère parvenir à renflouer l'épave du « Comet », qui se trouverait à 80 mètres de profondeur, à une quinzaine de kilomètres au sud de l'île l'Elbe.

Les 15 corps débarqués hier soir à Porto Azzuro (île d'Elbe) — 7 hommes, 5 femmes, 2 enfants et une jeune fille — ont été examinés par le docteur Bellina Delfino, qui a déclaré que toutes les victimes avaient été tuées par l'explosion qui s'est produite à bord, selon lui, à une altitude moyenne. La plupart d'entre elles avaient des brûlures aux jambes. Les visages ne montraient aucun signe de terreur. Ce n'eût pas été le cas si ces quinze personnes avaient été précipitées, encore vivantes, dans les flots.

Un seul des corps a été jusqu'ici identifié : celui de l'hôtesse de l'air, Jean Evelyn Clark, qui avait remplacé, à Karachi, l'hôtesse du bord, Elaine Baker, tombée malade.

D'après les journaux britanniques l'incendie d'un ou plusieurs réacteurs semble être la cause de la catastrophe qui paraît d'autant plus mystérieuse que tout paraissait normal même les circonstances atmosphériques.

« Nous n'avons, pour l'instant, aucune raison de penser qu'il s'agit d'un acte de sabotage », a déclaré un porte-parole de la B.O.A.C.

» Mais, a-t-il ajouté, nous n'écartons aucune hypothèse. Toutes les hypothèses seront examinées très attentivement. »

Retrait provisoire des « Comet »

des services voyageurs

Londres, 11 janvier. — Les British Overseas Airways annoncent

MEUBLES D'HÉRITAGE

Très belles occasions de meubles divers et mobiliers complets de styles, tapis Savonnerie, tapisseries, salons d'Aubusson, toutes porcelaines, pierres dures, ivoires.

GALERIE OPERA

30, Avenue de l'Opéra - PARIS

Au Trousseau Royal

SOLDES POUR ENFANTS

215, faubourg Saint-Honoré

EATON

CHASSEUR

SOLDE SES FINS DE SERIES à partir de 1.500 fr.

219, FAUBOURG SAINT-HONORE

FACE SALLE PLEYEL

SALLES TRINITE

1 Rue BLANCHE (Pl. Trinité) TRI. 21-65

ACHAT-VENTE

MEUBLES - ARGENTERIE
TABLEAUX - OBJETS D'ART
LUSTRES - PORCELAINE - VERRERIE

- Ouvert tous les jours sauf dimanche -

SOLDES
5 JOURS

Claire Comte
COUTURE

17 - 19, Boul. des Capucines

13, avenue de Villiers, à Paris. Les obsèques auront lieu demain mercredi 13 janvier, à 13 h. 45, en l'église Sainte-Odile.

— On nous prie d'annoncer le décès du docteur Henri LEFÈVRE, survenu subitement le 30 décembre, à l'âge de 88 ans, en son domicile, 40, avenue du Général-Leclerc, Paris (14^e). La cérémonie religieuse et l'inhumation à Brasles (Aisne), dans le caveau de famille, ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera dite à son intention en l'église Saint-Pierre de Montrouge, le jeudi 14 janvier, à 9 heures.

De la part de Mme Henri Lefèvre, Mlle Marie-Claire Lefèvre, M. Jean-Louis Lefèvre et Mme veuve Alla. Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Les Associations catholiques de chefs de famille feront célébrer une messe à la mémoire de Jean VIRAUD, leur fondateur, le samedi 6 janvier, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Lorette.

— Une messe sera dite en l'église Saint-Philippe du Roule (chapelle de la Vierge), le lundi 18 janvier, à 8 h. 30, pour le repos de l'âme de M. PAILLARD, dont les obsèques ont eu lieu le 10 décembre dans l'intimité, selon sa volonté expresse. De la part de Mme Blanchet, sa fille,

deux régiments par « Comet » à la suite de la catastrophe du « Singapour-Londres », qui a coûté la vie à trente-cinq personnes. Chaque « Comet » de la Compagnie va être minutieusement examiné par les experts. Air France et U.A.T. ont pris les mêmes mesures que les B.O.A.

Un avion de tourisme s'abat en Louisiane...

Douze morts

Shreveport (Louisiane), 11 janvier. — Un avion, qui ramenait des chasseurs de Louisiane, s'est écrasé hier près de Shreveport, et les douze passagers ont trouvé la mort.

L'accident est dû à la glace qui avait alourdi les ailes de l'appareil.

Récemment condamné pour diffamation

Robert Dupuy a été arrêté hier pour falsification de chèque

Robert Dupuy, qui avait été condamné en novembre dernier à six mois de prison pour diffamation à l'encontre de M. Paul Aurriol, a été arrêté hier par la 12^e brigade territoriale.

Il lui est reproché, cette fois, d'avoir émis un chèque falsifié.

Les boîtes de cartouches explosives disparues à Cachan avaient été dérobées par des enfants

Le directeur d'une école de Bagneux, qui était au courant du vol de cartouches explosives commis sur un chantier de construction, à Cachan, surprenait hier matin un des élèves au moment où il sortait de sa poche un de ces engins, dont la police avait donné la description. L'écolier avoua que lui et ses deux frères avaient dérobé à Cachan deux cents cartouches analogues. Les trois enfants, pour s'amuser, avaient fait éclater, à l'aide d'allumettes, dans un terrain vague, 184 cartouches. Les seize autres ont été retrouvées.

● PERPIGNAN. — Près de Banyuls-Dels-Aspres, sur la route du Bouliou à Perpignan, une automobile, conduite par M. Georges Vidal, 57 ans, directeur du casino d'Amélie-les-Bains, accompagné de MM. Baladud, 37 ans, croupier au casino, et Louis Value, 37 ans, garçon de café dans la même localité, a heurté un arbre et est tombée dans un ravin profond de 8 mètres. MM. Vidal et Baladud ont été tués sur le coup. M. Value, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital de Perpignan.

Robinson
240, Faubg ST-HONORE
angle Av. HOICHE - CAR. 84-60

habille
les GARÇONNETS à partir de 6 ans
les JEUNES GENS jusqu'à 25 ans

Soldes
après inventaire
du 14 au 25
JANVIER

RÉDUCTION de 10% à 30%
"sur tous nos prix"

JOTYL

89, RUE LA BOËTIE - ELY 17-54

SOLDE

Tricots de luxe

A propos d'une déclaration du cardinal Liénart

PRETRE ET PRETRE-OUVRIER

Par HENRI FESQUET

« Être prêtre et prêtre-ouvrier sont deux fonctions, deux états de vie différents, et il n'est pas possible de les unir dans la même personne sans altérer la notion de sacerdoce... On n'a pas le droit de toucher au sacerdoce tel que le Christ l'a établi. » Cette déclaration du cardinal Liénart (1), qui porte la question des prêtres-ouvriers sur le plan doctrinal, a suscité diverses réactions. Certains, déjà poussés par leurs opinions — politiques, sociales, voire religieuses — à suspecter cet apostolat, se sont réjouis de voir un prince de l'Église prononcer un jugement qui, dans les circonstances actuelles, équivaut à une condamnation. Les conditions fixées au travail manuel des clercs telles qu'elles étaient exposées dans la note des trois cardinaux français à leur retour de Rome ne donnaient pas forcément à entendre que le Vatican avait adopté une position aussi nette. Des articles de revue rédigés depuis par des religieux, tels ou tels proposés en public par des personnalités ecclésiastiques que tout permettait de croire bien informées, laissaient supposer que les prêtres-ouvriers pourraient continuer leur apostolat en y apportant certaines retouches. Puis le rappel des jésuites ouvriers trahit un nouveau raidissement. Les paroles de l'évêque de Lille achevèrent de consoler ceux qui avaient cru à la possibilité d'un nouveau *modus vivendi*.

Cet espoir semble aujourd'hui écarté. En affirmant l'incompatibilité de la fonction de prêtre et de celle d'ouvrier le cardinal Liénart engage le débat sur un point à la fois capital et difficile sur lequel les théologiens devront apporter des éclaircissements. Les catholiques en sont encore réduits aujourd'hui à se poser des questions.

Certes il n'est pas « normal » pour un prêtre de travailler en permanence de ses mains. Mais l'est-il plus de voir un clerc enseigner la grammaire ou les mathématiques dans un collège ? L'idéal serait, ainsi que l'écrivait en 1948 le R. P. Rouquette dans les *Études*, que les fonctions profanes soient assurées par des laïcs.

« Le prêtre-ouvrier représente un aspect accidentel du sacerdoce. Mais dans nos structures présentes il est nécessaire que des prêtres partagent la vie du prolétariat et travaillent avec lui. Ce n'est pas tellement faute de militants laïques en nombre suffisant comme c'est le cas pour l'enseignement, mais pour d'impérieuses raisons de psychologie collective. »

Ces raisons seraient-elles moins « impérieuses » en 1954 qu'en 1948 ? Bon nombre de catholiques français se le demandent avec angoisse. Ils comprennent difficilement que des prêtres soigneusement choisis ne puissent pas vivre la vie de l'ouvrier pour reprendre contact avec une masse déchristianisée. Ce ne peut être parce que le travail manuel en tant que tel est incompatible avec le sacerdoce. L'Église a trop fait pour réhabiliter ce travail et lui donner une valeur non seulement humaine mais « contemplative ». Est-ce parce que les conditions d'existence de l'ouvrier moderne en usine sont à ce point absorbantes et démillitantes qu'elles représentent un danger permanent pour la vie intérieure d'un prêtre ? Ce serait reconnaître implicitement que le prolétariat est un « monde maudit » où un « homme de Dieu » ne peut plus respirer. Au contraire, le monde bourgeois, parce qu'il laisse des loisirs — et seulement pour cela — ne présenterait pas le même risque...

En d'autres termes les prêtres-ouvriers se seraient proposé une tâche « sur-humaine » au sens le plus fort du mot, compte tenu du supplément de grâce propre à leur état de « médiateurs ». Il y aurait donc une incompatibilité pratique mais fondamentale, découverte après coup.

Si telle est devenue, sous l'effet de l'expérience, la pensée de l'Église, on conçoit le drame qui peut se jouer dans la conscience de ceux qui, dans l'ardeur de leur foi, ont cru le contraire.

Sans doute, dit-on aux catholiques, l'Église n'entend pas abandonner la classe ouvrière. Tous les prêtres-ouvriers ne sont pas rappelés. Ceux qui travaillent sur les bateaux ou dans les barrages et qui se trouvent assurés en même temps un rôle d'aumônier continueraient leur mission. Rien n'empêche d'autre part les ordres ou

les congrégations de former des religieux-ouvriers qui prononceraient les vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté mais ne recevraient pas l'ordination. Les disciples de Charles de Foucauld ont d'ailleurs repris cette formule de religieux non prêtres jadis courante. De son côté l'action catholique ouvrière peut intensifier son apostolat.

Il est trop tôt encore pour apprécier les conséquences qu'aura sur la mentalité ouvrière la nouvelle attitude de la hiérarchie. La revue *la Quinzaine* croit pouvoir écrire : « La classe ouvrière considère aujourd'hui les prêtres-ouvriers comme un signe de la sincérité chrétienne à son égard. De leur maintien ou de leur retrait dépend, dans une large mesure, son ouverture à l'ensemble de l'effort apostolique de l'Église. »

« Lorsque l'Église parle il n'y a qu'à s'incliner »

L'Actualité religieuse dans le monde consacre son éditorial aux prêtres-ouvriers. Après avoir fait ressortir l'« étonnante diversité » dont s'accommode la notion de sacerdoce (prêtres-députés, prêtres-financiers, prêtres-instituteurs, prêtres-servants, prêtres-officiers), la revue ajoute :

« C'est pourquoi la hiérarchie avait cru que les temps modernes requéraient une nouvelle adaptation... Si aujourd'hui la hiérarchie estime que l'expérience (des prêtres-ouvriers) ne peut continuer dans sa forme actuelle, elle en est seule juge. Loin de nous la tendance d'ériger. Simplement nous cherchons la lumière, mais même si telles ou telles obscurités devaient demeurer, nous savons et nous proclamons hautement que lorsque l'Église parle il n'y a qu'à s'incliner. L'esprit de foi est nécessaire à son égard comme il était nécessaire à l'égard du Christ lui-même dont on ne voyait que le corps. Dans l'Église il y a certes autre chose : il y a l'imperfection, il y a le péché. Mais le cas est au fond le même... Il s'agit d'adhérer de tout cœur au mystère de l'Église. »

L'auteur cite en conclusion le R.P. Serillonnes. « Si nous sommes dévoués à l'Église, nous devons être capables de souffrir pour elle — cela va de soi — mais aussi par elle. »

Une déclaration de Mgr Ancel

« Sauvegarder l'intégrité du sacerdoce sans abandonner la nécessaire action à poursuivre en plein milieu ouvrier. »

La Semaine religieuse de Lyon publie le texte d'une allocution de Mgr Ancel dans laquelle a été évoqué le problème missionnaire posé par les prêtres-ouvriers « qui dépasse en profondeur tout ce que l'on peut imaginer ».

L'évêque auxiliaire a déclaré :

« Nous sommes obligés de constater, surtout dans les milieux populaires, mais aussi dans les autres catégories sociales, l'apparition et l'épanouissement d'une civilisation nouvelle, très différente de la civilisation gréco-latine dans laquelle nous avons été élevés, et qui se présente avec des valeurs humaines indiscutables, bien qu'elle soit, hélas ! corrompue par un athéisme et un matérialisme multiformes. Cette civilisation s'établit en dehors de l'Église et du Christ. Les interprètes de cette civilisation, dans le monde ouvrier notamment, déclarent l'Église dépassée, désormais inutile. Devant un tel fait il n'était pas superflu que des pionniers de l'action missionnaire, dont le dévouement et le zèle sont remarquables, réveillent la torpeur de beaucoup d'éléments chrétiens. Mais peut-être n'ont-ils pas tous évité le risque de certaines déviations ou de certaines erreurs, qui ont créé quelque désarroi dans les consciences. D'où les grands problèmes qui sont actuellement à l'étude, et que domine le souci paternel du Saint-Père, intimement partagé par l'épiscopat, de sauvegarder l'intégrité du sacerdoce sans abandonner la nécessaire action à poursuivre en plein milieu ouvrier. »

(1) Voir le Monde du 10 janvier 1954.

LES S S P

A L'OPÉRA-COMIQUE

Spectacle coupé :

Maurice Ravel, Jacques Ibert

Pourquoi les spectacles coupés n'ont-ils point la faveur du public ? Les recueils de nouvelles, eux aussi, ont perdu au profit des romans la vogue qu'ils ont connue au temps de Mérimée, puis de Maupassant. Pourtant les œuvres courtes peuvent, tout autant que les ouvrages plus développés, être de parfaites réussites, et cela est vrai dans le domaine de la musique comme dans celui des lettres. Chaque fois que j'entends « l'Heure espagnole » et chaque fois que j'entends « Angélique » je regrette de n'avoir pas assez souvent l'occasion de les retrouver. Tout différents qu'ils sont, l'acte de Maurice Ravel comme celui de Jacques Ibert sont deux chefs-d'œuvre. L'esprit léger, l'humour délicat de Franc-Nohain et de Nino, ont permis aux deux livrets de ne pas vieillir ; chaque reprise montre bien la qualité durable d'un comique qui eut pour premier mérite de susciter la verve des deux compositeurs. Elle aussi reste à l'abri des injures du temps, et la minutieuse symphonie horlogère de Ravel, l'invention parodique de Jacques Ibert, les trouvailles de rythme, les idées mélodiques, l'adroite harmonisation des deux partitions, si différentes pour la forme et si voisines dans la réussite, tout fait du rapprochement des deux ouvrages un véritable régal pour quiconque aime la musique et sait apprécier l'esprit.

L'idée de séparer « l'Heure espagnole » et « Angélique » par deux courts ballets, eux-mêmes coupés par l'audition, rideau baissé, du « Menuet antique », est ingénieuse. Albert Wolff et l'orchestre de l'Opéra-Comique y ont trouvé leur récompense méritée. La « Pavane pour une infante défunte » avait été déjà donnée à l'Opéra. Est-ce la dimension exigüe de la scène, assez vaste cependant pour un si petit nombre de personnages ? Elle m'a paru développer une chorégraphie moins solennelle et moins noble, pour tout dire, à l'Opéra-Comique, et m'a laissé un regret. Quant à l'« Alborada del gracioso », il ne m'a pas semblé non plus que la chorégraphie de Mlle Espanita Cortez, en dépit de son entrain, réalisât les intentions du musicien. L'« Alborada del gracioso » c'est, littéralement, l'aubade du

plaisantin, du bouffon, et la musique marque fort nettement le caractère mordant, le contraste indiqué par le titre — ce qu'on ne retrouvait pas sur le plateau malgré les ingénieuses évolutions des groupes (l'utilisation des capes noires pour dissimuler l'héroïne était charmante), malgré l'adresse de M. Gevel et la grâce provocante à souhait de Mlle Espanita Cortez.

Le très grand agrément de la soirée fut la présence du couple Geori Boué-Roger Bourdin dans « l'Heure espagnole ». Savoir garder dans la charge un naturel aussi parfait et qui rend vraisemblables les inventions les plus folles, n'aller jamais au delà de ce qu'il faut de fantaisie, mais donner à chaque moment tout son piquant à l'esprit des mots comme aux jeux de scène, faire que pas un geste, pas une attitude, pas une intonation ne paraissent apprêtées, c'est du grand art ; mais ce n'est pas tout puisque à tout cela, qui est l'art du comédien, s'ajoute l'art sans défaut de la cantatrice et du chanteur. M. Jean Vieulle, qui avait été un fort bon Ramiro dans « l'Heure espagnole », fut un non moins excellent roi des Bambaras dans « Angélique », et il n'y a que du bien à dire du reste d'une distribution réunissant MM. Paul Payen, Gianotti et Rallier dans les principaux rôles. De même, dans « l'Heure espagnole », Mlle Denise Duval sut-elle être une trépidante et volcanique Concepcion ; M. Clavensy, un bon Inigo ; M. Paul Payen, un Torquemada, et M. Amade, un Gonzalve également fatots. A maintes reprises, de l'avant-scène officielle, M. Vincent Aurifol donna le signal des applaudissements ; et lui-même fut à son entrée, puis à chaque entracte l'objet d'ovations dont la chaleur témoigna les sentiments que le public tenait à lui exprimer respectueusement en cette soirée où il paraissait pour la dernière fois de son septennat.

RENÉ DUMESNIL.

LES PROGRAMMES

Théâtres

Les subventionnés

- Opéra, 20 h. 45 : la Traviata.
- Opéra-Comique, 20 h. 45 : la Fille de Mme Angot.
- Comédie-Française (salle Richelieu), 21 h. : 322^e anniversaire de la naissance de Molière : l'Impromptu de Versailles. Hommage à Molière : Georges Dandin. — Sam., 14 h. 30 : les Caprices de Marianne, les Fausse Confidences.
- Comédie-Française (salle Luxembourg), 20 h. 45 : Roméo et Juliette.
- Ambassadeurs, 21 h. : Grande Parfait.
- Ambigu, 21 h., 15 h. : J'y suis... j'y reste.
- Antoine, 21 h. : l'Heure entoussante.
- Apollo, 21 h. : la Cuisine des anges.
- Ateier, 21 h. : l'Invitation au château.
- Athénée, 20 h. 45 : Touvatich (Popesco).
- Babylone, 21 h. : En attendant Godot.
- Bouffes-Parisiens, 21 h. : Trésor.
- Charles-de-Rochefort, 21 h. : l'Homme au parapluie.
- Comédie des Champs-Élysées, 21 h. :

- Michel, 21 h. : la Reine Blanche.
- Monceau, 21 h. : le Locataire du troisième sur la cour.
- Montparnasse, 20 h. 45 : l'Alouette.
- Noctambules, 21 h. : les Hussards.
- Nouveautés, 21 h. : Lorsque l'enfant parait.
- Palais-Royal, 21 h. : la Bêtise de Cambrai.
- Porte-Saint-Martin, 21 h. : Feu M. de Marcy.
- Potinière, 21 h. : la Maîtresse d'Eurène.
- Saint-Georges, 21 h. : la Volupté de l'honneur. Une visite de nocce.

THEATRE SAINT-GEORGES

LA VOLUPTÉ DE L'HONNEUR

de PIRANDELLO

Mise en scène de JEAN MERCURE

- Sarah-Bernhardt, 20 h. 30 : Kean ; P. Brasseur.
- Studio des Champs-Élysées, 21 h. : Tout est bon dans le poulet.
- Théâtre des Champs-Élysées, 20 h. 30 : Antoine et Cléopâtre.
- Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Ces messieurs de la Santé.

THÉÂTRE de PARIS

L'apostolat missionnaire et les problèmes qu'il pose

Thème des mandements de carême dans les diocèses de Lille et de Bordeaux

LES *Semaines religieuses* commencent à publier les mandements de carême. C'est souvent l'occasion pour le chef du diocèse de rédiger une lettre pastorale sur un sujet d'actualité.

Le cardinal Liénart a choisi de traiter ce sujet : « *Missionnaire avec l'Eglise* ». Sommes-nous en terre de chrétienté ou en pays de mission ? demande l'évêque de Lille. A vrai dire, nous ne sommes tout à fait ni dans l'un ni dans l'autre état. A côté de « la chrétienté établie », il y a « une masse considérable de personnes qui, pratiquement, vivent en dehors de l'Eglise et ont perdu confiance en elle ».

Devant cette situation, notre devoir est à la fois « de garder la communauté chrétienne existante que Dieu nous a confiée et de la faire croître en y gagnant ceux qui se tiennent à l'écart ».

L'évêque de Lille réaffirme la nécessité de l'apostolat des laïcs et déclare : « Etre militant d'action catholique n'empêche nullement d'être militant d'action sociale. Au contraire : l'Eglise encourage tous ses enfants à faire régner dans les rapports entre les hommes plus de justice et plus d'amour : sa doctrine sociale y tend directement et, si les chrétiens des divers milieux s'en inspirent, elle peut faire disparaître des injustices dont souffre le mon-

de ouvrier et servir à l'avènement d'une société plus humaine ».

« Le clergé doit-il participer à cette action missionnaire au dehors ? poursuit le cardinal Liénart. Oui certes. Il y a des aumôniers d'action catholique et d'action sociale... Il y a des prêtres de la Mission de France chargés spécialement des milieux les plus déchristianisés.

» D'autres s'étaient faits volontairement ouvriers pour porter jusqu'au sein du monde du travail le témoignage de leur foi et la présence de l'Eglise. Si l'Eglise a jugé que, sous cette forme, l'apostolat ne devait pas être poursuivi, et que le sacerdoce ne pouvait sans inconvénient s'identifier à aucun autre état, elle n'entend pas cependant interdire à ses prêtres de mettre leur sacerdoce au service du monde ouvrier.

» Au contraire, elle tient à remplir son devoir missionnaire envers ce milieu populaire, qui lui est particulièrement cher parce qu'il est le plus déshérité. Elle veut créer avec ses prêtres et ses laïcs une mission ouvrière complète où chacun remplisse pleinement les fonctions de son état.

» Elle estime en effet que, s'il convient aux laïcs de s'engager dans l'action temporelle en même temps que dans l'apostolat, le prêtre, lui, doit s'abstenir, comme le Christ et comme elle-même, d'intervenir directement dans les affaires de ce monde afin de se consacrer uniquement à son ministère sacerdotal, qui est d'ordre spirituel. »

Abordant les mêmes problèmes, Mgr Richaud, dans sa lettre pastorale sur *Le devoir apostolique*, après avoir rappelé que « l'Eglise n'évangélise pas en civilisant, mais qu'elle civilise en évangélisant », ajoute : « Les ministres de l'Eglise n'ont donc pas à se mettre en tête d'un mouvement de combat revendicatif, bien qu'ils estiment qu'un changement de conditions matérielles faciliterait singulièrement l'expansion de la vie spirituelle. Ils peuvent le proclamer et doivent montrer courageusement que certaines situations sont incompatibles avec la dignité humaine et chrétienne.

» Mais c'est aux laïcs... à travailler à la réalisation pratique d'un ordre meilleur. »

L'archevêque de Bordeaux, estimant que « les spécialistes du spirituel doivent rester sur leur terrain propre », conclut :

« L'œuvre de l'évangélisation, pour rester surnaturelle, ne doit être liée à aucun régime humain ; elle ne doit pas être compromise, dans le présent et dans l'avenir, par une collaboration avec un mouvement intrinsèquement antireligieux. »

BOURBON DE LA C.E.D.

Affirme : « Une solution s'impose »

du Commerce dont il est le... a fait hier un exposé critique... le défense, affirmant notam... s'impose si l'on veut éviter

ification du traité à condi- retarder l'application de dispositions de la C.E.D.

J. G.

...rd vient à Paris

...ntretenir

...ouvernement

ier. — M. Vol- après-midi à 16... ulier pour se

...appel

... Santé

...ang

ublique nences italent tous les ers

i- x

« Une amélioration de notre position militaire augmenterait les chances de paix »

Saigon, 19 février. — Au cours d'une conférence de presse, M. Maurice Dejean, évoquant la future conférence de Genève, a affirmé que la France ne ferait pas de négociation sans la participation des Etats associés.

« Il faut, a-t-il dit, améliorer notre position militaire pour donner des chances à la paix et renforcer l'indépendance des Etats. »

De son côté, le général Navarre a déclaré :

« Au Nord-Laos, on peut considérer l'offensive vietminh comme bloquée. Nous pourrions vraisemblablement enlever l'an prochain Viet Minh les zones vitales à l'entretien de son corps de bataille. Mais il faut que l'armée vietnamienne se développe et que le gouvernement national fasse un effort pour mettre le pays dans la voie de la paix. »

Pour les combattants prisonniers du Viet Minh

Un nouveau parachutage a été effectué récemment en Indochine sur les camps de prisonniers.

L'opération a permis de larguer des tonnes de marchandises comprenant des médicaments, des vivres, des vêtements et des livres.

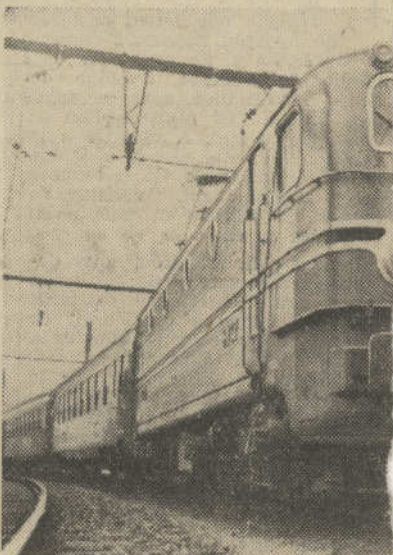
Les médicaments ont été fournis par le service de Santé.

Les vivres, les vêtements et les livres ont été fournis par la Croix-Rouge française et la Fédération nationale des prisonniers de guerre. Tout courrier que détenait l'Office du prisonnier a été également parachuté au cours de l'opération.

Il est conseillé aux familles de continuer à expédier une lettre par mois à leurs prisonniers en l'adressant dans les conditions habituelles à l'Office du prisonnier : S.P. 55.134, O. E.

LE

La locomotive française bat le record du monde



LES « SAINTS BONSHOMME DE VERDUN »

➔ Suite de la première page

« Les avoir épargnés depuis dix-huit mois [...] et les voir fondre dans la fournaise où ils vont tomber ! »

Quelle que soit l'opinion de ceux-ci ou de ceux-là, personne ne peut imaginer, en cette ultime veillée d'armes, l'importance de la bataille de Verdun, ni sa durée, ni ses hécatombes, ni surtout ce que son souvenir aura dans le monde entier.

Une épopée commence. Les vainqueurs de la Marne vont acquiescer, et le martyr, une gloire qui ne s'effacera pas. L'Histoire les retiendra sous le nom de *Poilus de Verdun*. Si Verdun demeure la bataille la plus sanglante, c'est qu'elle a porté au plus haut point le courage des hommes et la cruauté de la guerre.

« Enfer », a-t-on dit. Quelque chose comme une torture sans fin, où le combat ne laissait aucun répit. La montée aux lignes, le feu, était un calvaire : les unités étaient parfois jusqu'au tiers

de leur effectif. Le 21 février, l'ennemi lança deux millions d'obus impétueux de milliers de tonnes, auxquels a été insufflé le souffle de la victoire, dans la muraille viennaise. Les corps d'armée, et les divisions, venus à la rescousse, furent qui eût laissé Verdun.

Le Kronprinz, qui ne distribuait pas de médailles commémoratives, ne récompensa que les héros nés et qui moururent dès l'entrée en ligne.

Si Verdun est la plus grande bataille de notre èterne, c'est aussi la plus sanglante. Quelques heures de combat, juste, en fait, et le mérite est reçu. Le général Foch, le tumbien, la paix, le rivé, de la sion.

L'Osservatore romano dénonce les « déviations » doctrinales de certaines formes d'apostolat

Sous le titre : « Déformations de la charité », *L'Osservatore romano* publie un article non signé dans lequel il répond à ceux qui « par manque de sérénité ou de rectitude » critiquent l'Eglise à propos des mesures prises à l'égard de certaines formes d'apostolat.

L'Eglise, écrit l'auteur de l'article, a le droit et le devoir d'intervenir lorsque les principes de la doctrine ou de la spiritualité chrétiennes sont en jeu.

Dénonçant les « déviations » qui peuvent se produire dans le domaine de la pratique de la charité, il montre « l'erreur de ceux qui font passer après les œuvres de miséricorde matérielle non seulement les œuvres de miséricorde spirituelle, mais aussi les œuvres du culte et de la vie intérieure, y compris la messe, les sacrements, l'obéissance. Il en résulte une confusion entre l'apostolat et l'action sociale et syndicale, et parfois même la participation à des mouvements et à des manifestations qui sont en contradiction avec les valeurs du christianisme et, surtout, avec le caractère sacerdotal ».

« Certains « catholiques », poursuit le journal, attribuent à l'Eglise la responsabilité de tous les maux du monde moderne, comme si elle détenait les leviers de commande de la finance et de l'économie, ou comme si elle ne s'était pas acquittée de sa mission qui est de prêcher la vérité et la loi du Christ, même dans le domaine des devoirs de la vie sociale. Ces personnes, ajoute *L'Osservatore romano*, en arrivent à traduire en termes d'amour filial, non exempts d'une hypocrisie peut-être inconsciente, l'impitoyable critique marxiste et communiste du christianisme.

« Ils vont jusqu'à dire qu'il ne faut pas combattre le communisme, et qu'il est même bon que les ouvriers y adhèrent, fût-ce au risque de devenir athées, car ce qui compte le plus pour eux c'est

la délivrance de la classe ouvrière de l'esclavage du capitalisme. Une fois cette libération réalisée, disent-ils, on pourra évangéliser la classe ouvrière, et la foi chrétienne sera plus pure parce que libérée des scories de la classe bourgeoise.

« En présence de telles absurdités on peut se demander si c'est la foi qui fait défaut ou bien l'équilibre psychique fondamental sans lequel il ne peut y avoir de jugement sain. »

Après avoir déploré que par manque de connaissances théologiques ou parce qu'ils confondent l'idéal chrétien avec des utopies certains « se fassent l'instrument de l'ouverture du monde chrétien au marxisme », *L'Osservatore romano* conclut : « On voit par là combien est nécessaire l'intervention de l'Eglise pour signaler les dangers, canaliser les énergies, corriger les idées, afin de mettre les hommes et la communauté à l'abri de déviations regrettables résultant d'erreurs de doctrine. »

« Les ministres de l'Evangile n'ont pas à se mettre à la tête d'un mouvement revendicatif »

écrit Archevêque de Bordeaux

Dans une lettre pastorale sur le « devoir apostolique » Mgr Richard, archevêque de Bordeaux, écrit : « Comme le disait Pie XI à l'occasion de la Semaine sociale de Versailles : « L'Eglise n'évangélise pas en civilisant, mais elle civilise en évangélisant. »

« Les ministres de l'Evangile n'ont donc pas à se mettre à la tête d'un mouvement de combat revendicatif, bien qu'ils estiment qu'un changement des conditions matérielles faciliterait singulièrement l'expansion de la vie spirituelle. Ils peuvent le proclamer et doivent montrer courageusement que certaines situations sont incompatibles avec la dignité humaine et chrétienne... »

« ...Mais c'est aux laïcs qui sont engagés dans la vie civique et sociale à travailler effectivement, et en conformité avec les principes chrétiens, à la réalisation pratique d'un ordre meilleur. »

« Les raisons invoquées par M. Mauriac en faveur d'un concordat semblent n'avoir aucune consistance »

affirme « Il Quotidiano »

Il Quotidiano écrit, à propos de l'article de M. François Mauriac sur l'opportunité d'un concordat entre l'Eglise et l'Etat : « Nous devons noter avec un chagrin profond que les raisons invoquées en faveur d'un concordat semblent n'avoir aucune consistance. Le catholique Mauriac devrait connaître la nature de la mission des nonces apostoliques, telle qu'elle est clairement définie par le droit canon. »

« Souhaiterait-on par hasard limiter les droits de l'Eglise pour l'enfermer dans une législation ecclésiastique ? Ce n'est pas à nous de répondre à cette question. Nous devons seulement déclarer avec peine que ce ne sont pas seulement les ennemis déclarés de l'Eglise et de la foi catholique qui, consciemment ou non, formulent de telles propositions. »

A propos des prêtres-ouvriers le journal écrit : « A en juger par ce qu'on écrit sur ces prêtres et leurs souffrances, on a l'impression que l'Eglise est une marâtre, et non une mère, et qu'elle assiste de loin avec indifférence aux souffrances de ses enfants. Personne ne semble avoir pensé que l'épisode est pénible, extrêmement pénible peut-être, pour la mère et tous ses enfants, pour ceux qui sont directement frappés et aussi pour les frères qui, dans toutes les parties du monde, prient pour la concorde universelle. » — (Reuter.)

« N'étouffons pas le catholicisme français sous le poids de notre orgueil »

demande Mgr Théas

évêque de Lourdes

Sous le titre « Regrets », Mgr Théas, évêque de Tarbes et de Lourdes, écrit dans la *Semaine religieuse* de son diocèse :

« *Le Figaro* du 16 février publie un regrettable éditorial de François Mauriac. Parmi les passages qui font mal, relevons celui où il est question de « ce » qui est dû à cette Très Sainte Eglise de France, institutrice et modèle de toutes les autres dans la philosophie, dans la théologie comme dans l'apostolat missionnaire ». L'évangile du Pharisien et du Publicain nous dit le jugement du Christ sur un tel propos. A l'étranger cette auto-admiration provoquera la méprise. Le catholicisme français est assez anémié. Ne l'étouffons pas sous le poids de notre orgueil. Ce qui nous sauvera, c'est l'humilité, la prière et la soumission au Saint-Siège. »

— Le cardinal Feltrin prononcera le 28 février à Genève une conférence sur les problèmes qui pose aujourd'hui la charité internationale. M. Chauvel, ambassadeur de France, présidera cette réunion.

— Le cardinal de Jong, archevêque d'Utrecht, atteint d'une pneumonie, a reçu les derniers sacrements. Son état est considéré comme très grave.

— La Sacrée-Congrégation des rites vient d'examiner la demande de béatification de sœur Marie de la Providence, née Eugénie Smet, originaire de Lille, fondatrice d'une congrégation religieuse en 1856.

— Le pèlerinage Montfortain à Lourdes aura lieu du 25 avril au 1^{er} mai prochain. Pour tous renseignements s'adresser au R.P. Guevel, 52, rue Beaunier, Paris (XIV^e).

— La société les Amis du cardinal Baudrillart, que préside Robert Guillou, vient de constituer son comité d'honneur : le cardinal Feltrin, archevêque de Paris ; le cardinal Grente, de l'Académie française ; Mgr Blanchet, recteur de l'Institut catholique ; Mgr Calvet, recteur émérite ; le général Weygand et le baron Sellière, de l'Académie française.

LES S P

Théâtres

PROGRAMMES DU VENDREDI 19 FEVRIER ET DU SAMEDI 20, EN MATINEE

Les subventionnés

- Opéra, 20 h. 15 : Obéron ou le Cor magique.
- Opéra-Comique, 21 h. : les Pêcheurs de perles.
- Comédie-Française (salle Richelieu), 20 h. 45 : Tartuffe, Un voisin sait tout.
- Comédie-Française (salle Luxembourg), 21 h. : Ethienne.
- Théâtre national populaire, 21 h. : Richard II.
- Ambassadeurs, 21 h. : le Mari, la Femme et la Mort.
- Ambigu, 21 h. : Crime parfait.
- Antoine, 21 h. : l'Heure éblouissante.
- Apollo, 21 h. : Félix.

APOLLO
Places de 100 à 400
Sam., Dim. : 100 à 500

MARIA MAUBAN
et
JEAN WALL
jouent

FELIX
d'Henri Bernstein

- Atelier, 21 h. : les Quatre Vérités.
- Athènes, 21 h. : la Manière forte.
- Babylois, 21 h. : En attendant Godot.
- Bouffes-Parisiens, 21 h. : Trésor.
- Charles-de-Rochefort, 21 h. : l'Homme au parapluie.
- Comédie des Champs-Élysées, 21 h. : le Théâtre des Gobbi (Carnet de notes).
- Comédie-Wagram, 21 h. : Treize à table.
- Comédie-Caumartin, 21 h. : les Pavés du ciel.
- Dauvou, 21 h. : Ah! les belles bacchantes!
- Edouard-VII, 20 h. 45 : Demeure chaste et pure.
- Fontaine, 21 h. : Azouk (Cie Grenier-Hussenot).
- Gaité-Montparnasse, 21 h. : la P... respectueuse.
- Gramont, 21 h. : Bonne fête, Esther.
- Grand-Guignol, 21 h. : Aglaé, le Chauffeur, la Garce et l'Ange.
- Huchette, 21 h. : les Bonnes.
- La Bruyère, 21 h. 30 : G. Vitally : Un Inspecteur vous demande.
- Madeleine, 21 h. : Héloïse ou la Jolie de vivre.
- Mathurins, 21 h. : le Greffier délicat.
- Marigny, 20 h. 45 : Pour Lucrèce.
- Michel, 21 h. : Ça crève les yeux.
- Methodiers, 21 h. : le Ciel de ni.
- Monceau, 21 h. : le Poll d'éléphant.
- Montparnasse, 20 h. 45 : l'Alouette.
- Noctambules, 21 h. : les Hussards.
- Nouveautés, 21 h. : Lorsque l'enfant parait.
- Oeuvre, 21 h. : Eté et Fumées.
- Palais-Royal, 21 h. : la Bêtise de Cambrai.
- Petit-Marigny, 21 h. : la Soirée des proverbes.
- Potinière, 21 h. : le Plaisir d'aimer.

POTINIÈRE

Ce soir : première à bureaux ouverts

Jacqueline POREL
Robert VATTIER
avec Brigitte AUBER
et André DUMAS dans

LE PLAISIR D'AIMER
de Jean de LÉTRAZ

Renaissance, 21 h. 10 : Bel-Ami.
Saint-Georges, 21 h. : la Volupté de l'honneur. Une visite de noces.
Studio des Champs-Élysées, 21 h. : Tout est bon dans le poulet.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Ces messieurs de la Santé.

THÉÂTRE DE PARIS

DERNIERES DIMANCHE

CES MESSIEURS DE LA SANTE

RAYMOND SOUPLEX

- Variétés, 21 h. 15 : Frère Jacques.
- Vieux-Colombier, 21 h. : Léone ou l'Incorrigible.

Opérettes

- A.B.C., 20 h. 30, 15 h. : la Route fleurie.
 - Châtelet, 20 h. 30 : l'Auberge du Cheval-Bianc.
 - Européen, 20 h. 45 : Mobilette.
 - Gaité-Lyrique, 20 h. 45 : Mam'zelle Nitouche.
 - Mogador, 20 h. 30 : les Amants de Venise.
- La **RADIODIFFUSION FRANÇAISE**, à la demande de nombreux auditeurs, retransmettra **SAMEDI 20 FEVRIER** à 20 h. 30 sur la **CHAÎNE PARISIENNE** « **LES AMANTS DE VENISE** », opérette à grand spectacle de Vincent SCOTTO tirée par Henri VARNA, Marc CAB et René RICHARD du célèbre roman de Michel ZEVACO. Triomphal succès du **THEATRE MOGADOR**
- Porte-Saint-Martin, 20 h. 45 : A la Jamaïque.
 - Capucines, 20 h. 50 : les Chansons de Billitis.

Le music-hall

- Bobino, 21 h., 15 h. : Paul Perli, Nicole Louvier, Bofra.
- Casino de Paris, 21 h. : Une revue du tonnerre (June Richmond).
- Concert Paora, 21 h. : Jacques Mareuil, Georgie Viennet et attractions.
- Folies-Bergère, 20 h. 30 : une vraie folie.
- Mayol, 21 h. 15, 15 h. 15 : Frivoles et nues.
- Nouvelle-Eve, 22 h. 15 : Un caprice d'Eve.
- Olympia, 21 h. : Georges Brassens, Claude Luther, Jean Valton et Tohama.
- Théâtre de l'Étoile, 21 h. : Yves Montand.

Les cabarets

- Amiral, 24 h. : Complexes (Roger Pierre et Jean-Marc Thibault).
- Chez Gilles, 22 h. : Micheline Dax, Gilles, les Quatre Barbus, G. Sély.
- Club du Vieux-Colombier, 23 h. : Big Chief Russet Moore, orchestre Claude Luter.
- Fontaine des Quatre-Saisons, 23 h. 30 : Images d'Epinal (Cie Grenier-Hussenot).
- Rose-Rouge, 23 h. : Nicole Louvier, la Queue de la poêle.
- Lido : 21 h., Voilà!

La danse

- Empire, 21 h. : Antonio et son Ballet espagnol.

LE FESTI

Sao-Paulo, 19 février. — Un festival de cinéma dans une ville de deux millions et demi d'habitants, cela ne va pas sans un peu de désordre, beaucoup de perte de temps et d'agitation inutile. Il faut courir de droite et de gauche, et, comme il fait chaud, on court lentement. Obtenir un rendez-vous avec une personne est chose malaisée; avec deux personnes c'est déjà un exploit; vouloir réunir une troupe de plus de cinq individus est une utopie que poursuit néanmoins la délégation française, à qui on a recommandé l'esprit de corps. Ajoutez qu'un retard d'une heure ou deux n'est ici que bagatelle; que des manifestations également intéressantes se déroulent parfois à la même heure; que l'hospitalité de nos amis brésiliens est la plus agréable qui soit, et vous comprendrez pourquoi la fatigue a déjà abattu quelques-uns de nos plus glorieux représentants. Michel Simon n'est toujours pas levé; Lise Bourdin a passé deux jours au lit; et nous apprenons qu'Abel Gance a 40° de fièvre... Et j'en connais d'autres, ce soir, qui ont bien mauvaise mine.

Les Paulistes sont assez déçus par la composition des délégations étrangères. On leur avait promis monts et merveilles. Ils attendaient Lolobrigida, Marilyn Monroe, et autres étoiles de première grandeur. Les astres qu'on leur envoie leur semblent un peu pâlots. Il faut reconnaître que la délégation américaine se fait attendre, et que l'italienne est encore bien squelettique! Henry Cornelius, le charmant metteur en scène de Geneviève, représente quasiment à lui seul tout le cinéma anglais. Quant aux vedettes espagnoles ici présentes, elles n'ont pas encore toutes atteint à la célébrité internationale... Cette légère déception n'empêche d'ailleurs pas les Paulistes

THÉÂTRE NATIONAL
Lundi 22 - Vendredi 26

OPÉRE

Le célèbre pianiste soviétique **EMILE**
se fera entendre au cours de
VICTOIRE DE S

Dimanche 21 FEVRIER, SALLE PLEYEL

Location : FRANCE-U.R.S.S., PARIS

Nouvelles de l'étranger

ALLEMAGNE

Pour ou contre le service militaire

Bonn, 20 février (A.F.P.). — Vingt-huit pour cent des jeunes Allemands âgés de quinze à vingt-quatre ans ne veulent en aucun cas faire de service militaire. C'est ce qui ressort d'un sondage effectué sur près de 1 500 jeunes Allemands par l'Institut de Bielefeld. Vingt-huit pour cent des personnes interrogées ont déclaré être prêtes « volontiers » à revêtir l'uniforme alors que 42 % ne veulent le faire que « sous certaines conditions ».

Vingt-neuf pour cent des jeunes Allemands estiment qu'un Etat national indépendant serait la meilleure solution pour l'avenir de l'Allemagne, tandis que 65 % voudraient voir l'Allemagne intégrée à égalité de droits dans une communauté européenne. En ce qui concerne le passé, les jeunes Allemands ont jugé négativement, dans une proportion de 43 %, le régime hitlérien par lequel 11 % se déclarent toutefois attirés.

AUTRICHE

Mise en route de grands travaux contre le chômage

Vienne, 20 février (A.F.P.). — Les frais de travaux des deux premières années sur les cinq prévues pour la construction de l'autostrade Vienne-Salzburg sont maintenant assurés, annonce-t-on officiellement.

Les frais totaux de construction de cet autostrade, qui rejoindra le réseau allemand à Salzburg, atteindront 2 milliards de schillings (un schilling : 14 francs français) et donneront du travail à 10 000 ouvriers pendant cinq ans.

D'autre part la reconstruction des deux gares viennoises du Sud et du Nord, et des gares de Graz et d'Innsbruck détruites pendant la guerre, qui coûtera 656 millions de schillings, commencera cette année avec un crédit de 62 millions.

Un programme d'électrification des chemins de fer de 1 600 millions de schillings fournira du travail à 20 000 personnes.

L'aérodrome de Klagenfurt, près des frontières yougoslaves et italiennes, sera reconstruit et agrandi. La société yougoslave d'aviation Jat songe à l'utiliser comme aérodrome de correspondance pour plusieurs lignes. La K.L.M. assure l'été un service Amsterdam-Vienne-Klagenfurt.

La mise en route dès cette année de ces grands travaux, auxquels s'ajoutera probablement la construction d'un aérodrome ultra-moderne à Vienne même, tend à résorber le chômage, qui a atteint cette année le chiffre record de 300 000 chômeurs secourus, soit 15 % des salariés.

CUBA

Chasse à l'homme à Santiago-de-Cuba

Santiago-de-Cuba, 20 février (A.F.P., Reuter, A.P., U.P.). — Kidnapé hier matin par trois gangsters cubains, le jeune Facundo Bacardi, âgé de huit ans, héritier de l'une des plus grosses fortunes de Cuba — son père est le vice-président des célèbres distilleries de rhum Bacardi — a été retrouvé hier soir dans un faubourg de Santiago par un officier. Les ravisseurs réclamaient une rançon de 50 000 dollars (près de 20 millions de francs), et les parents se disposaient à remettre cette somme pour retrouver leur enfant. L'un des trois gangsters, le propre chauffeur de la famille Bacardi, a été abattu par la police alors qu'il tentait de s'enfuir.

COSTA-RICA

Le gouvernement ne participerait pas à la conférence de Caracas

San-José, 20 février (U.P.). — Le gouvernement de Costa-Rica, petite république de l'Amérique centrale, aurait décidé de ne pas participer à la dixième conférence interaméricaine, qui doit s'ouvrir le 1er mars à Caracas.

Un porte-parole officiel a déclaré hier vendredi que la décision de son gouvernement était une protestation « contre le régime de Venezuela, où les droits de l'homme n'existent pas ».

« Alors que les autres Etats américains, a déclaré le porte-parole, sont tenus de respecter les nécessités de la défense interaméricaine en assistant à la conférence, il est bon qu'un Etat, par son absence, montre l'angoisse des peuples sacrifiés par les totalitaires du continent américain. »

ITALIE

M. Bogomolov nouvel ambassadeur de l'U.R.S.S. est arrivé à Rome

Rome, 20 février (U.P., A.F.P., A.P.). — M. Bogomolov, nouvel ambassadeur de l'Union soviétique en Italie, est arrivé hier vendredi soir à Rome. Le diplomate russe a été accueilli à la gare par les représentants de la Tchécoslovaquie, de la Pologne, de la Hongrie et de la Roumanie, mais aucune personnalité officielle italienne n'était présente. M. Bogomolov a refusé de faire une déclaration aux journalistes qui l'interrogeaient.

Hier, à son passage à Vienne, M. Bogomolov avait déclaré que les informations relatives à une explosion qui s'est produite mercredi soir en territoire tchécoslovaque à bord du train dans lequel il voyageait ont été exagérées.

Il a confirmé cependant qu'un chef de train s'était brûlé à la main en voulant éteindre un petit incendie qui s'était déclaré dans une voiture, et qu'il avait dû être remplacé.

GRÈCE

Le gouvernement souhaite réduire ses dépenses militaires

Athènes, 20 février. — Le voyage à Madrid du maréchal Papagos étant reporté à une date ultérieure, le gouvernement grec va pouvoir se consacrer à l'étude de quelques importants problèmes de politique intérieure. En tout premier lieu celui des dépenses militaires.

Elles sont trop lourdes pour le pays. Le Rassemblement hellénique a cette année mené campagne contre la réduction des forces armées, et le maréchal Papagos a lui-même précisé qu'il ferait toujours honneur aux obligations militaires de la Grèce, mais à l'impossible nul n'est tenu. Le gouvernement ne peut faire face à ces dépenses qu'en compromettant le relèvement économique. Le dilemme est donc clair : ou bien maintenir les forces armées à leur niveau actuel et risquer une catastrophe économique, ou bien réduire ces forces armées et risquer alors de ne plus pouvoir s'acquitter des obligations acceptées envers l'O.T.A.N.

Une solution doit pourtant être recherchée, qui, sans entraîner la faillite économique, donnerait à la Grèce les moyens de respecter ses engagements. La question est portée à Washington. On espère à Athènes qu'une solution équilibrée interviendra d'ici peu. Sur le plan pur militaire il est d'ailleurs possible de réduire les forces armées grecques sans diminuer leur valeur défensive.

Restent la question sociale et la reconstruction du pays. Le gouvernement envisage d'augmenter les salaires. Ceux des fonctionnaires ont déjà été rajustés, et une décision devrait être prise pour le secteur privé.

Quant à la reconstruction, le capital étranger a retrouvé le chemin de la Grèce, mais il reste à préciser les zones d'activités et les conditions qui seront faites aux étrangers décidés à participer au relèvement économique. L'optimisme gouvernemental semble justifié, et dans ce domaine on peut s'attendre à de rapides et concrètes évolutions.

GRANDE-BRETAGNE. — M. John B. Eden, nouveau secrétaire d'Etat, a été élu hier membre de la Chambre des communes, où il représentera la circonscription de Bourne-mouth West. Le nouvel élu, qui appartient au parti conservateur, a obtenu 20 665 voix, contre 9 006 pour le candidat travailliste, M. H. B. Brinton.

Sir Robert Boothby, membre du Parlement britannique, a demandé qu'une commission royale fut instituée pour enquêter sur l'homosexualité en Grande-Bretagne et recommander de nouvelles lois pour la combattre. — (U.P.)

Le Conseil de la recherche médicale fait savoir qu'il a accepté l'offre d'une contribution de 250 000 livres sterling faite par un groupe de manufactures de tabac en vue d'intensifier les recherches sur le cancer du poumon. — (A.F.P.)

PAYS-BAS. — Huit pays étrangers, dont la France, seront représentés au Salon annuel de l'automobile d'Amsterdam qui ouvrira ses portes le 26 février. De nombreuses voitures légères et à bon marché seront exposées. — (U.P.)

CITE DU VATICAN. — L'amélioration progressive de l'état de santé du pape semble marquer un temps d'arrêt depuis vingt-quatre heures. Dans l'entourage du souverain pontife on ne manifeste cependant aucune inquiétude. Dans son état actuel le souverain pontife ne peut s'occuper que des affaires les plus urgentes. On pense que pendant un temps encore, assez long il ne pourra recevoir que les deux secrétaires d'Etat. — (A.F.P.)

AUTRICHE. — Les autorités soviétiques ont demandé vendredi à la police autrichienne de les aider à retrouver deux techniciens russes qui, après une bordée dans un cabaret de la capitale viennoise, se seraient échappés à l'Ouest.

Les autorités soviétiques ont accusé les deux hommes d'avoir volé des fonds officiels.

BULGARIE. — M. Prichidov, nouvel ambassadeur de l'U.R.S.S. en Bulgarie, a présenté ses lettres de créance au président du présidium du Parlement bulgare. Il succède à ce poste à M. Michail Bodrov, qui avait été « relevé de ses fonctions » en janvier.

ISRAEL. — La nouvelle route reliant Jérusalem à Elath (Akaba) sur la mer Rouge, par le désert central du Néguev, a été ouverte à la circulation. — (A.F.P.)

NATIONS UNIES. — Au Conseil de tutelle des Nations unies M. Tsarakine, délégué soviétique, a accusé la Grande-Bretagne d'avoir réalisé l'union du Togo britannique et de la Côte d'Ivoire « en violation de la charte des Nations unies et de l'accord de tutelle ». Il a déclaré que tous les services techniques, sociaux et économiques s'occupant du Togo se trouvaient en réalité dans la Côte d'Ivoire, et que la Grande-Bretagne n'avait pas institué les mesures démocratiques permettant au Togo de parvenir à l'autonomie. — (Reuter.)

ETATS-UNIS. — Un juge du tribunal fédéral de Detroit a donné à six communistes accusés d'avoir complété en vue du renversement du gouvernement par la force le choix entre des peines de quatre ou cinq ans de prison et le départ pour l'U.R.S.S. Chacun d'eux a été condamné en outre à 10 000 dollars d'amende. — (A.F.P.)

Mgr Germogen, archevêque de l'Eglise russe de la province du Kouban et représentant du patriarche Alexis, est arrivé à l'aérodrome de New-York, venant de Moscou. L'archevêque a indiqué qu'il venait aux Etats-Unis pour tenter un rapprochement entre l'Eglise orthodoxe russe et ses membres américains. — (A.F.P.)

ETATS-UNIS

Le président de la Cour suprême est accusé d'avoir « suivi la ligne marxiste »

Washington, 20 février (A.F.P.). — M. William Langer, président de la commission de la justice du Sénat, a déclaré que celle-ci avait retenu dix accusations précises à l'encontre de M. Earl Warren, président de la Cour suprême, et dont la nomination doit être confirmée par le Sénat.

C'est ainsi qu'on reproche à l'ancien gouverneur de la Californie d'avoir été l'instrument du « lobby » de l'alcool, et d'avoir nommé en toute connaissance de cause des magistrats « malhonnêtes ». M. Warren est en outre accusé d'avoir « suivi la ligne marxiste révolutionnaire » et de ne pas posséder une expérience judiciaire suffisante.

Le vice-président Nixon a déclaré que les accusations portées contre le président de la Cour suprême étaient « totalement fausses que la commission judiciaire, plutôt que de perdre son temps à les vérifier, ferait mieux de mener une enquête sur ceux qui les ont avancées ».

IRAN

Le litige financier avec l'U.R.S.S. n'est pas éclairci

Téhéran, 20 février (A.F.P.). — M. Bagher Fahimi, chef de la section « Russie » au ministère des affaires étrangères, et porte-parole de la délégation iranienne à la commission mixte irano-soviétique, a démenti catégoriquement que l'U.R.S.S. ait reconnu une dette de 11 tonnes d'or bloquées à Moscou depuis la fin des hostilités. Le seul fait nouveau depuis le retour de l'ambassadeur de l'U.R.S.S., M. Laurentiev, la semaine dernière, est que la délégation soviétique a accepté d'étudier l'ensemble des litiges financiers existant entre les deux pays.

La discussion au fond n'a d'ailleurs pas encore commencé, le représentant de la Banque centrale soviétique étant souffrant.

Toutes les questions financières en suspens viennent d'une interprétation divergente des accords irano-soviétiques de 1943, par lesquels le gouvernement de Téhéran convint en rials les frais des troupes soviétiques d'occupation pendant la dernière guerre. Les 11 tonnes d'or réclamées par l'Iran depuis la fin des hostilités représentent la contre-valeur de ces dépenses, mais jusqu'à ce jour l'U.R.S.S., qui de son côté fait valoir des créances à l'égard de l'Iran pour la construction d'aérodromes et l'exécution de travaux publics, n'a jamais admis le principe de cette dette.

UN QUARTIER TRÈS RÉSERVÉ

Le général Zahedi a porté un coup très sévère au quartier réservé de Téhéran, qui s'étend chaque jour un peu plus, en décidant de l'enfermer dans une sorte de « muraille de Chine », haute de plus de 5 mètres, épaisse de 60 centimètres et longue de 1 200 mètres.

Cette fortification aura deux portes : l'une, au nord, sera réservée à l'entrée des visiteurs, et l'autre, au sud, à leur sortie.

Des gardes spéciaux seront postés à l'entrée pour vérifier l'identité des « clients ». Les hommes mariés seront rejoints, et les célibataires verront inscrire leur nom sur les registres de la police.

ALLEMAGNE. — Anna Hamann, qui a été empoisonnée lundi dernier en mangeant une praline contenant un produit chimique extrêmement violent, E. 605, a été entermée à Worms. Sa meilleure amie, Christa Lehmann, a assisté aux funérailles, mais, interrogée par la police, qui avait des soupçons, elle a avoué avoir donné le bonbon empoisonné à Anna Hamann parce que celle-ci était éprise d'un mécanicien qu'elle aimait également.

L'ACTION EN DIFFAMATION DES CANDIDATS éliminés du concours de l'E.N.A. contre un représentant de la présidence du conseil est renvoyée au 19 mars

La première audience de l'action civile en justice de paix intentée par les quatre candidats exclus du concours d'entrée à l'E.N.A. contre le chef de cabinet de M. July, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, a été renvoyée au 19 mars. D'un commun accord les avocats des deux parties avaient demandé hier vendredi cette remise, le Juge de paix titulaire du seizième arrondissement, devant lequel est évoquée l'affaire, étant souffrant.

On sait que les candidats poursuivent le représentant du ministre pour « injures et diffamation non publiques ». Celui-ci aurait en effet déclaré à trois fonctionnaires venus lui demander les motifs de la décision gouvernementale que les jeunes gens avaient été écartés du concours non pour des raisons politiques ou raciales, mais en vertu de textes qui autorisent à refuser la candidature « des prodiges, des éthyliques et des demi-fous ».

Le chef de cabinet du secrétaire d'Etat, appuyé par la présidence du conseil, qui s'est portée partie jointe, ne voit tenu ces propos et soutient qu'en tout état de cause il ne pourrait s'agir que d'une faute de service relevant des instances administratives. Cependant M. Jacques Mercier, qui assiste les plaignants, entend soutenir que le Juge de paix ne saurait statuer sur la question de compétence avant de connaître les faits.

On croit savoir d'autre part que les recours en détournement de pouvoir formés devant le Conseil d'Etat seraient jugés dans deux ou trois mois.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LES SYNDICATS INDEPENDANTS sont-ils "représentatifs" ?

Devant l'Assemblée nationale M. Soustelle (U.R.A.S.) interpellait vendredi après-midi sur « les illégalités dont est victime depuis un an la Confédération générale des syndicats indépendants et sur les mesures dilatoires employées par certains services officiels pour priver cette organisation ouvrière des avantages moraux et matériels auxquels les lois républicaines, et en particulier le code du travail, lui donnent droit ».

« Il paraît, déclare le député du Rhône, que le caractère représentatif de la Confédération générale serait contesté depuis la scission survenue au congrès de Lyon de 1952, alors que les syndicats indépendants sont, dans leur grande majorité, restés fidèles à M. Sulpice Iwevez, et que l'Union départementale de la Seine n'a pas été affectée par cette scission. Le chef du bureau de la main-d'œuvre et du travail de la Seine n'en a pas moins proposé aux représentants de la Confédération générale de partager par moitié la subvention avec la minorité scissionniste, selon un protocole « abusif », qui a été refusé. Il est inconcevable, conclut M. Soustelle, que le gouvernement ne puisse se faire obéir par son administration, si fait que cela finisse ».

Appuyant les déclarations de M. Soustelle, M. Dronne (U.R.A.S.) assura que la minorité — la « tendance Parsal » — ne représentait qu'une « organisation fantôme », cinquante délégués sur quatre cents au congrès de Lyon, ce qui ne l'empêchait pas de « disposer de fonds importants et d'un journal ».

Dans sa réponse M. Bacon, ministre du travail, indiqua qu'après la scission de

Lyon chacune des deux « tendances » avait élu un bureau confédéral auquel un récépissé provisoire avait été remis. Depuis, M. Devvez et M. Parsal ayant à plusieurs reprises réclamé un récépissé définitif et prétendu à la subvention de 3 millions allouée par la Ville de Paris, l'orateur, saisi de l'affaire par le préfet de la Seine, a ordonné une enquête qui a reconnu à la « tendance Devvez » une « représentativité suffisante ».

M. Bacon déclare qu'après l'intervention de M. Lanier une nouvelle enquête a été ordonnée qui porte notamment sur les effectifs des organisations en cause. Cette enquête sera terminée dans une quinzaine de jours. Le gouvernement prendra alors sa décision.

M. Bresset (communiste) conteste le caractère « représentatif » des syndicats indépendants.

Une voix à gauche. — Ils ont été reconnus avant même d'avoir des effectifs !

Voix à l'U.R.A.S. — Vous êtes d'accord avec M. Baylot !

M. Pataud (communiste). — Vous avez trouvé tout naturel qu'en août le gouvernement, où siègent plusieurs de vos amis, refuse de recevoir les représentants de la C.G.T. Vous ne vous intéressez qu'à diviser la classe ouvrière !

M. Soustelle propose de clore le débat par un ordre du jour prenant acte des déclarations de M. Bacon et de sa promesse d'aboutir à une solution dans une quinzaine de jours.

Ce texte, accepté par le ministre, est adopté par 402 voix, contre 102.

ANDRÉ BALLET.

L'ASSEMBLÉE A ADOPTÉ...

Le projet de loi rapporté par M. Juglas (M.R.P.) concernant les réparations de dommages causés aux personnes et aux biens pendant les troubles de Madagascar en 1947.

Le collectif d'ordonnance pour 1953, en confirmant l'abatement de 1 milliard sur la subvention destinée à maintenir le prix du pain.

...et a examiné

Le rapport présenté par M. Viatte (M.R.P.) sur l'assujettissement à la responsabilité sociale des gérants de sociétés à responsabilité limitée et des gérants de sociétés en commandite, à condition qu'ils soient temporaires et minoritaires — également pour ce qui est des présidents-directeurs et des directeurs généraux de sociétés anonymes. La suite du débat a été renvoyée à une autre séance.

La proposition rapportée par M. Reille-Soult (M.R.P.) tendant à élever l'allocation horaire de chômage partiel à 75 0/0 du salaire minimum et le montant journalier de l'allocation de chômage total à six fois l'allocation horaire. La loi des maxima a été apposée à cette proposition, qui a été retirée.

La commission de la presse a poursuivi l'examen du rapport de M. de Mousnier sur les modifications à apporter à la loi du 11 mai 1946 sur les biens de presse. Elle a notamment adopté un amendement de M. de Léotard prévoyant que seuls les biens confisqués pourront constituer le secteur public d'impression.

M. Louvel a indiqué à la commission de la production industrielle qu'il n'était pas opposé à une augmentation des retraites des mineurs, mais il en a souligné les conséquences sur les prix et sur la trésorerie.

M. Lanité a reçu M. Ybarnegaray, ancien député, et M. Schmittlein, député de Belfort.

MM. Corniglion-Molinier, Hugues, Médecin et Roubert ont attiré l'attention du président du conseil sur les charges d'assistance des Alpes-Maritimes, qui absorbent 82 % du budget départemental.

M. Edgar Faure s'est longuement entretenu avec M. Antoine Pinay.

LE « JOURNAL OFFICIEL » PUBLIE LE DECRET DE GRACES COLLECTIVES

Comme le Monde l'annonçait hier, le Journal officiel du 20 février a publié le décret du 15 février dit « de grâces collectives du 16 janvier 1954 ». « tout délinquant primaire faisant l'objet, à la date du présent décret, d'une condamnation définitive à une peine privative de liberté égale ou inférieure à trois mois bénéficie de la remise de sa peine ».

L'article 2 vise les peines supérieures à trois mois - il y a remise d'un dixième de la peine avec un minimum de remise de trois mois.

L'article 3 vise les autres condamnés, qui bénéficient eux aussi de la remise d'un dixième de la peine cours d'exécution.

L'article 4 édicte que ces mesures ne sont accordées que sous condition que le bénéficiaire n'encoure pendant cinq ans aucune poursuite suivie de condamnation à l'emprisonnement ou à une peine plus grave.

Enfin l'article 5 apporte une restriction : « L'exécution de ces mesures gracieuses sera suspendue jusqu'à décision du président de la République, à qui il en sera référé dans le délai de deux mois, à l'encontre des détenus :

a) Poursuivis ou condamnés pour évasion ou tentative d'évasion commise postérieurement au 14 juillet 1953 ;

b) Dont la conduite n'a pas été jugée satisfaisante par le chef de l'établissement pénitentiaire. »

Ce décret est signé par M. René Coty et contre-signé par les ministres de la défense nationale, de la justice, de l'intérieur et de la France d'outre-mer. Il est donc applicable aux militaires et à l'Union française.

LE SORT DU MOUVEMENT GAULLISTE

L'U. R. A. S. s'organise en nouveau parti

Privés de l'étiquette R.P.F. par le général de Gaulle depuis le mois de mai dernier, les parlementaires de l'U.R.A.S. se sont organisés en un nouveau parti, le Centre national des républicains sociaux (C.N.R.S.), qui se propose de poursuivre les objectifs fondamentaux et permanents du gaullisme. Il a élu domicile 63, rue de l'Université.

Les statuts provisoires prévoient que la commission exécutive sera composée de trente-trois membres (vingt et un parlementaires et douze non-parlementaires) et que les travaux seront confiés à onze commissions (trois commissions organiques et huit commissions techniques). Les investitures seront données pour les élections locales par les centres départementaux que se proposent de créer les parlementaires de l'U.R.A.S., la commission exécutive étant habilitée à trancher en cas de litige.

Le R. P. F. poursuit sa campagne d'adhésions

Le R.P.F. poursuit sa campagne d'adhésions. « Notre mouvement s'affirme en pleine renaissance, souligne le Rassemblement. Sa nouvelle orientation, affranchie de tout souci électoral ou partisan, trouve l'accord total de nos compagnons. Mieux encore elle réveille ces gaullistes demeurés jusqu'à présent à l'écart du R.P.F. »

La formule d'adhésion est la suivante : « Mon général, comme chacun de vos compagnons du Rassemblement, je m'engage à participer personnellement à l'action que vous dirigez pour le maintien de l'indépendance nationale, une véritable transformation sociale et le changement du régime, conditions indispensables du redressement de la France. »

Un M.R.P. élu maire de Saumur

M. Fernand Angibault (M.R.P.) a été élu maire de Saumur par 15 voix contre 7 au docteur Seigneur (socialiste).

Conseiller municipal depuis 1945, sculpteur-marbrier, le nouveau maire succède à l'amiral Commentry, député U.R.A.S. (ex-R.P.F.), qui avait donné sa démission à la suite de son échec au conseil général.

Le M.R.P. et le R.P.F. avaient fait liste commune aux élections de 1953, et ce sont les conseillers de cette liste qui ont élu M. Angibault.

Après la démission du maire de Brest

C'est à la suite non du rejet du budget mais du vote d'un budget ne leur donnant pas satisfaction que M. Jauch, maire, et les conseillers M.R.P. de Brest ont remis leur démission.

Ce budget, voté par les socialistes, les communistes et les amis de M. Chupin, comportait une réduction de 12 millions de francs sur les subventions pour les élèves nécessiteux des écoles privées, les patronages catholiques et le comité des fêtes. Le M.R.P. a refusé de voter un tel budget. M. Chupin nous précise qu'il ne comportait ainsi aucun centime additionnel et qu'il aurait pu être complété ultérieurement par le rétablissement des crédits supprimés.

Les dégrèvements fiscaux au titre de l'accroissement de la productivité interviendront avant le 20 avril.

En réponse à M. Bichet (M.R.P.), M. Uiver, secrétaire d'Etat au budget, a déclaré à l'Assemblée nationale que la préparation du décret instituant des dégrèvements fiscaux en faveur des entreprises qui intéressent leur personnel à l'accroissement de la productivité est sur le point d'être terminée.

« Les participations aux bénéfices, a-t-il dit, ne pouvant être allouées qu'une fois définitivement arrêtés les comptes d'un exercice, les parts afférentes à 1953 ne seront attribuées que dans quelques mois. Toutes dispositions seront prises pour qu'avant le 30 avril au plus tard le régime spécial créé par l'article 26 de la loi du 25 juillet 1953 puisse trouver son application. »

CROISIÈRE DE PAQUES

en Mésopotamie par avion K.L.M. du 11 au 27 avril 1954

Avec les concours des professeurs des Facultés Catholiques de Lille

Visite de MOSSOUL, NINIVE, BAGDAD, BABYLONE, UR EN CHALDEE.

Retour par la SYRIE, le LIBAN, la TERRE SAINTE

Organisation technique par LA MAISON DU VOYAGE

Pour tous renseignements, s'adresser à ITER, 60, boulevard Vauban LILLE (Nord)

Pour un nouveau Concordat

Figaro
16-2-54

par François MAURIAC

ON eût bien étonné les hommes politiques de la fin du dernier siècle en leur prédisant qu'un jour l'opinion française serait bouleversée par le déplacement, sur un ordre de Rome, de quelques Religieux français. Il est vrai que cette mesure se trouve liée à celle qui vient d'interrompre un apostolat ouvrier dont la fécondité apparaît mieux aujourd'hui : il aura fallu cet arrachement pour que nous découvrions à quelle profondeur avaient pénétré les racines. Ce qu'était devenu le grain de sénevé enfoui par le cardinal Suhard dans le terreau de chez nous, jugez-en d'après ce grand arbre abattu au bord de la route, qui perd sa sève comme du sang, et où les oiseaux du ciel ne nicheront plus.

Dieu sait que je n'ai aucun goût pour jouer « les cardinaux verts », comme en d'autres temps on appelait les académiciens qui se mêlaient des affaires de l'Eglise. Mais se taire est un devoir sans risque. Depuis quarante-huit heures, les lettres, les appels me sont venus de partout : « Nous ne pouvons crier que par votre bouche. » Cri de douleur, non de révolte. Ce que ces prêtres, ces laïcs intellectuels, ces étudiants redoutent, c'est que leur silence induise le Saint-Siège en erreur et lui fasse croire qu'ils n'ont pas ressenti le coup au plus intime de l'être. Toute l'aile marchante de l'Eglise de France est atteinte affreusement : il faut que les Congrégations romaines le sachent.

Déjà elles ne pouvaient plus ignorer que les prêtres ouvriers étaient devenus partie intégrante du prolétariat français, qu'ils y étaient incorporés en tant que prêtres, en tant que témoins du Christ et de l'Eglise. Il faut aujourd'hui révéler à Rome une autre vérité : que le jeune laïc, qui a été la grande pensée de Pie XI, a été formé pour une grande part en France par l'ordre de saint Dominique : *Sept et Temps présent* autrefois, aujourd'hui *La Vie intellectuelle*, les *Editions du Cerf* constituent la source vive où toute une génération est venue nourrir sa foi. Qu'il y ait eu des imprudences, des positions aventurées, nous l'admettons. Certains aspects de l'apostolat dominicain ont pu irriter. « Le dominicain de choc », nous en avons tous médité. Mais aujourd'hui qu'ils sont atteints dans leurs théologiens les plus éminents, nous voyons mieux ce que l'Ordre incarne au milieu de nous : l'esprit dominicain, c'est l'esprit de liberté au sein même de l'Eglise, en étroite union avec le Siège de Pierre.

On frémit d'apprendre que le Saint Office a été au moment de frapper l'Ordre, chez nous, à sa racine même, en s'attaquant au noviciat du Saulchoir. Toucher en France aux fils du Père Lacordaire, les atteindre mortellement, équivaldrait à dynamiter une de nos cathédrales. Ici se délimitent mal les droits imprescriptibles de l'Eglise et ceux, non moins imprescriptibles, de la nation. Et certes il serait injuste d'imputer à Rome l'erreur commise par les hommes politiques de la Troisième

République. La dénonciation du Concordat n'est pas son fait. Si désormais le Nonce apostolique à Paris n'est pas un agent diplomatique comme les autres, s'il détient en terre française un pouvoir réel plus étendu que celui d'aucun des membres du gouvernement, nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous-mêmes ou plutôt qu'à Emile Combes qui déposa, il y a cinquante ans au mois de novembre, le projet de loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

Mais c'est dans la mesure où les catholiques de France sont des catholiques de tout repos, dans la mesure où ils se trouvent liés de toute leur foi et de tout leur amour au Siège de Pierre, dans la mesure enfin où le risque de schisme, en ce qui les concerne, n'est même pas imaginable, qu'ils se sentent plus pressés de trouver un recours. Leurs prêtres, leurs Religieux ne peuvent demeurer plus longtemps à la merci de dénonciations qui hélas ! (et Rome aurait beau jeu à nous le rappeler) viennent presque toutes de France même. « Cherchez parmi vous ceux qui vous accusent » me disait récemment un Romain.

Ce Concordat que la Troisième République a détruit, la Quatrième République, dans l'intérêt de l'Eglise et de la France, n'aurait-elle pas raison de le rétablir en l'adaptant aux exigences de notre époque ? Je pose la question. Mais ce dont je suis assuré, c'est que si l'offensive en cours se poursuivait, sans égard pour ce qui est dû à cette très sainte Eglise de France, institutrice et modèle de toutes les autres dans la philosophie, dans la théologie comme dans l'apostolat missionnaire, la nation entière se sentirait atteinte en la personne de ses meilleurs fils. Ce serait, il me semble, l'intérêt de l'Eglise, dans un débat de cet ordre, qu'elle trouvât un jour en face d'elle un interlocuteur qui détienne un autre droit que celui de se taire. J'en suggère l'idée à l'éloquent Maurice Schumann, qui se souvient peut-être d'avoir fait ses premières armes à mes côtés, sous la bannière de saint Dominique.

François MAURIAC.
de l'Académie française.

le de la maison d'arrêt de Bayonne, a avoué avoir dérobé la voiture qui est immatriculée 1287 32. Un Algérien, Abair Bouzian, qui se trouvait en compagnie du voleur, a été consigné au poste de police.

Boulevard de Strasbourg, dimanche soir, à 20 h. 30, Mlle Andrée Sorre, 35 ans, demeurant rue Linné, a été renversée sur un passage clouté par une automobile dont le conducteur, après avoir transporté sa victime dans un café de la rue de la Fidélité, prit la fuite.

L'automobiliste a occasionné encore deux accidents matériels puis a abandonné sa voiture à l'angle du boulevard de Strasbourg et de la rue de Jarry. Les vérifications ont établi que l'automobile, appartenant à un chirurgien-dentiste du boulevard Haussmann, avait été volée dans l'après-midi.

Mlle Sorre dont l'état est grave a été transportée à l'hôpital Lariboisière.

un grand han, face de
l ferme, de d'une
route. Quelque tard,
au moment eur
branchait l'éle au
sinistre éclata l'aile
gauche de la fe dé-
passèrent 30 n

L'enquête ne s cau-
ses de ces ince po-
thèse de court lut.

Or, hier vers arme
était de nouveau hau-
tes flammes s'é d'un
grenier à fourrage au-dessus
des étables et des ha. à l'aile
droite.

Les pompiers de Co Versailles,
sailles, Villeneuve-Sai Georges,
Etampes, Juvisy parvin mal-
triser l'incendie vers 22 h 30, mais
tous les bâtiments de l'aile droite
n'étaient plus que des ruines fu-
mantes.

On ignore encore pour l'instant
les causes de ce troisième sinistre.
L'hypothèse d'un acte de malveil-
lance n'est pas exclue.

EN ANGLETERRE

Des bandits attaquent la camionnette d'une coopérative et s'emparent de 22 millions

Londres, 15 février. — Une audacieuse attaque a été commise aujourd'hui à Ipswich (Suffolk) contre un fourgon transportant à la banque la recette hebdomadaire d'un magasin coopératif.

La camionnette venait de démarrer quand un deuxième fourgon s'approcha. Deux hommes masqués en sortirent et se précipitèrent vers l'arrière du véhicule. Celui-ci, roulant à faible allure, ils purent en ouvrir les portes, s'emparèrent des sacs contenant les fonds et regagnèrent leur fourgon, qui partit à toute vitesse.

Le chauffeur de la camionnette prit les bandits en chasse, rattrapa leur véhicule et le tamponna. Trois hommes sautèrent à terre et prirent la fuite, emportant leur butin, environ 22.000 livres sterling, soit 22 millions de francs.

— M. Defert, président du Touring Club de France, est arrivé à Casablanca. Il doit assister, les 22, 23 et 24 février, au congrès du Comité de l'alliance internationale du tourisme.

Un cycliste tue un gendarme qui lui avait dressé une contravention

Decazeville, 15 février. — Rencontrant hier soir, vers 21 heures, dans les rues de Firmi (Aveyron), un cycliste qui roulait sans éclairage, le gendarme Paul Andrieux, de la brigade mobile, lui dressa contravention.

D'autant plus furieux de se voir interpellé qu'il était pratiquement arrivé à la porte de son domicile, le cycliste, un ouvrier mineur, Aimé Vidal, 35 ans, tenta d'abord de discuter avec le représentant de la loi. Puis, voyant que ses efforts étaient vains, bondit chez lui et, en ressortant armé d'un fusil de chasse, partit à la recherche du gendarme qu'il rejoignit quelques minutes plus tard sur la place du village, alors qu'il se trouvait en compagnie de son chef de brigade.

Vidal tira alors un coup de fusil sur M. Paul Andrieux qui, atteint d'une décharge de chevrotines au côté gauche, s'écroula ; faisant feu une seconde fois, le meurtrier tenta d'atteindre également le chef de brigade de gendarmerie, qui réussit à esquiver le coup.

Ceinturé par des passants, Vidal a été arrêté, tandis que sa victime était transportée à l'hôpital de Decazeville. La poitrine et l'abdomen criblés de plombs de chasse, le gendarme Paul Andrieux, qui était âgé de 50 ans, est décédé au cours de la nuit.

PETITS BIJOUX OR • BRILLANTS BIJOUX DE QUALITÉ

FRIED

JOAILLIER - HORLOGER

6, rue Royale OPERA 63-60

PERLES DE CULTURE

POUR VOS ENFANTS

Benjamin

LE JOURNAL DES JEUNES et les cahiers HÉRAKLES offrent

chaque semaine un concours

dont le 1^{er} Prix est



chaque semaine un cyclomoteur

NOMBREUX AUTRES PRIX VOUS ÊTES SURS DE GAGNER

Benjamin, 13, rue St-Georges, Paris-9^e en vente partout 40 francs

— On nous prie d'annoncer le décès de M. Henri MENUT, ancien gérant

TRAVESTIS MASQUES et COIFFURES D'ENFANTS

à partir du 23 Février au SALON DE JOUETS de **Louis VUITTON** AVE MARCEAU, 78 bis

QUINZAINE DU VOILAGE

10% sur nos prix marqués

FERRIN

TISSUS - DÉCORATION

37, rue de Rome, Paris - Gare St-Lazare

Communiqué

UN REQUIN BIENFAISANT

Le requin, par sa voracité qui va jusqu'à dévorer ses compagnons de chasse, est connu comme le « nettoyeur de mer ». A côté de cette qualité plutôt péjorative, il en a une réelle : les vitamines A et D que son foie renferme au plus haut degré.

Si votre peau est sèche, RETZOCREME VITAMINEE à l'huile de foie de requin (vitamines A et D) possède ces quatre qualités que vous voudriez trouver en une seule crème.

Oui, une seule crème pour nourrir, masser, démaquiller et tenir la poudre.

Si votre peau est grasse, RETZOCREME DIAPHANE sera votre crème de base et gardera votre peau « Diaphane » toute la journée.

La qualité Rodin à la portée de toutes les femmes

DERNIERES NOUVELLES**UN COMMUNIQUÉ DE L'ÉPISCOPAT****Les "prêtres-ouvriers" seront désormais des "prêtres de la mission ouvrière"****Ils ne pourront plus travailler que quelques heures par jour et devront « renoncer à tout engagement temporel »**

Le secrétariat de l'épiscopat communique :
 NN. SS. les évêques qui avaient dans leur diocèse ou sous leur juridiction des prêtres-ouvriers, et qui se sont réunis à Paris le mardi 19 janvier, ont à l'issue de leurs délibérations rédigé la déclaration suivante :

1° Évangélisation du monde ouvrier.

Profondément angoissés de la situation religieuse dans laquelle se trouve le monde ouvrier, les évêques présents, tout en rendant un nouvel hommage aux prêtres qui se dévouent au service des ouvriers dans le ministère paroissial, ainsi qu'aux apôtres laïcs de la J.O.C. et de l'A.C.O., jugent nécessaire, au moins en certaines régions, de consacrer un certain nombre de prêtres à un apostolat spécial, destiné à rendre l'Évangile et l'Église plus accessibles aux ouvriers. Ils sont donc décidés à détacher des prêtres pour assurer, en liaison avec le clergé paroissial et les militants laïcs, un apostolat sacerdotal en milieu ouvrier.

2° Forme de l'apostolat sacerdotal en milieu ouvrier.

L'Église seule peut déterminer les formes de vie qui sont compatibles avec l'exercice du sacerdoce. Tout en reconnaissant la générosité et le magnifique dévouement des prêtres qu'ils avaient envoyés dans le monde ouvrier et à qui ils avaient permis de travailler en usine, les évêques présents déclarent, en union intime avec le souverain pontife, que cette expérience, telle qu'elle a évolué jusqu'à ce jour, ne peut être maintenue dans sa forme actuelle et que dorénavant l'apostolat sacerdotal en milieu ouvrier devra se conformer aux directives contenues dans la déclaration des cardinaux Liénart, Gerlier et Feltin, déclaration qui fut approuvée par le Saint-Père.

3° Exigences de la vie sacerdotale.

L'Église veut, avant tout, sauvegarder ce qui constitue la mission propre du prêtre. Ce sont des prêtres qu'elle veut donner au monde ouvrier, des prêtres qui vivent, au milieu de ce monde et pour lui, une vie pleinement sacerdotale. Or le prêtre est consacré pour offrir à Dieu l'adoration du peuple tout entier, en premier lieu par la célébration de la sainte messe et la prière publique du bréviaire ; il est aussi, auprès des hommes, le dispensateur des bienfaits divins par la prédication de la parole de Dieu et l'administration des sacrements. C'est pourquoi l'Église demande aux prêtres qu'elle envoie en milieu ouvrier de ne travailler, désormais, que pendant un temps limité. C'est aussi pour sauvegarder l'orientation essentielle de leur sacerdoce qu'elle leur demande de renoncer à tout engagement temporel. Afin qu'il ne puisse plus y avoir de confusion dans l'avenir, les prêtres qui accompliront un apostolat en milieu ouvrier ne seront plus appelés prêtres-ouvriers, mais prêtres de la mission ouvrière.

4° L'Église et le travail manuel.

L'Église a toujours honoré le travail manuel, et d'abord en la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, étant fils de Dieu, a voulu travailler de ses mains. L'apôtre saint Paul a travaillé. Dans certains monastères, non seulement les frères, mais aussi les prêtres, consacrent chaque jour plusieurs heures au travail des mains. Si l'Église demande aux prêtres de la mission ouvrière de ne travailler chaque jour que pendant un temps limité, c'est pour les mettre à même de remplir toutes les obligations de prière et d'apostolat qu'ils ont assumées en devenant prêtres.

5° Appel à la prière.

Les évêques demandent au clergé et aux fidèles de prier pour les prêtres qui, s'étant engagés peu à peu dans une forme de vie et d'activité qui ne peut être maintenue, souffrent assurément des directives données. Conformément à la déclaration des trois cardinaux, les évêques présents leur ont fait connaître les modalités pratiques d'application. Plus que jamais, en ces heures douloureuses, ils ont besoin des prières de tous.

Ce nouveau texte sur les prêtres-ouvriers, rédigé par l'ensemble des évêques intéressés, précise des dispositions qu'annonçait la récente déclaration du cardinal Liénart (voir « Le Monde » du 10 janvier), et qui avaient été préparées à Rome dès novembre 1953 lors de la visite des cardinaux Liénart, Gerlier et Feltin au Vatican. On y retrouve le même souci de mettre fin à l'expérience des prêtres-ouvriers, telle qu'elle avait été poursuivie jusqu'à présent, et celui de maintenir une présence sacerdotale dans le monde du travail.

Si l'Église demande aux prêtres de ne plus travailler « chaque jour » que pendant un temps limité, ce n'est pas que le

travail manuel soit incompatible avec le sacerdoce, mais afin de laisser aux clercs assez de liberté pour remplir leurs « obligations ». On ne voit pas, dans ces conditions, comment les prêtres pourraient continuer leur apostolat dans les usines, où l'on n'accepte pas une main-d'œuvre à mi-temps. Le pourraient-ils que leurs compagnons de travail verraient là un privilège spécial et ne sauraient plus les considérer comme « des leurs ».

La déclaration apporte une autre précision : ce ne sont plus seulement les « responsabilités syndicales » déjà visées dans le texte des cardinaux qui sont interdites, mais « tout engagement temporel ». Ainsi est clairement indiqué que les prêtres ne pourront plus adhérer à un syndicat et a fortiori participer à une manifestation de caractère plus ou moins politique. Les clercs qui accomplissent leur apostolat dans le monde du travail se voient donc l'objet de consignes d'abstention particulièrement strictes que l'Église n'a pas édictées par exemple pour ceux qui siègent dans les assemblées et les partis ou qui portent les armes. Enfin, l'expression même de « prêtre-ouvrier » doit être abandonnée, comme Pie XII en aurait formellement exprimé la volonté au cours de ses entretiens avec les cardinaux français.

NANCIÈRE

public britannique n'a souscrit
11 % des actions ordinaires
de la Lancashire Steel dénationalisée

agence du Trésor britannique, char-
ge de la liquidation des entreprises in-
dustrielles nationalisées, a offert au pu-
blic, du 18 au 21 janvier, quatre millions
de cent mille actions ordinaires et
quatre millions cinq cent mille actions
préférentielles de 1 livre de la Lan-
cashire Steel Corporation. Les premiè-
res étaient à souscrire avec une prime
de 2 shillings chacune, et les secondes
avec une prime de 1 shilling, payables
en espèces, soit contre remise de
bons d'Etat émis à titre indemnitaire
à l'avantage des anciens propriétaires de
usines sidérurgiques (British Iron and
Steel) à 3 1/2 % guaranteed stock 1979-81).
On apprend aujourd'hui que l'opéra-
tion n'est soldée par un échec. En effet
11 % des actions ordinaires et 42 % des
actions préférentielles n'ont pas trouvé
d'acheteurs.

La première opération du genre, réali-
sée en novembre 1953 sur les actions
de la Lancashire Steel, avait connu un sort meil-
leur, et il avait été nécessaire de con-
tingenter les demandes, qui dépassaient
de beaucoup les quarante millions d'actions
offertes en souscription.

Prochaine émission d'un emprunt d'Etat en Belgique

Le 11 février prochain sera lancé en Bel-
gique le premier emprunt d'Etat de l'année
1954. Le montant global de l'émission n'est
pas encore connu. On sait toutefois que les
bons à émettre porteront intérêt à 4 1/2 %

**CHAUX, CEMENTS ET MATERIAUX DE
CONSTRUCTION AU MAROC.** — Les ventes
de l'exercice 1953 se sont élevées à 474 506
tonnes contre 412 958 tonnes l'année précé-
dente, soit en augmentation de 14,94 %.

TRICOTAGES DE L'ARIEGE. — L'assem-
blée générale des actionnaires a approuvé les
comptes de l'exercice 1952-1953 et voté un
dividende de 575 francs brut.

AVIS ET COMMUNIQUÉS

SOCIÉTÉ ANONYME ANDRÉ CITROËN

Cette société procède à l'émission, au
prix de 9 900 francs par titre, de 200 000
obligations de 10 000 francs, nettes d'impôts,
créées jouissance du 1^{er} février 1954, et dont
l'intérêt annuel fixe de 6 % sera assorti
d'un intérêt supplémentaire, variable en
fonction des dividendes distribués et des
sommes mises en réserve par la société.

Ces obligations seront amortissables en
vingt ans au maximum, à partir du 1^{er} fé-
vrier 1954, par tirage au sort ou rachats
en Bourse. Toutefois les deux tiers au moins
des obligations à amortir chaque année de-
vront faire l'objet d'un tirage au sort et
seront remboursées au pair, majoré d'une
prime égale à seize fois le montant de l'in-
térêt supplémentaire variable.

(B.A.L.O. du 25-1-1954, n° 10.)

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours du 25/1
Or fin (kilo).....	434000	433000
Pièce franç. (20 fr.)	2990	2990
— suisse de 20 fr.	2890	2890
Union latine (20 fr.)	2840	2830
Souverain	3600	3590
Pièce de 20 dollars..	14880	14840
— de 50 pesos ..	17250	17200
— de 20 marks ..	3240	3240
— de 10 florins ..	2820	2810

COTE DES CHANGES

Parité	Cours extrêmes	
	du jour	
Etats-Unis (1 dollar)	350	349 95
Canada (1 dollar)	360	360 30
Allemagne (100 d.m.)	8333 33	8381 .. 8379 ..
Belgique (100 francs)	700	700 45 700 30
Br.-Bretagne (1 £)	980 ..	979 90 979 80
Pays-Bas (100 fl.)	9210 52	9225 .. 9224 ..
Suisse (100 francs)	8003 98	8022 .. 8020 ..
Portugal (100 escud.)	1217 35	1213 50

Marché parallèle	
Cours approximatifs	
1 livre sterling.....	955 ..
1 dollar	377 ..
1 franc suisse	88 25 ..
— belge (100 francs) ..	740 ..
1 rouble	0 59 ..
1 peseta	8 65 ..

DROITS DE SOUSCRIPTION

Société	VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers
			cours
1/2	Caisse Indus. B.A., dr.	1 p. 1	450 ..
1/2	Cré. Com. France, c. 2	1 p. 2	3200 ..
1/1	Crédit Mob. Ind., c. 5	1 p. 3	4000 ..
1/1	Immobilier, c. 3 ..	1 p. 3	935 ..
1/2	Electricité Mors, c. 9	1 p. 2	210 ..
1/2	Brissonneau-Lotz, l.c. 6	3 p. 4	342 ..
1/1	Usines Chausson, c. 6	1 p. 2	1300 ..
1/1	Pétroles Serco, c. 3	1 p. 10	45 d.
1/2	Raf. Pêtr. Atlant., c. 9	1 p. 3	750 ..
1/2	Engrais Roubaix, c. 37	1 p. 2	166 ..
1/2	Indust. Lorraine, c. 4	1 p. 1	7400 ..
1/2	Indus. Com. Pétroles (actions) c. 2 ..	4 p. 11
	(parts) c. 6 ..	1 p. 19
1/2	Volcan, c. 15 ..	3 p. 4
1/2	Péninsul. Mi. Ind., c. 6	1 p. 75

R 1954

Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
10475	10450	Constr. Fours	11250	11100
4100	4150	D.A.V.U.M.	9500	9500
15100	14250	Disticoke	13000	13000
4700	4650	Floquet (Fern.)	3250	3260
5825	5800	Gevelot	24500	25000
9190	9350	Henry Hamelle	16200	16200
3200	3360	— parts	24500	24600
8845	8800	Auer (Inc. Gaz)	12100	12450
7400	7500	Longométal	8400	8400
23450	27925	Musée Grévin	78100	681000
2525	2930	Forcher	15980	15700
89900	83900	S.A.T.A.M.	4200	4200
8510	8510	Tour Eiffel	54500	55500
8200	8150	Micheville	8700	8750
16275	16400	Pont-à-Mousson	38000	37500
2005	2005	Nation. Investiss.	22950	23000
11000	10955	S. I. NORD	8000	8000
4150	4250	Emprunt Dawes	72000	28000
4415	4400	— Young	8985	8585
5800	5715	B. I. R. 3 %	389000	389000
28600	30000	Amster. Rubber	11300	11675
8200	8210	Arbed	100000	120000
8850	9000	Bque rég. Int.	800000	805000
4325	4400	C.F.F. Canadien	74900	75000
4805	4825	Est-Asiatique	58000	58000
11000	11000	Soc. gén. Belg	86000	86200
8820	8610	H. V. A.	66200	66000
6115	6050	Land Bank ég.	3190	3180
4655	4650	Nestlé	152000	151800
13000	13650	Ougr.-Marthaye	21700	21375
83000	82500	Phillips	17000	16800
6010	6010	Portug. Tabacs	6220	6250
5750	5605	Shawinigan	16640	16740
10150	10100	Sucr. Egypte	3095	3090
5850	6050	Tabacs Portugal	8280	8350

RS EN VALEURS (1^{er} cours)

9150	9170	Keller-Leleux	10800	11000
17000	17000	Orga	7980	7990
7425	7400	P. P. Z.	12600
15550	15900	Pap. Roquefort	9600	9850
6600	6600	Galerles Barbès	2140
		Rout. Gironde	2450	2330
15500	15000	La Brosse	5400	5350
1370	1360	La Charfa	13400	13400
320	320	G. Magnant	4425

LE VATICAN ET LES PRETRES-OUVRIERS

LA RÉSOLUTION

rédigée par des « ouvriers chrétiens militants »

a été remise au cardinal Feltin

Dans la résolution qui a été rédigée à la suite de la réunion organisée vendredi dernier à Paris par des « militants catholiques ouvriers » (voir *le Monde* du 20 février) on lit notamment :

« Nous constatons autour de nous, dans tous les milieux, une émotion profonde. La classe ouvrière est renforcée dans sa conviction que l'Eglise lui est hostile et refuse de l'accepter telle qu'elle est. Certains se demandent si nous n'assistons pas à un réveil de l'obscurantisme.

« Le manque de clarté des motifs invoqués, les contradictions qu'on y constate à divers moments, le caractère arbitraire, l'autoritarisme des méthodes employées, l'absence de dialogue, sont une grave menace pour la vitalité de l'Eglise.

« Tout particulièrement, nous sommes indignés que l'on fasse peser la menace des sanctions les plus graves sur des hommes qui se déterminent en toute conscience, et qui savent tout ce qui est en jeu dans leurs décisions.

« Dans une situation aussi grave pour l'avenir de l'Eglise de France, nous pensons qu'il est du devoir des laïcs de parler en toute franchise. C'est là une marque de fidélité à l'Eglise qui exclut toute idée de schisme ou de rupture. »

Le texte de cette résolution, on le sait, a été remis au cardinal Feltin dans l'après-midi de samedi, puis porté à la connaissance de Mgr. Villot, secrétaire de l'épiscopat, afin qu'il le transmette aux évêques français.

LES RÉACTIONS

DE LA PRESSE ROMAINE

L'OSSERVATORE ROMANO : les prêtres-ouvriers en arrivent à confondre apostolat et action sociale et syndicale.

Les milieux romains semblent attacher une importance grandissante à l'affaire des prêtres-ouvriers si l'on en juge par leurs réactions, la longueur et le ton des articles parus dans la presse catholique.

Selon une dépêche de l'Agence France-Presse, le cardinal Alfredo Ottaviani, pro-secrétaire de la congrégation du Saint-Office, organe suprême dont la tâche est par excellence la défense de l'intégrité de la foi et des mœurs, reproche à ceux qu'il appelle « les réformateurs de l'apostolat » de « parler aujourd'hui plus de pain temporel que de pain céleste, et de parler peu du Christ ». Il souligne particulièrement le devoir d'obéissance des clercs.

Dans un article non signé, *l'Osservatore Romano* reprend ces arguments avec plus de force encore. En parlant des « déformations de la charité » il affirme qu'il s'agit bien d'une question de doctrine. Citant saint Paul, qu'on évoque souvent pour la défense des prêtres-ouvriers, il dénonce l'erreur de ceux qui font passer après les œuvres de miséricorde corporelle non seulement les œuvres de miséricorde spirituelle, mais aussi les œuvres du culte et de la vie intérieure, y compris la messe, les sacrements, l'obéissance. « Ils en arrivent, dit-il, à confondre apostolat et action sociale et syndicale. Poussés par le désir de « libérer la classe ouvrière de l'esclavage du capitalisme », ils en arrivent à accepter le communisme athée, l'ennemi le plus redoutable du christianisme et que l'Eglise a déjà condamné. C'est la foi qui est en danger, et avec la foi la communauté elle-même, considération qui justifie l'intervention des autorités religieuses et exclut l'idée d'un concordat pouvant imposer des limites à cette action. En frappant des erreurs doctrinales et en ramenant certains à leur devoir d'obéissance, l'Eglise combat les « déviations fatales ».

LA CIVILTA CATTOLICA : des faits récents ont montré la nécessité et l'urgence de l'intervention.

Le père G. Caprile écrit, dans la revue *Civiltà Cattolica*, organe de la province romaine de la Compagnie de Jésus, qu'« en présence de certaines déviations qui tendaient à s'aggraver le Saint-Siège, gardien par mandat divin de la pureté, de la foi et de l'intégrité de la discipline ecclésiastique, ne pouvait s'abstenir d'intervenir pour appuyer l'action de l'épiscopat français ». « Des faits récents, dit-il, ont montré la nécessité et l'urgence de cette intervention, qui impliquait une transformation radicale permettant à la fois de maintenir l'apostolat parmi les ouvriers et d'éviter les dangers dont le mouvement des prêtres-ouvriers avait été malheureusement victime. »

Enfin, précise une autre dépêche de l'A.F.P., comme on semblait craindre dans les milieux romains, que ne se dessinât un mouvement de résistance, fondé sur « une erreur de doctrine », les dicastères romains intéressés ont estimé devoir intervenir : la congrégation des séminaires, puis celle des religieux, enfin la congrégation suprême du Saint-Office, dont le préfet est le pape lui-même. On veut espérer à Rome que les intéressés se soumettront aux décisions de la hiérarchie, mais il est certain, affirme-t-on, que la main de l'Eglise s'appesantira sans hésitation sur ceux qui passeront outre à ces consignes dans une matière où elle n'a jamais transigé.

— Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, est actuellement en France pour effectuer un pèlerinage à Lourdes.

« L'OBEISSANCE HEROIQUE QUI S'IMPOSE à leur conscience ne peut impliquer aucune trahison de leur fidélité à la classe ouvrière » affirme le cardinal Gerlier

Prenant la parole à Lyon au cours de l'assemblée générale annuelle de l'Action catholique des hommes, le cardinal Gerlier a longuement évoqué les décisions prises par l'Eglise concernant les prêtres-ouvriers.

« N'attendez pas de moi que je traite ici avec toute l'ampleur qu'elle réclamerait cette question capitale. Je veux simplement et brièvement donner à vos âmes de chrétiens quelques points de repère solides.

« A l'heure même où je vous parle des réunions d'importance grave se tiennent à Paris. C'est une raison de plus qui vous expliquera ma discrétion.

« Il est tout d'abord radicalement faux et gravement injurieux pour l'Eglise d'imaginer qu'elle entendrait abandonner en une heure comme la nôtre la classe ouvrière. Elle renierait l'Evangile et l'esprit du Sauveur Jésus si elle avait une telle pensée.

« Il n'est pas moins faux d'affirmer, comme certains croient pouvoir le faire, que je ne sais quelles pressions d'ordre social ou politique auraient pratiquement déterminé les récentes directives formulées par le souverain pontife. Si le pape a jugé nécessaire après dix ans d'expérience de modifier les conditions dans lesquelles s'exerce l'apostolat sacerdotal en lieu ouvrier — modification qui peut donner lieu encore à d'utiles recherches, — nous avons pu constater après une heure et demie d'entretien libre et filial avec lui que ses décisions s'inspirent uniquement d'un double et haut souci pastoral.

« Le vicaire de Jésus-Christ a voulu d'abord mieux sauvegarder les exigences essentielles du sacerdoce chez les vaillants pionniers que leur dévouement total à la classe ouvrière avait pu conduire à les compromettre parfois involontairement, s'agissant spécialement du saint sacrifice de la messe et du devoir de la prière au nom de l'Eglise. Il a voulu ensuite — et qui pourrait ne pas le vouloir avec lui ? — restituer, à l'encontre de certaines altérations que les circonstances avaient pu expliquer en partie, mais qui ne pouvaient être acceptées, le caractère véritable et sacré de la mission sacerdotale en milieu ouvrier : mission de prêtres, envoyés comme prêtres, et qui, unis fraternellement à la foule des petits, des souffrants, des opprimés, sont parmi elle les porteurs d'un message spirituel, les représentants de l'Eglise de Jésus-Christ. Il n'est pas question évidemment qu'ils se désintéressent de ses aspirations légitimes à une plus grande justice et de son rude effort pour y parvenir, mais ils doivent laisser aux militants laïcs le soin de prendre dans le domaine temporel les initiatives et les attitudes qui se trouveraient inévitablement à certaines heures incompatibles avec le caractère

sacerdotal. Vous savez d'ailleurs que l'Eglise a maintes fois répété aux laïcs engagés ce devoir d'être les serviteurs de la justice, et à tous d'être les apôtres de la promotion ouvrière.

« Les conséquences pratiques de ces consignes souveraines entraînent évidemment pour nos prêtres-ouvriers, dont la désignation nouvelle résulte de ce que je viens de dire, des sacrifices auxquels s'attache un véritable déchirement. Il faudrait manquer de cœur et de compréhension pour n'être pas ému profondément de tout ce que comporte pour eux l'obéissance héroïque qui s'impose à leur conscience sacerdotale et qui ne peut s'envisager que dans la lumière de la foi, encore qu'elle ne puisse impliquer — est-il besoin de le redire ? — aucune trahison, qui serait odieuse, de leur fidélité à la classe ouvrière. Si rude que doive être ce témoignage, nous l'attendons d'eux avec le pape, en dépit des illusions périlleuses auxquelles ils peuvent être tentés de céder à cette heure dramatique.

« Et c'est pourquoi j'ai dit et le répète que nous avons tous envers eux un devoir urgent et grave de prière, que nous facilite le grand courant spirituel de l'année mariale.

« Tous ensemble, chers amis, nous prions, n'est-ce pas ? non pas demain mais aujourd'hui, pour ceux qui méritent tellement notre appui affectueux auprès du Seigneur Jésus et de la Vierge fidèle. L'obéissance filiale sauvegardera à la fois leur sacerdoce et la grande et magnifique cause à laquelle ils ont voué leur vie. Une attitude contraire pourrait tout compromettre, et on ne peut y penser sans frémir.

« Par Notre-Dame, puissions-nous être capables d'obtenir de Dieu ce que réclame à l'heure présente le salut des âmes et celui de la classe ouvrière, qui ne sera jamais vraiment heureuse tant qu'elle n'aura pas retrouvé Jésus-Christ. »

Une réunion à Paris

Un certain nombre de prêtres-ouvriers se sont réunis le 21 février à Paris afin d'étudier en commun l'attitude à adopter à l'égard des mesures de l'épiscopat les concernant.

Cette réunion a revêtu un caractère strictement privé et rien n'a transpiré des décisions qui y auraient été prises. On peut supposer que les prêtres-ouvriers s'adresseront à leurs évêques respectifs des lettres individuelles pour leur faire connaître leurs intentions.

Rappelons que les évêques avaient demandé aux prêtres-ouvriers de se soumettre à leurs directives avant le 1^{er} mars.

OÙ trouver

les meilleures conditions de paiement?

AU PRINTEMPS



Judi 25 Février

arts ménagers

VIN DES ROCHERS

Faites vieillir du bon Rochers. Après 5 à 6 mois de cave, Si grand sera son avantage, Que vous voudrez recommencer.

PRECHACQ-les-BAINS (Landes)

Rhumatismes - Arthrites - Sciatiques
Boues végéto-minérales, Eaux sulfureuses
Saison : 1^{er} MAI - 30 SEPTEMBRE
Renseignements : Etabliss. THERMAL

Maison de convalescence

LE CHATEAU D'ECQUEVILLY va recevoir cinquante-cinq cancéreux

C'est une formule de soins tout à fait nouvelle et qui promet d'être féconde qu'a adoptée le comité départemental de Seine-et-Oise de la Ligue française contre le cancer en créant au château d'Ecquevilly une maison d'accueil pour cancéreux.

Le château d'Ecquevilly, situé à l'écart de la grande route de Mantes, est un lieu calme et reposant.

Une subvention de 50 millions du conseil général de Seine-et-Oise, qui l'acquiert à la fin de 1952, permit avec l'aide de la Ligue française contre le cancer (le comité de Seine-et-Oise assure la gérance du centre) d'aménager cette demeure d'une manière confortable, moderne et gaie.

C'est en effet la principale originalité de cette maison d'accueil d'être en même temps un centre de diététique. Chaque malade recevra un régime particulier adapté à ses lésions, à son état, mesuré et choisi par une diététicienne venue du centre de Villejuif.

Dans quelle mesure une nourriture appropriée peut-elle donc modifier l'évolution du cancer ? C'est ce que les spécialistes s'efforcent de préciser depuis quelques années. On sait en tout cas qu'on peut améliorer par un régime alimentaire judicieusement dosé des malades affaiblis par les toxines cancéreuses, les pertes sanguines et les thérapeutiques de toutes sortes, et qu'on peut mieux les préparer à d'éventuelles interventions.

Grâce aux examens de dépistage qui permettent un traitement chirurgical ou radiothérapeutique précoce, et parfois la guérison du cancer, se trouve posé en outre un nouveau problème social : il n'existe pas d'établissements pour accueillir ces convalescents d'une maladie grave, d'un traitement épuisant, qui n'ont plus leur place à l'hôpital.

Ecquevilly répond donc à la fois à cette nécessité et aux exigences de la science moderne. L'heureuse initiative du département de Seine-et-Oise aura, espérons-le, des imitateurs.

LA LOCOMOTIVE « CC 7121 » A ATTEINT HIER 243 KILOMÈTRES A L'HEURE

La locomotive CC-7121, qui avait ces jours derniers battu à deux reprises le record du monde de vitesse sur rail, avec 222 et 230 kilomètres à l'heure, a atteint hier dimanche 243 kilomètres à l'heure entre Gevrey-Chambertin et Vougeot.

Cette machine, en service depuis 1949 et conçue aussi bien pour la traction des trains de marchandises les plus lourds que des rapides reliant Paris à la Méditerranée, a prouvé aux techniciens qu'elle était en mesure de répondre à tous les besoins de charge et de vitesse. Sa performance se rapproche de celle qui fut réalisée au banc d'essai : 246 kilomètres à l'heure.

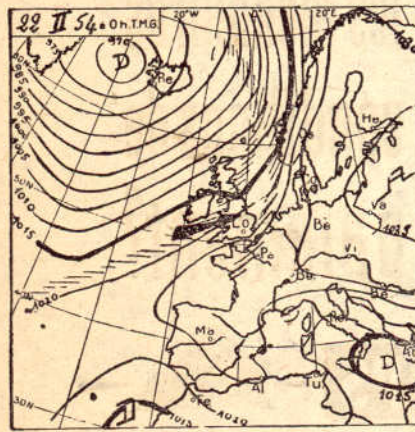
La S.N.C.F., rappelons-le, déclare que ces essais avaient pour objet non pas de battre un record, mais de connaître les possibilités extrêmes du matériel roulant et des voies.

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Temps brumeux

Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 février 1954 à 0 heure et le mardi 23 à 24 heures :

Les hautes pressions resteront axées des pays baltes au large du Portugal ; cette situation maintiendra la France dans une zone de vents faibles favorisant la persistance d'un temps généralement brumeux, surtout dans la moitié nord-ouest du pays, où l'on pourra noter également de petites chutes de pluie intermittentes. Des chutes de neige, faibles, sont probables dans les ré-



gions du Nord-Est et de l'Est, ainsi que sur le Morvan et le Massif Central. Sur le reste du pays, les formations brumeuses ne seront que locales et passagères, elles feront place à de larges éclaircies au cours des après-midi.

Les températures relativement élevées dans la moitié nord-ouest seront encore basses le matin dans la moitié sud-est. Les gelées matinales attendront -2 à -8 degrés de l'Alsace au Massif Central et aux Alpes.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 21 février, le second le minimum de la nuit du 21 au 22) : Lille, 8 et 2 ; Cherbourg, 8 et 7 ; Brest, 12 et 8 ; Rennes, 9 et 7 ; Nantes, 10 et 7 ; Caen, 11 et 7 ; Paris-Le Bourget, 8 et 1 ; Strasbourg, 4 et -5 ; Tours, 13 et 5 ; Clermont-Ferrand, 7 et -4 ; Lyon, 8 et 0 ; Bordeaux, 13 et 5 ; Biarritz, 12 et 9 ; Pau, 11 et 2 ; Marseille, 11 et -2 ; Nice, 12 et 5 ; Perpignan, 13 et 7 degrés.

LE CARNET DU « M »

Réceptions

Hôtes du Conseil municipal de Paris, le lord-maire de Londres et sa suite ont assisté samedi soir à une représentation d'« Otello » à l'Opéra. Hier dimanche Sir Noël Vansittart-Bowater et lady Vansittart ont assisté aux courses à Auteuil, où ils ont déjeuné au restaurant des tribunes. Le soir ils ont été reçus à dîner à l'hôtel Lauzun par M. Frédéric-Dupont, président du Conseil municipal.

Fiançailles

On nous prie d'annoncer les fiançailles de Mlle Suzanne Gimpel, fille de M. et Mme Henri Gimpel, avec M. Claude Bloch, fils de M. et Mme Léon Bloch. Paris-Neuilly.

Mariages

M. et Mme Auguste Biret ont l'honneur d'annoncer le mariage de leur neveu, M. Bernard Fall, agrégé, chargé de cours auprès de la faculté des études d'Extrême-Orient de l'université de Cornell Ithaca New-York, avec Mlle Dorothy Winer, célébré à New-York le 20 février 1954.

Nécrologie

On nous prie d'annoncer le décès de M. Pierre Jolibois, professeur à l'Ecole nationale supérieure des mines, membre de l'Académie des sciences, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918.

De la part de Mme Pierre Jolibois, de M. Charles Jolibois, de M. et Mme Michel Castillon du Perron.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 23 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillois (92, rue Saint-Dominique).

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

On apprend le décès à Nice, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de M. Joseph Segond, correspondant de l'Institut. Il avait enseigné aux universités de Caen, de Besançon, de Lyon et d'Aix-Marseille. Il était l'auteur d'ouvrages de philosophie, notamment « L'Esthétique du sentiment », et d'un « Traité de psychologie ».

On nous prie de rappeler le décès, survenu à Antibes, de M. René Barthélemy, membre de l'Académie des sciences, commandeur de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu à Fontenay-aux-Roses le 18 février 1954, dans la plus stricte intimité.

On nous prie d'annoncer la mort de l'intendant général Maurice Cordier, officier de la Légion d'honneur, pieusement décédé le 9 février, en son domicile à Paris, 10, rue Oudinot.

De la part de Mme Maurice Cordier et de toute sa famille.

Mme Marius Franay fait part du décès de son mari, M. Marius Franay, chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur A. et M., fondateur des laboratoires L. T. C. de Saint-Cloud, carrossier, survenu subitement à Paris, le 19 février, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 24 février, à 11 heures précises, en l'église Saint-François-de-Sales (15, rue Ampère), où l'on se réunira. Rue du Caporal-Peugeot, 4 bis, Paris.

La Mode et LA VIE Calendrier des collections

ACTUELLEMENT :

Henry à la Pensée : 5, fg St-Honoré, 15 h. 15. Hermès : 24, fg St-Honoré, à 15 heures. Amy Linker : 46, fg Saint-Honoré, 15 h. H. Novak, 24, r. Royale, tous les jours, 15 h.

Remerciements

La famille Couturier et les RR. PP. dominicains remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès du R. P. Couturier.

Mme Gaston Guy Lalouette, M. Roger Lalouette, M. et Mme René Lalouette, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes leur ayant manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de M. Gaston Guy Lalouette, les prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Advertisement for TESSIN Riviera suisse. Includes a sun logo, the text 'Pays qui chante la joie de vivre et l'allégresse des vacances!', and details about LUGANO and LOCARNO, including a prospectus and agency information.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudications

Etude de M. SALONE, avoué Versailles, 65, bd de la Reine, VENTE Palais Justice Versailles, le 15 mars 1954, à 14 heures. BELLE PROPRIÉTÉ A MEUDON 10, rue Hérault. LIBRE. MISE A PRIX : 2.000.000 de fr. S'adresser M. SALONE et Maquet, avoués ; M. BRISSE, notaire, Meudon. Pour visiter : mardi et jeudi apr.-midi, 14 à 17 h. Et sam. et dim. après-midi, sur permis délivré par M. SALONE.

Vente au Palais Justice Paris, 10 mars, 14 h. PROPRIÉTÉ USAGE INDUSTRIEL 35 et 36, quai de Boulogne, à BOULOGNE-BILLANCOURT (Seine) Mise à prix : 4 millions de francs. S'adresser à M. LEROI, avoué, 8, rue Rocher, Paris ; M. DUCLLOS, av. à Paris ; M. HUBER, Tessier, not. à Versailles (S.-et-O.).

VENTE AU PALAIS DE JUSTICE à PARIS le JEUDI 11 MARS 1954 à 14 heures DEUX TERRAINS CONTIGUS ENSEMBLE LES CONSTRUCTIONS Y ÉDIFIÉES à PARIS (15°), rue ROSENWALD, n° 36 et 38 Contenance totale : 1.870 mètres carrés environ. MISE A PRIX : 10.000.000 de francs S'adress. pr M. GERARD LECROART, avoué poursuivant à Paris, 64, rue renseignements, à Amsterdam, et M. Fontana, not. Paris.

Adj. Ch. Not. Paris, 16 mars 1954, à 14 h. DIVERS LOCAUX ET APPARTEMENTS à PARIS, 18 et 20, R. FOURCROY Compren. 5 BOUT., 11 APPART. et 1 CH. Mises à prix : 450.000 - 450.000 - 450.000 400.000 - 475.000 - 1.000.000 - 225.000 225.000 - 525.000 - 300.000 - 300.000 450.000 - 450.000 - 450.000 - 560.000 600.000 et 50.000 fr. S'adres. pr renseign. M. R. DAUCHEZ, not., 37, qu. Tournelle. M. WIEL, adm. judiciaire, 1, rue Jacob.

Vente Palais, Paris, 10 mars 1954, à 14 h. PROPRIÉTÉ à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (Seine), 23, boulevard Voltaire, QUARTIER DE LA VARENNE ST-HILAIRE. Cont. 627 m. env. Mise à prix : 600.000 fr. S'adres. pr renseignements à M. FITREMANN, avoué, 11 bis, rue Portalis ; Coursin, avoué Paris ; Lefeuvre, notaire à Saint-Maur-des-Fossés, et sur les lieux pour visiter.

L'AFFAIRE des prêtres-ouvriers

M. FRANÇOIS MAURIAC : la classe ouvrière n'attend-elle pas obscurément que les prêtres-ouvriers obéissent ?

Le Figaro du 23 février publie un nouvel éditorial de M. François Mauriac sur l'affaire des prêtres-ouvriers.

Après avoir précisé qu'il n'avait pas « demandé expressément » un nouveau concordat entre l'Eglise et l'Etat, mais simplement « posé la question sans s'illusionner un seul instant sur les chances » de cette suggestion ni « d'ailleurs être assuré le moins du monde » que ce « remède aurait quelque efficacité », M. Mauriac se déclare « frappé » par le fait suivant : « L'épreuve des prêtres-ouvriers coïncide avec la maladie du Saint-Père, pratiquement écarté ces temps-ci du gouvernement de l'Eglise. »

« Cette absence du Père, ajoute l'éditorialiste, les avertit et les éclaire. Voici le moment de ne pas s'enfuir... Elle a été tracée une fois pour toutes et à jamais, cette route sanglante de l'obéissance dans la nuit. N'est-ce pas cet exemple... que la classe ouvrière attend obscurément de ses prêtres ? »

M. Mauriac conclut :

« Un coup si grave qui va retentir... dans l'histoire spirituelle de la France et du monde peut-il être porté à cette heure où Pierre n'est à la barre que comme y était le Seigneur, prostré et endormi en pleine tempête ? Et ne conviendrait-il pas d'attendre qu'il se réveille et qu'il parle lui-même au vent et à la mer ? Alors peut-être il se ferait un grand calme. »

LE R. P. GABEL : le Saint-Père veut sauvegarder la place de la prière dans la vie des prêtres-ouvriers.

Dans la Croix le R.P. Gabel affirme :

« La grande préoccupation du Saint-Père a toujours été de sauvegarder la place de la prière dans la vie des prêtres-ouvriers. S'il avait été possible dans les circonstances actuelles de trouver un règlement de vie où messe, bréviaire, exercices de piété, auraient pu trouver leur place quotidienne, on peut tranquillement affirmer que la question si épineuse des trois heures de travail n'aurait pas été soulevée. L'engagement temporel est un autre aspect du problème. En des pays voisins les prêtres-ouvriers continuent leur activité comme par le passé. »

Ce même journal, qui publie le texte de la lettre des prêtres-ouvriers de la région parisienne au cardinal Feltin (voir le Monde du 21 février), ajoute le commentaire suivant :

« Cette lettre donne le sentiment d'une foi profonde, d'un attachement émouvant à la classe ouvrière et à la présence sacerdotale dans cette classe. Mais les auteurs ne rencontrent pas leur évêque sur les vraies inquiétudes de l'Eglise enseignante ; ils esquivent certains problèmes et, même s'ils reconnaissent en passant l'utilité de « mises au point » ils font preuve d'une assurance trop entière dans leur bon droit. La hiérarchie comprend, n'en doutons pas, les exigences d'évangélisation ; ces prêtres-ouvriers signataires laissent croire au contraire qu'elle ne comprend pas. »

M. DEIXONNE : nous ne sommes pas joyeux.

Sous le titre : « Nous ne sommes pas joyeux », M. Deixonne écrit dans le Populaire : « Un socialiste, en tant que tel, est anticlérical, il n'est pas anti-religieux... Quelques éclairs de malice... ne doivent pas altérer la sympathie que nous avons exprimée pour la douloureuse épreuve des dominicains et surtout des prêtres-ouvriers. »

Une lettre à l'évêque de Limoges

Les prêtres-ouvriers de Limoges viennent d'envoyer à leur évêque, Mgr Rastouil, une lettre analogue à celle que leurs confrères parisiens ont adressée au cardinal Feltin. Après avoir affirmé que les méthodes employées par les prêtres-ouvriers, y compris leurs engagements temporels, étaient les seuls adéquates pour mener à bien leur apostolat, les signataires déplorent les abus du régime capitaliste et concluent :

« Témoins de l'Eglise malgré les sanctions, disciples de l'Eglise malgré les coups qu'elle nous porte, nous annoncerons par le sacrifice quotidien de nos existences rejetées cet immense amour que, par son Eglise, Dieu porte aux hommes. »

— Trois nouveaux prêtres-ouvriers — de Marseille, de Nancy et des « barrages » — ont décidé de joindre leurs signatures à celles des soixante-quinze de leurs confrères qui ont publié le communiqué du 3 février (voir le Monde du 4 février).

Libres

ET MAIN

Par REN
ancien prési

Les lampions sont éteints dans L
aient eu des espoirs, en mesurent la
de zone orientale et des Autrichiens.

Je m'étais aventuré à dire à la
ne voyais pas pourquoi les généraux s
des territoires qu'ils occupent avec leu
est grande aujourd'hui à Moscou,
accord pour rendre aux Allemands d
la zone soviétique, la disposition de
leurs pensées.

Il me semble aujourd'hui que
qu'elle le pouvait apparaître. L'ens
autant que nous les connaissions, le
saient venir à l'appui de mes prévisi

La Russie soviétique ne désire p
modifications sérieuses d'un état de
coexistence pacifique.

Ce qui doit coexister, du point d
tique de la Russie unie à ses satellit
tal qui devrait, lui, être désuni et dés

Nous voici donc, nous Français,
Allemagne, qui n'est ni unie ni armé

Allons-nous, dans la « continuité
France, nous efforcer d'intégrer l'Alle
trop petite — et je ne me soucie pas
mais dans l'Europe possible ?

Allons-nous renforcer l'Occident
lui faut coexister avec un régime qu
qui n'entend, sur le plan territoria
qu'il a soumis à l'idéologie totalitaire

Ou allons-nous au contraire, con
cette politique ? Le problème de la c

Allons-nous alors l'affronter par
aurions fermé la porte de l'intégra
ainsi déçu les forces démocratiques,
l'Ouest, cette partie de la jeunesse a
infectée de la pire forme de national
sité d'une entente franco-allemande
restera-t-il un autre rôle que celui de

Nous aurons ouvert la voie à un
sans nous, et probablement sans nos
sions graves, dans une neutralité
donnera naissance à sa suite logique,
soviétique.

Ce n'est pas là, selon moi, une p
thèse, inévitable.

L'immobilisme en effet n'est pas
quante millions d'habitants, lorsque
Europe qu'il espère, n'attendra pas d
son destin.

Pour réaliser son équilibre et ses
l'édification de l'Europe, une Allem
sur la Communauté atlantique, en ad
n'aura plus rien à attendre que d'un

N'oublions jamais que les comm
unir leurs efforts pour étrangler la dé

Quelle que soit la couleur du tot
danger que le retour en Allemagne d

Rejeter, avec la Communauté eur
tuels signés à Bonn, protester la sign
de celles des Etats-Unis et de la Gran
Allemagne la volonté d'adhérer au
tiques ?

Au pays de Hegel, c'est donner
laire », une prime, une prime que
payer longtemps et cher.

LA MARC

(Suite de la première page.)

Dans certaines régions, sur l'itiné
raire que prendra la 308 par exemple
nous trouvons des dépôts de riz décor
tiqué. C'est celui qui s'abîme le plu
vite. Il a donc été stocké pour des trou
pes qui passeront rapidement et bientôt
Mais dans d'autres régions, par exem
à l'est de la rivière Nam-Hou, il s'agit d
paddy, c'est-à-dire de riz non décortiqué
dont le grain a gardé sa balle. Il se
conserve bien et longtemps. Il trahit
des projets de retour plus tardif ou
d'installation prolongée.

Le grenier à riz de la Nam-Bac

Les habitants, quand ils connaissent
l'existence du dépôt, ne nous l'indiquent
pourtant pas toujours. Ils savent que
nous allons le détruire. Le transporter ?
Nous manquons de temps et de bras.
C'est donc souvent en dernière minute,
au moment de l'évacuation, qu'ils se
résignent à parler.

En l'absence du Père

par François MAURIAC

LE titre de mon dernier article comportait dans mon esprit un point d'interrogation. La presse étrangère, et en particulier les hebdomadaires catholiques anglais, y ont vu une demande expresse de Concordat. Or il ne s'agissait que de poser la question. Je l'ai fait sans m'illusionner un seul instant sur les chances d'un écho favorable à Paris ou à Rome, sans être d'ailleurs le moins du monde assuré que, pour l'Eglise et pour la France, le remède aurait quelque efficacité. Au vrai, ce qui importait à mes yeux, c'était de mettre l'accent sur un problème posé depuis des siècles, depuis que Pierre affronte César : des questions, comme celles qui, ces jours-ci, troublent dans ses profondeurs l'Eglise de France, et donc la nation elle-même, relèvent uniquement du magistère de l'Eglise ; il est indéniable pourtant qu'elles concernent aussi l'Etat. Etait-il absurde d'imaginer que l'apaisement aurait pu naître d'un dialogue mené dans un esprit de respect mutuel et d'ardente charité à l'égard des membres souffrants de notre Eglise ?

Tout est dit maintenant. Si nous avons la foi il ne nous reste que d'attendre, dans la prière et dans les larmes, ces Ides redoutables de Mars où Dieu veuille que nous n'ayons pas à dénombrer nos blessés et nos morts. Mais j'en avertis les personnes bien intentionnées qui nous prêchent une obéissance dont il ne fut jamais question de nous éloigner : ce n'est pas de nous qu'il s'agit, de nous qui ne sommes pas engagés directement dans le débat. Rappelons-leur que l'obéissance n'est une vertu, au sens absolu du terme, que dans Abraham, que dans les hommes qui, en obéissant, sacrifient leur fils unique ou leur *vocation unique* : enfin ce qui leur tient aux entrailles.

Pour ceux-là, une pensée m'est venue que je voudrais leur soumettre. Avoir la foi, c'est nier le hasard. Toute circonstance est voulue ; dans chacune nous devons découvrir, comme dit Pascal, un maître que Dieu nous donne de sa main. Or ceci me frappe et devrait les frapper : leur épreuve coïncide avec la maladie du Saint-Père pratiquement écarté, ces temps-ci, du gouvernement de l'Eglise. L'absence du Père, un chrétien à ce signe reconnaît le jardin ténébreux où il a été amené. Car l'horreur de la nuit, les amis qui n'ont pu veiller un instant et qui dorment à la distance d'un jet de pierre, la sueur de sang, rien de tout cela ne constitue le mystère de la Sainte Agonie ; mais le Père qui n'est plus là et qui ne répond plus, c'est à ce signe que nous la reconnaissons.

Or tel est le paradoxe de la Grâce : cette absence même les avertit et les éclaire. Voici le moment de ne pas s'enfuir, de suivre non pas de loin mais du plus près possible, et jusqu'à s'identifier avec le Fils abandonné par le Père. Elle est toute tracée, elle a été tracée une fois pour toutes et à jamais cette route sanglante de l'obéissance dans la nuit. N'est-ce pas cet exemple, n'est-ce pas cette leçon que la

classe ouvrière attend obscurément de ses prêtres ? Oui, il faut le croire, puisque c'est le Christ qu'elle a retrouvé en eux, — puisqu'en eux, sans le savoir, c'est le Christ qu'elle a aimé.

Mais l'absence momentanée du Père offre un autre sujet de méditation. Un coup si grave, qui va retentir dans les destinées particulières, dans des âmes sacerdotales, dans l'histoire spirituelle de la France et du monde peut-il être porté à cette heure où Pierre n'est à la barre que comme y était le Seigneur, prostré et endormi en pleine tempête ? Et ne conviendrait-il d'attendre qu'il se réveille et qu'il parle lui-même au vent et à la mer ? Alors, peut-être, il se ferait un grand calme.

François MAURIAC.

de l'Académie française.

du barrage de Fier, près de Seyssel, Haute-Savoie. L'autopsie pratiquée par le docteur Lapizé, d'Annemasse, a apporté une précision capitale : l'inconnu du val de Fier n'a pas succombé à l'immersion. Il était déjà mort quand il tomba ou fut jeté à l'eau.

L'effort essentiel des enquêteurs porte, pour le moment du moins, sur l'identification. Celle-ci est endue d'autant plus difficile que l'inconnu est presque méconnaissable, en raison des mutilations.

Les circonstances de la mort donnent donc lieu à trois hypothèses. L'accident : renversé par

le crime : les enquêteurs se sont étonnés de la présence aussi insolite, dans un lieu aussi désert et en plein hiver, d'un homme portant des sandalettes. L'exécution au cours d'un règlement de compte ? Le suicide : l'homme se sera isolé et donné la mort au bord de l'eau, et son corps roulant dans l'appareillage du barrage aura été mutilé au cours d'une manœuvre des vannes du déversoir de Vallières ?

S'agit-il d'un ressortissant suisse ou d'un étranger habitant ce pays ? Dans les commissariats de Haute-Savoie, on s'efforce de confronter le signalement de l'inconnu avec ceux de gens portés disparus.

D'UN JOUR A L'AUTRE

PARIS. — Un incendie a éclaté dans un stock de marchandises entreposées dans le magasin d'une usine, 145, avenue Jean-Jaurès. Le feu a été circonscrit après une heure d'efforts. Les dégâts sont importants. Une enquête est ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

MM. France Duprey, 53 ans, et André Lévêque, 60 ans, ont été trouvés intoxiqués par l'oxyde de carbone provenant d'un poêle à feu continu dans une chambre, 159, boulevard Gabriel-Péri, à Malakoff. Le premier est décédé, l'autre est dans le coma.

Les policiers ont arrêté dans un café de Montparnasse deux repris de justice, Roger Gouhier, 32 ans, et Robert Mary, 27 ans, qui avaient commis une série de cambriolages à Paris. Ils sont, en outre, suspectés d'avoir opéré dernièrement en Bretagne.

Hier matin, à 4 h. 30, rue Notre-Dame-de-Nazareth, une ronde de po-

lice a arrêté René-Eugène Valle, 29 ans, qui, le 11 février courant, s'était évadé du Palais de justice.

Valle avait pris la fuite en compagnie d'un codétenu, Renatus Meeuvre, qui fut repris six jours plus tard. Tous deux, condamnés à des peines légères, devaient être libérés très prochainement.

MEGEVE. — Dans un hôtel de Mésinges, près de Megève, des malfaiteurs se sont emparés de bijoux et de pièces d'or d'une valeur d'un million de francs et de 300.000 francs de titres au porteur appartenant au propriétaire de l'établissement, M. Périnel. Une enquête est ouverte.

SAINT-ETIENNE. — Herbert Bamberg, malfaiteur sarrois connu sous le nom de Hans Altemeyer, s'est enfui l'autre nuit de l'hôpital de Bellevue, à Saint-Etienne, où il était en traitement. Des patrouilles de gendarmes fouillent la région.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. — Un médecin légiste a examiné le corps de l'inconnu trouvé mort en forêt de Saint-Germain. Le praticien a relevé sur le cadavre la trace de plusieurs blessures provoquées par des coups de couteau. L'homme avait, en outre, le crâne fracturé et un sillon marqué autour du cou semble indiquer qu'il a été pendu ou traîné à l'aide d'une corde.

VERSAILLES. — Un cambrioleur, Jacques Depoix, 35 ans, qui avait cambriolé dernièrement à Jouy-en-Josas le château de Montebello, appartenant à M. Jean Daninos, industriel, s'y était emparé de divers objets de valeur, a été arrêté et écroué.

WORMS. — Une jeune femme de 25 ans, Christa Lehmann, a avoué avoir tué une de ses amies, Anna Hamann, à l'aide d'un bonbon empoisonné. La meurtrière a déclaré que ce n'était pas Anna Hamann qu'elle voulait assassiner mais la mère de celle-ci, âgée de 75 ans, dont les « rapts », a-t-elle dit, portait atteinte à sa réputation. L'enquête ayant établi que le beau-père, la mère et le mari de Christa Lehmann avaient succombé subitement, l'exhumation des cadavres a été ordonnée.

Un alcoolique tue son beau-frère d'un coup de fusil de chasse

Lyon, 22 février. — A l'issue d'une querelle dans l'appartement qu'il occupe avec sa femme et ses deux filles, 5, rue de la Tour-de-Vanissan, un alcoolique (Rhône), Pierre-Louis Raffin,

es CRAVATES SOIE
 haute nouveauté, qualité splendide
 vendues par **HARANGER**
PRIX EXTRAORDINAIRE de
680 fr.
 FONT COURIR TOUT PARIS
 car valeur réelle est plus que double
 DES CENTAINES DE NOUVEAUX
 MODELES SONT MIS EN VENTE
 EN EN FAISANT PROVISION
 MAINTENANT POUR L'ANNEE
VOUS GAGNEZ 1.000 fr. PAR
CRAVATE ACHETEE

AUTRES ARTICLES
PRIX EXCEPTIONNELS :
 REMISES OXFORD D'ALSACE OU
 PELOUSE D'ALSACE 1.900
 CAMAS POPELINE D'ALSACE... 3.300
 CHEMISES POPELINE D'ALSACE 680
 REMISES NYLON AERE, 1^{er} CH. 3.800

HARANGER
 234, rue de Rivoli
 entre rues Castiglione et Rouget-de-Lièle
 le moins cher des chemisiers de luxe

SOLDES
ANNUELS
A LA VILLE DU PUY
 angle rue Auber rue Tronchet

La Ligne du **MAROC** et du **SÉNÉGAL**
 par la MÉDITERRANÉE

PAQUET

PARIS, 4, rue des Capucines
 MARSEILLE, 90, bd des Dames
 et toutes agences de voyages

JONES
 39, AVENUE VICTOR-HUGO
 PARIS
 A 2 MINUTES DE L'ÉTOILE

L'OPINION PUBLIQUE ITALIENNE s'intéresse passionnément au problème des prêtres-ouvriers français

(De notre envoyé permanent à Rome Maurice MONTABRE)

L'article publié le 19 février, sur deux colonnes, en première page de l'*Ossevatore Romano*, sur la question des dominicains et des réformations de la charité n'est pas exempt de caractère polémique. Cet écrit anonyme a été attribué au cardinal Ottaviani, pro-préfet du Saint-Office. Le Vatican a officiellement déclaré qu'il ne s'agissait pas d'une réponse à François Mauriac mais s'appliquait à l'ensemble de l'affaire.

Quoi qu'il en soit, après cet article, précieux en ce qu'il proclame le point de vue officiel de l'Eglise, une constatation s'impose :

Il n'y a plus à Rome de question des prêtres-ouvriers. Il n'y a qu'une question d'obéissance ou de désobéissance.

Que ceux qui espèrent encore un revirement ne se fassent pas d'illusion : bien qu'il soit évidemment impossible de préjuger les intentions et les inspirations futures du Pape, pour le cas où, son état de santé s'améliorant, il voudrait peser les derniers éléments du conflit, tout porte à croire que la décision de l'Eglise est définitive.

Pourtant les discussions passionnées continuent et s'amplifient même autour de ce brûlant sujet. Et la presse italienne y consacre maintenant chaque jour plusieurs colonnes. Il est, en particulier, remarquable qu'un grand quotidien comme le *Messagero*, dont la tenue morale et les opinions « bien pensantes » sont établies, publie courageusement, sous la signature de son correspondant parisien Michel Tito, des comptes rendus complets et impartiaux du dialogue engagé entre les évêques et les prêtres-ouvriers. C'est la preuve de l'énorme intérêt que l'opinion publique italienne commence à attacher à l'affaire.

Les avis sont partagés à peu près par moitié et, chose curieuse, aussi bien chez les laïcs que dans l'ensemble des ecclésiastiques avec lesquels j'ai pu m'entretenir. En voici l'essence :

Pour la suppression des prêtres-ouvriers. — L'Eglise sait toujours bien ce qu'elle fait. Elle ne s'attache pas aux contingences plus ou moins caractérisées par le sentiment ou l'opportunité ; elle ne situe pas tel ou tel fait dans une époque donnée ; son expérience bimillénaire lui permet de se placer hors du temps, elle est éternelle. De plus elle a l'inspiration du Saint-Esprit. Ce qui fait que sa force et sa durée c'est son autorité. Elle ne doit pas laisser discuter son autorité. Elle doit exiger l'obéissance absolue. Si quelques rameaux desséchés se détachent du vieux tronc robuste, peu importe, c'est l'arbre seul qui compte. Les prêtres-ouvriers ont sans doute fait de bonne besogne mais les résultats forcément limités qu'ils obtiennent et obtiendront ne sauraient compenser les inconvénients de leur mission. Le côté spirituel du sacerdoce est étouffé par le côté matériel ; les déviations doctrinales sont inévitables ; ce mauvais exemple risque de dégénérer dans d'autres pays sinon en des schismes nets, du moins en engendrant plusieurs formes d'Eglises nationales. Il n'y a qu'une Eglise. Cette Eglise ne souffre pas « d'aile marchante, d'aile gauche ou d'aile droite ». Voyez, sans qu'il s'agisse de comparer le fond ni l'esprit de deux institutions aussi différentes que le noir et le blanc, que le bien et le mal, voyez ce qui a fait le succès du communisme dans les masses du monde entier : c'est justement la rigueur de sa doctrine, la brutalité de sa discipline, la répression impitoyable de ses moindres déviations.

Pour le maintien des prêtres-ouvriers. — Le premier devoir du pape et du Saint-Office consiste à défendre l'intégrité de la doctrine et à exiger l'obéissance, mais dans les cas des prêtres-ouvriers, ce n'est pas tant la doctrine que la psychologie qui est en cause. A Rome, on connaît que théoriquement la situation et la mentalité du prolétariat français. Si l'on veut rattraper les âmes déchristianisées,

non seulement pour faire leur salut, mais pour leur épargner l'erreur de se raccrocher à la mystique marxiste, il faut, avant tout, pouvoir rétablir le contact : c'est ce qu'ont fait des prêtres et des moines courageux avec un commencement de réussite prouvant qu'ils sont sur la bonne voie. Il ne faut pas que le sacrifice de ces prêtres, de ces moines courageux puisse être confondu avec une déviation : les erreurs sont redressables. Il ne faut pas que la classe ouvrière puisse dire que l'Eglise l'a abandonnée ; que l'Eglise est réactionnaire ; que ses professions

de foi démocratiques et sociales sont inspirées par l'opportunisme et limitées à des déclarations verbales non appuyées par des actes. Il faut que l'Eglise romaine — dont les arguments en matière doctrinale sont hors de cause — comprenne que l'humanité évolue, que nous sommes à un tournant de l'histoire sociale, que le communisme est un fait nouveau, indéniabie, qu'il ne faut pas craindre de l'affronter sur son propre terrain en permettant à des prêtres, à des moines d'aller à l'usine, d'y constater les dures conditions du travail manuel, d'aller dans les taudis et d'y constater les conditions d'une misère, d'une souffrance désormais intolérables. Les résultats sont limités ? Comme au début du christianisme : faut-il jamais se décourager quand on propage la bonne parole ? Des prêtres-ouvriers risquent de tomber dans l'erreur et le péché ? Qu'on les choisisse bien, voilà tout.

Cardinaux et évêques de France demandent l'obéissance aux prêtres-ouvriers

VENDREDI soir des « chrétiens militants ouvriers » et leurs amis d'origines diverses (Action catholique ouvrière, Communauté ouvrière de Montreuil, dirigeants du journal Quinzaine) avaient organisé une réunion au cours de laquelle a été rendue publique la lettre adressée le 16 février au cardinal Feltin par trente et un prêtres-ouvriers de la région parisienne.

Dans cette lettre, de ton respectueux mais ferme, les signataires, après avoir affirmé qu'ils avaient toujours professé l'intégrité de la foi catholique, regrettent le désaveu dont ils déclarent être l'objet et la suspicion qui atteint leur sacerdoce.

Rappelant les « franchises » que le cardinal Suhard leur avait accordées, ils écrivent : « Et maintenant, brutalement, voici qu'on nous demande comme une abjuration : comment ne pas éprouver le sentiment d'être trahis, d'avoir été dupés ? »

Après avoir regretté que toutes les raisons de la décision de la hiérarchie ne leur aient pas été données, les signataires de la lettre affirment que les conditions imposées dépassent en dureté ce qu'ils pouvaient attendre.

Ayant exposé longuement « les illusions à dissiper », les prêtres-ouvriers écrivent : « Il faut bien que nous vous le demandions, Eminence. Le cardinal Suhard se serait-il aujourd'hui désavoué ou même condamné ? »

A l'issue de la réunion, où prirent la parole MM. Munck, Cro-

quetti, Geneviève Schmitt, Claude Neuvéglise, J.-M. Domenach, une résolution a été adoptée au sujet des prêtres-ouvriers. Cette résolution, signée par de nombreuses personnalités catholiques, a été remise samedi à l'archevêque de Paris. Ce texte reprend la plupart des arguments présentés par les prêtres-ouvriers et s'étend contre les mesures prises qui « atteignent l'Eglise de France tout entière, frappant les initiatives apostoliques, les recherches théologiques, l'esprit de liberté, que des incroyants eux-mêmes considèrent comme partie intégrante de notre patrimoine national ». « Dans une situation aussi grave pour l'avenir de l'Eglise de France, lisons encore, nous pensons qu'il est du devoir des laïcs de parler en toute franchise. C'est là une marque de fidélité à l'Eglise qui exclut toute idée de schisme ou de rupture. »

« Nous demandons à nos évêques, responsables, chacun dans son diocèse, de la vitalité de l'Eglise, de prendre en considération les exigences de la situation actuelle et de répondre à l'appel d'une part importante du peuple chrétien. »

Lettres pastorales des évêques

Les évêques n'avaient pas attendu cet appel pour faire entendre leur voix. Nous avons déjà cité des passages des lettres pastorales du cardinal Liénart et de Mgr Richaud. Le cardinal Saliège traite de l'attitude du chrétien, « signe de contradiction » à l'égard du monde moderne, et définit la position du chrétien devant le problème social.

« On oublie, on ne voit pas, écrit l'archevêque de Toulouse, on ne veut pas voir qu'il y a des gens mal logés, des gens mal nourris, des salaires insuffisants, qu'il y a des pays entiers qui souffrent de la faim. Ce n'est pas chrétien de penser, à plus forte raison de dire : c'est leur faute... »

« Longtemps, un chrétien a été reconnu à ce signe qu'il aimait et secourait le pauvre en qui il voyait Jésus-Christ, le pauvre par excellence, lequel n'avait pas une pierre où reposer sa tête. »

« Un régime économique qui fabrique des pauvres en série, des sans-toit en série, des ayants faim en série, tout chrétien se doit de le combattre et de le remplacer. »

« Là encore, il ne faut pas se faire illusion, le chrétien qui veut faire son devoir est contredit par d'autres chrétiens qui ne comprennent pas, qui n'acceptent pas la doctrine de l'Evangile et des papes et par beaucoup d'athées conservateurs qui sont pour l'ordre établi. »

De son côté, le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, prenant la parole samedi à l'assemblée générale annuelle de l'action catholique des hommes, a longuement évoqué les décisions prises par l'Eglise concernant les prêtres-ouvriers.

« N'attendez pas de moi que je traite ici avec toute l'ampleur qu'elle réclamerait cette question capitale. Je veux simplement et brièvement donner à vos âmes de chrétiens quelques points de repère solides. »

« A l'heure même où je vous parle, des réunions d'importance grave se tiennent à Paris. C'est une

raison de plus qui vous expliquera ma discrétion. »

« Il est, tout d'abord, radicalement faux et gravement injurieux pour l'Eglise d'imaginer qu'elle entendrait abandonner, en une heure comme la nôtre, la classe ouvrière. Elle renierait l'Evangile et l'esprit du sauveur Jésus si elle avait une telle pensée. »

« Il n'est pas moins faux d'affirmer, comme certains croient pouvoir le faire, que je ne sais quelles pressions d'ordre social ou politique auraient pratiquement déterminé les récentes directives formulées par le Souverain Pontife. Si le pape a jugé nécessaire, après dix ans d'expérience, de modifier les conditions dans lesquelles s'exerce l'apostolat sacerdotal en milieu ouvrier, nous avons pu constater après une heure et demie d'entretien libre et filial avec lui que ses décisions s'inspirent uniquement d'un double et haut souci pastoral. »

Le cardinal Gerlier a conclu : « Tous ensemble, chers amis, nous prions, n'est-ce pas, non pas demain mais aujourd'hui, pour ceux qui méritent tellement notre appui affectueux auprès du Seigneur Jésus et de la Vierge fidèle. L'obéissance filiale sauvegardera à la fois leur sacerdoce et la grande et magnifique cause à laquelle ils ont voué leur vie. Une attitude contraire pourrait tout compromettre : et on ne peut y penser sans frémir. »

« Par Notre-Dame, puissions-nous être capables d'obtenir de Dieu ce qu'il réclame, à l'heure présente, le salut des âmes et celui de la classe ouvrière, qui ne sera jamais vraiment heureuse tant qu'elle n'aura pas retrouvé Jésus-Christ. »

De son côté, Mgr de Plovenchère, ayant résumé les décisions prises par l'Eglise, écrit dans une lettre circulaire à ses prêtres :

« Une fois les redressements nécessaires obtenus, il se pourrait que la hiérarchie permit une durée de travail plus longue. Il s'agit là d'une disposition d'ordre disciplinaire. » Joseph Brandicourt.

NATIONALE

Sports d'Hiver

ÉDITE !

Image

es.

NOUVELLES

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES ET

MOSCOU ET L'EUROPE

NOUS n'avons pas fini d'entendre parler du pacte européen de sécurité collective que M. Molotov proposa sans succès le 10 février à Berlin. Il s'agit, en effet, d'un document d'une importance capitale du point de vue de la propagande soviétique.

Lorsque la cellule communiste de Genève demanda aux basketteurs locaux de télégraphier à M. Georges Bidault pour exiger du ministre français qu'il réponde favorablement à la proposition de M. Molotov, il devint évident que le plan soviétique n'était pas seulement promis à une utilisation limitée, mais qu'il allait au contraire inaugurer une campagne dont l'objectif ne pourra être atteint qu'au prix d'une propagande active et obstinée.

Les mobiles de Moscou sont clairs et les trois ministres occidentaux n'ont pas eu de peine à les dénoncer. Le pacte Molotov tend à écarter les Etats-Unis d'Europe et il obligerait les nations occidentales à renverser leurs alliances.

On nous dira que le danger n'est pas grand dès l'instant qu'on l'aperçoit nettement, et il est vrai aussi que M. Molotov ne doit pas se faire d'illusions sur les chances de voir les pays européens de l'Ouest accepter d'unir leurs destinées à celles des républiques démocratiques, sous l'autorité suprême que le Kremlin se char-

gerait très vite de leur imposer après le départ d'Europe du dernier soldat américain.

Aussi bien M. Molotov cherche-t-il tout autre chose. Pour combattre la conception de l'unité européenne il a repris à son compte l'idée de l'Europe. Mais il la déforme afin d'abuser les masses en opposant l'Europe des 32 à l'Europe des 6, en exaltant la grande Europe pour déprécier la petite.

Les masses ne seront pas aisément convaincues que l'Europe qui leur est proposée est une Europe soviétique. Quant aux partisans de la fédération européenne, ils s'apercevront très vite que la formule magique de l'Europe est en train de changer de mains et que le thème de l'unité continentale est habilement détourné de son objet véritable.

Rappelons-nous comment les mots peuvent aisément se charger de significations parallèles et déplorables. « Collaboration » est devenu un terme impossible depuis la guerre.

Et la notion même de « paix » s'est en quelque sorte avilie par l'abus qu'en ont fait d'innombrables congrès communistes. Il n'est pas jusqu'à la colombe qui ne fasse parfois sourire.

Demain, si nous n'y prenons garde, Moscou essaiera de nous faire rire de l'Europe.

Roger Massip.

APRÈS LE

Londres m sur la possi les prob

(De notre bur

Londres, 21 février. — Sir V. longuement examiné les conclusions des deux entretiens, vendredi, débat de politique étrangère qui s'est tenu aux Communes.

L'opinion britannique ne s'illusionne guère sur les chances d'un accord à Genève. Le mieux que l'on puisse espérer, estime-t-on, est que les puissances s'entendent tacitement pour le maintien du statu quo en Corée dans une atmosphère détendue. Encore faut-il compter avec Syngman Rhee.

En ce qui concerne l'Indochine, dans la mesure où le rapatriement des troupes françaises favoriserait la ratification du traité de Paris par l'Assemblée nationale, on voit mal, à Londres, que M. Molotov encourage la conclusion prochaine d'un armistice. Ce serait contraire à sa politique en Europe.

La ratification de la C.E.D. demeure donc le problème crucial de la diplomatie occidentale.

L'Angleterre et la C.E.D.

Selon les informations de Washington, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne annonceraient d'importantes concessions à la France dès que la date du débat sur la Communauté européenne aura été fixée à Paris. Le président Eisenhower s'engagerait, en particulier, à demander au Congrès la prolongation de l'alliance atlantique à cin-

« La conférence de Berlin a eu une certaine importance »

reconnait la Pravda

Moscou, 21 février (Reuter). — La « Pravda » commente pour la première fois hier, dans son éditorial, la conférence de Berlin et reconnaît que, bien qu'elle ait pu jouer un rôle plus grand dans une détente internationale, elle a cependant revêtu « une certaine importance ».

L'éditorial, qui s'étend sur trois colonnes, déclare :

« L'influence des milieux agressifs américains intéressés au maintien et à l'intensification de la tension internationale a empêché l'adoption de décisions qui auraient amené un règlement plus rapide de ces problèmes et, au premier chef, de la question allemande. »

« Tout le monde sait bien que la politique de force n'a aucune chance de réussir quand elle est appliquée dans les rapports avec des Etats égaux et indépendants. »

Les « Izvestia » commentent également sur trois colonnes la conférence de Berlin et écrivent que les résultats ont confirmé « la justesse du point de vue selon lequel il n'y a pas, dans la situation internationale actuelle, de problèmes qui ne puissent être résolus pacifiquement. »

La conférence a également confirmé « la possibilité et la nécessité d'une coopération pour le renforcement de la paix. »

Un lieutenant soviétique se réfugie à Berlin-Ouest

Berlin, 21 février (U.P.). — Les autorités britanniques ont annoncé qu'elles accordaient asile, à titre de réfugié politique, à un officier soviétique qui s'est enfui de Berlin-Est.

Un communiqué officiel déclare que l'officier, le lieutenant Mikhail Grigoriev, a demandé asile comme réfugié politique en même temps qu'un soldat de deuxième classe du nom d'Alexander Kapoustine.

Le soldat Kapoustine a, depuis, manifesté le désir d'être rendu aux autorités soviétiques et satisfaction lui a été accordée par les Anglais.

Le rôle de l'O. N. U. dans les débats de Genève, décidera de l'édifice où se déroulera la conférence asiatique

(De notre correspondant particulier)

Genève, 21 février. — Une certaine fièvre s'est emparée de Genève depuis qu'elle a été choisie comme théâtre de la conférence sur les affaires asiatiques, en avril prochain. Et déjà d'innombrables problèmes juridiques et matériels sont soulevés par la mise en chantier de cette importante rencontre.

Le rôle que l'O.N.U. jouera dans les débats décidera entre autres du lieu où ils doivent se tenir : le Palais des Nations ou le Palais du Conseil général. Impossible de se prononcer là-dessus, puisqu'on ignore qui organisera la conférence et même qui la financera. Quant au lieu, le palais électoral recueille la majorité des suffrages. Dans les milieux internationaux, on met, en effet, en évidence l'incongruité de la situation qui serait faite à la Corée du Nord venant prendre place au Palais des Nations, c'est-à-dire sur territoire ennemi, celui de l'O.N.U. On pense qu'elle préférera être l'hôte de la

Selon certains Russes

M. Malenkov n'est pas opposé à une éventuelle rencontre entre les trois Grands

Berlin, 21 février (A.P.). — A en croire certains Russes et satellites venus à Berlin pour la conférence des « Quatre Grands », M. Malenkov n'est pas opposé à une rencontre entre deux ou peut-être même entre les « Trois Grands ». En outre, sur le plan intérieur, s'il s'est efforcé d'asseoir la popularité de son gouvernement plutôt que de se mettre en avant cela n'en a pas moins accru son prestige personnel dans certains milieux.

Il semble étrange au premier abord qu'une personnalité officielle et un journaliste russes aient pu déclarer si ouvertement que Malenkov désire une rencontre avec sir Winston Churchill et peut-être même une rencontre « à trois » avec le premier britannique et le président Eisenhower. Mais cela a été corroboré par des journalistes polonais et tchèques et aussi par des autorités communistes d'Allemagne orientale.

Washington va engager des négociations avec la Haute Autorité de la C.E.C.A. en vue d'un prêt

Suisse. On est également d'avis que les Américains éviteront, afin de prévenir toute équivoque, de faire s'asseoir les communistes chinois sur les bancs du territoire exterritorialisé de l'O.N.U.

Genève attend plus de deux cents délégués, au moins autant de journalistes et un important effectif de traducteurs. D'ores et déjà, les grandes agences de presse mondiales, russes y compris, ont fait retentir des chambres. Le problème du logement s'annonce sérieux, d'autant qu'à la même époque trois cents chambres sont déjà retenues pour d'autres conférences, et notamment celle de l'Organisation mondiale de la Santé.

René Mossu.

Haute Couture d

De nombreuses Parisiennes aujourd'hui l'imprévu du style et la découverte, à des prix des nouvelles robes de la saison.

C'est pour leur offrir mieux des robes de haute couture à ces mêmes prix légers que Jacques Heim a créé sa

« Actualité du Print

Ces robes, d'une conception sont exécutées sur commande dans les ateliers. Leur technique respecte la tradition de la Haute Couture et en réduit les prix.

Parmi les nouvelles robes, cocktail et dîner.

voici :

« AVRIL » en

Prix : 29.000

Présent

**CHARLES
MONTAIGNE**

23, rue Royale
Collection Boutique

Tous les jours à 10 h. 30
Robes à partir de 28.000
Manteaux à partir de 35.000
Tailleurs à partir de 42.000

Le cardinal Feltin et François Mauriac parlent de « Dieu vivant »

à la séance de clôture de la Semaine des Intellectuels catholiques

Le thème de « Dieu est vivant » a été choisi pour terminer une « Semaine des intellectuels catholiques » devenue, tant par l'importance des sujets traités, celle des hommes éminents qui les exposent, que par l'assiduité d'une foule qui ne recule pas devant les conditions matérielles les plus défavorables (samedi après-midi, des centaines de personnes sont restées debout plus de deux heures), une des principales manifestations spirituelles de l'année parisienne.

« Depuis tant d'années que nous parlons de Lui, qui est Dieu pour nous ? » s'interroge François Mauriac.

On croit entendre un fils Frontenac. « Il m'est impossible, dit-il, d'imaginer comment l'enfant que je fus aurait atteint le Dieu vivant sans le Christ. C'est parce

sang versée pour nous en particulier, je ne suis pas aussi sûr que dans ma jeunesse qu'il est bon d'y arrêter trop complaisamment sa pensée. Nous ne sommes pas les membres d'un petit troupeau de tremblants élus. Ce que le Fils de l'homme est venu chercher et sauver, c'est ce qui était perdu. Le Dieu vivant est l'amour vivant ». L'imiter c'est donc aimer son

vocation d'un intellectuel chrétien ne soit de témoigner, à temps et à contretemps, à la seule condition que son témoignage soit pur et qu'il ne perde à aucun moment le sens de la présence de Dieu ».

L'intervention de notre éminent collaborateur a été précédée par la conférence de M. Stanislas Fumel, affirmant notamment que « nos œuvres tout en s'adaptant à la vie doivent constamment rappeler la transcendance de Dieu et son éternité », et suivie par celle du R.P. Daniélou, qui déclare : « Les saints sont les seuls sauveurs qui, dans la profondeur de la contemplation, retrouvent le sens de Dieu pour le rendre à leurs frères. C'est la palpitation du monde chrétien ».

L'archevêque de Paris doit, par ses consignes, conclure la Semaine. Il conseille la patience tout d'abord, car cette génération ne verra pas l'univers retrouver soudain le sens de Dieu, mais demande aussitôt une foi renforcée et authentique.

Pour lutter contre un sens exclusivement profane de la création, contre l'attribution de la valeur suprême à l'homme et non à Dieu, le cardinal affirme « qu'il suffit de quelques prêtres, de quelques militants, tout rapportés à Dieu pour donner à un entourage, même encombré de préjugés, une admiration silencieuse qui deviendra petit à petit un désir d'imitation ».

A cette assemblée d'intellectuels, si ouverte aux problèmes de notre temps, au soir de l'importante déclaration des cardinaux français, Mgr Feltin dit enfin :

« Les milieux déshérités doivent être l'objet d'une sollicitude accrue. La présence de Dieu doit s'y manifester par des laïques sans doute, mais aussi par des prêtres dont le rayonnement, parfois dans un silence crucifiant, constitue un appel riche de fécondité ». François Mennelet.

Une déclaration des cardinaux LIENART, GERLIER et FELTIN sur les prêtres ouvriers

LES cardinaux Liénart, Gerlier et Feltin, venus à Rome pour exposer au Saint-Siège leur point de vue concernant les prêtres-ouvriers, ont été reçus ensemble par le Souverain Pontife.

Cet entretien, empreint d'une grande confiance, à la fois paternelle et filiale, a fait apparaître — en même temps que l'angoisse du Saint-Père, partagée par les cardinaux, devant les difficultés redoutables et les périls inhérents à cet apostolat, — la volonté formelle de l'Eglise de n'abandonner à aucun prix l'effort qu'elle poursuit pour l'évangélisation des masses laborieuses, douloureusement déchristianisées.

Après dix ans d'existence, l'expérience des prêtres-ouvriers, telle qu'elle a évolué jusqu'à ce jour, ne peut être maintenue dans sa forme actuelle. Mais, soucieuse de garder le contact qui a été établi entre elle et le monde ouvrier par les pionniers de cet apostolat, l'Eglise envisage volontiers que des prêtres ayant donné des preuves de qualités suffisantes maintiennent un apostolat sacerdotal en plein milieu ouvrier.

Mais Elle demande :

1. — Qu'ils soient choisis spécialement par leur évêque ;
2. — Qu'ils reçoivent une formation adaptée et solide, tant au point de vue de la doctrine, qu'au point de vue de la direction spirituelle ;
3. — Qu'ils ne s'adonnent au travail manuel que pendant un temps limité, afin que soit sauvegardée la facilité pour eux de répondre à toutes les exigences de leur état sacerdotal ;
4. — Qu'ils ne prennent aucun engagement temporel, qui serait susceptible de leur créer des responsabilités syndicales ou autres, qui doivent être laissées aux laïques ;
5. — Qu'ils ne vivent pas isolément, mais qu'ils soient attachés à une communauté de prêtres ou à une paroisse, en apportant un certain concours à la vie paroissiale.

Des recherches vont se poursuivre, d'accord avec le Saint-Siège, pour préciser les modalités d'application de ces mesures, dont l'exécution doit être entreprise avec calme et poursuivie en grand esprit de foi et de docilité à l'Eglise.

que quelqu'un de pareil à moi, dont le cœur était de chair, capable comme moi de s'attacher et de

prochain. Prochain, « toute la classe ouvrière, de même qu'au temps des persécutions nazies le

S 7
ienne

VOTRE SEMAINE d'éducation physique

A la fin de la semaine vous aurez fait 30 séances d'éducation physique. Vous avez là l'essentiel.

Reprenez maintenant les exercices des séries précédentes en portant votre effort sur les mouvements qui vous intéressent particulièrement : soit pour vos jambes, soit pour votre poitrine ou votre abdomen. Vous pourrez ainsi établir seule un programme à l'aide des mouvements que nous vous avons enseignés. Mais n'hésitez pas à nous demander notre avis en écrivant à « Chez vous Madame » où notre professeur est à votre disposition pour tout conseil.

VOTRE ABDOMEN

Faisons aujourd'hui une dernière série abdominale, intense et dynamique. Mais, attention ! si vous n'avez pas fait les séries précédentes, ne faites pas celle-ci. Vous la feriez très mal, et votre musculature n'en retirerait aucun bénéfice.

1° Position couchée habituelle : sur le dos, jambes fléchies, pieds au sol, épaules fixées, bras le long du corps, ventre creusé au maximum, inspirez. Expirez en montant rapidement les



deux genoux à la poitrine. Puis re- posez les pieds au sol.

ATTENTION : le ventre doit rester creux pendant tout le mouvement.

- Faites-le 20 fois sur 20 expirations.
- 2° Position assise (croquis 1) : montez les genoux à la poitrine, toujours en expirant et toujours en conservant le ventre creux. N'arrondissez pas le dos et conservez la tête droite.
- Faites-le 20 fois sur 20 expirations.
- 3° Debout en sautant (croquis 2) :



VOTRE ATTITUDE



Placez un livre (progressivement de plus en plus gros à chaque séance) bien en équilibre sur votre tête.

1° Fermez les yeux. En respirant très lentement, restez ainsi immobile durant 10 secondes, puis 15, 20, 25, jusqu'à 30 secondes. Vous recommencez cinq fois jusqu'à 30 secondes.

2° Les yeux ouverts, marches lentement dans votre pièce. Pendant 5 à 6 minutes.

ATTENTION : le livre, bien entendu ne doit pas tomber. Vos bras restent très souples, et les épaules basses. Creusez légèrement votre ventre. Et surtout respirez très à votre aise.

Il ne vous restera plus qu'à enlever le livre et à demeurer aussi attentive à votre attitude.

S CADRES MAISON

es tableaux et de leur restaura- (septembre). Un autre problème tresses de maison : il s'agit des ans finissent par en écailier la-même ou bien confier ce travail

que temps, noircit, aggravant ainsi les réparations à faire.

Préparation de la dorure

Le cadre, de bois sculpté ou non, est soigneusement nettoyé : la dorure est l'ennemie du gras. Quand il est net et propre, on pose des enduits successifs, faits de colle de peau de lapin et de blanc de Meudon. Le doreur, avec des fers spéciaux, resculpte ensuite le blanc et indique les arabesques légères qui correspondent au style du cadre.

L'apprêt posé et le travail des jeux de fonds terminé on laisse sécher à fond, on frotte douce-

FAITES TOUS VOS TRAVAUX

Il ne vous restera plus qu'à enlever le livre et à demeurer aussi attentive à votre attitude. Il ne vous restera plus qu'à enlever le livre et à demeurer aussi attentive à votre attitude. Il ne vous restera plus qu'à enlever le livre et à demeurer aussi attentive à votre attitude.

DERNIÈRES NOUVELLES

UNE DECLARATION DES CARDINAUX LIÉNART, FELTIN, GERLIER

Les prêtres-ouvriers pourront sous certaines conditions poursuivre leur apostolat

Le secrétariat de l'épiscopat a communiqué ce matin la déclaration suivante, signée par les cardinaux Liénart, Gerlier et Feltin.

Les cardinaux Liénart, Gerlier et Feltin, venus à Rome pour exposer au Saint-Siège leur point de vue concernant les prêtres-ouvriers, ont été reçus ensemble par le souverain pontife.

Cet entretien, empreint d'une grande confiance, à la fois paternelle et filiale, a fait apparaître — en même temps que l'angoisse du Saint-Père, partagée par les cardinaux, devant les difficultés redoutables et les périls inhérents à cet apostolat — la volonté formelle de l'Eglise de n'abandonner à aucun prix l'effort qu'elle poursuit pour l'évangélisation des masses laborieuses, douloureusement déchristianisées.

Après dix ans d'existence, l'expérience des prêtres-ouvriers, telle qu'elle a évolué jusqu'à ce jour, ne peut être maintenue dans sa forme actuelle. Mais, soucieuse de garder le contact qui a été établi entre elle et le monde ouvrier par les pionniers de cet apostolat, l'Eglise envisage volontiers que des prêtres ayant donné des preuves de qualités suffisantes maintiennent un apostolat sacerdotal en plein milieu ouvrier.

Mais elle demande :

1° Qu'ils soient choisis spécialement par leur évêque ;

2° Qu'ils reçoivent une formation adaptée et solide tant au point de vue de la doctrine qu'au point de vue de la direction spirituelle ;

3° Qu'ils ne s'adonnent au travail manuel que pendant un temps limité, afin que soit sauvegardée la facilité pour eux de répondre à toutes les exigences de leur état sacerdotal ;

4° Qu'ils ne prennent aucun engagement temporel qui serait susceptible de leur créer des responsabilités syndicales ou autres, qui doivent être laissées aux laïques ;

5° Qu'ils ne vivent pas isolément, mais qu'ils soient attachés à une communauté de prêtres ou à une paroisse, en apportant un certain concours à la vie paroissiale.

Des recherches vont se poursuivre, d'accord avec le Saint-Siège, pour préciser les modalités d'application de ces mesures, dont l'exécution doit être entreprise avec calme et poursuivie en grand esprit de foi et de docilité à l'Eglise.

Attendue depuis plusieurs jours, la déclaration des cardinaux sera lue avec une particulière attention par tous ceux qui s'interrogeaient sur le sort qui allait être réservé aux prêtres-ouvriers, et il n'est peut-être pas inutile de la replacer dans son contexte.

La lettre de Mgr Pizzardo, cardinal-préfet de la Sacrée Congrégation, interdisant aux séminaristes de s'engager comme « stagiaires » en des travaux de quelque genre que ce soit, et surtout l'invitation faite aux évêques, par l'intermédiaire du nonce apostolique, de rappeler les prêtres-ouvriers, avaient confirmé que s'il ne s'était pas ouvertement prononcé contre une forme d'apostolat dont l'Eglise de France avait pris l'initiative, le Vatican souhaitait vivement que des modifications y fussent apportées.

A la suite de la dernière assemblée des cardinaux et des archevêques, il avait été décidé que les cardinaux Liénart, Gerlier et Feltin, iraient à Rome pour s'entretenir de cette question avec le souverain pontife. L'importance que l'épiscopat français attache à l'apostolat ouvrier ressortait du fait assez exceptionnel que trois cardinaux eussent résolu de se rendre ensemble au Vatican avec le même but.

Les trois prélats se sont entretenus d'une part à Rome avec NN. SS. Ottaviani pour le Saint-Office, Montini et Tardini pour la secrétairerie d'Etat, d'autre part avec Pie XII lui-même à Castelgandolfo. A l'issue de ces entretiens un projet de statut

des prêtres-ouvriers fut élaboré en commun par les trois cardinaux : il est à l'étude et sera soumis pour approbation définitive aux autorités romaines. Simultanément une déclaration fixant l'esprit dans lequel la mise au point du statut se poursuit était préparée par NN. SS. Liénart, Gerlier et Feltin. C'est cette déclaration qui, ayant reçu l'approbation des autorités romaines, a été rendue publique ce matin.

Ce texte a déjà été porté à la connaissance des prêtres-ouvriers rattachés au diocèse de Paris — une quarantaine environ — par le cardinal Feltin lui-même au cours d'une réunion qui a eu lieu hier vendredi à l'archevêché.

L'Eglise envisageant « volontiers que des prêtres ayant donné des preuves de qualités suffisantes maintiennent un apostolat en plein milieu ouvrier », le principe posé par le cardinal Suhard reste donc sauf. Toutefois des règles de vie nouvelles vont être imposées aux prêtres-ouvriers. Il semble que le souverain pontife ait jugé insuffisante dans la formule actuelle la sauvegarde du caractère sacerdotal de ces ecclésiastiques.

Des cinq points énumérés dans la déclaration, quatre lui sont plus ou moins directement consacrés. On y insiste sur le rattachement à une communauté et à une paroisse et sur le fait que le travail manuel ne doit pas être un empêchement à remplir les devoirs propres à leur état. Est-ce à dire que les prêtres-ouvriers ne pourront plus travailler dans de grandes usines, mais seulement dans des entreprises à caractère artisanal ? Ce point est encore en discussion, et l'on conçoit son importance, l'action des prêtres-ouvriers apparaissant surtout utile dans des établissements caractéristiques de notre civilisation industrielle.

Sur le plan politique et syndical, les prêtres-ouvriers auront moins de liberté d'action que dans le passé. Mais on notera que sont seulement écartés les engagements de nature à créer des « responsabilités ».

On remarquera enfin que les prêtres-ouvriers seront désormais choisis spécialement par leur évêque. Cela implique, semble-t-il, qu'on ne veut pas voir actuellement cette institution naissante prendre un caractère interdiocésain et national.

SPECTACLES



DANS LES SUBVENTIONNÉS

OPERA. — Lundi 16 novembre, à 20 h. 30, *les Indes galantes*. — Mercredi 18, à 20 h. 45, *Roméo et Juliette*, *Phèdre*, *Soir de fête*, *le Prince Igor* (danses poloviens). — Vendredi 20, à 20 h. 30, *les Indes galantes*. — Samedi 21, à 21 heures, *Rigoletto*. — Dimanche 22, à 14 heures, *Entre deux rondes*, *Blanche-Neige*.

OPERA-COMIQUE. — Mercredi 18, à 20 h. 30, soirée réservée aux Jeunesses musicales de France. — Jeudi 19, à 20 h. 30, *les Contes d'Hoffmann*. — Vendredi 20, à 20 h. 30, *Louise*. — Samedi 21, à 20 h. 30, *Carmen*. — Dimanche 22, à 14 h. 30, *les Pêcheurs de perles*; à 21 h., *Cavalleria rusticana*, *Pailleasse*.

COMEDIE-FRANÇAISE (salle Richelieu). — Lundi 16, 22 h., soirée d'adieux de Mme Dussane. — Mardi 17, à 20 h. 45, *la Voix humaine*, *le Misanthrope*. — Mercredi 18, à 20 h. 45, *Noces de deuil*. — Jeudi 19, à 14 h. 30, *le Menteur*, *Poil de Carotte*. — Samedi 21, à 21 heures, *les Noces de deuil*. — Dimanche 22, à 14 h. 30, *le Menteur*, *Poil de Carotte*; à 21 heures, *Une fille pour du vent*.

COMEDIE-FRANÇAISE (salle Luxembourg). — Lundi 16 et mardi 17, relâche. — Mercredi 18, à 21 heures, *le Dindon*. — Jeudi 19, à 14 h. 30, *Britannicus*, *le Mariage de Figaro*; à 21 h. 15, *Six personnages en quête d'auteur*. — Vendredi 20, à 21 h., *Asmodée*. — Samedi 21, à 21 h. 15, *M. le Trouhadec saisi par la débauche*. — Dimanche 22, à 14 h. 30, *Madame Sans-Gêne*.

THEATRE NATIONAL POPULAIRE (palais de Chaillot). — Lundi 16, relâche. — Mardi 17, à 20 h. 45, *Lorenzaccio*. — Mercredi 18, à 20 h. 45, *Lorenzaccio*. — Jeudi 19, à 15 heures et à 20 h. 45, *Lorenzaccio*. — Vendredi 20, à 21 heures, *la Mort de Danton*. — Samedi 21, à 21 heures, *Richard II*. — Dimanche 22, à 14 h. 30, *la Mort de Danton*; à 21 h. 15, *Richard II*.

— Françoise Reiss signera lundi prochain 16 novembre, de 18 à 20 heures, à la librairie Bonaparte, 31, rue Bonaparte, son ouvrage: *Sur la pointe des pieds*. Elle sera entourée des étoiles de la danse Lycette Darsonval, Marjorie Tallichet, Rosella Hightower, Serge Golovine et Michel Renault.

Opérettes

A.B.C., sam., 20 h. 30, dim., 15 h.: la Route fleurie.

Châtelet, 20 h. 30, 14 h.: le Chanteur de Mexico.

Européen, 20 h. 45, 14 h. 45: Schnock.

Gaité-Lyrique, 20 h. 30, 14 h. 30: les Cloches de Corneville.

Mogador, 20 h. 45, 14 h. 45: la Belle de mon cœur.

Le music-hall

Bobino, 21 h., 15 h.: Mouloudji et attractions.

Casino de Paris, 21 h.: Une revue du tonnerre (Anne Richmond).

Concert Paganini, 21 h.: Jacques Meyran, France Cléry, attractions.

Folies-Bergère, 20 h. 30, 14 h. 30: Une vraie folie.

Mayol, 21 h. 15, 15 h. 15: Frivoles et nues.

Moulin-Rouge, 22 h.: les Compagnons de

La danse

Empire, 21 h., 15 h.: les Ballets du marquis de Cuevas.

FILMS FRANÇAIS

Alexandra-Passy: l'Esclave.
Arc-en-ciel: Le jour se lève.
Aubert-Palace: l'Aventurière du Tchad.
Baizac: les Trois Mousquetaires.
Berlitz: Lucrèce Borgia.
Carnéo: la Vierge du Rhin.
Cardinet: les Noces de sable.
Casino Saint-Martin: le Saigneur de la peur.
Ciné Champs-Élysées: les Croix de bois.
Cinex: Quai des Orfèvres.
Clichy-Palace: les Compagnes de la nuit.
Club: Feux de joie.
Colisée: les Enfants de l'amour.
Déjazet: le Retour de Don Camillo.
Eldorado: la Vierge du Rhin.
Français: Quand tu liras cette lettre.
Gaumont-Palace: Lucrèce Borgia.
Gaumont-Théâtre: l'Aventurière du Tchad.
George-V: le Bon Dieu sans confession.
Helder: les Trois Mousquetaires.
Hollywood: Bonjour Paris.
Impérial: le Bon Dieu sans confession.
La Royale: la Dame aux camélias.
Lutétia: la Vierge du Rhin.
Madeleine: les Enfants de l'amour.
Marbeuf: la Vierge du Rhin.



Marignan: Lucrèce Borgia.
Marivaux: les Enfants de l'amour.
Miramar: Leur dernière nuit.
Mistral: Leur dernière nuit.
Moulin-Rouge: Thérèse Raquin.
Montcaim: le Saigneur de la peur.
Murat: les Compagnes de la nuit.
New-York: Königsmark.
Normandie: Thérèse Raquin.
Palace: Légère et court véne.
Palais-Rochecouart: la Dame aux camélias.
Paramount: la Dame aux camélias.
Pereire: le Marchand de Venise.
Plaza: le Bon Dieu sans confession.
Raspail-Palace: Fanfan la Tulipe.
Régent: l'Esclave.
Rex: Thérèse Raquin.
Royal-Haussmann (Méliès): Docteur des grandes.
Royal-Haussmann (Club): Madame de...
Royal-Haussmann (Studio): Les Portes de la nuit.
Royal Monceau: Capitaine Pantoufle.
Royal-Passy: les Compagnes de la nuit.
Scala: les Trois Mousquetaires.
Select-Pathé: la Dame aux camélias.
Studio Bertrand: Capitaine Pantoufle.
Studio Universel: Oscars du dessin animé.
Ursulines: le Haut et corps.
Victor-Hugo: l'Esclave.
Vivienne: les Trois Mousquetaires.

FILMS ETRANGERS

En version originale

30. Agriculteurs: Sous le plus grand chapiteau du monde (A.).
ard. Artistic: Haute Trahison (An.).
Avenue: Achille avec nous (I.).
ly. Biarritz: Jules César (A.).
Bonaparte: Noblesse oblige (An.).
Broadway: La lune était bleue (A.).
Celtic: Pygmalion (An.).
an. Ciné Etoile: le Grand Cirque de Moscou (R.).
Cinéac-Ternes: les Rois de la couture (A.).
de. Delambre: l'Appât (A.).
Elysées-Cinéma: l'Homme des vallées perdues (A.).
5. Ermitage: le Prisonnier de Zenda (A.).
Le Goncourt: les Trente-neuf Marches (A.).
Lord-Byron: Madame voulait un manteau de vision (A.).
Mac-Mahon: Viva Zapata (A.).
il. Monte-Carlo: la Mission du Cdt Lex (A.).
ia. Napoléon: Il marchait la nuit (A.).
Pagode: Verts pâturages (A.).
it. Panthéon: Bienvenue, monsieur Marshall (E.).
Paris: Geneviève (An.).
a. Raimu: Quo Vadis (A.).
s. Reflets: Jezebel (An.).
Studio de l'Etoile: Bienvenue, monsieur Marshall (E.).
ur. Studio-28: Jazz Parade (A.).
Studio 43: Concert des maîtres de l'art russe (R.).
Triomphe: Remarions-nous (A.).
Vendôme: la Red (M.).

En version française

Alhambra: la Mission du Cdt Lex (A.).
Boul' Mich': l'Homme des vallées perdues (A.).
Caumartin: les Aventures de Pinocchio (A.).
Châtelet: l'Homme des vallées perdues (A.).

SEMAINE DES INTELLECTUELS CATHOLIQUES

— 1953 —

Monde Moderne et Sens de Dieu

DIMANCHE 8 NOVEMBRE, à 20 h. 45

N^o 00233

SALLE DE LA MUTUALITÉ, 24, RUE SAINT-VICTOR

NOUVELLES RELIGIEUSES

La messe du Parlement

Selon la tradition et à l'occasion de la rentrée des Assemblées, une messe sera célébrée demain mercredi à 9 heures, en la basilique Sainte-Clotilde, à l'intention des membres des Assemblées et de leurs proches décédés au cours de l'année. Le cardinal Feltin présidera la cérémonie.

Monde moderne et sens de Dieu

par François MAURIAC

DU 8 au 14 novembre, à la Mutualité, la Semaine des Intellectuels catholiques a posé la question de l'affrontement du monde moderne et de Dieu. Ce que furent ces débats passionnants, ce n'est pas mon intention de l'aborder ici. La salle était trop petite : voilà ce qu'en tout cas nous devons retenir. Le besoin de Dieu se développe dans l'exacte mesure où croît l'athéisme : l'absence crée un appel. Ainsi s'explique le succès, aujourd'hui, des pièces, des films, des œuvres historiques ou romanesques d'inspiration religieuse. Je mets en fait que si l'an prochain les intellectuels catholiques consacraient leur semaine à un thème de méditation qui prolongerait celui de cette année, la salle Pleyel ou la salle même de Chaillot ne seraient pas trop vastes pour accueillir la foule, car à la multitude chrétienne se joindrait celle des brebis sans pasteur.

Nous pourrions nous en tenir, l'an prochain, à l'objection posée devant la conscience chrétienne par l'athéisme contemporain sous ses trois aspects les plus virulents : le nietzschéen, le marxiste, l'existentialiste, et leur opposer non plus seulement Dieu vivant mais Dieu incarné. Qu'il importe de varier les sujets, je le veux bien... quoique, en réalité, il n'en existe pour nous qu'un seul dont nous changeons, d'année en année, le titre et l'éclairage.

Il s'agit toujours de la question posée à tout homme venant en ce monde, dès que la pensée s'éveille en lui : son destin est-il une destinée ? A-t-il une direction, un but ? D'où vient l'homme et où va-t-il ? S'il vient de rien et s'il retourne à rien, il a le choix entre une vie centrée sur l'assouvissement de sa convoitise, quel qu'en soit l'objet, et une vie toute donnée au progrès de

l'espèce humaine et à l'exploitation rationnelle de la planète. Mais pourtant si ce miracle vivant qu'est le premier homme venu révélait son origine ? Si cette lumière dans le regard qu'un enfant lève vers nous était le rayon dévié d'un foyer que nous ne voyons pas ? Si l'amour lui-même, si le désir de posséder une créature, et qui va jusqu'à la folie et jusqu'à la mort, était si tragiquement disproportionné à son objet qu'il nous donnait l'idée d'une autre possession et d'un autre amour ? Si cette pensée, la pensée de Nietzsche, la pensée de Marx, la pensée de Sartre, ruinait par son existence même la conception matérialiste du monde ? Et si le génie des négateurs rendait témoignage à Celui qu'ils nient ?

Ici j'entrevois ce que pourrait être l'an prochain le thème d'une méditation qui attirerait à nos débats une immense foule, car si nous ne sommes pas nés de la matière seule, d'où venons-nous ? Et s'il existe, ce Dieu, « cet éternel tourment des hommes » comme l'avait appelé, il y a une trentaine d'années, un très jeune homme, Marcel Arland (et je me souviens que ce seul mot avait suffi pour que tous nos regards se tournent vers lui), s'il existe, que pouvons-nous connaître de lui ? Soupçonnons-nous son existence grâce à des reflets ? S'est-il révélé directement ? Ainsi aborderions-nous, avec moins de détours que cette année, le mystère de l'Incarnation et les deux ordres de signes qui le manifestent : le fait du Christ d'une part, et d'autre part le témoignage des mystiques. La mobilisation de tous les témoins vivants en France s'imposerait : Claudel, Maritain, Massignon... Mais je pense aussi qu'il faudrait faire appel à des catholiques du monde entier.

Comme nous voyons petit, nous, les chrétiens ! Comme pratiquement nous avons peu conscience de notre œcuménicité ! Comme il est étrange ce complexe de certains d'entre nous devant le marxisme ! Entendons-nous : je suis entièrement d'accord avec ceux des orateurs qui ont mis l'accent sur notre premier devoir : la reconquête spirituelle de la classe ouvrière. Mais, face à ce dénuement infini que crée, du côté marxiste, l'absence d'une métaphysique, on pourrait croire, à entendre certains chrétiens, que c'est nous qui sommes les démunis, nous qui, pourtant possédons, nous qui, à certains instants, portons dans notre poitrine la vérité vivante.

Que l'athéisme puisse aider les chrétiens à purifier l'idée qu'ils se font de l'Être infini, je le crois aussi. Mais enfin, la leçon une fois reçue, ne demeurons pas en posture d'accusés. Affirmons-nous, sans ostentation, selon notre puissance réelle qui, comme celle de l'adversaire, est à la mesure du genre humain, puisque l'aspiration vers Dieu n'est particulière ni à une époque, ni à un contingent, ni à une race, ni à une classe, ni à une famille d'esprits.

François MAURIAC,
de l'Académie Française

Le juge se précipite si violemment vers le garde-fou qu'il s'y heurte douloureusement le genou; quant au policier, il est blessé à la main. Sans la poigne de ces deux hommes, sans la promptitude de leur intervention et sans la solidité du velours, le tueur de la Grand-Terre tombait à coup sûr sur la voie ferrée. Il ne s'agissait plus, cette fois, d'un simulacre. S'il eût été plus lourd, Dominici allait s'écraser sur les rails d'une hauteur de plus de cinq mètres.

Y avait-il un marché conclu entre le père et le fils ?

Un court instant se passe et la reconstitution est reprise. Sur le glacis qui descend jusqu'à la rivière, le vieillard montre comment il a assommé l'enfant. On apprend que Gustave Dominici a menti lorsqu'il a affirmé que la fillette était encore en vie à son arrivée. L'assassin, qui prétend n'avoir frappé qu'une fois alors que les médecins légistes ont relevé les traces de quatre terribles coups, reconnaît que la petite victime est morte foudroyée. L'instruction nous révélera peut-être la raison pour laquelle, il y a un an, Gustave, après avoir reconnu qu'il avait vu l'enfant vivante, a soutenu cette thèse inutile et s'est laissé condamner à deux mois de prison pour non-assistance à personne en péril. Cette conspiration du silence, allant jusqu'au sacrifice, n'apparaît-elle pas comme une complicité criminelle ?

La reconstitution qui prend fin a duré moins d'une heure. Solidement encadré maintenant par les gendarmes, le vieillard monte dans un fourgon cellulaire qui, pendant un instant, va être le cabinet du magistrat instructeur. C'est dans cette camionnette, en effet, que M. Periers notifie son inculpation au fermier.

— Gaston Dominici, dit-il, je vous inculpe de triple assassinat.

L'homme reste insensible. La seule chose qui le préoccupe, c'est le sort de son chien.

— Avec eux, à la maison, se plaint-il, il va être malheureux. Je veux mon chien avec moi à la prison.

— Quel défenseur choisirez-vous, Dominici ? demande enfin le juge.

— Un avocat ? J'en ai point besoin. A moins que vous ne le payiez pour moi, sans cela je n'en ai rien à faire.

Là-dessus, la brute, à qui sera

diététicien, Dominici, fou de rage, alla chercher la vieille carabine et revint bien décidé à tuer tout le monde. Il est possible que Dominici ait dit vrai.

L'assassinat de la fillette fut prémédité

— Il appartiendra à la Chambre des mises en accusation, nous confia tout à l'heure le juge, de confirmer ou de transformer l'inculpation que je viens de prononcer. Je considère en tout cas que s'il n'y eut pas assassinat en ce qui concerne les parents — on admettrait alors que le vieillard a tué sous l'empire d'une fureur subite — il y eut incontestablement préméditation quant au meurtre de la fillette. Dominici avait eu le temps de réfléchir.

On a vu combien avait été émouvante la confrontation des deux fils avec le père assassin. Introduit le premier, Clovis n'avait pas regardé le vieux fermier, mais, sans crainte, il avait su confirmer ses accusations.

Gaston Dominici, quand il vit entrer son fils Gustave, le couvrit d'injures. Cette attitude odieuse fut vaine. Gustave, bien décidé à libérer sa propre conscience, maintint si fermement ses déclarations que le père dut admettre sa défaite.

On laisse entendre qu'Yvette ne fut pas étrangère à la détermination de son mari de se libérer d'un secret devenu trop lourd. Cette jeune femme, qui depuis des mois et des mois vivait dans la crainte du vieux maître, n'ignorait sans doute pas qu'il laisserait, comme il l'avait déjà fait, condamner son fils plutôt que de confesser ses crimes.

Yvette Dominici, tout le laisse à penser, a parlé. Elle a bien fait. Mais que n'a-t-elle parlé plus tôt.

Robert Bruyez.

La tombe des Drummond fleurie à Forcalquier

Forcalquier, 16 novembre. — Alors que se terminait la tragique affaire de Lurs, M. Cendo, sous-préfet de Forcalquier, M. Esparuat, maire de Forcalquier, l'adjudant-chef de gendarmerie Bonnefoi, remplaçant le capitaine Albert, en mission, M. Etienne, secrétaire général de la sous-préfecture, sont allés au cimetière de Forcalquier s'incliner sur la tombe de la famille Drummond et ont déposé une gerbe de fleurs portant en suscription : « La Ville de Forcalquier ».

GALERIE OPÉRA

Meubles et Sièges de Style
Tapisseries
Lustres - Objets d'Art
Toutes porcelaines

28-30, Avenue de l'Opéra

VENTE SPÉCIALE

du 10 au 25 Novembre

**Astrakans
Ragondins
Castors
et
Visons**

**FOURRURES
WEIL**

4, RUE SAINTE-ANNE - PARIS
(angle av. de l'Opéra). Ric. 72-60

"N"

Un
Parfum
jeune



LUCIEN LELONG

VINGENT MEHNERT

— On nous prie d'annoncer le décès, en son domicile, 6, rue Cassette, de Mme Marcel PRUD'HOMME, rappelée à Dieu le 9 novembre.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le 13 novembre, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse.

De la part de son mari, M. Marcel Prud'homme, architecte D.P.L.G., et de la famille.

— On nous prie de faire part de la mort de M. Elie ADÈS, décédé subitement en son domicile, 57, rue Rochecouart. Paris. Les obsèques ont eu lieu le 13 novembre. De la part de Mme E. Adès, son épouse, M. et Mme Emile Adès, son fils et sa belle-fille, et des familles Jo Adès et Jacques Adès, ses frères, belles-sœurs et neveux.

— Nous apprenons la mort de Mme DEMEY, épouse du graveur Henri Demey. Les obsèques religieuses ont eu lieu le vendredi 13, en l'église de Sucy-en-Brie.

— On nous prie d'annoncer le décès de Mme Charles RABOUILLE, veuve de l'artiste graveur lauréat de l'Académie des Beaux-Arts. Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Edmond de Lussigny, M. Pierre-G. de Lussigny, M. et Mme Jean de Lussigny, le comte et la comtesse Jean de Boigne ont la douleur de faire part de la mort de M. Edmond de LUSSIGNY, leur époux et père, pieusement décédé à Quincy-Voisins, dans sa 78^e année. Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité, le 14 novembre, en l'église Saint-Denis de Quincy.

Un précurseur des prêtres-ouvriers SAINT FRANÇOIS D'ASSISE et ses frères travailleurs

Par ALEXANDRE MASSERON

Sans doute les différences sont-elles grandes et serait-il paradoxal de vouloir comparer l'état religieux et social de l'Ombrie, ou même de l'Italie, du treizième siècle et celui de la France contemporaine. Mais l'idée directrice est identique, et dans les deux cas ce sont les mêmes moyens qui sont mis en œuvre, compte tenu des temps et des milieux, pour atteindre le même but : porter au peuple la parole du Christ en se mêlant intimement à lui, en partageant sa vie de pauvreté et de misère, en faisant les mêmes travaux manuels que lui pour gagner son pain, et littéralement à la sueur du front.

On lit dans la *Première Règle* écrite par saint François d'Assise, la *Règle de 1221*, ces paroles qui, de l'accord de tous les franciscanisans, figuraient dans la *Règle primitive*, aujourd'hui perdue, dont l'approbation, verbale seulement, par Innocent III en 1210, marque la fondation de l'ordre des Frères mineurs :

« Que les frères qui savent travailler travaillent et exercent leur ancien métier s'il n'est pas contraire au salut de leur âme et s'ils peuvent honorablement le faire. ...Et que chacun reste dans la profession et le métier où il était quand il fut appelé. Et que les frères puissent, pour prix de leur travail, recevoir les choses nécessaires, excepté de l'argent. Et, quand il en sera besoin, qu'ils aillent demander l'aumône comme les autres frères. Et qu'il leur soit permis d'avoir les instruments et les outils nécessaires à leurs métiers. » (Chapitre VII.)

A la suite d'une évolution qu'il ne saurait être question de retracer ici, et particulièrement sous l'impulsion du ministre général Aymon de Faversham, le travail manuel fut peu à peu abandonné dans l'ordre. Mais il était régulièrement mis en pratique par les premiers compagnons de François d'Assise, les seuls qui nous intéressent. Contrairement à ce que l'on pense ordinairement, l'aumône n'était pas leur principal moyen d'existence : c'était le travail. Ils n'avaient recours à l'aumône que dans les cas où ils n'avaient pu gagner ce qui était strictement indispensable aux besoins les plus impérieux de la vie : un peu de nourriture... et c'était tout ; car ils se contentaient d'une seule tunique, et le problème du logement ils le résolvait en se construisant des cabanes de branchages et de boue desséchée, ou en utilisant des hangars abandonnés, des grottes, des porches et surtout des léproseries.

Les chroniques et les légendes contemporaines abondent en faits précis. L'exemple le plus célèbre est celui de frère Egide, le troisième compagnon de saint François. Il se fit porteur d'eau ; il fabriquait des corbeilles de jonc ; il transportait les morts au cimetière ; il allait chercher du bois dans les forêts ; il gaulait les noix : « Aucune besogne ne lui répugnait, pourvu qu'elle fût honnête. C'est ainsi qu'au moment des vendanges il aidait à cueillir le raisin, il amenait les grappes au pressoir et les foulait aux pieds avec les autres vendangeurs. » Et, par l'exemple plus encore que par la parole, il prêchait la morale chrétienne, le désintéressement, la pauvreté, à tous ceux avec qui il travaillait.

C'est en général aux cultivateurs, aux paysans, que ses compagnons, moins ingénieux que frère Egide, louaient leurs bras pour un peu de pain et quelques légumes. La plupart d'entre eux, il est vrai, n'étaient pas prêtres ; mais tous ils engageaient l'Eglise, depuis l'approbation d'Innocent III,

et d'ailleurs ils ne devaient prêcher qu'avec l'autorisation de l'évêque. Ce que saint François d'Assise leur ordonnait surtout, c'était de « prêcher par leurs actes ». (Chapitre XVII de la *Règle de 1221*).

Parmi les thèmes de leur prédication il en était un qui n'avait pas moins d'actualité au treizième siècle qu'il n'en a de nos jours : la paix, la paix sociale ; car si les conflits des classes ne revêtaient pas les mêmes formes qu'à notre époque, ils n'en étaient pour cela ni moins aigus ni moins dangereux. A qui voudrait sur cette question une documentation précise on ne saurait trop conseiller la lecture des remarquables ouvrages d'Arnaldo Fortini, ancien podestat d'Assise : *Nova vita di San Francesco* (1926) et *Assisi nel medio evo* (1940).

Saint François et ses premiers compagnons étaient des missionnaires ; et l'un de leurs plus illustres historiens, Paul Sabatier, nous a décrit en ces termes la manière dont ils entendaient les missions : « Ils passaient une partie de leurs journées à aider les paysans aux travaux des champs... On travaillait et on mangeait ensemble, souvent même ouvriers et frères couchaient dans la même grange, et quand, à l'aube du lendemain, ces derniers continuaient leur route, les cœurs étaient touchés. On ne se convertissait pas encore, mais on savait que là-bas, du côté d'Assise, vivaient des hommes qui avaient renoncé à leurs biens et qui, dévorés de zèle, allaient çà et là prêcher la pénitence et la paix. »

Pour répondre à des besoins nouveaux que faisait naître l'état religieux et social du treizième siècle, « la Providence, qui, comme le dit Dante, gouverne le monde par ce conseil où tout regard créé est vaincu avant d'atteindre le fond, ...suscita... celui qui fut tout séraphique en son ardeur ». (*Paradis*, XI, 28-37.) Mais nous savons que lorsque François d'Assise se rendit à Rome avec ses onze premiers compagnons pour solliciter l'approbation du pape il rencontra d'abord dans le Sacré-Colège une vive opposition à des desseins qui rompaient un peu trop brutalement avec des traditions vénérables, et qui d'ailleurs ne paraissaient pas sans danger. Il n'en triompha qu'après plusieurs assauts et d'une manière toute provisoire. Il dut attendre treize ans l'approbation définitive de son ordre par la bulle *Solet annuere* du 29 novembre 1223, la « seconde couronne » qui lui fut décernée par « Honorius III, qu'inspirait l'Esprit-Saint ». (*Paradis*, XI, 97-99.) Mais jamais le Poverello ne connut le découragement ; et deux ans après sa mort ce révolutionnaire était canonisé par son ami le cardinal Hugolin, devenu le pape Grégoire IX.

LE CARDINAL GERLIER ÉVOQUE LE PROBLÈME DES PRÊTRES-OUVRIERS

Dans le discours qu'il a prononcé lors de la séance de rentrée des facultés catholiques de Lyon le cardinal Gerlier a parlé des problèmes sociaux.

Le cardinal Gerlier a fait allusion à l'audience accordée récemment aux cardinaux français par le pape, qui, a-t-il précisé, a réaffirmé « la volonté de l'Eglise de ne jamais abandonner l'effort qu'elle poursuit pour rendre le Christ aux masses qui en sont douloureusement privées ». Il a évoqué enfin « les difficultés de concilier un apostolat nécessaire et les exigences sacrées de l'état sacerdotal et la recherche attentive des solutions possibles ».

IONDE »

Conférences

VENREDI 30 NOVEMBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES-CONFÉRENCES

Caisse des monuments historiques, 15 h., quai de l'Horloge, 1, Mme Laborie : « la Conciergerie du Vieux Palais ». — 42, avenue des Gobelins, Mme Saint-Girons : « la Tapiserie au musée des Gobelins ». — 21 heures, rue d'Ulm, 29, Mme Bonnefous : « Histoire de Paris : le Temple et son enclos ».

Musée du Louvre, 10 h. 30 et 15 heures, visites guidées en français et en anglais. — 21 heures à 23 h. 30, hall Denon, rez-de-chaussée : les Antiquités orientales. Visites commentées par Mme Arseven, Mlle Fleury et Laroche, et M. Rivaille (ce dernier pour Tourisme culturel).

— 14 h. 30, Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mlle Desfarges : « la Sculpture romane dans le Rouergue, l'Auvergne et le Velay ». — 14 h. 45, boulevard Ornano, 76, départ du car pour la visite des usines Astra à Asnières (Gente français). — Place Corentin-Lelton : départ, avec Mlle Madeleine Bié, de l'autobus 189 : « Souvenir du vieux village de Clamart ».

— 15 heures, sous les orgues de Notre-Dame, Mme Sneyers : « la Cathédrale ». — Château de Versailles, vestibule d'entrée : visite des petits appartements du roi et de sa reine. — Passage du Commerce, 130, boulevard Saint-Germain, Mme Aigner : « la Cour de Rohan, souvenirs révolutionnaires ».

CONFÉRENCES

— 17 h. 30, Institut britannique, 6, rue de la Sorbonne : « Histoire sociale d'Angleterre, depuis les Tudor, particulièrement au XIX^e siècle ».

— 18 heures, Ecole supérieure d'anthropologie, 56, boulevard Raspail, docteur Leourt : « Du système naso-endocrinien ».

— 20 h. 45, rue du Renard, 12, M. André Hadel : « L'Union des religions » (Amour et Vie). — Salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, M. J. Gavols : « Dispositifs de sécurité dans les ascenseurs et les monte-charges ».

— 21 heures, Union chrétienne, 14, rue de Trévise, M^e Roland Ausset de la Rivière : « Spiritualité de Saint-Exupéry » (publique et gratuite).

ÉCHOS

Pères de famille nombreuse et transports en commun

Le code de la route assimile-t-il les pères de famille nombreuse transportant leurs enfants dans leur automobile à des conducteurs de transports en commun ? Il semble bien que oui... En effet l'article 29 prévoit que le permis « tourisme » ordinaire ne peut être utilisé pour la conduite de véhicules transportant « plus de neuf personnes, y compris le conducteur ».

Si l'on s'en tenait à la lettre de cette réglementation les compagnies d'assurances pourraient en cas d'accident faire des difficultés aux chauffeurs accompagnés de leur femme et de huit enfants.

M. Bouzom, député M.R.P., a pensé qu'il fallait mettre fin à cette équivoque. L'Assemblée nationale s'est rendue à ses arguments en adoptant hier mardi une proposition de résolution modifiant l'article 29 du code de la route.

L'« ivressomètre » au secours de la sécurité routière

La police américaine vient de mettre en service un appareil appelé « ivressomètre », qui permet de détecter les excès de boisson chez les automobilistes coupables d'avoir enfreint le code de la route. Tout délinquant dont l'haleine paraît « douteuse » est aussitôt prié de souffler dans une espèce de ballon grâce auquel des laboratoires spécialisés pourront établir le nombre et la composition des cocktails qu'il a ingurgités au cours des quatre ou cinq dernières heures.

L'« ivressomètre » a déclaré coupable le premier client soumis au test : il avait bu un cocktail de trop, et dut verser une caution de 500 dollars pour être mis en liberté provisoire.

« La Quintaine » à Saint-Léonard

Chaque année le deuxième dimanche qui suit le 6 novembre, la ville de Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne) honore son fondateur par une fête religieuse suivie d'une manifestation civile extrêmement curieuse et pittoresque. C'est la « quintaine », petit château fort flanqué de quatre tourelles surmontées de drapeaux tricolores, destiné à être mis en pièces par des cavaliers armés de « quilloux », sortes de massues renflées aux deux bouts et que l'on manœuvre en les tenant par le milieu. Une fois la quintaine mise en place, les cavaliers défilent au galop devant elle et la détruisent non pas tant pour témoigner de leur adresse que pour rappeler les bienfaits de saint Léonard rompant les chaînes des prisonniers et brisant les portes de leurs cachots.

A L'HOTEL DROUOT

Demain vendredi

VENTES

- Salle 1. — Tableaux modernes. M^e Beller. M. Jacques Dubourg.
- Salle 2. — Estampes. Meubles. M^e Champetier de Ribes. M. Rousseau.
- Salle 4. — Tablx. M^e Laurin. M. Lamy.
- Salle 6. — Bijoux, meubles. M^e Louis de Cagny. M.M. Reinach, de Fommervault.
- Salle 7. — Tablx., meubles. M^e Rheims.
- Salle 9. — Bij., argenterie. M^e Bezançon.
- Salle 10. — Objets d'art d'Extrême-Orient. M^e Ader. M.M. Portier.
- Salle 12. — Ameublement. M^e Boisgirard.

STARK and SONS

UNE COUPE QUE DES TISSUS DE LUXE
Sur mesures. 3 essayages;
COMPLET ville
de 30.000 à 39.000^f
PARDESSUS dep. 24.000^f
Le meilleur des Grands Tailleurs
16, Rue de la PAIX (1^{er} étage)

Choisissez

VOTRE PROGRAMME !

Malette tourne-disques 12.150 fr.
Radio phono..... 39.000 fr.
Meubles à changeurs de disques
à partir de..... 105.000 fr.



La semaine des intellectuels catholiques

PSYCHANALYSE ET SENS DE DIEU

Une foule, composée de jeunes en majorité, s'écrase chaque soir depuis dimanche au Palais de la mutualité, où a lieu la Semaine des intellectuels catholiques. Assis par terre ou sur les marches de l'estrade, debout au fond de la salle, les retardataires suivent avec ferveur, deux à trois heures durant, des exposés difficiles dont la densité l'emporte sur la présentation.

Peut-être y aurait-il eu encore plus de monde hier mercredi si tous ceux qui s'intéressent à la psychanalyse avaient été avertis du caractère de la réunion, intitulée : « Psychologie profonde et sens de Dieu. »

La psychanalyse allait-elle être condamnée par l'Eglise ? A la suite d'un article paru naguère à Rome, des observateurs superficiels ont été tentés de le croire. Non seulement il n'en a rien été, mais le R.P. Bruno n'eut aucun mal à citer des extraits de discours de Pie XII qui sont plutôt des encouragements.

Tel celui-ci, qui date du 15 avril dernier, lors du congrès international de psychiatrie et de psychologie clinique : « Soyez assurés que l'Eglise accompagne de sa chaude sympathie et de ses meilleurs souhaits vos recherches et votre pratique médicale. Vous travaillez sur un terrain très difficile. Mais votre activité peut enregistrer de précieux résultats pour la médecine, pour la connaissance de l'âme en général, pour les dispositions religieuses de l'homme et leur épanouissement. »

Sans doute des mises en garde n'étaient pas superflues. Le docteur Eck souligna les dangers de cette méthode, où « certains risquent de devenir des apprentis sorciers libérant des forces qu'ils ne peuvent plus endiguer ». Y a-t-il des sujets psychanalysés qui perdent la foi ? Cela peut arriver, reconnaît l'orateur, lorsque au départ la religion du malade est surtout devenue « magique ». Mais d'autres au contraire la retrouvent. Et de citer le cas de trois de ses anciens malades de l'an dernier qui, à la fin de leur traitement, ont fait de nouveau leurs pâques. Le conférencier estime que la psychanalyse peut servir de « pierre de touche pour reconnaître l'authenticité des sentiments religieux ». Mais ce serait une grosse erreur de voir dans la psychanalyse un instrument apologetique. Elle n'atteint pas toujours le « plan divin ». Il faut se garder du danger de créer Dieu à travers l'angoisse pathologique. « Le mystique de l'angoisse pourrait n'être qu'un mystique du désespoir, du suicide ou du péché », déclare le docteur Eck, qui se fait l'écho de cette phrase mise par François Mauriac dans la bouche d'un de ses personnages : « J'aimais mon angoisse et je la préférerais à Dieu. »

Après avoir analysé les mérites respectifs des écoles de Jung et de Freud, le R.P. Beirnaert conclut en ces termes : « Relativiser l'analyse, n'en faire que ce qu'elle est, c'est-à-dire une méthode de guérison, et non une religion de salut : voilà le problème capital. »

Avec la patience et la sérénité d'un clinicien M. Charles Baudouin, élève de Pierre Janet, démontra le mécanisme de l'angoisse sous-jacente aux troubles nerveux. « L'angoisse, dit-il, est toujours l'expression d'une déchirure, de la rupture d'une totalité. Il appartient au traitement de rétablir l'accord du sujet et avec lui-même et avec les autres. »

Le conférencier s'étendit longuement sur le symbolisme des rêves à l'aide d'exemples particuliers. Tel malade voit un épileptique sur un autel dont le tabernacle est absent. Tel autre rêve d'une ville construite sur une coupe de béton ou d'un berger dont le costume est taillé en forme de smoking...

M. Baudouin veut surtout prouver que l'être privé de Dieu se rabat sur des « ersatz ». Le journal sportif est lu avec la même ferveur qu'une page d'Evangile. « Le peuple, qui ne va plus aux vêpres, va au match. » « On ne refoule pas seulement ses instincts, dit-il, on refoule aussi son âme. Une société n'instaure pas impunément le culte des idoles. »

« Sans doute, conclut l'orateur, nous n'avons pas à empiéter sur le domaine de la métaphysique ; mais je suis frappé je n'ose dire par l'identité, mais par la parenté entre les démarches de la guérison psychanalytique et les aspirations spirituelles. J'entends le même cri d'angoisse de la créature séparée, la même quête du Graal. Il y a là un fait qui mérite la plus vive et la plus respectueuse attention. »

LES SP

LA RENTRÉE DES THÉÂTRES NATIONAUX

A L'OPERA

Le corps de ballet de l'Opéra a fait hier soir sa rentrée en fanfare... défilant sur la martiale marche des Troyens d'Hector Berlioz.

Le grand orchestre avait préludé avant le lever du rideau par l'exécution, traditionnelle en ce jour, de la Marseillaise, une Marseillaise superbe comme on a rarement l'occasion d'en entendre. Ce même orchestre, avec son effectif au complet, allait toute la soirée charmer les oreilles des deux mille cinq cents spectateurs qui se pressaient au parterre, au fond des loges et jusqu'au poulailier : les meilleurs violons de Paris interprétèrent ainsi le Moment musical de Schubert, la partition si nostalgique d'Henri Sauguet pour Mirages, celle tout en zéphyr et en alternances des Etudes de Czerny — exactement le même programme qu'à la mi-septembre pour la première... rentrée du corps de ballet. L'orchestre de l'Opéra est sans contredit la réunion des instrumentistes les plus habiles de la place : le retrouver et former une homogénéité, soutenant la chorégraphie de ses harmonies, confère un plaisir trop rare à l'amateur de ballet pour qu'il ne rende pas hommage à tous ces artistes obscurs que frisent les feux de la rampe et dont on parle si peu individuellement en dehors des conventions... collectives.

Les danseurs et les danseuses semblent ne pas avoir été trop éprouvés par leur période de repos forcé, généralement néfaste à la « forme ». Le corps de ballet a même montré une belle vaillance dans le test technique redoutable d'Etudes, qui a soulevé les applaudissements unanimes de la salle.

Les compagnons d'Obéron, les apprentis sorciers, les premiers et les derniers disputeurs des heures supplémentaires, les machinistes enfin, plus enténébrés derrière leurs portants que les violons dans leur fosse ont fait voltiger avec une maîtrise régénérée les écrasants décors du gigantesque plateau. Passer des architraves suspendues (un peu trop même, hier) de Mirages aux architectures descendues (à vue et au « bas parleur ») d'Etudes représentait, pour ce corps de métier comme pour le corps de ballet, une rentrée en fanfare. — O. M.

Tandis que l'Opéra rouvrait sa scène par les ballets, l'Opéra-Comique « rentrait » avec Carmen, que Lucienne Anduran et Raoul Jobin interprétaient de nouveau devant une salle comble.

La Comédie-Française, de son côté, faisait plein.

Sur la scène de Richelieu on jouait le Jeu de l'Amour et du Hasard, suivi d'Un Caprice. Morny Dreyfus avait repris le rôle d'Hélène Par-

AVANT-PREMIÈRE

RAYMOND SOUPLEX JOUE

"Ces Messieurs de la Santé

au Théâtre de Paris

Le Théâtre de Paris reprendra demain vendredi une pièce qui y fut créée il y a vingt-deux ans avec le plus grand succès, puisque Raimu en interpréta le rôle principal. Il s'agit de Ces Messieurs de la Santé, de MM. Marchand Armont, dont on a tiré un film célèbre et qui stigmatise les mœurs financières de l'entre-deux-guerres. Raymond S

NOUVELLES RELIGIEUSES

Les prêtres ouvriers poursuivront leur mission avec un nouveau statut

Ils ne pourront plus être militants syndicalistes

C'EST très prochainement que — les évêques français consultés — les cardinaux et archevêques français vont faire connaître le résultat du voyage à Rome des trois cardinaux français : NN. SS. Liénart, Gerlier et Feltin.

On se souvient que c'est en raison de l'émotion profonde soulevée dans l'Eglise de France par une démarche impérative du Vatican demandant la suppression de la mission des prêtres ouvriers que les cardinaux, mandatés par leurs collègues, ont entrepris ce voyage.

La paternelle affection du Saint-Père et la compréhension des congrégations vaticanes ont permis

qu'il soit trouvé une heureuse solution à ce délicat problème.

D'après les renseignements recueillis tant à Rome qu'à Paris, on peut dire qu'il n'est plus question de supprimer les prêtres ouvriers et de les renvoyer dans leurs diocèses. Un statut leur sera donné qui tiendra compte des enseignements fournis par « l'expérience » de ces derniers. Parmi les règles de ce statut figurera certainement l'obligation de laisser aux seuls laïcs, dont c'est le rôle, la participation à des activités syndicales.

Le séminaire de la Mission de France à Limoges rouvrira ses portes dès que possible. On sait que l'Eglise de France peut se réjouir de voir ainsi confirmée la mission qui lui a été confiée de promouvoir un apostolat missionnaire qui revêt certes des formes nouvelles mais puise son esprit dans la grande tradition évangélisatrice chrétienne. La responsabilité de tous les catholiques français, solidaires de cet apostolat, est, à quelque milieu qu'ils appartiennent, engagée.

François Mennelet.

LES DE

UES ET TÉLÉPHONIQUES SPÉ

E EXCEPTIONNELLE
ois" de faire
les ministres
étrangères

— M. Molotov, vêtu d'un costume
 u, ce soir, les correspondants occi-
 des dans la salle de conférence du
 u Kremlin.

ties populaires, ajoutant qu'une
 Allemagne réarmée ferait aussi peser
 une menace sur la France et
 ses autres voisins de l'ouest.

La déclaration lue par M. Molo-
 tov comprenait douze pages dacty-
 lographiées. En voici la conclu-
 sion :

« La question qui se pose main-
 tenant est : Y aura-t-il une confé-
 rence des ministres des Affaires
 étrangères ?

» La réponse dépend, en premier
 lieu, de la position des Etats-Unis,
 de la Grande-Bretagne et de la
 France, et, par conséquent, de sa-
 voir s'ils acceptent de discuter des
 moyens de diminuer la tension in-
 ternationale aussi bien que du
 problème allemand et de la garan-
 tie de la sécurité de l'Europe, qui

Bonn fait of
le point des
franco-allemand

ET INSISTE SUR
DE CONCESSIONS DE LA

(De notre envoyé

Bonn, 13 novembre — Alors

« Pour rendre le sens de Dieu aux masses ouvrières, il faut d'abord retrouver le sens de l'homme »

AFFIRME LE R. P. LOEW

à la Semaine des Intellectuels catholiques

Dans la robe blanche des fils de Saint-Dominique, le R. P. Loew, docker sur le port de Marseille depuis dix ans, auteur d'études sociologiques connues dans le monde, curé de la paroisse missionnaire de Saint-Louis, répond par son témoignage à l'interrogation de la semaine des intellectuels catholiques :

« Les masses ont-elles perdu le sens de Dieu ? »

Il témoigne, c'est-à-dire qu'il se livre tout entier. Une assistance incroyablement dense vit avec lui de sa vie de tous les jours. Elle rit quand il raconte d'authentiques histoires de ce Marseille qui groupe des hommes de tous les coins du monde pour démontrer que le peuple ne croit pas aux discours et se fait d'un silence total lorsqu'il parle de son rôle comme prêtre du Christ au milieu d'hommes qui l'ignorent.

Combien difficile à résumer ce cri du témoin : « Pour connaître Dieu, dit-il, mes camarades n'ont pas la liberté suffisante. En sont responsables le manque de ressources, le chômage ou bien l'excès d'heures supplémentaires qui mutilent la vie, l'absence enfin de toutes relations humaines dans notre pays. Si l'on veut redonner le sens de Dieu aux hommes, il faut d'abord retrouver le sens de l'homme. Or c'est l'économique et le souci de la richesse qui dominent. »

La religion elle-même n'est pas souvent « l'oasis » où l'argent n'intervient plus, et pourtant l'Évangile, l'authentique message du Christ, n'a rien perdu de sa « force percutante ».

« Des hommes ont franchi le fossé, dit le Père Loew. C'est le grand miracle de la J.O.C. Ils se sont engagés en chrétiens dans cette communauté de destin qui lie, par exemple, le docker de Marseille à celui du Havre. Et les voici face à face avec les marxistes. »

Avec toutes les nuances nécessaires, le prêtre qui vit et travaille avec eux a dépeint leur honnêteté, leur combat pour la justice, « ces générosités qu'on pourrait qualifier d'évangéliques et qui nous éblouissent, mais qui sont rongées comme du cancer par un contre-Évangile de haine qui fait de l'expérience marxiste la réplique mondiale du corps mystique ».

Le marxiste lui apparaît ainsi par sa misère de l'esprit qui aboutit à la négation de Dieu, « l'homme le plus à sauver de notre temps ».

Certes, l'action temporelle est exigée par la communauté de destins. Mais ce qui doit dominer

tout et lui donner son sens, c'est la conviction profonde qu'il n'y a qu'un Sauveur et qu'une Église à laquelle il faut rester « accrochés » pour ne pas subir la tentation. « Dieu vivant, conclut le Père Loew, doit passer tout entier à travers nous ».

Un autre religieux, moine de l'abbaye bénédictine de la Pierre-qui-Vire, le R. P. de Feligonde, curé de l'Hay-les-Roses, donne ensuite le témoignage objectif de cinq années d'un apostolat pour présenter « dépouiller de ses caricatures » le vrai visage de Dieu.

Aujourd'hui, à 14 h. 45, toujours à la Mutualité, S.E. le cardinal Fellin présidera la séance de clôture au cours de laquelle parleront François Mauriac et Stanislas Fumet.

F. M.

de se réunir, mais visait à accroître les difficultés ».

« Au contraire, a déclaré le ministre, la Russie recherche une conférence en vue de discuter ensemble des moyens propres à diminuer la tension internationale, à ralentir la course aux armements et à mettre sur pied un plan de sécurité européen.

Le réarmement de l'Allemagne

M. Molotov a réaffirmé une fois de plus que le plan établi par les puissances occidentales pour le réarmement de l'Allemagne de l'Ouest constituait une menace pour la paix. Il a accusé le gouvernement Adenauer de développer un esprit de revanche contre l'Union soviétique et les démocra-

« Aucun élément nouveau » dit-on dans les capitales occidentales

Les premiers commentaires parvenus des différentes capitales occidentales — aussi bien à Londres qu'à Washington ou à Bonn — soulignent que les déclarations de M. Molotov ne font que reprendre les termes de la dernière note soviétique du 3 novembre et n'apportent aucun élément nouveau. Elles ne modifient en rien, au contraire, les conditions inacceptables posées par l'U.R.S.S. dans cette note et ne peuvent être considérées que comme un

est liée à ce problème. »

» L'urgence d'une conférence à l'échelon des ministres des Affaires étrangères n'a en aucune façon diminué.

» Il ne s'agit pas, toutefois, d'incliner à limiter au préalable la conférence à la discussion d'un quelconque problème et à exclure de son champ d'action la question fondamentale : la diminution de la tension internationale. »

La conférence des Bermudes

« La conférence des trois puissances aux Bermudes fait aujourd'hui couler beaucoup d'encre, bien, que les objectifs précis de cette conférence et son caractère séparé ne puissent en aucune manière assurer la solution des problèmes que pose la nécessité de diminuer la tension internationale. Des conférences de cette nature, qui tendent à mettre certains Etats en opposition avec d'autres Etats, sont susceptibles d'aboutir à des résultats directement contraires et même à accroître la tension internationale.

» A un certain point de vue, cette conférence est toutefois significative. Le fait même que cette réunion d'un groupe restreint de puissances ne soit pas limitée à l'examen d'un quelconque problème prouve, une fois de plus, qu'il est impossible, de nos jours, de se tenir en dehors du principal problème de notre époque — celui d'apaiser les tensions internationales, de consolider la paix et la sécurité internationale — question sur laquelle est concentrée l'attention de millions d'hommes et dont la discussion urgente est demandée avec insistance par la Russie. »

Pour Molotov les trois grandes puissances occidentales, lorsqu'elles proposèrent la réunion d'une conférence des ministres des Affaires étrangères à Lugano « n'avaient, manifestement, aucune intention sérieuse de réduire la tension internationale ».

M. Molotov a insisté pour que les Etats-Unis reconnaissent que la Chine communiste devait être consultée et il a déclaré que si les trois grandes puissances occidentales acceptaient de participer à une conférence « à 5 » avec la Chine, « ce serait le signe qu'un progrès réel a été accompli vers la paix internationale ».

Deux questions

A l'issue de sa conférence de presse, M. Molotov a demandé qu'on lui pose des questions. M. Youri Goukov, du journal la *Pravda*, demanda :

— Que doit-on faire pour régler les problèmes internationaux ?

— On doit tout faire, répondit M. Molotov, pour que les Cinq Grands participent à une conférence : toutes les questions litigieuses pourront ainsi être réglées.

— Quels sont, a-t-on également demandé à M. Molotov, les problè-

A la Semaine des intellectuels catholiques

"Quelle est la place de Dieu dans la littérature actuelle?"

Chaque soir, depuis dimanche, des penseurs, prêtres et laïcs — les seconds sont les plus nombreux — répondent à cette question posée par la Semaine des intellectuels catholiques : « Le monde moderne a-t-il le sens de Dieu ? »

Sur le sujet d'hier : « Dieu dans la littérature actuelle » annoncé par M. Roger Pons, le directeur d'Esprit, M. Albert Beguin, principal conférencier de la soirée avant MM. J.-J. Bernard et Madale, a présenté un bilan du demi-siècle.

En affirmant que les principaux mystères de la foi chrétienne étaient infiniment mieux connus aussi bien dans le roman que dans le théâtre qu'il y a 50 ans, beaucoup mieux même que dans les œuvres du XIX^e siècle apparemment catholique, M. Beguin a discerné parmi les raisons de cette constatation, l'existence d'une grande littérature chrétienne, véritablement « révolutionnaire » que dominent les quatre grands prophètes. Ainsi nomme-t-il Léon Bloy ; l'homme de la Pentecôte, Claudel, celui de la Foi et de l'évangélisation du monde, Peguy, poète de la Nativité et de l'Espérance et Bernanos, témoin de la Charité et de l'agonie du Christ.

« Ce sont les poètes de la Communion des Saints, a-t-il déclaré. Ils s'opposent à ce jansénisme qui a imprégné les trois siècles précédents et se caractérise avant tout par la préoccupation du salut individuel. Tous les quatre disent qu'on ne fait son salut qu'ensemble. »

Attitude commune aussi : celle de l'attente de la fin des temps, identique à celle de l'Eglise du samedi saint. Caractères semblables encore : un nouveau regard plus ouvert sur toute l'histoire et la nature, créations divines comme

d'ailleurs la parole qui, bien qu'humaine, peut être employée comme langage de Dieu.

Mais après ces quatre grands messagers, où en sont aujourd'hui les œuvres chrétiennes ? Depuis quelques années, Malraux, Sartre, Camus présentent les pages aérées, les ruines, l'état de révolte posé en vertu, l'homme de l'échec temporel continu.

M. Beguin ne s'en inquiète pas, reconnaissant la nécessité de « périodes de silence ». D'ailleurs, ces sombres prévisions, notre conscience de chrétien peut désormais les entendre.

« Peut-être vaut-il mieux que nos démons soient visibles, a-t-il conclu en rappelant la parole de Berdiaeff sur Dostoïevsky : « La question de Dieu est aujourd'hui une question de l'homme. »

François Mennelet.

COURS DU MARCHÉ DE LA VILLETTE

Arrivages du 12 novembre 1953. — Gros bovins, 7.554 ; veaux, 2.454 ; moutons, 11.443 ; porcs, 1.310.

Entrées directes aux abattoirs. — Gros bovins, 530 ; veaux, 1.081 ; moutons, 2.276 ; porcs, 6.179.

COTE OFFICIELLE
(le kilo de viande nette)

rs	ualité	alité	alité
----	--------	-------	-------

EDITION
de 5 heures

INA

*Premier
BAS
de France*



Le Gaulois

x

x

● TISSÉ A L'ENVERS

DIRECTE

LA JOURNÉE POL

**L'Assemblée
s'oppose à
un ajournement
du débat
de politique
étrangère
demandé par l'U.R.A.S.**

(ex-R. P. F.)

...qui menace de retirer ses
ministres du gouvernement
si satisfaction ne lui est pas donnée

**LA C
D'IND
DE
LE C
DE LA**

« Si le Viet
et le Laos
avec toutes
guerre, la
déliée de

"Les masses ouvrières ont-elles perdu le sens de Dieu?"

Les travaux de la Semaine des intellectuels catholiques ont porté hier sur le thème: « Les masses ouvrières ont-elles perdu le sens de Dieu? » Dans la conjoncture actuelle un tel sujet avait attiré un nombreux auditoire. Celui-ci n'aura pas été déçu. Le témoignage du R. P. Loew, docteur à Marseille pendant de longues années, a été bouleversant de sincérité et d'humilité. Avec aisance et simplicité le dominicain est passé des « histoires marseillaises » aux problèmes les plus graves, pour terminer sur le ton d'une véritable méditation.

Analysant les conditions de vie de l'ouvrier qui, selon l'expression de Pie XII, « rendent ardue et pratiquement impossible une conduite chrétienne », le R. P. Loew les résume dans « l'absence de liberté » provoquée à la fois par des salaires insuffisants, l'excès d'heures supplémentaires, le manque de relations humaines dans l'entreprise, les injustices des avancements, la cadence du travail.

« Si on veut rendre le sens de Dieu aux hommes, déclare le religieux, il faut prendre au sérieux la parole de l'Evangile: « Vous ne pouvez servir à la fois Dieu et la richesse. » Le matérialisme théorique des masses populaires vient du matérialisme pratique des dirigeants.

Le message de l'Eglise, dit en substance le R. P. Loew, ne passe plus dans la classe ouvrière. Celle-ci croit communément que la religion est une affaire d'argent. Le peuple confond d'ailleurs foi religieuse et superstition.

Le R. P. Loew fait allusion à « l'immobilisme ecclésiastique pire, quand il existe, que l'immobilisme patronal ». « Mais il ne suffit pas, affirme-t-il, de s'engager pour faire passer Dieu. Le sens de Dieu ne peut être redonné qu'à partir de Dieu. Nous avons oublié que le salut surnaturel exige des moyens surnaturels. Nous manquons de confiance dans la force percutante de l'Evangile. Seule l'Eglise est assez forte pour porter l'Evangile sans trébucher. C'était vrai du temps de Luther, c'est encore vrai aujourd'hui. »

Surtout devant les marxistes, porteurs d'un contre-Evangile, les prêtres et les chrétiens doivent oser publiquement vivre de Dieu vivant. Le R. P. Loew pense à tel de ses camarades de Marseille à qui il essayait de faire comprendre que s'il ne s'était pas marié c'est parce qu'il était amoureux de Dieu, « comme toi d'une fille ».

« Mais l'amour le plus spontané au monde demande à être cultivé. Il faut cultiver en nous le sens de notre Dieu », conclut le prêtre-ouvrier, qui insiste sur la nécessité de la prière et du silence.

Le R. P. de Feligonde, originaire de l'abbaye de La-Pierre-qui-Vire, actuellement curé de L'Hay-les-Roses, rend compte ensuite des expériences tentées dans sa paroisse pour renouveler les méthodes d'apostolat. Il rapporte le succès d'un tract, qu'il avait intitulé: « Ce que le Christ condamne dans la religion. »

L'abbé Coudreau, après lui, souligne l'importance d'une pédagogie adaptée. Il déplore d'autre part que trop de chrétiens donnent l'impression que Dieu n'est pas « quelqu'un » mais « quelque chose. » « Les prêtres-ouvriers, dit-il, n'ont pas besoin seulement de notre amour, mais surtout de notre conversion. »

Le chanoine Bonnet, enfin, déclare que nous avons autant à recevoir du monde ouvrier qu'à lui donner. « Faire l'analyse de la misère spirituelle des ouvriers, dit-il, c'est peut-être dénoncer notre propre misère. »

Après avoir évoqué les souffrances des masses qui portent le côté le plus lourd de la croix du Christ, l'orateur termine par ce mot de saint Vincent de Paul: « Aimez-les bien, imitez-les, ils sont nos maîtres. »



tte Bleue

Ma prescription pour une barbe de porc-épic ? nous a dit le docteur Fernand M. de Lyon. Tous les matins, à jeun, prenez un Rasoir Gillette dans lequel vous aurez placé une Gillette Bleue et vous aurez comme moi le sourire toute la journée".

TE BLEUE 75 Frs les cinq - 150 Frs les dix
(Taxe locale non comprise)

ON RECONNAÎT GILLETTE

les aux plus beaux jours de l'été leur assigne les peintures murales, les charges de bisons et les ébats de mammouths. Et sans doute on peut croire qu'il le fait avec la gravité et le sérieux à la Bouvard et Pécuchet qu'il a montrés au cours de sa déposition devant le tribunal.

Il a dit (nous citons à peu près textuellement) : « Notre chapelle des mammouths est un des plus grands ensembles de l'art néolithique et paléolithique. Il présente une dizaine de figures animalières qui montrent l'évolution de l'art préhistorique. L'abbé Breuil lui-même, grand spécialiste, a dit que notre salle des mammouths était la véritable chapelle Sixtine de la préhistoire... »

Et voilà que le 24 juillet 1952 M. Bessac, au beau milieu de son discours, aperçut dans sa cohorte de visiteurs un monsieur qui touchait avec son doigt « ce patrimoine intellectuel et humain comparable aux inimitables peintures de la Renaissance ».

On comprend que le sang de M. Bessac n'ait fait qu'un tour :

« Je lui ai dit à ce monsieur : « Je vous en prie, ne touchez pas. » Et je montrai les panneaux phosphorescents qui crévent l'œil et qui interdisent de mettre les doigts sur ces chefs-d'œuvre. Mais ce visiteur, après m'avoir toisé avec la suffisance qu'on peut concevoir, a réitéré le geste. Alors, dit M. Bessac, — et il en paraît très affecté — sous mes yeux j'ai vu de visu le trait millénaire disparaître, s'effacer. Alors j'ai cinglé avec ma badine les doigts de l'iconoclaste. »

L'iconoclaste n'est pas d'accord. M. Breton

PETITES ANNONCES

Le Monde

150 fr.

Corresp. pouvant
AVELLAT,
Paris-13.
Cambridge,
ou inst. au
ention. «
on modè-
mes, dam.
maîtrise.
e » Publ.

ens. sup.,
l., russe,
xp. pres-
elat, or-
n. cond.,
emploi.
» Publ.

ayt occ.
et direct.
g. pr rats.
tr. Paris,
Confesse
15-17^e, q.1.

ORGAN.

s serv. pr
constr.
e » P. «

.P. empl.
l. Lefort,
-Mons. «

l. 6 mois
situation
secteur
6.344,
teité. «

OFFRES D'EMPLOI 400 fr.

Import. Sté Neuilly-s.-S. dem.

SECRETAIRE

excel. sténo-dactylo français et anglais (très rapide dans les deux langues) pour tous travx bureaux et secrétariat. Situat. avenir. Haut salaire. (Cantine.) Env. demandes manuser. indiquant réf. et prêt. n° 11.225, PUB., 36 ter, r. Tour-d'Auvergne, Paris.

La Cie franç. Thomson-Houston
10, r. Nanteuil, Paris-15^e, rech.

INGENIEUR A. & M.

25-30 ans, connals. MOULAGE, FONDERIE, EMBOUTISSAGE. Ecrire en indiquant curric. vit.

JEUNE METALLURGISTE

formation Ecole Polytechnique ou Ecole Normale Supérieure est recherché par un groupe industriel de la région parisienne.

Env. lett. détail. à Dantan A 056, 46, r. de Lille, Paris-7^e, qui tr.

Impte SOCIETE rech. :

INGENIEUR

RADIO ELECTRICIEN

qual., formation ELECTRO-MECANIC., si poss. A. et M., ayt quelq. ann. industrie, pr être adjoint à chef de service études.

INGENIEUR

LE CARDINAL FELTIN A EXPOSE HIER LE PROBLEME DES PRETRES-OUVRIERS

Le comité exécutif de la Conférence internationale des charités catholiques est actuellement réuni à Paris par les soins du Secours catholique. On sait que cette conférence a été fondée en 1951, qu'elle groupe toutes les œuvres de charité de vingt-sept nations et que son but principal est de représenter les organisations charitables catholiques auprès des institutions internationales.

Au cours du déjeuner qui réunissait hier les membres du comité exécutif autour de S. Em. le cardinal Feltin, M. Sark, délégué de la Hollande, a exprimé la gratitude de ses compatriotes pour l'aide apportée par le Secours catholique français aux sinistrés des inondations.

Puis Mgr Rodhain remercia les délégués étrangers de bien vouloir prolonger d'une journée leur séjour à Paris afin de rencontrer les délégués départementaux du Secours catholique. « Par ces contacts directs, nous nous connaissons mieux, nous échangeons nos expériences et nous formons une grande famille. »

« Dans toute famille, ajoute Mgr Rodhain, il y a un enfant terrible. La France, dans le monde catholique, en fait souvent figure. Permettez qu'à cette date je continue à jouer ce rôle. Chaque fois que je me rends à l'étranger, on me demande : Qu'en est-il des prêtres ouvriers ? Aussi, comme un enfant filialement terrible, permettez-moi, Eminence, de vous la poser, puisque la seule réponse ne peut venir que de celui qui a l'autorité de l'Eglise. »

Quatre-vingts prêtres ouvriers dans toute la France

Tous les yeux se tournent vers l'archevêque de Paris qui se lève et déclare nettement :

« Me voici sur la sellette. Il faut que je réponde à cette question épineuse qui préoccupe le monde entier. J'en ai la preuve par les lettres que je reçois de tous les coins de la terre ! Vous vous adonnez aux œuvres de charité, c'est parfait. Elle peut aider à gagner les cœurs, mais à l'heure actuelle elle est parfois insuffisante. Il faut une union plus intime entre ceux qui sont chargés de répandre la vérité et les milieux coupés de l'Eglise. C'est pourquoi mon vénéré prédécesseur, le cardinal Suhard, a engagé des prêtres ardents, généreux, de bonne volonté à se mêler à la classe ouvrière de façon à y porter l'évangile du Christ. Ils sont quatre-vingts dans toute la France, ces prêtres ouvriers, dont la moitié à Paris. »

Plus d'une âme ramenée à Dieu

« Les résultats positifs sont patents. Par son action sacerdotale discrètement, mais efficacement exercée, le prêtre, qui partage la pauvreté de la vie ouvrière, a ramené plus d'une âme à Dieu. Mais ne nous faisons pas d'illusions. Ces prêtres ont été lancés dans un milieu paganismé, imprégné de marxisme et, inconsciemment, une influence pernicieuse s'est exercée sur certains d'entre eux. L'Eglise avait des inquiétudes d'autant plus

grandes que nous n'avons jamais fait de rapports pour louer cette expérience. En revanche, les quelques erreurs commises ont été mises en relief. »

Avec une émotion qui passe dans le son de sa voix, le cardinal Feltin en vient à la démarche récente qu'il a faite au Vatican en compagnie des cardinaux Liénard et Gerlier.

« Cette démarche, nous l'avons entreprise en toute loyauté. Nous ne venions pas protester, mais demander au Saint-Père comment procéder pour appliquer la décision prise. L'expérience peut continuer, mais à certaines conditions : que les prêtres se livrant à cet apostolat soient désignés par leur évêque, qu'ils soient préparés à cette mission, qu'ils se refusent à prendre des engagements temporaires et qu'ils ne soient pas totalement absorbés par la vie ouvrière jusqu'à oublier certaines obligations de leur vie sacerdotale. Enfin, qu'ils ne restent plus des isolés, mais se retrouvent dans une communauté sacerdotale. »

« Je suis persuadé, conclut l'archevêque de Paris, dont l'exposé rempli d'émotion et de franchise a vivement impressionné l'auditoire, que cette initiative française pourra servir utilement la cause du Christ et la cause de l'Eglise. »

Joseph Brandicourt.

Le message du Père de Foucauld

Sous la présidence du cardinal Feltin, le 37^e anniversaire de la mort du Père de Foucauld sera commémoré mercredi, à 21 heures, salle Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Malarmé.

Un Petit Frère de Jésus parlera du « Message du Père de Foucauld ». Sa conférence sera accompagnée par des projections en couleurs sur la vie des Fraternités (Sahara, Cameroun, Amérique du Sud, Proche-Orient).

FORMATIO

Une mission d'enseignants revient des Etats

I. — L'école, image de la démocratie

par Jean PAPILLON.

UNE mission d'enseignants vient de passer un mois aux Etats-Unis. Elle était composée de MM. Charles Brunold et Albert Buisson, respectivement directeurs de l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique, et de plusieurs professeurs, inspecteurs généraux et administrateurs.

Elle avait pour tâche d'étudier les systèmes américains d'enseignement primaire et secondaire, particulièrement dans les trois Etats de Michigan, de Californie et de New-York ; elle s'est efforcée en outre de rechercher quelle place tient, dans l'enseignement américain, celui des problèmes sociaux et économiques.

La mission vient de rédiger un premier rapport, qui nous a été communiqué par le Commissariat à la Productivité. Il nous a paru intéressant, au moment où s'engage devant les différents conseils l'examen d'un projet réorganisant notre enseignement, de dégager de ce rapport ce qui, de l'avis des rapporteurs eux-mêmes, « pourrait être médité avec fruit par nos pédagogues ».

Certes, il ne saurait être question — et la mission a su éviter

mêmes assises que les nôtres puisqu'il s'agit d'un « pays neuf » ; enfin, des problèmes, tel celui des constructions scolaires, sont facilement résolus.

La décentralisation explique certaines caractéristiques propres de l'enseignement américain :

— le développement considérable des recherches pédagogiques qui sont entreprises de façon systématique au niveau de chaque Etat, de chaque district, même de chaque école ;

— l'adaptation de l'enseignement aux besoins locaux ;

— le mouvement d'intérêt de la population locale à l'égard de ses écoles et la large collaboration qui s'établit entre elle et le corps enseignant.

Cependant, la variété extrême des systèmes scolaires n'exclut pas une unité dans les objectifs et les méthodes.

Telles sont les premières constatations qui se sont imposées aux membres de la mission au terme de leur voyage. Et voici les conclusions qu'ils en tirent :

« L'école est vraiment l'image de la démocratie américaine. L'esprit de la démocratie apparaît d'abord dans les libres discussions auxquelles les élèves sont conviés, souvent sous la direction de l'un d'entre eux, le professeur jouant un rôle discret, sinon effacé.

ENSEIGNEMENT projet de réforme

le baccalauréat

se sans nouveau crédit

PRINCIPALES REACTIONS

ent, auxquels le projet ministériel, ont procédé à l'étude de ce

est particulièrement penché sur ; en ce qui concerne le baccalauréat

les discussions. Ils font observer — judicieusement, semble-t-il — que des affirmations de principe suivies d'aucune étude sérieuse des incidences financières qu'entraînerait l'application de la réforme envisagée ne pouvaient être qu'illusoire.

Le Conseil du second degré estime enfin qu'il ne s'agit aucunement de « décongestionner » l'enseignement classique et moderne, mais d'en faciliter, au contraire, l'accès à tous les enfants susceptibles d'y trouver leur voie. D'où l'augmentation nécessaire des crédits affectés aux bourses et aux constructions scolaires.

SUS

Général

PREMIER RESULTAT DE LA VISITE
DES CARDINAUX AU SAINT-PERE**Le séminaire de la Mission
de France à Limoges
pourrait rouvrir ses portes**

Cité du Vatican, 6 novembre (A.F.P.). — L'entretien que le Pape a eu jeudi à Castel-Gandolfo, dans sa bibliothèque privée, avec les cardinaux Maurice Feltin, archevêque de Paris, Pierre Gerlier, archevêque de Lyon, et Achille Liénart, évêque de Lille, a duré plus d'une heure et quart.

Le Saint-Père a fait preuve d'une grande cordialité à l'égard de ses interlocuteurs. Il a écouté avec une bienveillance paternelle les vues qu'il leur a laissé librement exposer sur les problèmes de l'apostolat missionnaire en France évoqués au cours de la récente session d'automne de l'assemblée des cardinaux et archevêques de France et au premier rang desquels se trouve celui des prêtres-ouvriers.

Cependant, rien n'a transpiré de cet entretien et l'on en est réduit aux conjectures. Il est un fait qui semblerait être acquis, c'est que la mission de France de Limoges pourrait rouvrir ses portes sans trop tarder. On sait que ce séminaire où sont formés les prêtres destinés à l'apostolat missionnaire avait dû suspendre sa rentrée, à la suite des ordres venus de la congrégation des séminaires et universités.

Quant à la question des prêtres ouvriers proprement dits, on n'a pas l'impression, dans les milieux religieux, que le dernier mot ait été dit. Le point de vue de l'épiscopat français fut exposé au Souverain-Pontife, mais il s'agira à présent, pour les représentants de l'Eglise de France, venus à Rome, de traiter de cette question avec les congrégations compétentes : le saint-office et la congrégation des séminaires. On ne saurait donc dire, pour l'instant, quel sera l'arrêt final de la curie romaine sur cette question. On ne semble pas très optimiste, dans certains milieux ecclésiastiques, quant à l'avenir de l'expérience entreprise par les prêtres-ouvriers.

**Le pape reçoit
le cardinal Pizzardo**

Le Pape a reçu aujourd'hui le cardinal Pizzardo, préfet de la congrégation des séminaires. Cette audience est considérée comme fai-

sant suite à la visite des cardinaux français. C'est, en effet, le cardinal Pizzardo qui, le 27 juillet dernier, interdit « de manière absolue » aux séminaristes français d'effectuer pendant leurs vacances des stages dans les usines, chantiers, etc.

**Les cérémonies religieuses
de dimanche**

— Service solennel célébré sous les auspices de la Fédération protestante de France, en souvenir des victimes de deux grandes guerres et des T.O.E., à 17 heures précises, en l'église réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée.

Cette cérémonie sera présidée par M. le pasteur Marc Boegner, qui prononcera la prédication.

— Messe aux catacombes de Paris, place Denfert-Rochereau, à 9 heures. Billets d'accès : église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, samedi, de 9 h. 30 à midi.

— Chapelle des R.P. Jésuites, 42, rue de Grenelle, à 9 heures : service annuel à la mémoire des anciens élèves des Ponts et Chaussées.

— Eglise Saint-Louis des Invalides, à 11 heures : messe du souvenir à la mémoire de tous les morts de la R.A.T.P. organisée par le Groupement catholique des Transports parisiens.

**La Semaine des Intellectuels
catholiques s'ouvre demain**

Demain à 20 h. 45, dans une salle de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, s'ouvrira la semaine des intellectuels catholiques consacrée cette année au problème du monde moderne et du sens de Dieu.

Sous la présidence de S. E. le nonce apostolique, MM. Daniel Rops et Etienne Borne parleront de « Dieu dans le monde contemporain ».

Lundi à la même heure c'est M. Jean Lacroix qui présentera « le sens et la valeur de l'athéisme contemporain ».

© Le congrès national de l'Union catholique des banques, bourse et assurances aura lieu dimanche 11, rue de Monceau, pour la messe (9 h. 30) et la séance du matin, et 228, faubourg Saint-Honoré pour l'assemblée générale de l'après-midi (15 h. 30).

© La vente de charité des Lazaristes et Filles de la charité des provinces de France se poursuit dimanche et lundi après-midi, 97, rue de Sévres.

© Dimanche après-midi, vente de charité de la paroisse Saint-François-d'Assise, 9, rue de Mouzaïa et 16, rue du Général-Brunet.

PIE XII ACCUEILLERAIT FAVORABLEMENT LE PROJET DES CARDINAUX FRANÇAIS SUR LES PRÊTRES - OUVRIERS

(De notre envoyé spécial permanent)

Rome, 4 novembre. — Les cardinaux Feltin, Gerlier et Liénart, qui se trouvent actuellement à Rome, vont exposer au Pape le point de vue de l'épiscopat français dans le délicat problème des prêtres-ouvriers.

De toute évidence, la réserve la plus absolue sera observée tant que l'audience pontificale n'aura pas eu lieu.

L'approbation de principe accordée par le Saint-Siège dans les débuts de l'expérience des prêtres-ouvriers du temps du cardinal Suhard a été retirée. Le Vatican qui, dans son ensemble, avait surtout témoigné de la méfiance a réagi dans un sens favorable à la suppression de l'apostolat prolétarien. S'il n'avait tenu qu'à lui, les prêtres embauchés dans les usines se seraient vu rappeler dans leurs paroisses et les religieux dans leurs monastères. Le sort du séminaire de la Mission de France a subi en septembre le contre-coup de cette réaction négative. Le cardinal Pizzardo, préfet de la Congrégation des Séminaires, a, par voie de circulaire, interdit aux séminaristes de s'embaucher dans les usines pendant les vacances.

Cependant, l'importance capitale du contact direct entre l'Eglise et le prolétariat n'a pas échappé au haut clergé français.

Aussi estime-t-on que les cardinaux Feltin, Gerlier et Liénart soumettront au Pape les idées suivantes :

— Il serait dangereux de supprimer radicalement la mission des prêtres-ouvriers ;

— Les cardinaux et évêques pourraient être laissés juges de décider eux-mêmes, selon les cas, des autorisations à donner ou du retrait de ces autorisations dans les diocèses intéressés ;

— Un statut préciserait et délimiterait les attributions des prêtres-ouvriers de façon à éviter les déviations possibles ;

— L'exercice d'un métier artisanal

permettant aux prêtres de continuer à vivre parmi les travailleurs serait envisagé.

Une commission spéciale serait créée au sein de l'épiscopat avec mission de surveiller la stricte application du statut.

Bien qu'il soit impossible de préjuger l'accueil que Pie XII ferait à de telles suggestions — et il est clair que la décision appartient au chef suprême de l'Eglise — on laisse entendre qu'elles ne seraient pas repoussées. On sera en tout cas fixé avant samedi, date de départ des cardinaux. Maurice Montabré.

2 décembre 1944.

De Gaulle et ses amis français arrivés en Union soviétique vont de toute évidence soulever deux questions :

1° La conclusion d'un pacte franco - soviétique d'assistance mutuelle analogue au pacte anglo-soviétique.

Nous ne pourrions guère faire d'objections. J'aimerais pourtant connaître votre sentiment à ce sujet. Donnez-moi votre avis, s'il vous plaît.

2° De Gaulle abordera probablement la question d'une modification de la frontière française de l'est pour l'étendre jusqu'à la rive gauche du Rhin. Tout le monde sait aussi qu'il existe un projet pour constituer une province rhéno-westphalienne sous contrôle international. Sans doute envisage-t-on également de faire participer les Français à ce contrôle. Leur proposition de modification de frontière se heurterait avec ce projet de province rhénane sous contrôle international.

Veillez, s'il vous plaît, me

combien pour étudier les conversations de de Gaulle à Moscou. Je lus à mes collègues la correspondance récemment échangée avec Staline, et les résultats de nos délibérations furent consignés dans un télégramme que je lui envoyai aux premières heures du 5 décembre.

5 décembre 1944.

Nous ne formulons absolument aucune objection à un pacte franco - soviétique d'assistance mutuelle analogue au pacte anglo-soviétique. Bien au contraire, le gouvernement de Sa Majesté considère qu'il est souhaitable et qu'il constituera un lien supplémentaire entre nous tous. Il nous paraît même que le mieux serait de conclure un traité tripartite entre nous trois, qui engloberait notre traité déjà existant avec quelques amendements. De cette façon, les obligations de chacun de nous deviendraient identiques et interdépendantes.

Quant à la question de porter la frontière orientale de la France sur la rive gauche du Rhin, ou bien de constituer une



« L'INSTITUTION DES PRETRES-OUVRIERS COMMENCE A ETRE AU POINT »

déclare Mgr Feltin

Le cardinal Feltin a présidé ce matin à l'hôtel du Pont-Royal un déjeuner offert par le comité exécutif de la Conférence Internationale des charités catholiques.

A la demande de Mgr Rodhain, secrétaire général du Secours catholique, le cardinal Feltin a parlé à la fin du repas du problème des prêtres-ouvriers.

Après avoir affirmé « que cette question préoccupait le monde entier ainsi qu'en témoignaient les lettres reçues à l'archevêché », Mgr Feltin a déclaré que les « résultats positifs » de cette forme d'apostolat dans le monde ouvrier étaient « patents » : « Partout, a-t-il dit, où il y a des prêtres-ouvriers, l'influence sacerdotale s'est efficacement exercée. J'ai des témoignages innombrables de personnes ou de familles revenues au Christ grâce à eux.

» Mais ne nous faisons pas d'illusions, dit le cardinal. Ces hommes qui vivent dans un milieu « marxisé » ont pris nécessairement leur respiration là où ils se trouvaient, et en ont subi des effets heureux ou malheureux. C'est sur « l'esprit » surtout que cette influence a pu parfois être inconsciemment pernicieuse. C'est pourquoi on comprend l'inquiétude romaine qui a eu essentiellement connaissance de ces erreurs. »

Le cardinal a rendu compte alors de la démarche faite à Rome par les trois cardinaux français et a commenté les conditions qu'avait posées le Vatican pour que l'expérience puisse être poursuivie.

Mgr Feltin a conclu : « L'institution des prêtres-ouvriers, qui a passé par son époque d'expérience, commence à être au point. J'aime à penser que cette initiative française pourra heureusement servir la cause du Christ et de l'Eglise. »

LA J

BOURSE DU 30 NOVEMBRE 1953

Marché peu actif et irrégulier. — Fermeté des valeurs indochinoises — Nouvelle baisse de l'or.

L'activité de la cote est demeurée aujourd'hui lundi peu active, et la tendance est apparue irrégulière avec des points de réelle fermeté, tout au moins sur un certain nombre de valeurs françaises.

Parmi les titres locaux les mieux partagés on peut citer le Crédit commercial de France, diverses valeurs du groupe de la métallurgie, de nombreux titres indochinois, la S.N.I., Peugeot, Gafsa, Compagnie sucrière, les Comptoirs d'Afrique occidentale et Ouenza.

L'activité et la reprise des valeurs indochinoises s'expliquent par l'intérêt porté pour l'instant aux déclarations faites à un journal étranger par le chef du gouvernement du Vietminh.

Les valeurs étrangères ont été moins bien partagées dans l'ensemble que les titres locaux. Il n'est pas douteux que le nouveau et sensible recul de l'or a joué un rôle dans la détermination de la tendance des titres libellés en monnaie étrangère. Les mines d'or sud-africaine notamment ont dans bien des cas accusé le coup. Résistance des valeurs d'origine argentine. Baisse de Petrofina.

L'événement marquant de la séance nous paraît avoir été le développement considérable du volume des échanges sur le marché de l'or. Il a été en effet négocié pendant la séance 50 000 napoléons au lieu de 20 000 vendredi, et 1 250 lingots de 1 kilo contre 400 précédemment.

Au total le volume des échanges a porté sur environ 1 035 millions contre 435 millions vendredi dernier. Tous les cours ont plus ou moins fortement baissé. C'est ainsi que le lingot a touché son plus bas cours de l'année à 441 000 francs contre 445 000. De son côté le napoléon est revenu de 3 200 à 3 140. Les autres pièces ont suivi le mouvement.

Valeurs en hausse

Terres-Rouges	3 225	+	95
Cambodge	2 490	+	110
Indoch. plantat. Heveas.	3 800	+	

L'HEURE DES PRÊTRES-OUVRIERS

L A déclaration de l'archevêque de Paris sur le problème des prêtres ouvriers, devant les membres du comité exécutif de la conférence internationale des charités catholiques, était opportune.

En effet, le cardinal patriarche de Lisbonne, recevant les prêtres portugais à l'occasion de son anniversaire, les a mis en garde contre l'expérience française des prêtres ouvriers. Le chef de l'épiscopat portugais y voit un danger, « que

quelques prêtres de Paris n'ont pas entièrement évité, quelque généreuse qu'ait été l'inspiration de leur apostolat ».

A ceux qui désirent avoir un exposé complet, net et précis de ce problème, qui soulève dans tous les milieux un si grand intérêt, nous signalons l'article du R. P. Jean Villain, dans la revue *Etudes* (1), de décembre. L'exposé se termine par un mot de confiance : « Déjà, écrit le directeur des *Etudes*, grâce au travail de l'Action catholique ouvrière, et plus récemment des prêtres ouvriers, des lueurs d'espoir se lèvent sur la classe ouvrière. Aujourd'hui, par la déclaration des trois cardinaux de Lille, de Lyon et de Paris, l'Eglise signifie son désir de voir un certain nombre de ses meilleurs prêtres entrer résolument dans la voie ouverte il y a dix ans par l'abbé Godin. La voie est peut-être moins large qu'à l'origine, le torrent est un peu endigué ; mais la direction n'en est que plus sûre.

» Cet apostolat des masses pagannisées, nous croyons, conclut le P. Villain, que, sanctifié par un véritable esprit de sacrifice, il sera fécond. Plus que jamais, c'est l'heure des prêtres ouvriers. »

Joseph Brandicourt.

(1) *Etudes*, 15, rue Monsieur, Paris (VII^e).

Réunions de bienfaisance

● Une soirée de gala au profit des œuvres de l'aumônerie catholique du lycée Condorcet aura lieu le lundi 14 décembre, salle d'Iéna, 10, avenue d'Iéna, à 20 h. 45. Les « Tréteaux mondains » représenteront « Monsieur Beverley ». Retenir ses places et envoyer dons à MM. les aumôniers. Lab. 79-91 et Lab. 23-56.

● L'Association des artistes protestants de France organise le samedi 12 décembre, à 20 h. 45, à l'Oratoire, 1, rue de l'Oratoire, un concert donné par Marie-Louise Girod, organiste, et Pierre Mollet, baryton ; et le vendredi 18 décembre, à 20 h. 45, salle de l'Ecole normale, 78, rue Cardinet (17^e), une conférence de G. Migoy « Musique et spiritualité » suivie de l'Oratorio « Les Nativités », sous la direction de Marc Honnegger.

● Le mouvement « Pour l'Unité » organise le vendredi 4 décembre, à 20 h. 45, Maison de la Chimie, 28 bis, rue Saint-Dominique, une soirée consacrée à « La conquête du ciel et de l'espace » avec la participation du général Chassin, du R.P. Panici, de M. Clausse et projection d'extraits de films.



— Le président du Conseil municipal, a reçu, hier après-midi, les membres du Comité exécutif de la Conférence internationale de charité catholique, qu'il a vivement félicités de leur œuvre si appliquée au service de toutes les misères.

ers de paix en Corée.

« Ces accusations, a affirmé le délégué soviétique, répondant à M. Cabot Lodge, délégué américain, ne sont qu'une manœuvre unique destinée à couvrir un crime sans précédent contre la paix et l'humanité. »

« Les Etats-Unis, a poursuivi M. Vykhinsky, ont oublié de dire qu'à l'occasion les raids aériens américains ont tué des milliers de personnes. Les hôpitaux ont été bombardés et incendiés par les aviateurs américains... »

M. Lodge a proposé la création d'une commission neutre pour enquêter sur les atrocités « partout où le monde porte des cicatrices de la guerre ». Puis, le délégué australien, sir Percy Spender, a déclaré que le discours de M. Vykhinsky, s'il représentait vraiment l'opinion du peuple russe, ne laissait pas espérer en une paix durable.

16 > EXAMINE PROPOSITIONS CORÉENS

Il se réunira le plus rapidement possible, d'accepter que l'Union soviétique assiste à cette conférence en qualité de neutre, comme le proposent les Sino-Coréens, c'est-à-dire sans disposer du droit de vote. La majorité des membres du comité des « Seize » seraient prêts à se rallier à ce point de vue.

L'impression prévaut de plus en plus, dans les milieux diplomatiques de Washington, qu'il sera en définitive

En tout cas, la décision prise par l'U.R.S.S. de participer à une conférence des quatre constitue, selon M. Dulles, pour l'Occident une très substantielle victoire, d'ordre à la fois diplomatique et moral.

« Jusqu'ici, a-t-il déclaré, les dirigeants soviétiques refusaient une conférence, parce qu'ils craignaient qu'un souffle de liberté ne touchât les territoires situés derrière le rideau de fer. La diplomatie occidentale les a forcés à abandonner leur position. Mais il reste à voir dans quelle mesure l'attitude des

M. Dulles riposte à Mac Carthy :

« Les Etats-Unis traitent leurs alliés en égaux »

« Le gouvernement des Etats-Unis a l'intention clairement et fermement établie de traiter les autres pays libres comme des pays égaux et souverains qu'ils soient grands ou petits, forts ou faibles », a déclaré d'autre part le secrétaire d'Etat au sujet des critiques du sénateur Mc Carthy, qui a accusé la semaine dernière la politique étrangère américaine de « faiblesse ».

« Il est de notre intérêt aujourd'hui d'aider certains pays, a déclaré le secrétaire d'Etat. Mais cela ne nous donne pas le droit d'essayer de les subjuguier, de dicter leur politique commerciale ou d'en faire des satellites. »

Sans l'ensemble des bases situées dans des pays amis proches de l'U.R.S.S. dont nous disposons, et sans les ressources industrielles de nos alliés, les grandes villes américaines seraient des cibles rêvées pour l'Union soviétique « dont la puissance atomique croît rapidement », a répondu M. Dulles au sénateur Mc Carthy.

« Nous n'avons pas l'intention de nous priver de ces précieux avoirs faits de respect et d'amitié réciproques en recourant à des rodomontades et à des méthodes de domination. »



Prêtre-artisan, prêtre-ouvrier

par Jean GUITTON

ALAIN faisait passer la ligne qui sépare l'ouvrier du bourgeois là où commence l'art de persuader. Il disait que l'homme bourgeois est celui qui cherche à convaincre par la parole, tandis que l'ouvrier se défie de la parole parce qu'il façonne une matière qui ne se laisse pas convaincre. Alain ne m'a jamais dit ce qu'il pensait du prêtre, sujet irritant. Mais je devine que le prêtre était un bourgeois à ses yeux, puisqu'il cherche à persuader.

Si l'on poursuivait ces divisions, on ajouterait qu'il existe deux manières de travailler une matière résistante, dont la première est celle de l'artisan. Les pensées des anciens et des médiévaux sur le travail libre concernant au fond le travail artisanal. C'est un travail artiste. Quand le sabotier de village creuse son sabot, il songe à un talon particulier. Souvent son atelier, c'est la salle de famille.

Il s'agit de tout autre chose pour l'ouvrier, surtout pour l'ouvrier de la grande industrie moderne, que Marx a décrit. Il est happé hors de sa maison. L'usine inexorable lui ôte la jouissance de ce rapport naturel qui lie l'homme à l'œuvre de ses mains. Il ne touche pas le sabot. « Il ne le tait pas beau », comme dit la chanson. Il ne connaît jamais celui pour lequel le sabot est fait. Il ne voit même jamais le sabot total, mais seulement une de ses parties, un seul clou peut-être, auquel il est rivé, comme s'il était un prolongement de la mécanique.

Si l'on admet que le prêtre puisse descendre des hauteurs du Sacré pour se proposer au milieu des hommes, non pas seulement comme le messager de l'Évangile ou le dispensateur de la Grâce, mais comme un homme tout pareil aux autres saut par la consécration et par les pouvoirs, alors on ouvre une période nouvelle dans l'histoire de l'Église. Et je ne sais trop jusqu'où il faut remonter pour trouver de cela une première figure. Saint François d'Assise, qui désirait tant se mêler à la pauvre pâte humaine? Mais François n'a pas voulu être prêtre, et il ne travaillait pas, il faisait même tout le contraire: il quêétait. Les moines d'Occident? Mais ces moines travaillaient en commun et avec des gestes presque liturgiques. Saint Paul, qui était tisseur de tentes et qui s'en glorifiait? Mais Paul était apôtre avant tout et il ne s'est pas fait esclave. Les prophètes juifs, ces ancêtres de l'Idée incarnée dans l'histoire et qui étaient parfois des travailleurs (ainsi, Amos, le berger de Tékoa)? Mais les prophètes étaient bien distincts des prêtres aaronides et parfois ils se dressaient contre eux.

Dans l'idée du prêtre-ouvrier, je vois surgir une conception neuve de l'incarnation de l'homme sacré parmi les hommes. Réussira-t-elle? Avortera-t-elle? Je ne le sais pas. Mais, devant ces commencements, je sens l'émotion de Newman lorsqu'il décrit la naissance d'une grande idée. « Quel que puisse être le danger de corruption qui la menace, elle doit affronter l'épreuve. Elle tâte sa route. De temps en temps, elle fait des essais qui échouent... Elle vacille, pour s'élaner enfin dans une direction définie. »

Définie? Pas encore tout à fait. Dans cet avenir d'un prêtre voué au travail humain, j'aperçois deux voies possibles. Ou bien prêtre-artisan, qui participerait à ce travail presque artiste, proportionné à l'homme, et qui fait le lien entre la ville et la campagne, et qui tient le milieu entre la tâche du manœuvre et l'œuvre du statuaire (et c'est un métier aussi d'écrire un livre...).

Prêtre-ouvrier? Mais alors, c'est tout autre chose. Le prêtre-ouvrier est plongé dans une masse: il n'a pas de « compagnons » de métier, mais seulement des camarades de destin. Il ressemble au missionnaire qui appareille pour une terre lointaine (bien que cette terre soit autour de nous) et dont on ne sait pas si on reverra jamais le visage. Il se confond tellement avec le monde en travail qu'on se demande si la figure du prêtre, telle que vingt siècles l'ont tracée, peut subsister en lui. Sans femme, sans enfants, sans feu, obligé au même travail que les autres sous peine de perdre l'autorité humaine. Soumis dans le même temps à la règle du sacerdoce sous peine de perdre l'autorité divine.

Le prêtre-artisan ferait plutôt penser au trappiste. Comme lui, il bénéficierait du contact avec la matière ou la terre, du rythme des saisons, de la lente durée. Le prêtre-ouvrier fait penser davantage à l'homme déraciné, à l'homme des douleurs dont parlait Isaïe, sans éclat, sans beauté, s'élevant comme un rejeton d'une terre desséchée. Tous deux se réfèrent à un même Modèle, mais sous des rapports différents. Ici, une incarnation; et là, une rédemption davantage.

Jean GUITTON.

Sortilège
LE GALION
PARFUMEUR A PARIS

Un Vison Weil

est une "SIGNATURE"

FOURRURES
WEIL

4, RUE SAINTE-ANNE
(angle av. de l'Opéra)



PANTALONS

pour DAMES

de 6.500 à 12.000 fr.

JACQUES

MARAU

spécialiste

175 Boul. PEREIRE - WAG. 29-76

CATALOGUE SUR DEMANDE

LA JOURNÉE

MERCREDI 2 DECEMBRE

Aujourd'hui : Sainte-Viviane.

Le soleil se lève à 7 h. 25 ; il se couche à 15 h. 55 (temps civil de Greenwich).

LA FLAMME DU SOUVENIR

Assoc. des Anc. du Corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient. Amic. des 113^e, 313^e et 413^e R. A. L.

PROMENADES - CONFERENCES

Musées de France. — Musée du Louvre, 10 h. 30 et 15 h. : Présentation (en français et en anglais) des principaux chefs-d'œuvre.

Musée des Arts décoratifs. — 14 heures 30 : « La faïence française : Marseille, Strasbourg ». Conf. Mlle de Wouters.

Les Amis de Versailles. — 15 h. : Les petits appartements du roi et de la reine (r.-v. vestibule d'entrée du château).

Monuments historiques. — 15 h. : L'hôtel Carnavalet, 23, rue de Sévigné. Conf. Mme Legrand. — Même heure : « Le Louvre et les appartements royaux » (r.-v. cour Carrée, sous l'horloge).

Le Génie français. — 15 h. : Les Messageries Hachette, 115, rue Réaumur.

Conf. G. S. Barbier. — 15 h. : L'église Saint-Médard et les convulsionnaires, 141, rue Mouffetard.

Planétarium du Palais de la Découverte. — 15 h. et 16 h. 30 : Astronomie générale. Le ciel austral.

CONFERENCES

15 heures, rue Serpente 28, salle D : L'arbre respiratoire des asthmatiques », par le Dr L. Michelet.

15 heures, Université des Annales, salle Gaveau, 45, rue La Boétie : « Les grands problèmes : L'homme moderne est-il informé ? », par M. Louis Gabriel-Robinet, rédacteur en chef du « Figaro ».

— Rue Serpente, salle D : « Alimentation de l'homme normal : La viande », par le Dr J. Bertrand

16 heures, même adresse : « Répartition générale des faciès régionaux français », par M. J.-L. Baudet.

17 heures, même adresse : « Les grandes périodes de l'évolution du globe : La période tertiaire », par le Dr M. Friant.

— Rue de Sèze, 7 : « La vie magnifique de Flora Tristan », par Mme Marguerite Grépon.

— Boul. Raspail, 56 : « Tests anthropologiques et tests psychologiques », par Mme Léone Bourdel.

18 heures, même adresse : « Le tempérament harmonique », par Mme Léone Bourdel.

— Rue Saint-Dominique, 28 : « Les lubrifiants pour le travail des métaux », par M. J. Chabert.

18 h. 15, rue de Rennes, 44 : « La notion de temps chez Henri Bergson et ses applications en psychologie et en psychopathologie », par le Dr E. Minkowski.

18 h. 30, rue Danton, 8 bis, grande salle : « Condition de la créature et grandeur de Dieu », par le R. P. Mennessier o. p. (conf. répétée à 20 h. 45).

20 h. 45, boul. Jourdan, 9, Fondation belge, Université de Paris : « Le préromantisme ou l'individualisme passionné : Gros, Géricault », par M. Maurice Serullaz.

— Boul. Saint-Germain, 184, Salle de Géographie : « Croyez-vous aux esprits ? » (A. F. E. M.).

21 heures, avenue Alaphand, 12 : « Mariage pour tous », par Mme Raymonde Machard.

— Rue de Seine, 31 : « Dialogues socratiques : L'actionnalisme contre la psychologie », par Raymond Duncan.

56, avenue Raymond-Poincaré (métro « Victor-Hugo » et « Trocadéro »), vente de charité au profit des enfants de la batellerie française, organisée par l'Entraide sociale batelière (jouets, livres et cadeaux de Noël).

A L'HOTEL DROUOT

AUJOURD'HUI MERCREDI

EXPOSITION

8. 8. Très beaux livres ill. mod. rel. M^e Ader, MM. Lefèvre, Guérin.

VENTES

8. 1. Objets d'art et d'ameubl. anc. M^e Ader, MM. Damidot, Lacoste.

8. 5. Bijoux, meubles, M^e Bethier MM. Reinach et de Fommervault.

8. 6. Tabl. anc. et mod., sièges meubles, M^e Bezançon.

8. 7. Objets d'art Orient, Céramique, tapis, M^e Ph. Couturier, M. Beurdeley.

8. 10. Livres romantiques et modernes, M^e Laurin, MM. Blaizot et Chrétien.

8. 11. Gravures, argenterie, bijoux, meubles, obj. d'art, M^e le Blanc.

8. 12. Meub. obj. d'art, M^e Hoebanx.

8. 16. Sièges, meubles, M^e Huchez.

GALERIE CHARPENTIER

Peintures, aquarelles, dessins de la collection du Dr Girardin : Blanchard, Bonnard, Braque, Buffet, Dufy, Derain, Matisse, Modigliani, Léger, Gromaire, Pascal, Picasso, Signac, Rouault, Soutine, Utrillo, Van Dongen, Vlaminck, Dunoyer de Segonzac, Chagall, Laprade, Sculpt. Céramique. Vente 10 décembre. Expos. : 9. M^e Ader, M. Dubourg.

GALERIE CHARPENTIER

Vente, le samedi 12 décembre 1953 importants tabl. mod. et anc. par Van Gogh, Bonnard, de Dreux, Courbet, Dufy, Marquet, Boucher, J. Ruisdael, Potter, H. Robert, etc. Obj. Extr. Orient et sculpt. Bel ameubl. du XVIII^e. M^e Rheims. Experts : MM Bernheim jeune, Durand-Ruel, Lebel, Beurdeley, Bacri, Dillée. Expos., le vendredi 11 décembre, 10 h. et 14 h.

La INSTITUCION de los SACERDOTES OBREROS SEGUIRA FUNCIONANDO

Bajo cinco condiciones impuestas por la Iglesia

PARIS, 20.- La Iglesia ha fijado cinco condiciones con arreglo a las cuales puede continuar funcionando el movimiento del sacerdote obrero francés:

- 1.—Que sean especialmente escogidos por sus obispos.
- 2.—Que reciban instrucción especial y sólida desde el punto de vista de la doctrina y dirección espiritual.
- 1.—Que no realicen trabajo manual, excepto durante un tiempo limitado, con objeto de conservar toda su capacidad para sus propias funciones sacerdotales.

- 4.—Que no se comprometan en cuestiones que pudieran crear responsabilidades sindicales o de otra clase propia de los seculares.

- 5.—Que no viven aislados, sino agregados a una comunidad sacerdotal o a una parroquia y que participen en la vida parroquial.

Estas cinco condiciones han sido enunciadas por el Cardenal Feltin, arzobispo de Paris; el cardenal Lienart, arzobispo de Lila, y el cardenal Gerlier, arzobispo de Lyon, que recientemente estuvieron en Roma para tratar de este asunto con Su Santidad el Papa.—(Efe.)

en la Catedral por el eterno descanso del alma de José Antonio Primo de Rivera

Con solemnes y emotivos actos se ha conmemorado en nuestra Ciudad el XVII aniversario de la muerte de José Antonio Primo de Rivera.

Dieron comienzo a las ocho de la noche del día 19 con un acto celebrado en el Hogar San Fernando, del Frente de Juventudes.

A las once horas se celebró en la Catedral una Misa seguida de responso solemne por el descanso eterno del alma de José Antonio. Concurrieron en primer término las autoridades que en el vestíbulo del templo fueron recibidas por el canónigo M. I. Sr. don Jesús Martínez. El Excmo. Sr. Obispo ocupó su sitial en el presbiterio acompañado del citado capitular Sr. Martínez y del Muy I. Sr. don Modesto Clordia. Igualmente situáronse en los lugares de costumbre el Excmo. Sr. Gobernador Civil, el coronel Miranda, en representación del Gobernador militar de la plaza; el Excmo. Sr. Vicepresidente de la Diputación

DE SO

VIAJES

De Madrid ha regresado doña María Jesús Ayerra de Astibia, con su hermana Goya.

—Para Oloriz las señoritas Isabel Ibarrola y Paqulta Acoiz.

—De Eslava nuestro querido amigo el propietario don Aurelio del Castillo.

—Para su casa de Mendigorria don Jesús Marturet, querido amigo nuestro.

—De San Sebastián, con el triste motivo del fallecimiento de su señor padre don Faustino (que en paz descanse), ha venido a Olzur Mayor nuestro buen amigo y paisano don Florentino Erro Galar.

—A San Sebastián don Antonio Bayona.

—También a San Sebastián don Luis Martín.

—De Ciudad Real, con el triste motivo del fallecimiento de una hermana, ha venido a Lizasoain el M. I. Sr. Canónigo don Antonio Pérez de Zabalza.

—Para Tudela don Leandro Martínez.

VARIAS

En Sevilla, después de brillantes ejercicios, ha obtenido plaza para

El ensayo de los "Sacerdotes Obreros" será mantenido, pero no en su forma actual

Tres Cardenales franceses estuvieron de consulta en Roma

FRANCIA DESDE IRUN

Por JAVIER DE EGUIA

ESPECIAL PARA
EL PENSAMIENTO NAVARRO

Tres cardenales han estado de consulta en Roma. Y este hecho es la medida exacta de la importancia que la Iglesia da a este problema. Después de la reunión de septiembre de los obispos franceses, bajo la presidencia de Mgr. Masella y de la Asamblea de los cardenales y arzobispos de Francia fueron a Roma tres altos dignatarios de la jerarquía eclesiástica. Eran éstos los cardenales Lienart, Gélrier y Feltrin, de Lille, y de Lyon de París, respectivamente.

Se tomaron todas las medidas para evitar el contacto con la prensa e incluso "L'Osservatore Romano" no mencionó ni siquiera la noticia.

El 4 de noviembre se establecieron los primeros contactos con el

Vaticano. Los tres cardenales, pasaron largas horas en consulta con el cardenal Ottaviani examinando los éxitos y fracasos de los sacerdotes obreros. Mgr. Ottaviani es el Prefecto de la Congregación del Santo Oficio a la que pertenece las cuestiones de fe y de costumbres. Posteriormente los recibió el cardenal Pizzardo, Prefecto de la Congregación de Seminarios, una especie de ministro de Educación del Vaticano.

Y por último, el Santo Padre recibió a los cardenales franceses, el jueves, día 5 de noviembre en su biblioteca durante cinco cuartos de hora.

He aquí su declaración. Después de 10 años de existencia —decía el comunicado— la experiencia de los sacerdotes obreros no puede ser cantenida en su forma actual y esta pide:

- 1º Que los (sacerdotes obreros) sean elegidos especialmente por su obispo.
- 2º, que reciban una sólida formación doctrinal y espiritual.
- 3º que su trabajo manual sea limitado, para que cumplan con los deberes sacerdotales.
- 4º, que no adquieran compromisos temporales con responsabilidades sindicales, propias de los seglares.
- 5º, que no vivan aisladamente sino en comunidad o en una Parroquia. La Santa Sede precisará la forma de aplicar estos puntos, en un estatuto definitivo.

Por de pronto la obra sigue adelante.

La Iglesia —dice textualmente la declaración— ve con buenos ojos que sacerdotes, que hayan dado pruebas de tener las cualidades suficientes, mantengan un apostolado en pleno medio obrero.

Sin embargo, el éxito de la experiencia en total, y con él, de la embajada de los cardenales es a medias tan solo.

Roma ha dado un fuerte frenazo devolviendo el sacerdote, que antes ocultaba su carácter sagrado bajo la blusa del obrero toda su presentación externa, de la que se habían separado, aun contra la primera opinión del cardenal Sphard, el cual en sus notas íntimas hablaba del uso de la sotana, como condición indispensable.

—Al limitar el tiempo de trabajo manual, no siempre podrá acudir el sacerdote a la fábrica. Se cree que en el estatuto futuro se restringirá esta facultad y se permitirá tan solo al sacerdote obrero el trabajo de artesanía.

Se le excluye de las funciones de responsabilidad. Y no podrán darse casos como el del Padre Barreau, secretario de una federación de la C. J. T., el sindicato francés comunista ni siquiera podrán dar su nombre a esos organismos, lo que estaba prohibido después del decreto del 1 de julio de 1946 aun a los simples cristianos.

—Y por último, el futuro sacerdote obrero no podrá vivir aisladamente, en un piso o en una pensión, como el "prétrecuvrier" de Cerdron y de esas fotografías que tanto furor han hecho y de que más de una vez habrá visto el lector. Ha de vivir en comunidad y trabajando en una Parroquia.

El apostolado sigue. Sin embargo, la Santa Sede ha juzgado insuficiente la fórmula actual, exigiendo por tanto se ponga a salvo el carácter sacerdotal de estos eclesiásticos. Y con esto, la experiencia ha sido vaciada de parte de su contenido. Aquella institución naciente de carácter interdiocesano e internacional, como las órdenes religiosas, toma hoy la forma aislada a lo sumo de un apostolado diocesano, que han de estudiar y decidir en cada caso los bispos a quienes corresponde.

mero publican...
 tros lectores la triste noticia del fallecimiento de la virtuosa y ejemplar señorita Fermina Pérez de Zabalza y Erice, perteneciente a estimadísima familia del pueblo de Lizasoain. La dolorosa nueva, cuando se extiende por toda aquella comarca, causará el más profundo sentimiento. Por su bondad y excelentes virtudes cristianas, la finada señorita gozaba de simpatías generales. El Señor premiará ahora en el Cielo sus muchos merecimientos. Descansen en paz.

A sus resignados hermanos don Eulogio, Sor María Margarita del Sagrado Corazón (Concepcionista), don Domingo, don Antonio (Canónigo de Ciudad Real), Rvdo. P. Joaquín de la Sagrada Familia (C. D.), doña Felipa y doña Andresa, todos queridos amigos nuestros, y demás distinguida familia enviamos nuestro sentido pésame y pedimos a nuestros lectores una plegaria por el alma de la inolvidable señorita.

PRIMER ANIVERSARIO DE LA SEÑORITA MIRENCHU ACHAGA VERA

Mañana día 22, hará un año que dejó de existir en Pamplona la bonisima señorita Mirenchu Achaga Vera, siempre recordada en su estimado hogar y en el amplio círculo de sus amistades. Por su afabilidad y virtud gozaba de los mayores afectos, dejando en todos el más grato recuerdo de su paso por este mundo. Descanse en paz.

A sus apenados padres don Oscar y doña María Salomé, hermanos do-

EN EL PRIMER ANIVERSARIO DE LA MUERTE DE DOÑA JUANA MORIONES DE MARTINEZ, DE AIBAR

Con el triste motivo de haberse cumplido ayer día 20, el primer aniversario de la muerte de doña Juana Moriones Zoco de Martínez, se celebrará hoy en la Parroquia de Aibar solemne funeral de aniversario. Ayer viernes se aplicaron por el alma de la finada, en la Parroquia de San Francisco Javier de Pamplona, buen número de misas.

EL JOVEN

Carmelo Zóximo Villar

que falleció en Badostáin, el día 17 de noviembre de 1953, habiendo recibido los Santos Sacramentos y la Bendición Apostólica de Su Santidad.

— R. I. P. —

Los compañeros de trabajo en la Empresa Diego Mina,

INVITAN a sus familiares y amistades a la misa cantada que se celebrará MAÑANA, DOMINGO, día 22, a las DOCE de la mañana, en la iglesia de los RR. PP. Carmelitas de esta ciudad, por lo que les quedarán muy agradecidos.

Pamplona 21 noviembre 1953.

EL SEÑOR

DON JUAN PEREZ CASTELLOT

recientemente fallecido

— D. E. P. —

SUS AMIGOS,

INVITAN a sus familiares y amistades a la misa cantada que en sufragio de su alma se celebrará en la parroquia de San Lorenzo, MAÑANA DOMINGO, día 22, a las DIEZ de su mañana.

Pamplona 21 noviembre 1953

ROGAD A DIOS EN CARIDAD POR EL ALMA
FERMINA PEREZ DE ZABALZA

que falleció en Lizasoain, el día 20 de noviembre de 1953, después de haber recibido los Santos Sacramentos y la Bendición Apostólica de Su Santidad.

— R. I. P. —

Sus resignados hermanos, Eulogio, Sor María Margarita del Sagrado Corazón (Concepcionista), don Domingo, don Antonio (Pbro.), R. P. Joaquín de la Sagrada Familia (C. D.), doña Felipa y doña Andresa; hermano político, Leoncio Beriain; sobrinos, tios, primos...

SUPLICAN a sus amistades y conocidos encomienden en sus oraciones y asistan a los funerales que por el eterno descanso de la misma se celebrarán mañana día 21, a las ONCE de la mañana, en la iglesia de San Lorenzo, por lo que les quedarán sumamente agradecidos.

La conducción del cadáver al cementerio tendrá lugar a las diez y media de la mañana. De la Estación de Autobuses saldrá un coche a las diez y media de la mañana.

LIZASOAIN.

Varios Sres. Obispos, han concedido indulgencias en la forma siguiente:

LE PROBLÈME DES PRÊTRES-OUVRIERS

Un commentaire de *Témoignage chrétien* sur la dernière déclaration de l'épiscopat

Sous le titre « Le nécessaire dialogue » l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* consacre un long article aux prêtres-ouvriers et à la dernière déclaration de l'épiscopat à leur sujet :

« S'il est vrai, écrit-il, qu'aucune décision ne peut être extraite de son contexte, il est en revanche absurde et mensonger de ne voir dans les prises de position de la hiérarchie que le reflet de certaines attitudes politiques prédominantes en milieu catholique... »

« ...Il faut avoir le courage de l'écrire : ce que l'Eglise tente de juger par delà les déclarations, les actes et les écrits, c'est bien souvent une certaine attitude d'âme et d'esprit. La décision de Rome était d'abord une question posée à l'Eglise de France... Du plus humble des catholiques au cardinal Fellin, il n'y a eu qu'une voix : avec ses qualités et ses défauts, l'expérience tentée devait être poursuivie... Prendre la responsabilité de l'interrompre c'était jeter des milliers de consciences dans la nuit et faire reculer l'effort d'apostolat de toute l'Eglise de France depuis vingt ans.

« Mais les formes de cette expérience étaient-elles déjà suffisamment mises au point pour qu'il ne soit plus possible de distinguer l'essentiel de l'accessoire ? (...) »

« Il fallait librement accepter de revoir, cas par cas, les modalités d'application. Au delà des règlements il y a la vie avec ses formes multiples. Il fallait à ce moment qu'entre les évêques français et les prêtres-ouvriers s'ouvrit un dialogue confiant. Cela ne s'est pas fait. Cet échange existait d'une manière pratiquement ininterrompue, il y a seulement cinq ans, et c'était la richesse de l'expérience en cours que cette proximité continue entre les préoccupations de

S.E. le cardinal Suhard et les efforts des hommes de la mission de Paris. Il semble qu'aujourd'hui nous soyons entrés dans les temps du mutisme ; or ce silence peut conduire à une impasse. Ce que l'Eglise peut accepter dans la confiance et l'amitié, elle risque de ne plus vouloir l'admettre d'un interlocuteur qui ne veut plus parler.

« Le dialogue — comme toute chose humaine — a ses règles. Il exige de part et d'autre confiance et respect. C'est pourquoi il n'y a jamais réellement de dialogue entre le patronat et la classe ouvrière ; il n'y a que des discussions qui traduisent les rapports de force. Et c'est pourquoi à l'inverse l'Eglise, dans sa diversité, est une : parce qu'elle est le lieu d'un immense dialogue entre tous ceux qui dessinent son visage terrestre. Ignorer cette vérité fondamentale c'est méconnaître la réalité historique de l'Eglise et prendre une responsabilité tragique ; les durcissements de positions auxquels nous assistons ne font que traduire les premières conséquences de l'état de choses présent.

« Il faut retrouver quelques vérités simples, ajoute l'auteur ; vivre parmi les ouvriers, vivre de leur communauté et participer à la révolte pour la justice qui les anime, voilà l'essentiel. Mais prendre parti dans les divisions de la classe ouvrière, ou travailler huit heures par jour, il faut l'écrire, ce n'est pas le plus important. Beaucoup l'avaient d'ailleurs déjà compris, qui avaient réussi à trouver des conditions de travail leur permettant d'accomplir au maximum leur métier de prêtre. »

Témoignage chrétien conclut :

« C'est aux hommes qui ont ouvert depuis près de dix ans le chemin qu'il appartient d'imaginer les formes nouvelles que prendra maintenant la mission ouvrière. Ces formes, ce sera à eux-mêmes de les expérimenter. Le texte de l'épiscopat n'est pas un point final mis à l'expérience de la mission ouvrière ; c'est un appel à la reprendre dans l'obéissance et le dialogue. »

VIN DES ROCHERS

Velours par-ci, velours par-là !
Un seul velours de l'Estomac.
C'est le Rochers — on le devine —
Qui reste Roi de bouche fine.

Offrez un abonnement au

« MONDE

DES PHILATELISTES »

Journal du collectionneur sérieux

5, rue des Italiens, Paris. C.C.P. 4207-23

Abonnement un an : France 400 fr.

Etranger 500 fr.

Spécimen sur simple demande

PRESTOFOT

Photocopie plus rapide
avec développeur électrique automatique

à 57.000 francs

Démonstration permanente

aux E^{ts} M.J. BONNOTTE

33, rue Bergère (IX^e) - PRO. 31-65

4, bd Saint-Martin (X^e) - LAM. 84-13

nombreux pour entourer sans cesse la future mère, sans compter les conférences d'« éducation » prénatale, qui demandent, du moins si l'on s'en réfère à ce qu'a organisé à Paris le docteur Lamaze, la collaboration de psychiatres, d'accoucheurs et de kinésithérapeutes.

DOCTEUR H. F.

(1) Editions Colbert, 28, rue de la Boétie.

Evolution inquiétante de la poliomyélite

Le professeur Pierre Lépine, de l'Institut Pasteur, a exposé hier mardi à l'Académie de médecine le résultat de ses recherches sur « l'identification et le typage » des souches françaises du virus de la poliomyélite.

On sait depuis 1950 qu'il existe trois types différents du virus répondant tous trois à des « polio » réelles. Les souches identifiées par M. Lépine appartiennent à ces trois types :

Le type I, qui est le plus classique, fournit 78 0/0 des souches; le type II 6 0/0 et le type III 16 0/0.

Cette proportion des types II et III est nettement plus élevée que celle qui est admise jusqu'ici. Elle atteste, remarque M. Lépine, une évolution inquiétante de la poliomyélite, les types II et III déterminant avec une fréquence particulière des localisations graves avec atteintes bulbaires.

LE MOTEUR ROTATIF RENÉ PLANCHE

Le grand prix de l'invention pour 1953 a été attribué hier mardi par un jury que présidait M. Albert Caquot, membre de l'Académie des sciences, à l'ingénieur René Planche, qui dans ses ateliers de Villefranche-sur-Saône a construit un moteur entièrement rotatif fonctionnant au pétrole lampant ou au gas-oil.

L'organe principal de cet engin est un rotor muni d'un pale radiale, qui tourne dans un cylindre en en frottant la paroi. Un volet distributeur règle l'admission du gaz combustible à haute pression provenant d'un compresseur volumétrique cellulaire et l'évacuation du gaz brûlé. Pour permettre la rotation de la pale quand elle rencontre le volet, celui-ci porte une encoche qui se trouve orientée tour à tour vers l'alimentation et vers l'échappement. Ce moteur à piston rotatif, si l'on peut dire, fournit, paraît-il, un couple pratiquement continu et ne nécessite aucun graissage.

LA PUBLICITE
EST REÇUE AU MONDE



AMARYLLIS

Ensemble : veste, chemisier et pantalon en veau velours, bleu nuit.

Beauté de neige

Revenir de la haute montagne avec un beau teint cuivré d'Esquimaude? Bien. Mais il faut protéger l'épiderme et lui permettre de supporter sans dommage le froid et le soleil. Deux produits spécialisés y pourvoient :

la crème *Antoine Sport* grasse, pénétrante, qui "cuirasse" vraiment la peau; le "Bain de Soleil" parfaite gelée filtrante et brunnissante.

A

A prop

- Le succès d'une conf
- Avant l'AP signaler sous la s
- Toute autre
- Méfiez-vous

Exigez la ma
et la signatur

LES PRÊTRES - OUVRIERS ne pourront pas travailler plus de trois heures par jour

Les évêques viennent d'adresser aux prêtres-ouvriers de leur diocèse une lettre dont nous donnons ci-dessous les passages essentiels. Dans ce message la hiérarchie précise les termes du communiqué officiel publié le 25 janvier, dont le texte avait été arrêté au cours de la réunion épiscopale du 19 janvier. La position de l'Eglise était définie en cinq propositions fondamentales (voir le Monde du 26 janvier) : 1° les évêques sont décidés « à détacher des prêtres pour assurer, en liaison avec le clergé paroissial et les militants laïques, un apostolat sacerdotal en milieu ouvrier » ; 2° l'expérience des prêtres-ouvriers « ne peut être maintenue dans sa forme actuelle » ; 3° « l'Eglise demande aux prêtres qu'elle envoie en milieu ouvrier de ne travailler désormais que pendant un temps limité » et de « renoncer à tout engagement temporel » ; 4° cette exigence découle de la nécessité de permettre aux prêtres « de remplir toutes les obligations de prière et d'apostolat qu'ils ont assumées par leur sacerdoce » ; 5° les évêques demandent au clergé et aux fidèles de prier pour les prêtres-ouvriers.

Dans leur lettre les évêques s'attachent essentiellement à définir ce qu'il faut entendre par « temps de travail limité » et par « engagement temporel ». Ils engagent les prêtres-ouvriers à se soumettre aux décisions de l'Eglise, sous peine de « faute très grave » et de sanctions canoniques.

LA LETTRE DES ÉVÊQUES

« L'heure est venue maintenant, après des semaines de prières, de réflexion et de contacts répétés, d'en venir à la réalisation.

» Nous sommes décidés à accentuer notre effort et à envoyer des prêtres plus nombreux dans le monde ouvrier. Vous comprenez combien nous serions désireux que vous puissiez être les premiers à vous consacrer, sous une forme nouvelle, à l'évangélisation des ouvriers, que vous connaissiez si bien, qui vous connaissent et vous aiment. »

Après avoir rappelé que l'Eglise a demandé aux prêtres-ouvriers « qu'ils ne s'adonnent au travail manuel que pendant un temps limité, afin que soit sauvegardée la facilité pour eux de répondre à toutes les exigences de leur état sacerdotal », les évêques poursuivent :

« Il se peut que vous ne trouviez pas dans l'entreprise où vous êtes la possibilité de travailler à temps limité. Nous sommes obligés de vous dire en effet que pour le Saint-Père le temps limité signifie un temps ne dépassant pas trois heures par jour. Dans ce cas il faudrait, dès réception de cette lettre, et au plus tard avant le 1^{er} mars, vous retirer de votre entreprise.

» Pour remplir la quatrième condition, nous vous demandons, dès réception de cette lettre et avant le 1^{er} mars, de donner votre démission de toutes les charges temporelles auxquelles vous avez appelés la confiance de vos camarades. De même vous voudrez bien à partir de maintenant ne pas renouveler votre inscription au syndicat auquel vous appartenez. Nous ne vous demandons pas de déclarations. Il suffira que vous ne preniez plus les timbres de la cotisation syndicale. Le renoncement à l'engagement temporel doit être considéré comme strictement universel. Il concerne les comités d'entreprise et les syndicats, ainsi que les autres organisations propres au monde ouvrier ou d'une plus grande extension...

« La désobéissance constituerait une faute très grave »

» ...Nous n'osons même pas envisager ce qui arriverait si vous refusiez de vous soumettre. On a fabriqué, pour tranquilliser votre conscience, toutes sortes de théories ; peut-être êtes-vous arrivés par vous-mêmes aux mêmes conclusions. Ne croyez pas ceux qui vous disent que ce sont là questions politiques. Vous ne mettez pas en doute la sincérité de vos évêques. Or, devant Dieu

qui les jugera, ils vous affirment qu'il ne s'agit pas de politique mais de religion. Ne croyez pas ceux qui vous disent qu'on peut rester dans l'Eglise en attitude de « résistance soumise » ou en attitude de « désobéissance à l'intérieur ». En pareille matière la désobéissance constituerait une faute très grave. De plus l'Eglise ne peut laisser une mission à aucun de ceux, prêtres ou laïcs, qui seraient en désobéissance à son égard. Celui qui ne se soumettrait pas risquerait de perdre la grâce et serait privé de toute mission. Certains ont prononcé le mot de « réduction à l'état laïque ». En pareille matière nous sommes encore plus obligés à la franchise : si par malheur vous demandiez la réduction à l'état laïque, cette réduction ne vous serait pas accordée. En revanche nous sommes obligés de vous prévenir que le prêtre qui se maintient en état de désobéissance risque d'être puni de peines canoniques. Ce n'est qu'avec une vive peine que nous vous disons ces choses, mais la gravité des circonstances nous fait un devoir de vous mettre en garde...

» ...L'histoire de l'Eglise nous apprend que jamais quelqu'un qui s'est révolté contre elle n'a reçu dans l'avenir une mission d'Eglise. Par conséquent non seulement, en refusant d'obéir, vous vous priveriez aujourd'hui d'une mission, mais vous détruiriez tout espoir qu'une mission puisse vous être confiée de nouveau. Du simple point de vue de l'efficacité, une seule voie est ouverte : celle de la soumission loyale et filiale ; alors, dans l'avenir, l'Eglise reconnaissante sera toute disposée à vous utiliser de plus en plus et à vous donner toutes les facilités qu'elle croira possibles pour vous aider à accomplir votre apostolat. »

Sur la condition prévoyant le rattachement des prêtres de la mission ouvrière à une équipe sacerdotale, les évêques écrivent :

« Peut-être pourrez-vous continuer votre apostolat sur place, en devenant des permanents au plan de l'Evangile, comme il y a des permanents dans le domaine syndical.

» Dès maintenant nous ne pouvons pas accepter que les prêtres envoyés au monde ouvrier constituent une équipe sur le plan national. Dans chaque diocèse les prêtres de la mission ouvrière dépendent de l'évêque du lieu pour tout ce qui touche à leur apostolat. »

C L E S

aire ?

anciers demandés

mandat lui revient, mais qu'en cas de gestion malheureuse il sera tenu de combler les déficits. Jean Vilar a remboursé au 31 octobre 1953 les sommes qu'il a dû prélever pour sa subsistance propre à titre d'acompte sur les bénéfices. Nous croyons savoir qu'il se trouve de ce fait acculé à des dettes personnelles, dont le montant correspond au traitement refusé depuis vingt-sept mois...

La gestion du T.N.P. apparaît parfaitement saine, et le bilan au 30 novembre est équilibré, comme le sera, selon les prévisions, celui de fin d'année. Aucun retard ne semble avoir été apporté dans le paiement des fournisseurs, non plus que dans celui du personnel.

Rappelons que le tarif des places appliqué au Palais de Chaillot et en banlieue est de 100 francs à 400 francs, de 100 francs à 250 francs pour les matinées étudiantes, et de 150 francs seulement pour les avant-premières réservées aux membres d'associations culturelles. En vingt-sept mois le T.N.P. a atteint huit cent dix mille spectateurs, soit environ mille cinq cents spectateurs par représentation. Ce qui équivaut à la Comédie-Française faisant salle comble pendant cinq cent quarante représentations consécutives et refusant chaque soir cinquante spectateurs.

Le programme vendu au T.N.P. comporte, on le sait, le texte complet de l'œuvre, agrémenté de photographies de scène, à l'exclusion de toute publicité. Un spectateur sur trois achète cette brochure, et cent dix mille programmes ont été vendus au cours de l'exercice 1953.

Entre le 15 novembre et le 31 décembre 1953 quatre-vingt seize mille spectateurs ont assisté aux représentations données par Jean Vilar au Palais de Chaillot.

De plus l'usage maintenant adopté au T.N.P. de réserver les premières représentations des nouvelles œuvres mises au répertoire aux membres des associations culturelles et des mouvements de jeunes pour des prix de places inférieurs à 200 francs a permis de donner au cours des douze derniers mois vingt-trois avant-premières groupant à cinquante-quatre mille deux cent vingt-neuf membres de trente-huit associations et groupements.

George-V : l'Ennemi public n° 1.
Gaité-Rochechouart : Lucrèce Borga.
Gaumont-Palace : Destinées.
Gaumont-Théâtre : l'Ennemi public n° 1.
Heider : Cet homme est dangereux.
Hollywood : Thérèse Raquin.
Marignan : Destinées.
Marivaux : le Blé en herbe.
Montcaim : Königsmarkt.
Moulin-Rouge : l'Etrange Désir de M. Bard.
Murat : les Orgueilleux.
Normandie : l'Etrange Désir de M. Bard.
Palace : Minuit, Champs-Élysées.
Pax : Quand tu liras cette lettre.
Pereire : les Orgueilleux.
Plaza : Piédalu, député.
Raimu : Iawa.
Raspail-Palace : Belle Mentalité.
Royal-Hausmann (Club) : le Portrait de son père.
Rex : l'Etrange Désir de M. Bard.
Royal-Hausmann (Médias) : Piédalu, député.
Royal-Hausmann (Studio) : Chacun son tour.
Royal-Monceau : la Dame aux camélias.
Scala : Cet homme est dangereux.
Sèvres-Pathé : la Dame aux camélias.
Victor-Hugo : la Dame aux camélias.
Vivienne : Cet homme est dangereux.

RADIODIFFUSION

— La radio de Chypre a commencé la diffusion d'un programme quotidien de trente minutes en langue française.

RAPPEL DES PRINCIPALES EMISSIONS DE LA SOIREE (LUNDI)

Programme national (347 m.) : 20 h., Concert par l'Orchestre radiosymphonique de Paris (dir. Manuel Rosenthal) : « Symphonie n° 8 » de Beethoven; « Etudes-tableaux », de Rachmaninov-Respighi; « la Chauve-souris », de Johann Strauss; **21 h. 45**, « Malvina », de Georges Ribemont-Dessaignes, avec René Lefèvre, Paul Bernard, Pauline Carton, Marcelle Géniat, etc.; **21 h. 51**, « les Contes de Cantorbéry de Geoffroy Chaucer » (quatorzième siècle), par Henri de Portelaine; **23 h. 20**, Pages comparées d'œuvres concertantes (Nardini, Viotti).

Programme parisien (280 m.) : 20 h. 30, Vingt ans de chansons; **21 h.**, Et puis, voici des vers, de Sacha Guitry; **21 h. 15**, L'affaire Villon, avec René Lefèvre, Pierre Dac, Larquey, P. R. Delber, etc.; **21 h. 45**, Histoire de flûte et de tambour : « le Tuba, cet inconnu », de Georges Pomtan et André Grassi; **22 h. 15**, Louis Armstrong (1931-1932).

Paris-Inter (1829 et 514 m.) : 20 h. 25, Transm. dir. du Châtelet : « l'Auberge du Cheval blanc », opérette à grand spectacle, avec Colette Riedinger, Lucion, Luc Barney, etc.

Télévision : 20 h. et 22 h. 15, Journal télévisé; **20 h. 15**, « les Justiciers du Far-West » (13°); **20 h. 27**, Les recettes de M. X...; **20 h. 45**, Place au théâtre.

PRINCIPALES EMISSIONS DU MARDI 2 FEVRIER...

Programme national : 8 h., Variétés littéraires; **9 h. 15**, Récitation; **9 h. 30**, Anglais, allemand; **12 h.**, Echéco au hasard; **12 h. 30**, Orchestre de Strasbourg; **13 h. 20**, Vie des lettres; **19 h. 1**, Rachmaninov; **20 h.**, Concert diff. par la maîtrise de la R.T.F., salle Gaveau (dir. Marcel Couraud), avec Henriette Roget à l'orgue (Scarlatti, Mendelssohn, Poulenc, Pergolèse); à l'entracte : Entretiens avec Armand Salacrou (1^{re} d'une nouvelle série), par Robert Mallet; **21 h. 50**, « la Foire Chandeleur », documentaire-souvenirs, par notre collaborateur Pierre Rocher (réal. Albert Riera); **23 h.**, La volière enchantée : « Mésanges », avec Louise Conte.

Programme parisien : 12 h., Orchestre de Nice; **13 h. 30**, Caractères en taille douce : le tétu; **19 h. 2**, Quand le bâtiment va; **19 h. 30**, Tour du monde autour d'une table; **20 h. 35**, Imagerie populaire; **21 h.**, Mes partenaires, par Madeleine Robinson, avec Odette Joyeux, Jean Debucourt et Roger Pigaut (extraits de « l'Ince », film d'Autant-Lara); **21 h. 15**, Faits divers (« Détective privé », nouvelle de Léo Malet et Thomas Narcejac); **22 h. 15**, Les grandes mademoiselles : Mlle Le Raucourt.

Radio-Sorbonne (312 m.) : 9 h., M. Perpillou : l'Elevage; **11 h.**, M. Nadal : la Symbolisation littéraire au dix-neuvième siècle, de Lamartine à Laforgue; **14 h.**, M. Mayoux : le Roman anglais et les idées au vingtième siècle; **17 h.**, M. Demargne : Civilisation égéenne.

Paris-Inter : 11 h. 18, Orchestre de Lyon; **13 h. 30**, Orchestre de Toulouse; **14 h. 18**, Du cylindre au microsillon : Adieu, notre petite table (fantaisie sur un thème gastronomique); **14 h. 50**, « la Crêpe et le Louis d'or » (Chandeleur), par Youla Koulyrina; **15 h. 40**, Musiciens du dimanche (Harmonie des mines de Béthune); **18 h.**, Concert par la musique de la garde républicaine (œuvres de Gabriel Parés, ex-chef); **19 h. 30**, Pianistes de France : Jean Ullern (Fauré, Barraud, Poulenc, Ravel); **20 h. 30**, Tribune de Paris : Une politique étrangère de rechange existe-t-elle? III. Le champ asiatique, avec notre collaborateur Maurice Duverger et Raymond Aron; **20 h. 53**, Entretiens avec Francis Poulenc; **21 h. 23**, Relais diff. de Cologne : concert, avec André Gertler, violoniste, dans le « Concerto n° 11 » de Darius Milhaud, et Dora Wagner, harpiste, dans le « Concerto » d'Ernst Krenek (Vogel, Jolivet).

...ET DU MERCREDI 3 FEVRIER

Programme national : 8 h., Connaissance scientifique; **12 h.**, Orchestre radiosymphonique de Paris, avec Paul Betz, bassoniste, dans le « Concerto » de Mozart; **13 h. 20**, Yehudi Menuhin; **13 h. 30**, Maîtres de France; **13 h. 35**, Paysans de France; **14 h. 10**, Critique des critiques, par Pierre Descaves.

WORKER-PRIESTS WANT BAN LIFTED

From Our Own Correspondent
PARIS, Wednesday.

Official Roman Catholic quarters in France to-day refused to comment on a letter issued over the names of 73 worker-priests. The letter called on the Church authorities to rescind the recent ruling forbidding worker-priests to work more than three hours daily in factories or participate in trade union activities.

Despite the priests' critical attitude, it is learned that more than half have already agreed to conform with the new regulations after March 1. There are about 100 active worker-priests in France.

about the detention at London airport of Dr. Oestereich, a German delegate to the "Teachers for Peace" conference in Britain, and the charges of £8 10s imposed on him.

[Dr. Oestereich was refused leave to land when he arrived at the airport on Dec. 27 and was detained overnight because there was no flight back to Hamburg that night.]

Mr. LENNOX-BOYD, Minister of Transport, said that the charge was agreed on between all European airline operators to cover expenses for overnight detention under escort when this involved the fulfilment of their obligations to return an alien to his place of origin.

His department made 15s out of it, which was for rent, heating and lighting of the room. The other charges covered the double pay necessary on Sundays and other incidental expenses.

Neither he nor the airlines desired to profiteer, even at the expense of unwelcome visitors. The best way to deal with this problem was for those

Après la déclaration de l'épiscopat sur les prêtres-ouvriers

LE CARDINAL FELTIN INVITE LES CATHOLIQUES à prier pour ceux qui sont « particulièrement crucifiés par certaines décisions »

Le cardinal Feltin a présidé lundi soir, en l'église Saint-Séverin, la cérémonie de clôture de la semaine de prières pour l'unité des Eglises. Dans son allocution l'archevêque de Paris a fait allusion au problème des prêtres-ouvriers.

« Dieu a donné l'autorité à la hiérarchie, a-t-il déclaré. Lui être docile, c'est manifester sa foi. Des décisions peuvent venir qui nous surprennent dans des circonstances dont nous ne pouvons pas connaître les aspects exacts, mais ces décisions sont nécessaires pour la défense de la vérité. Il faut prier pour ceux qui, aujourd'hui, sont peut-être particulièrement crucifiés par certaines décisions. »

Le R. P. Carré, des dominicains, avait déclaré quelques instants auparavant au cours de son sermon :

« L'Eglise ne peut garder pour elle la vérité. Elle doit prier pour l'unité de tous les hommes dans une vérité faite pour tous les hommes, parce que, dans tous les sens du mot, cette vérité délivre.

« Oh ! mon Eglise, épargnez aux prêtres et laïcs qui, en cette heure grave pour l'Eglise de France, rencontrent la vérité crucifiée, épargnez-leur l'erreur ! »

Un commentaire de « l'Humanité »

Commentant la « condamnation » des prêtres-ouvriers, l'Humanité du 26 janvier écrit :

« En créant, il y a une douzaine d'années, les « prêtres-ouvriers » le Vatican avait pour but d'essayer de faire pénétrer sa politique chez les travailleurs.

« C'est le contraire qui se passa. De nombreux « prêtres-ouvriers » furent rapidement convaincus — et ne craignaient pas de le dire comme de l'affirmer dans leurs actes — de la justesse des luttes menées par les travailleurs pour la défense de leur pain, de leurs libertés et de la paix, de la nécessité de l'unité d'action ouvrière.

« En exigeant la condamnation des « prêtres-ouvriers » et leur disparition le Vatican souligne lui-même son propre échec et, par là même, les progrès sans cesse croissants de l'unité ouvrière. »

LE LIVRE DE GIOVANNI PAPINI SUR LE DÉMON NE FIGURERA PAS A L'INDEX DES OUVRAGES PROHIBÉS

L'Osservatore romano, organe du Vatican, déclare que le livre de Giovanni Papini intitulé le Diable — dans lequel l'auteur soutient que Dieu pardonnera finalement au démon — n'aura pas à être inscrit à l'Index des livres prohibés, car les théories qu'il expose entraînent automatiquement l'interdiction de ce livre par l'Eglise catholique, en vertu de l'article 1399 du droit canon.

L'organe du Vatican ajoute qu'il faut « beaucoup de surdité et d'obstination spirituelle pour exhumer de la poussière des manuels et des encyclopédies de vieilles théories » comme celles du pardon possible de Satan par Dieu.

Précisons que l'Eglise met seulement à l'Index les ouvrages qui contiennent des idées mettant la foi des fidèles en danger, précisément parce qu'elles ne semblent pas pour un lecteur non averti incompatibles avec l'enseignement du magistère. Lorsque les erreurs sont flagrantes les ouvrages se trouvent interdits ipso facto.

— Le père Alexis Khlazeff, professeur à l'Institut de théologie orthodoxe, fera ce soir mardi, à 20 h. 30, au Centre catholique des intellectuels, 61, rue Madame, une conférence sur « la Conception de l'Eglise orthodoxe sur la parole de Dieu ».

CORRESPONDANT AUX BESOINS »

ents ouvrent ense de l'Université¹⁰

meture totale » de l'Université

L'Union nationale des étudiants a décidé de « suspendre ses relations avec le secrétaire international des étudiants de Leiden, en Hollande ». Cette organisation groupe depuis deux ans les unions d'étudiants de l'Europe occidentale qui se sont désaffiliées de l'Union internationale de Prague, à laquelle elles reprochent son obédience politique.

L'AUTOMOBILE-CLUB DU PARLEMENT S'ORGANISE

Les membres fondateurs du comité parlementaire d'étude des problèmes intéressant les automobilistes et les membres fondateurs de l'Automobile-Club du Parlement, réunis au Palais-Bourbon, ont entendu un exposé de M. André Hugues, député radical de la Seine, d'où il ressort notamment que soixante députés ont donné leur adhésion à ces deux organisations, que M. Clavier, sénateur R.G.R. de l'Aisne, va étendre au Conseil de la République.

Ainsi pourrait être constitué pour les deux Chambres un Automobile-Club du Parlement, auquel seraient également admis des conseillers de l'Union française et des conseillers économiques, ainsi que les journalistes parlementaires et des membres du personnel des Assemblées.

Au cours de la réunion il a été décidé que M. Regaudie, député socialiste de la Haute-Vienne, président de la commission des moyens de communication, déposerait une proposition de loi réglementant le retrait du permis de conduire ; que M. Anthonioz, député indépendant de l'Ain, mettrait au point des mesures simplifiant la délivrance des triptyques et des carnets de passage en douane ; que M. Lanet, député U.D.S.R. de la Seine, s'occuperait du problème de l'assurance, et que M. André Hugues établirait le règlement et le budget prévisionnel du Club.

POUR LA CRÉATION D'UN GRAND ITINÉRAIRE ROUTIER LA ROCHELLE-ZURICH


(De notre correspondant particulier)

La Rochelle, 26 janvier. — L'idée de la création d'une transversale routière La Rochelle-Zurich, par l'aménagement des routes nationales passant par Niort, Poitiers, Châteauroux, Bourges, Nevers, Autun, Beaune, Dijon, Vesoul, Belfort et Mulhouse, semble avoir fait un grand pas au cours de la journée d'étude organisée le 25 janvier par la chambre de commerce de La Rochelle. Une centaine de représentants des dix départements traversés, parmi lesquels treize députés et sept sénateurs, dont deux anciens ministres, MM. Abelin et Coudé du Cresto, ont été unanimes pour demander au Parlement d'adopter la proposition de résolution déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale par M. Ramonet et ses collègues de l'Indre. Ils réclament également que des études soient faites immédiatement par le ministère des travaux publics. Ils envisagent un financement possible grâce au Fonds routier, à condition que les 8 % du produit des droits sur les carburants ne soient pas détournés de leur affectation légale. De plus, des investissements par la Suisse seraient possibles pour une œuvre d'intérêt international.

Le projet comporte en outre l'agrandissement du port de La Pallice, seul port en eau profonde sur l'Atlantique et débouché naturel de la Suisse et de l'Europe centrale.

M. Janot, représentant le ministre des travaux publics, a annoncé que le gouvernement était d'accord pour réparer l'erreur que constitue un système de voies de navigation rayonnant de Paris. Enfin un réseau érien intérieur est à l'étude, dont la place tournante serait Châteauroux.

Les « prêtres-ouvriers » s'appelleront désormais « prêtres de la mission ouvrière »

Fripus  Suite de la première page *26-1-57*

Tout en reconnaissant la générosité et le magnifique dévouement des prêtres qu'ils avaient envoyés dans le monde ouvrier et à qui ils avaient permis de travailler en usines, les évêques présents déclarent, en union intime avec le Souverain Pontife, que cette expérience telle qu'elle a évolué jusqu'à ce jour, ne peut être maintenue dans sa forme actuelle et que, dorénavant, l'apostolat sacerdotal en milieu ouvrier devra se conformer aux directives contenues dans la déclaration des cardinaux Liénart, Gerlier et Feltin, déclaration qui fut approuvée par le Saint Père. »

Exigences de la vie sacerdotale

Le document insiste ensuite sur les exigences de la vie sacerdotale.

C'est en raison même de ces exigences que « l'Eglise demande aux prêtres qu'elle envoie en milieu ouvrier de ne travailler, désormais, que pendant un temps limité. C'est aussi pour sauvegarder l'orientation essentielle de leur sacerdoce qu'elle leur demande de renoncer à tout engagement temporel. Afin qu'il ne puisse plus y avoir de confusion dans l'avenir, les prêtres qui accompliront un apostolat en milieu ouvrier ne seront plus appelés prêtres-ouvriers, mais prêtres de la mission ouvrière.

L'Eglise et le travail manuel

« L'Eglise a toujours honoré le travail manuel, et d'abord en la personne de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui, étant fils de Dieu, a voulu travailler de ses mains.

L'apôtre saint Paul a travaillé. Dans certains monastères, non seulement les frères, mais aussi les prêtres, consacrent chaque jour plusieurs heures au travail des mains. Si l'Eglise demande aux prêtres de la mission ouvrière de ne travailler chaque jour que pendant un temps limité, c'est pour les mettre à même de remplir toutes les obligations de prière et d'apostolat qu'ils ont assumées en devenant prêtres. »

Enfin, la déclaration s'achève par un appel à la prière « pour les prêtres, qui, s'étant engagés peu à peu dans une forme de vie et d'activité qui ne peut être maintenue souffrent assurément des directives données. Conformément à la déclaration des trois cardinaux, les évêques présents leur ont fait connaître les modalités pratiques d'application. Plus que jamais, en ces heures douloureuses, ils ont besoin des prières de tous ».

Elles ne leur manqueront pas car, par leur apostolat généreux, ils ont conquis de nombreuses sympathies dans les milieux les plus divers.

Joseph Brandicourt.

avocats avant d'assister à la séance solennelle de la conférence du stage.

◆ Le *Journal officiel* va publier prochainement les modalités d'application de l'article 6 de la loi du 19 juillet 1952 accordant des majorations d'ancienneté aux fonctionnaires, agents et employés de l'Etat anciens combattants.

LITIQUE

L'EUROPE

La Lutte pour l'Europe est une œuvre solide, bien informée (l'auteur a pu prendre connaissance de très nombreux documents inédits, notamment de ceux qu'a réunis le fameux capitaine Liddel Hart). C'est un bon instrument de travail. Déjà célèbre comme journaliste et grand reporter, Chester Wilmot se révèle un historien consciencieux. (On sait qu'il a trouvé la mort dans la tragédie du Comet de l'île d'Elbe.) De nombreuses cartes rendent facile la compréhension des opérations. Celle qui se trouve aux pages 352 et 353 fait littéralement voir le débarquement, la journée historique du 6 juin et celle du 7. Elles sont l'œuvre de deux excellents spécialistes, nos collaborateurs H. Jacquinet et P. Simonet.

Intérim.

(1) Fayard.

la meilleure

Le rouste. Il était accompagné de ses deux fils et de ses femmes. Sidi Mohammed ben Youssef et sa suite accompagnés d'un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, le comte Clauzel, ont ensuite été conduits à Bastia en automobile.

Dans la première avaient pris place un homme et deux femmes, en gandoura blanche et deux fils et plusieurs femmes de la suite de Sidi Mohammed. Ils étaient montés dans une seconde voiture. La caravane, précédée par la suite de Sidi Mohammed, était suivie de véhicules de la police et de la gendarmerie, à l'immédiatement gagné l'aérodrome de Poretta. L'ancien souverain s'est rendu dans la salle d'attente de l'aérodrome où on lui servit du thé.

Deux appareils, un « DC-4 » et un « DC-3 » arrivés de Villacoublay via Ajaccio, se trouvaient sur le terrain.

Sidi Mohammed et sa suite prirent place dans le « DC 4 ».

A 9 h. 43 l'avion décollait et se dirigeait vers le sud.

Un communiqué du Quai d'Orsay

Il semble que la décision de transférer l'ancien sultan du Maroc

M. Voizard reçu par le Président de la République

M. Voizard, résident général de France en Tunisie, a été reçu hier après-midi par M. René Coty, Président de la République.

La consommation de gaz s'est encore accrue en 1953

Bien que la température moyenne n'ait guère stimulé la demande la consommation de gaz s'est accrue en 1953 d'environ 30 millions de mètres cubes.

La progression a été sensible surtout pour les ventes à usage commerciaux et industriels (6 % dans ce dernier secteur).

L'augmentation de la production a été obtenue avec des effectifs inférieurs de 900 agents à ceux de 1952.

Figaro Les « prêtres-ouvriers » ²⁶
s'appelleront désormais ¹
« prêtres de la mission ouvrière » ⁵⁴

LES évêques qui avaient dans leur diocèse ou sous leur juridiction des prêtres-ouvriers et qui se sont réunis à Paris le 19 janvier ont publié une déclaration dont nous donnons l'essentiel.

Cette déclaration apporte les précisions que l'opinion publique attendait, anxieuse de connaître le nouveau statut des prêtres-ouvriers. Disons tout de suite que le terme même disparaît. Les « prêtres-ouvriers » font place aux « prêtres de la mission ouvrière ». Il y a là plus qu'une question de mots. C'est la forme même de l'apostolat sacerdotal dans le milieu de travail qui est modifiée, selon les instructions du Souverain Pontife.

« Profondément angoissés de la situation religieuse dans laquelle se trouve le monde ouvrier, déclare le communiqué, les évêques présents, tout en rendant un nouvel hommage aux prêtres qui se dévouent au service des ouvriers dans le ministère paroissial, ainsi qu'aux apôtres laïcs de la J.O.C. et de l'A.C.O., jugent nécessaire, au moins dans certaines régions, de consacrer un certain nombre de prêtres à un apostolat spécial, destiné à rendre l'Évangile et l'Église plus accessibles aux ouvriers. Ils sont donc décidés à détacher des prêtres pour assurer, en liaison avec le clergé paroissial et les militants laïcs, un apostolat sacerdotal en milieu ouvrier.

*Forme de l'apostolat
sacerdotal
en milieu ouvrier*

« L'Église seule peut déterminer les formes de vie qui sont compatibles avec l'exercice du sacerdoce.

Joseph Brandicourt.

Celui de tissus d'ameublement aura lieu le 1^{er} Février. Placée sous le signe peu commun de l'originalité, de la gaieté, de la jeunesse, cette Exposition sera pour vous une révélation. Dessins d'une audace exquise, coloris euphoriques, vous trouverez tout cela - et bien autre chose encore - à cette Exposition qui vous donnera mille et une idées pour transformer coquettement le décor de votre vie. Rappelez-vous... COROT... lundi 1^{er} Février 65, Champs-Élysées.

Actuellement présentée des

LUSTRES - PORCELAINE - VERRERIE

- Ouvert tous les jours sauf dimanche -

EDDY SHIRTMAKER - TAILOR
ARCADES
CHAMPS-ÉLYSÉES-LIDO

**CRÉATIONS 54
SPORTS D'HIVER**

ET POUR MADAME
COUTURE CLUB
CRÉATION
EDDY

BAL. 59-19

l'église Saint-Ferdinand des Ternes, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Boulogne-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- On nous prie d'annoncer le décès de Mme Lucien FRANJOU, née Lucienne Dard. Les obsèques ont été célébrées, dans l'intimité, le 22 janvier.

- Mme Paul Bastien, M. et Mme Claude Bastien-Pailloux, M. et Mme Francis Bastien-Lefevre, M. et Mme Gilles Bastien-Mériaux ont la douleur de faire part du décès de M. Paul BASTIEN, rappelé à Dieu, le 20 janvier, muni des sacrements de l'Eglise. Les obsèques ont eu lieu, le 23 janvier, en l'église Saint-Saturnin de Champigny-sur-Marne.

- La famille Sweerts a la douleur de faire part du décès accidentel de M. Jacques SWEERTS, dont les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 22 janvier, en l'église de Maule (Seine-et-Oise).

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été prodigués dans ce deuil cruel, qui vient de la frapper, la famille Sweerts exprime, ici, ses remerciements les plus sincères.

- Une messe anniversaire a été célébrée, le 24 janvier, par le T. R. P. Chenu, à la mémoire de Jean-Pierre DELTHIL.

REMERCIEMENTS

- Mme M. Arnault de la Ménardière, dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses lettres reçues à l'occasion de la mort de son fils, Jean LAFOND, prie tous ceux qui se sont associés à son deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de ses vifs remerciements.

Après la lettre des évêques

SOIXANTE-TREIZE PRÊTRES-OUVRIERS PUBLIENT UN COMMUNIQUÉ

Soixante-treize prêtres-ouvriers viennent de signer et de rendre public un communiqué, dont nous donnons le texte ci-dessous. Cette note fait suite aux mesures prises par la hiérarchie et précisées dans la lettre des évêques aux prêtres-ouvriers (1).

Nous sommes en mesure de préciser que ce communiqué n'implique nullement de la part de l'ensemble des signataires l'intention de rompre avec l'Eglise. Bon nombre d'entre eux au contraire ont déjà fait connaître leur volonté de rester au sein de l'Eglise et s'efforcent de rallier à cette attitude ceux qui inclinent à des décisions plus radicales. C'est seulement dans les semaines qui vont suivre, et semble-t-il avant le 1^{er} mars, date fixée par les évêques, que les prêtres-ouvriers prendront une détermination à cet égard. Dans le présent communiqué ils se bornent à réaffirmer dans le style qui leur est propre leur foi sacerdotale et les exigences d'une mission qu'ils ne croient pas pouvoir accomplir « sans travailler normalement et sans accepter les engagements et les responsabilités des travailleurs ».

« Au moment où des millions de travailleurs, en France comme à l'étranger, sont en marche vers leur unité pour défendre leur pain, leurs libertés et la paix, alors que patronat et gouvernement accentuent exploitation et répression pour enrayer à tout prix les progrès de la classe ouvrière et sauvegarder leurs privilèges, les autorités religieuses imposent aux prêtres-ouvriers des conditions telles qu'elles constituent un abandon de leur vie de travailleurs et un reniement de la lutte qu'ils mènent solidairement avec tous leurs camarades.

» Cette décision s'appuie sur des motifs religieux. Nous ne pensons pourtant pas que notre vie d'ouvriers nous ait jamais empêchés de rester fidèles à notre foi et à notre sacerdoce. Nous ne voyons pas comment, au nom de l'Evangile, on peut interdire à des prêtres de partager la condition de millions d'hommes opprimés et d'être solidaires de leurs luttes.

» Mais il ne faut pas oublier que l'existence et l'activité des prêtres-ouvriers ont jeté le désarroi dans des milieux habitués à mettre la religion au service de leurs intérêts et de leurs préjugés de classe. Les pressions exercées par ces milieux et les dénonciations de tous ordres et de toutes provenances sont loin d'être étrangères aux mesures actuelles.

» Si ces mesures étaient maintenues elles

contribueraient à troubler la conscience des chrétiens engagés dans la lutte de la classe ouvrière au moment où tant d'efforts sont faits pour les soustraire au combat commun et jeter le discrédit sur leur foi. Les prêtres-ouvriers revendiquent pour eux et pour tous les chrétiens le droit de se solidariser avec les travailleurs dans leur juste combat.

» Les militants ouvriers et la classe ouvrière font confiance aux prêtres-ouvriers et ils ont respecté leur sacerdoce. Ce respect et cette confiance qu'ils continuent de manifester à notre égard nous interdisent d'accepter tout compromis qui consisterait à prétendre rester de la classe ouvrière sans travailler normalement et sans accepter les engagements et les responsabilités des travailleurs. La classe ouvrière n'a pas besoin de gens qui « se penchent sur sa misère », mais d'hommes qui partagent ses luttes et ses espoirs.

» En conséquence nous affirmons que nos décisions seront prises dans un respect total de la condition ouvrière et de la lutte des travailleurs pour leur libération. »

(1) Voir le Monde du 2 février.

Une lettre pastorale de Mgr Chappoulié sur le chômage

La « Semaine religieuse » du diocèse d'Angers, parue samedi, publie une lettre pastorale de Mgr Chappoulié, évêque d'Angers, traitant du problème du chômage. L'aciérie Bessonneau a été en effet obligée de fermer plusieurs de ses ateliers, et d'autres usines sont menacées de voir restreindre leur activité.

« Des raisons de caractère technique, écrit le prélat, peuvent expliquer la crise angoissante où se débat aujourd'hui une part importante des entreprises industrielles de la ville d'Angers. Il ne m'appartient pas d'en discuter ici... Mais je suis autorisé à demander aux chrétiens que leur fortune et leur rang dans la hiérarchie professionnelle mettent à même d'exercer une influence dominante sur la masse et l'évolution de nos entreprises industrielles de ne pas perdre de vue un instant l'aspect humain des problèmes qu'ils ont à résoudre.

» Il n'est jamais permis d'oublier la primauté de l'homme sur l'économie. Des chrétiens n'ont pas le droit, sans manquer gravement à la charité, de sacrifier le gagne-pain des travailleurs à des préoccupations personnelles de bénéfices à réaliser ou même de tranquillité industrielle à sauvegarder. Au contraire les propriétaires ou les dirigeants d'entreprises ont le devoir de ne négliger aucun effort pour que ne se ralentisse pas l'activité d'ateliers et d'usines qui assurent le pain quotidien de plusieurs centaines d'ouvriers. »

— La messe mensuelle pour les morts, blessés, prisonniers et combattants d'Indochine sera célébrée le vendredi 5 février à 8 h. 30 en l'église Saint-Louis des Invalides. L'allocution sera prononcée par l'abbé Mulson, aumônier des parachutistes.

LES

PREMIÈRES

SUZY PRIM SERA « LÉONE » au Vieux-Colombier

Les débuts au théâtre de Mme Marcelle Crespelle ont été placés sous le signe de la chance puisque, sélectionnée par la Foire aux pièces, *Léone ou l'incorrigible* sera créée ce soir mercredi au Vieux-Colombier par Suzy Prim.

Cette comédie dramatique tourne autour des affres et des déboires d'une mère ayant élevé seule son fils unique et s'efforçant désespérément de le retenir sous l'emprise d'une affection jalouse, toujours en éveil.

La touchante héroïne de *Back Street* a vu là un rôle à sa mesure. Elle sera victime de l'amour, amour maternel s'entend, mais tout aussi absorbant et exclusif que l'autre. Hubert Noël, Philippe Mareuil, Lili Siou, Josette Harmina, Louisa Kolpein, Frédérique Hebrard et Bernadette Lange lui donneront la réplique dans un atelier de Montparnasse décoré par Roger Dornes. — C. S.

LE CINÉMA

LE FILS DU VISAGE PALE

Bob Hope est la coqueluche de millions de spectateurs et de téléspectateurs américains. En France il a un public fidèle. Hollywood est actuellement si pauvre, après avoir été si riche, en acteurs comiques qu'il y fait aisément figure de roi. C'est pourtant moins un véritable acteur qu'un pitre de music-hall. Quelques trucs, quelques tics, un sens aigu de la repartie (on devine qu'il improvise même en tournant), constituent l'essentiel de son bagage. Bavard intarissable, il amuse autant par ce qu'il dit que par ce qu'il fait. Ce talent limité n'en est pas moins singulièrement efficace. A lui seul Bob Hope ne sauve pas un film, mais quand le film est drôle en soi il le sert mieux que personne.

Le Fils du visage pâle est la parodie d'un western traditionnel. Etudiant à Harvard et terriblement fier de sa culture classique, le fils du célèbre « visage pâle » part au Texas recueillir l'héritage de son père. Il découvrira chemin faisant que ce n'est pas dans les livres que l'on apprend à connaître la vie. Brigands de tout acabit, traîtresse ô combien séduisante (la séduction revêtant ici les formes de Jane Russell), Indiens ivres de vengeance, se liquent en effet pour lui subtiliser son bien... Des gags particulièrement nombreux penchent l'action. Ces gags semblent marquer le triomphe définitif de la loufoquerie. Depuis W. C. Fields et même depuis *Helzapoppin* le public a fait des progrès dans la voie du burlesque : il rit maintenant sans contrainte aux plus extravagantes inventions de l'humour absurde. Certaines scènes en compagnie d'un cheval à la fois affectueux et rebelle, la traversée d'un désert propice aux miracles, une fusillade dans un fauteuil de dentiste et, surtout, la poursuite finale à bord d'un vieux tacot provoquent une série de cocasseries dont on peut se divertir en toute innocence... Les spectateurs autour de moi ne s'en privaient pas.

Bob Hope, on le sait, est également chanteur. Un air de *Visage pâle* avait fait fortune. La musique cette fois m'a paru médiocre. Il faut dire que Jane Russell

RADIODIFFUSION

RAPPEL DES PRINCIPALES EMISSIONS DE LA SOIREE (MERCREDI)...

Programme national (347 m.) : 20 h., Polyphonies (trois grands madrigaux de Monteverde); 20 h. 30, « Les Cliseaux d'argent », adaptation du roman de Jean Orleux, par Hubert Dumas, avec Mme Simone, Aimé Clariond, Henri Crémieux, Madeleine Lambert, Roger Gaillard, etc.; 22 h. 15, Exposition de mélodies, par Jane Bathori, avec Sabine de Butler et Louis Rondeleur (Henri Cluquet-Pleyel et José David); 22 h. 45, « Folia », de Corelli, par le violoniste Robert Quattrocchi; 23 h., Le monde où l'on s'entend » (1^{re}), par Madeleine Paz; 23 h. 20, « Sonate en trio » de Haendel.

Programme parisien (250 m.) : 20 h. 30, Coupe de France des variétés; 21 h. 30, Cabaret du soir; 22 h., Au nom de la loi, par Pierre Beauvois.

Paris-Inter (1 829 et 514 m.) : 20 h. 30, Tribune de Paris : Le passé du mouvement syndical peut-il éclairer son avenir? (à propos de l'« Histoire du mouvement ouvrier », d'Edouard Dolléans, avec l'auteur, Georges Bourgin, Emile Coornaert, Claude Bourdet et Claude Delmas; 21 h. 2, Tentez votre chance et Loterie nationale; 21 h. 42, La poésie populaire finnoise (1^{re}), par Andrée Gastaud-Moisy, avec Henri-Rollan, Elise Sabeth Nizan, Andrée de Chauveron et Tamla Balacheva; 23 h. 7, Le nouveau jazz.

Télévision : 20 h. et 22 h. 50, Journal télévisé; 20 h. 15, « Les Justiciers du Far-West » (1^{re}); 20 h. 47, Voyage sans passeport; 20 h. 42, Dessin animé; 21 h., Cirque Bouglione; 22 h. 10, Lectures pour tous.

...ET DU JEUDI 4 FEVRIER

Programme national : 8 h., Vie intellectuelle; 12 h., Jeunesse magazine; 12 h. 30, Belles pages de Massenet (« Manon », « Grisélidis »); 14 h. 25, Le théâtre romantique en Allemagne : « Cache-cache », comédie-farce de Joseph von Eichendorff, adapt. par Michel Arnaud; 16 h. 40, « Deuxième Sonate » de Beethoven, par Denise Soriano et Jeanne Dacosta; 17 h. 10, Récital d'orgue, par Joseph Reveyron; 18 h., L'oratorio en France; 19 h., Musique de ballet (Bliss, Chostakovitch); 20 h., Concert diff. par l'Orchestre radiosymphonique (dir. Eugène Bigot), avec Geneviève Moizan et Lucien Lovano : « Ouverture russe » (Prokofiev), « Padmavati » (A. Roussel), et « le Château de Barbe-Bleue », pour soprano, baryton et orchestre, de Bela Bartok; 21 h. 50, Domaine de l'esprit : Stanislas Fumet; 22 h. 35, L'art et la vie; 23 h. 15, Les amours romantiques : Liszt.

Programme parisien : 13 h., Il était une fois, par Fernandel : « le Portefeuille de Bixiou », d'Alphonse Gaudet; 13 h. 20, «

DERNIÈRES NOUVELLES

Cependant que le Vatican garde le silence

La déclaration des 73 prêtres-ouvriers suscite réserves et inquiétudes à Rome

De notre correspondant particulier JEAN D'HOSPITAL

Rome, 5 février.

Le communiqué par lequel soixante-treize prêtres-ouvriers s'insurgent contre les mesures qui restreignent leur activité a entraîné deux réactions presque semblables dans les milieux du Saint-Siège et dans les milieux religieux et laïques de Rome qui suivaient avec une sympathie agissante leur difficile et méritoire apostolat.

D'abord un sentiment de surprise pour le nombre des protestataires. Soixante-treize tout au plus si l'on compte bien, après le départ des douze jésuites qui se sont retirés lorsqu'ils en ont reçu l'ordre de leur général en décembre dernier. Il était à prévoir que plusieurs prêtres-ouvriers (continons de les appeler ainsi, puisqu'ils sont connus sous ce nom) objecteraient. Mais que presque tous signeraient un document de cette sorte, personne ne s'y attendait.

Ensuite un sentiment de regret pour la singulière rédaction de ce document. Est-ce là l'expression véritable d'une douleur commune ? Sont-ce là des accents de « crucifiés » ?

A la Curie les commentaires sont rares et sibyllins. La mesure du temps au Vatican est, on le sait, différente de la nôtre. L'actualité y est un mot dépourvu du sens que nous lui accordons... On y recueille des opinions d'autant plus feutrées que la maladie de Pie XII, alité dans ses appartements, met un bœuf sur la langue de ceux qui, à l'accoutumée, définissent leur position pour ou contre sur l'institution due à l'initiative du cardinal Suhard.

Exprime-t-on d'ajouter que l'on se garde de toute critique hâtive au Vatican et que l'on ne dramatise pas la question. Les prêtres sont des hommes. Ils peuvent s'égarer comme les autres. Il leur arrive de porter des jugements erronés sur des faits relevant de leur ministère parce qu'ils ne disposent pas des mêmes éléments d'appréciation que la hiérarchie de l'Eglise. Ils ne sont pas encore considérés comme des rebelles.

Surprise et regret pourtant. Par leur nombre et par leur écart de langage, les prêtres-ouvriers signataires du document ont étonné et peiné leurs plus fidèles soutiens au Vatican. Ils ont aussi rebuté beaucoup de bonnes volontés. Mais ils n'effraient personne. L'appareil formidable de l'Eglise est prêt à les condamner comme à les consoler avec une égale sérénité. Telle est, aussi fidèlement qu'il m'est possible de le faire, l'impression perceptible dans les couloirs de la Curie.

Une odeur de marxisme

Dans les cercles religieux, français ou pas, les langues sont moins liées. Les prêtres-ouvriers ont choqué amis, neu-

LA LIBERTÉ PROVISOIRE EST REFUSÉE AU Dr ERNST

Metz, 5 février.

Au cours de la séance de ce matin la chambre des mises en accusation de la Moselle a confirmé la décision du juge d'instruction du tribunal militaire de la 6^e région refusant la mise en liberté provisoire du Dr Robert Ernst, bourgmestre de Strasbourg pendant l'occupation.

tres et adversaires par leur phraséologie. Lorsqu'ils disent que « patronat et gouvernement accentuent l'exploitation et la répression pour enrayer à tout prix les progrès de la classe ouvrière », on reconnaît un style. Et encore, dans des formules comme celles-ci : « Les militants ouvriers et la classe ouvrière font confiance... », « les prêtres-ouvriers revendiquent le droit de se solidariser avec les travailleurs dans leur juste combat... », « les prêtres-ouvriers ont jeté le désarroi dans les milieux habitués à mettre la religion au service de leurs intérêts et de leurs préjugés de classe... ». Le fond passe, estime-t-on. La formule, elle, est déplorable. Et, en l'occurrence, répréhensible aux yeux de ceux qui ici se sont battus pour défendre avec de chaleureux arguments les missions de France contre des courants hostiles.

Voyons d'un peu plus près ce que l'on pense chez leurs amis de toujours à Rome. Ceux-ci avaient observé une différence substantielle entre le ton de la communication des trois cardinaux : Gerlier, Liénart et Feltin, dès leur retour de Rome, et celui des déclarations du cardinal Liénart le mois dernier. Ils s'étaient ébahis que l'évêque de Lille, en proclamant en somme qu'il y a incompatibilité entre la mission d'un prêtre et l'état d'un travailleur manuel, ait démenti l'éminent théologien qu'était le cardinal Suhard.

Ils avaient déploré que certains évêques français de régions privilégiées eussent présenté au Saint-Siège des dossiers contre les prêtres-ouvriers en se servant d'arguments valables seulement sous d'autres climats et en d'autres temps. Ils s'étaient employés à démontrer la nécessité de combler le fossé grandissant entre les travailleurs de toutes sortes, les déshérités, les abandonnés, les malheureux — et non la « classe ouvrière », ce qui n'est qu'une formule discutable — et le christianisme dans la Seine et dans certaines agglomérations industrielles de la France principalement. Ils avaient lu avec respect et soumission l'émouvante lettre des évêques à leurs fils entrés dans le combat. Suivant le conseil du cardinal Feltin ils avaient prié souvent avec des pensées complètes pour leurs frères engagés avec la seule arme de leur foi dans la jungle de la vie matérielle des grandes villes.

Silence de «l'Osservatore romano»

Les voilà désorientés et bien empêchés d'élever la voix puisque, au lieu d'une plainte qu'ils auraient soutenue, ils se trouvent devant une sorte de manifestation de comité.

Le communiqué des prêtres-ouvriers a été publié en partie ou intégralement par tous les grands journaux italiens, à l'exception de la presse catholique. *L'Osservatore romano* jusqu'ici n'y fait même pas allusion.

Les organes communistes ou communistes s'en donnent à cœur joie. Quelle aubaine ! Ils s'en régalaient, ils s'en pourléchaient, ils supputent déjà un schisme...

Mais un doute rôde dans toutes les sphères. Ce document au bas duquel s'alignent soixante-treize noms de prêtres dont on ne saurait nier les bonnes intentions, de ministres du culte le plus discipliné de la terre, en ont-ils tous pris connaissance ? D'accord certainement sur le principe, le sont-ils sur les mots qui l'expriment ? Dispersés comme ils le sont, ont-ils vraiment tous apposé leur paraphe au bas de cette page ? A Rome on ne le croit pas encore et on attend.

FINANCIÈRE

Abaissement du taux d'escompte du Federal Reserve Board

Le Federal Reserve Board a autorisé l'abaissement du taux d'escompte de 2 à 1,75 % dans cinq districts de la Réserve fédérale.

Ce nouveau taux entrera en vigueur aujourd'hui dans les banques de la Réserve fédérale, à Boston, à New-York, à Philadelphie, à Saint-Louis et à San-Francisco. On considère comme probable que les autres districts adopteront bientôt la même mesure.

C'est la méthode classique pour ranimer une économie en « perte de vitesse ».

Cette décision renverse celle prise le 15 janvier 1953, au moment où la nouvelle administration désirait voir se resserrer les crédits et poursuivre une politique de déflation.

Depuis fin septembre les stocks accumulés ont cessé de croître, et aux dernières statistiques de fin décembre ils avaient même diminué de 400 millions de dollars. De même les avances bancaires aux entreprises commerciales diminuent de semaine en semaine pour revenir au chiffre de 22 502 millions, en diminution de 509 millions de dollars sur le chiffre de l'année précédente.

L'abaissement du taux d'escompte entraînera nécessairement un fléchissement corrélatif du taux d'intérêt demandé par les établissements de crédit à leurs emprunteurs. D'ailleurs cette politique d'argent à bon marché permet à la trésorerie d'entreprendre une vaste opération de conversion. L'abaissement du taux d'intérêt demandé par les banques devrait permettre aux entreprises de trouver à meilleur compte les capitaux dont elles peuvent avoir besoin pour moderniser leur outillage ou agrandir leurs usines. De même le consommateur trouvera plus facilement les fonds nécessaires à l'achat d'automobiles, de maisons, etc.

L'ACTIVITE DE LA BOURSE D'AMSTERDAM EN JANVIER

La capitalisation des valeurs cotées à la Bourse d'Amsterdam, à fin janvier écoulé, a atteint 7 780 millions de florins (contre 7 592 millions à fin décembre précédent). L'augmentation a été notamment sensible en ce qui concerne les titres pétroliers, dont la valeur boursière s'est élevée de 3 366 millions à 3 462 millions de florins, bien que leur valeur nominale soit demeurée inchangée à 963 millions de florins. La valeur nominale des titres indonésiens est passée de 638 à 639 millions de florins et leur valeur boursière de 510 à 551 millions de florins.

SOCIETE DE BANQUE SUISSE. — Les comptes de l'exercice 1953 font ressortir, après affectation de 2 997 595 francs aux amortissements, un bénéfice net de 29 534 685 francs suisses, contre 20 416 100 francs suisses en 1952.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, qui aura lieu le 26 février prochain, d'allouer 1 million à la Caisse de pensions et 2 millions à la réserve pour constructions nouvelles, de fixer le dividende à 8 %, comme l'an dernier, d'attribuer 4 millions à la réserve spéciale et de reporter à nouveau 2 553 446 francs.

Les revenus personnels

aux Etats-Unis ont formé un ensemble de 285 milliards de dollars en 1953

Pour l'ensemble de l'année 1953 les revenus personnels aux Etats-Unis ont établi un nouveau record à 284,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 15 milliards de dollars et de 6 0/0 par rapport au record précédent, établi en 1952. Les agriculteurs exceptés, tous les secteurs de la population ont vu croître leur revenu en 1953. Ces résultats ont permis d'amener le niveau de vie aux Etats-Unis à un niveau record.

A cet égard les experts considèrent que le meilleur « étalon » du niveau de vie est constitué par les revenus personnels, après déduction des impôts, en tenant compte des variations de prix et de l'accroissement de la population. Cet « étalon », qui est appelé « le revenu réel disponible par tête d'habitant », a atteint en 1953 le niveau de 1 533 dollars, en augmentation de 2,50 0/0 environ par rapport à 1952.

KUALA LUMPUR. — Le bénéfice net de l'exercice 1952-1953 est de 77 265 livres contre 123 563 pour l'exercice précédent. Le dividende sera de 2 sh. net.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours du 5/2
Or fin (kilo)	432000	430000
Pièce franç. (20 fr.)	2970	2970 2960
— suisse de 20 fr.	2890	2880
Union latine (20 fr.)	2800	2800
Souverain	3580	3580
Pièce de 20 dollars	14760	14680
— de 50 pesos	17150	17050
— de 20 marks	3220	3200
— de 10 florins	2790	2790

COTE DES CHANGES

	Cours extrêmes	
	Parité du jour	
Etats-Unis (1 dollar)	350	349 95
Canada (1 dollar)		361 20
Allemagne (100 d.m.)	8333 33	8376 8371 50
Belgique (100 francs)	700	701 20 701 05
Gr.-Bretagne (1 £)	980	979 80 979 75
Pays-Bas (100 fl.)	9210 52	9225
Suisse (100 francs)	8003 98	8025 8024
Portugal (100 escud.)	1217 39	1212 75

Marché parallèle

	Cours approximatifs	
Livre sterling	995	995
Dollar	377	382
Franc suisse	87 25	87 25
— belge (100 francs)	737 50	737 50
Lire	0 585	0 585
Peseta	8 60	8 60

DROITS DE SOUSCRIPTION

Cote aujour.	VALEURS (Actions et parts)	Nodalités	Derniers cours
13/2	Caisse Indus. BA, dr	1 p. 1	485 ..
20/2	Cré. Com. France, c. 2	1 p. 2	3175 ..
18/2	Electricité Mors, c. 9	1 p. 2	450 ..
5/2	Brissonneau-Loiz, c. 6	3 p. 4	3600 ..
17/2	Raf. Pét. Atlant., c. 9	1 p. 3	710 ..
12/2	Engrais Roubaix, c. 37	1 p. 2	143 ..
12/2	Indust. Lorraine, c. 4	1 p. 1	7000 ..
27/2	Indus. Com. Pétroles (actions) c. 2	4 p. 11
	(parts) c. 6	1 p. 19
27/2	Cons. Prod. chim., c. 2	1 p. 2	1650 d.

DU 5 FEVRIER 1954

Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
4100	DidotBottin	11200	11400	Progil	10725	10 50	Constr. Four	11000	11100
7040	Impr. Chailz	3950	3950	Le Ripoll	4140	4120	D.A.V.U.M.	9050	9500
15800	Libr. Hachette	11700	11900	— (parts)	14060	14100	Disticoke	13500	14150
6860	Pap. France	6850	6840	Cie G. Kouscelot	5000	5260	Floquet Fern.	3100	3136
4800	Pap. Navarre	6295	6300	Soudières Reun	5825	5745	Gevelot	23975	22800
8250	Aceries Nord	493	486	Raf. soufre reun.	4005	5025	Henry Hamelle	18250	18250
23700	Applif. Méc.	6555	6555	Verreries Aniche	3250	3250	— parts	2840	28800
3300	Arbel	7300	7300	Sal. Midi D.J.B.	8710	8710	Assur. Inc. (Sas)	12050	12150
14550	Al. ch. Bretagne	3695	4040	Comm. d'Arret.	7440	7440	tongometal	8400	8400
5175	Al. Ch. France	5300	5255	Auxiliaire Navig.	27200	27105	Musee Grevin	81000	81500
	— Loire	5980	6000	Chat. Indochine.	2500	2750	Porcher	15000	15300
	Batignol. Châtill.	2740	2750	Char. Reun. (p.)	10000	9000	S.A.T.A.M.	4060	4060
				Gér. Armement	8400	8350	Four Eiffel	54200	54200
					8400	8450	Mitsubishi		

The Vatican and 3 the Workers

From PETER COTTRELL

ROME.

THE breadth of the gulf between the Roman Catholic Church and the industrial working classes, particularly in Italy and France, can best be measured by the strength of the Communist parties. For despite the Vatican's decision to excommunicate all active Communists, Communism has continued to gain ground.

Attempts are being made in Italy to bridge this gulf. For instance, 150 Franciscans recently took over the diocese of Padua. For 11 days they preached in all the churches, visited hundreds of homes, factories, offices and schools and were known as the Church's "Commandos."

Influential members of the Roman Catholic hierarchy argue that the only way to bring back the industrial working classes to the Church is for priests to join the proletariat and to share its work, its troubles and its way of life. The average parish priest, it is said, lives a life which is too remote from that of the working men and women.

In the "Enemy Camp"

The factory worker is, more and more, cared for only by Communist organisations. The children in Communist families are taught to look on the priest and the Church as belonging to the old enemy camp, as tools of the "wicked bourgeoisie," whereas the worker's friend, teacher and adviser is the party official.

The French worker-priests movement aimed to bring the Church into the factory, through priests who lived, dressed and worked a full day exactly under the conditions of the workers themselves. Although this experiment has not been condemned, the worker-priests have been ordered to return to a more orthodox form of priesthood.

Yet the problem is still there, and it is made even more urgent in some lands by the news which the Vatican receives of the clergy's growing independence of Rome. This situation is skilfully exploited, particularly among the inferior clergy, in some countries behind the Iron Curtain.

One of the strongest arguments brought against the French worker-priests was that they had neglected their priestly duties and had involved themselves in political and economic agitations. It is also maintained that the daily duties of a priest—Mass, Communion, the reciting of the Breviary—are incompatible with long hours of work in a factory or on the dockside.

Opinion in the Vatican is said to be divided. A young monsignor said to me recently: "Is not a convert worth an unsaid Mass?" After all, he added, the disciples were working men.

London Philharmonic Orchestra in symphonies by Beethoven (No. 8) and Brahms (No. 4). This dynamic conductor has an uncanny control over the orchestra and last night's performances were of a high standard.

In the first movement of the Brahms the string tone was brilliant and there was beautifully exact chording of brass and wind in the passacaglia.

Denis Matthews was the soloist in the Beethoven G major piano concerto. This was a stylish and musical performance. D. M.

Nairobi Violinist

An evening of violin sonatas was given at Wigmore Hall yesterday by Nat Kofsky of the Nairobi Conservatory and Ivor Keys of Belfast University. The programme included a sonata in E minor (new) by Prof. Keys.

This is a big work characterised by vigour and no little adventurousness. The violinist made it clear that Nairobi is fortunate in having so good an artist to rule its young conservatory. R. C.

BRITISH MUSICAL FOR BROADWAY

The American producers Feuer and Martin have concluded arrangements for the musical play "The Boy Friend," now at Wyndham's Theatre, to be presented in New York in the autumn. It was announced yesterday. The play was rejected by many London theatre managers before acceptance for Wyndham's, where it opened successfully a week yesterday.

It was first produced early in 1953 at the Players' Theatre. Mr. Sandy Wilson, the author, and Miss Vida Hope, the director, who will be actively engaged in the New York production, will go to America during the coming summer.

COMEDY AND FANTASY

At the Stoll Theatre last night the most effective pieces in the Marquis de Cuevas's Ballet's programme were a light comedy and an exotic fantasy. Antonia Cobos's "The Dumb Wife" gave Ana Ricarda an opportunity for pretty miming and some clever castanet playing (representing the clacking of her eventually loosened tongue). In the smaller part of a comic chambermaid Joyce van der Veen was excellent.

John Taras's "Piege de Lumiere" is a romance of tropical forest butterflies and their convict captors. Here Rosella Hightower, Serge Golovine and Vladimir Skouratoff gave distinguished performances and Jean-Michel Damase had provided music of a higher quality than that of any other of the ballets. M. C.

DOCTORS' B.B.C. REQUEST

The British Medical Association has invited the B.B.C. to discuss with it sound and television broadcasts by doctors. A return to anonymity on the part of medical broadcasters will be urged by the B.M.A. deputation.

Le directeur des émissions françaises de Radio-Vatican adresse un message aux prêtres de la mission ouvrière

Le père Jean Beslay, directeur des émissions françaises de Radio-Vatican, a adressé samedi un message aux prêtres de la mission ouvrière de France.

Rappelant tout d'abord qu'il avait « travaillé parfois comme missionnaire en milieu ouvrier lorsqu'il était en France », il s'est défendu de « faire le jeu d'un entourage et de parler sur commande ». Il a souligné qu'il comprenait « ce que doit coûter aux prêtres-ouvriers le sacrifice qu'on leur demande ».

« Après avoir consacré sa vie à un idéal comme le vôtre, a-t-il déclaré, c'est-à-dire à faire la trouée dans la barrière dressée entre l'Eglise et la classe ouvrière, comment, à moins de n'avoir ni cœur ni esprit, ne pas comprendre et sentir l'amertume du sacrifice qu'on vous impose aujourd'hui... Nous vous comprenons, nous souffrons avec vous et nous avons besoin de vous dire notre admiration pour ce que vous avez été, pour ce que vous avez fait.

» Vos camarades ouvriers en général ne se sont pas trompés sur votre compte. Mais ceux de l'extérieur, eux, trop souvent, se sont trompés. On ne vous a pas bien compris, on vous a mal dirigés, même des gens bien intentionnés ont écrit sur vous des articles qui vous ont blessés.

» Pourquoi cela ? Parce qu'à l'égard de vos camarades ouvriers vous avez quitté cette réserve dans laquelle beaucoup voient une sauvegarde. Parce que quelques-uns ont définitivement abandonné leur soutien. Parce que d'autres, victimes de leur générosité, ont cru devoir accepter, non pas les théories marxistes, mais certaines méthodes qui sont la conséquence de ces théories. Parce qu'un plus grand nombre, entraînés par la hâte fiévreuse de leurs journées, n'arrivaient plus à donner à la prière le temps requis par un sacerdoce fervent. Pour tout cela, oui, pour d'autres choses encore sans doute, beaucoup, même en France, vous ont jugés sévèrement.

Le père Jean Beslay souligne ensuite que la décision qui a été prise « avec tout ce qu'elle entraîne de conséquences » a été « longuement, sagement, mûrement pesée, discutée, méditée » par le Saint-Père, qui doit puiser dans la prière « la force aussi de prendre les décisions qui imposeront à ceux de ses enfants qu'il aime plus que beaucoup d'autres le plus grand sacrifice de leur vie ».

« Sous le coup qui vous frappe, ajoutait-il, vous avez gémi. Votre plainte ne peut manquer de nous émouvoir. On ne lui demandait pas de ne pas s'exprimer, vous l'avez fait avec force, mais sans manquer à l'essentiel, puisque sur cent trois que vous êtes trois seulement ont déclaré qu'ils ne se soumettraient pas à l'Eglise. »

Affirmant ensuite que « l'œuvre sera continuée sous une autre forme, mais dans le même esprit », et que « l'Eglise continuera à supprimer ce divorce qui n'aurait jamais dû s'établir entre elle et les classes laborieuses, entre le prêtre et l'ouvrier », le père Jean Beslay demande aux prêtres de la mission ouvrière de « faire confiance à l'Eglise, aux évêques », en les aidant à rechercher les moyens de continuer sous des formes nouvelles « cet apostolat auquel vous vous êtes consacrés et qui est la grande

fierté de votre vie, la grande fierté de votre sacerdoce français ».

Et il conclut : « Dites avec Jésus-Christ, si vous voulez : « Que ce calice s'éloigne » de moi », mais ajoutez avec lui : « Ce » pendant, que votre volonté se fasse. » Et ce sera votre grandeur, lorsque toute la rumeur d'aujourd'hui sera apaisée, de vous dire que, par votre sacrifice, uni à celui du Christ, vous aurez travaillé mieux que jamais à reconcilier l'Eglise et le monde ouvrier. »

Où situer la « droite ligne » ?

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

« Le communiqué des prêtres-ouvriers, écrit un quotidien catholique, justifie les mesures prises par la hiérarchie pour maintenir le sacerdoce dans sa droite ligne. »

Avec beaucoup de mes confrères prêtres nous nous interrogeons depuis la décision de Rome : où se situe la droite ligne sacerdotale ?

On condamne les prêtres-ouvriers, mais les prêtres-officiers, les prêtres-journalistes, les prêtres-politiciens ?...

Pendant deux années, par ordre de mes supérieurs, je remplaçai un laïc dans une école libre primaire, assurant sept heures de classe et deux heures de leçons particulières chaque jour, ces dernières pour compléter mon salaire, qui en 1947 s'élevait à 3 000 francs par mois sans être nourri. Ensuite, toujours par ordre supérieur, j'assurai encore le travail d'un laïc dans un collège enseignant les mathématiques et les sciences physiques dans les classes de philo, première, seconde et troisième, en même temps que j'étais curé de deux paroisses !

Il arrive souvent que l'on consacre un prêtre pour une moyenne de dix élèves (quelquefois moins) de la « bourgeoisie » ou de la future « bourgeoisie » et pour un enseignement qui n'a rien de spécifiquement sacerdotal.

Et que pensera-t-on du prêtre-précepteur consacré à une seule famille ?

Pourquoi un climat moral « bourgeois », qui entraîne pour le prêtre une compromission sacerdotale bourgeoise, est-il jugé bon, alors qu'un climat moral « ouvrier » dans une compromission sacerdotale ouvrière, est jugé mauvais ?

Ne nous payons pas de mots : la lutte des classes est un fait, un fait déplorable,

mais un fait. Nous sommes mobilisés malgré nous dans cette lutte comme nous sommes mobilisés malgré nous dans un conflit entre nations.

Affirmer la réalité de ce fait c'est simplement être réaliste. L'ériger en principe d'action sociale c'est déjà être marxiste. Souffrir de ce fait et se sentir solidaire de ceux qui sont les vaincus de cette lutte des classes, communier à leurs espoirs, les aider, travailler et souffrir avec eux, comme a travaillé et souffert le Christ ouvrier, ce n'est pas être l'homme d'une classe parce qu'elle est une classe, mais c'est se faire pauvre avec les pauvres ; c'est subir d'être « classé » par ceux de l'extérieur, par ceux qui, inconsciemment peut-être, sont solidaires d'une autre classe. Qu'y a-t-il dans cette attitude qui ne soit pas sacerdotal ?

Que penser alors des lettres et des discours épiscopaux prenant parti pour leur patrie contre une autre patrie pendant les deux dernières guerres ?

Discernons réaction d'Evangile et réaction de classe raison d'Eglise (comme il y a une raison d'Etat) et foi chrétienne.

En définitive ce problème n'est-il pas dans ce fondamental discernement ?

Veillez agréer, monsieur le directeur, etc.

HENRI DUBOIS,
curé de Lege et Burgalays
(Haute-Garonne).

— La congrégation du Saint-Office a interdit aux catholiques la lecture du livre de Jacqueline Martin intitulé *Plénitude, témoignage d'une femme sur l'amour*, publié en 1951 par les Editions familiales de France. L'*Osservatore romano* précise que la décision de la congrégation du Saint-Office servira de mise en garde contre les « écrits sexuels, qui trouvent des auteurs même dans le monde catholique ».

Le com. du gd hotel, l'ambiance de la résidence, une cuisine de vieille réputation. Bord mer. Jardin. Garage. - Tél. : 302-02.

LE PIN DORE ★ ★ A - Tél. 077-06
Jardin
bord de mer. Près Casino. Pension :
1.600 fr. à 1.900 fr. tout compris.

HOTEL PRINCE DE GALLES ★ ★ A
Bord de mer. Grand jardin. Terrasse.
Cuisine soignée. - Tél. : 071-01.

GD HOT. D'AMSTERDAM 53, quai
Laurenti.
Parc bord mer. Ouvert toute l'année.
Direction hollandaise. - Tél. : 071-42.

HOTEL BALMORAL
FACE A LA MER. — 1^{er} ORDRE
EXCELLENTE CUISINE.

LE HOME Hotel - Pension
1.350 tout compris.
Plein soleil. Jardin. Cuisine excellente.
Calme. Repos. Garage.

HOTEL WINDSOR-TRIANON
très tranquille. Jardin ombragé.
A 200 mètres de la mer.
Tout conf. Cuisine soignée. Prix modérés.
Ouvert toute l'année. - Tél. : 07-177.

Maisons de repos

MONT - FLEURI
Résidence de repos.
Magnifique vue sur la mer, la ville
et la montagne. 2 grands salons.
Surveillance médicale. - Tél. : 071-03.

maîtres de la saison n'ont pas oublié
ceux qui sont venus y chercher la vraie
détente, la joie animale de l'air pur et
du soleil absorbé par tous les pores. Les
régates à la voile, les tournois de tennis,
les championnats de golf, occupent une

HOTEL
LE DIODATO
ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN (A.-M.)
entre Monte-Carlo et Menton.
TEL. : 291-78
VUE SUR LA MER
ENTRE LES DEUX PLAGES



PRIX HIVER : 1.500 fr.
Anciennement :
Hôtel Julliard, Les Houches (Hte-S.)

MONTMORENCY ★ ★ A - Face mer.
Tél. 931-64
Gd jardin - Tennis - Cuisine soignée
1.400 à 1.900 fr. tout compris

LE WAGRAM ★ ★ A
Tél. : 945-53
Jardin agréable avec sortie sur la plage
de la Croisette
Cuisine très soignée
Conditions spéciales pour séjour

HOTEL DE PARIS ★ ★ B
Tél. : 900-80
Cuisine soignée - Grand jardin
Garage - Pension : 1.400 fr. tout compris

HOTEL DES SABLONS ★ ★ B
Sur la Croisette - Bar - Jardin
Terrasse - Parc - Voitures - Confort

HOTEL SOLEIL D'AZUR ★ A
Cuisine soignée. Conf. Garage. Pension
complète 1.400 fr. tout compris. Tél. 901-14

IDEAL SEJOUR Parc de Vallergues
à Cannes
Terrasse - Jardin - Cuisine très soignée
Confort et calme - Tél. : 916-66

Maisons de repos

MIRE-JUAN REPOS - REGIMES
SOLEIL
PARC SUR MER - CONFORT
Cuisine renom. Prix modérés. Arg. séjour
Surveillance médicale comprise.

M^{ME} MEYER-SABATIÉ

présente à la vente

SUR LA COTE D'AZUR ET PARIS :

Quelques belles VILLAS, grand confort,
construction impeccable. Jardin, garage

Divers APPARTEMENTS, grand confort,
2, 3 et 4 pièces principales. Vue-jardin

Aussé quelques INDUSTRIES

et COMMERCES

ÉCRIRE :

35, Bd de Cimiez, à NICE

TELEPHONER : OPE. 39-91.

9, r. St-Florentin, PARIS (8^e)



WORKER-PRIESTS ORDER

From Our Own Correspondent

PARIS, Monday.

The Roman Catholic bishops of France with worker-priests in their dioceses have ordered them not to do more than three hours work a day in factories and mines. If they cannot arrange this they must leave their employment by March 1.



Ltd., Oxford, & 41 Piccadilly, London, W.1

G.169 (53)

Les trois provinciaux français de l'ordre des dominicains sont remplacés

Au cours d'un chapitre tenu récemment à Paris, le R.P. Emmanuel Suarez, maître général des dominicains, venu spécialement de Rome, a donné connaissance de décisions prises à l'égard de trois provinciaux et de plusieurs membres de cet ordre. Selon des informations de bonne source, les religieux ont accepté, dans un esprit d'obéissance, les mesures qui les atteignaient.

Le R.P. Avril, provincial de Paris, est remplacé par le R.P. Ducatillon. Les RR.PP. Belleau, de la province de Lyon, et Nicolas, de la province de Toulouse, abandonnent également leurs postes.

Quelques dominicains connus par leurs écrits ou leurs conférences ont d'autre part été invités à quitter la région parisienne.

Ce sont le R.P. Congar, le R.P. Feret, le R.P. Chenu et le R.P. Boisselot.

On ne manquera pas de rapprocher ces mesures de celles qui ont été récemment prises à l'égard des prêtres-

ouvriers. Les dominicains comptent en effet dans leurs rangs quelques-uns de ces prêtres. Contrairement à ce qu'avait fait la Compagnie de Jésus, ils ne les avaient pas rappelés dès qu'avait été connue la position de la hiérarchie.

Directeur des éditions du Cerf, le R. P. Boisselot est également à la tête d'un bimensuel, « l'Actualité religieuse dans le monde », qui, dans un récent éditorial, avait posé quelques questions sur les décisions de l'Eglise ; le R.P. Chenu avait publié dans « la Vie intellectuelle », sur le même sujet, un article remarqué ; ayant spécialement consacré ses travaux aux « Chrétiens désunis », le R.P. Congar est également l'auteur d'un ouvrage : « Vraie et Fausse Réforme dans l'Eglise » ; il avait écrit en septembre dans « Témoignage chrétien » une chronique sur « l'avenir des prêtres-ouvriers ». Le R.P. Feret était titulaire d'une chaire de catéchétique à l'Institut catholique de Paris.

Les premiers commentaires de la presse

Les décisions annoncées au dernier chapitre des dominicains ne sont pas encore commentées dans l'ensemble de la presse.

La Croix en informe ses lecteurs dans un entrefilet

Franc-Tireur, en revanche, écrit que le malaise croît dans l'Eglise de France :

« L'événement dépasse singulièrement ce cadre (du problème général des prêtres-ouvriers). Il est difficile de ne pas voir une manifestation brutale de l'« intégrisme », tendance réactionnaire d'une partie de l'Eglise, notamment en Espagne et en Italie, contre le courant « de gauche », très fort dans l'Eglise de France. Comment expliquer autrement le remplacement, contraire à la constitution de l'ordre (qui prévoit l'élection des dignitaires), des trois pères provinciaux ? »

M. Claude Bourdet, dans l'Observateur, situe également les nouvelles décisions dans la ligne des « ravages produits dans l'Eglise catholique par l'intégrisme », « Mais cette fois-ci il s'agit de religieux qui ne se sont signalés ni par des thèses scientifiques ou dogmatiques trop modernes, ni par une attitude politique très avancée, mais qui sont en vérité parfaitement représentatifs de ce vaste effort de compréhension politique et sociale et de progrès économiques qui caractérise le clergé de France.

« ...Les actes ont d'énormes conséquences, poursuit M. Claude Bourdet. La répression sans concession du mouvement des prêtres-ouvriers a montré que Rome se désintéressait de la présence catholique au sein du prolétariat, et toute la gauche française va en tirer nécessairement les conséquences. »

LES PRÊTRES-OUVRIERS et le sacerdoce

Dès l'origine du débat douloureux qui s'est engagé sur les prêtres-ouvriers, on a vu dominer le souci de ne point exposer ces prêtres à certains périls. Mais, en dehors même de ce risque et de ce souci, ce qui semble avoir été mis en question, ce n'est rien de moins que la valeur même et le contenu du sacerdoce des prêtres-ouvriers, puisque c'est sur la nécessité de laisser ceux-ci « en état de répondre à toutes les exigences de leur état sacerdotal » que la décision — que l'interdiction — est fondée.

Or c'est précisément à cette question plus essentielle que toutes autres — et qui est même la seule question — que répondait le R. P. M.-D. Chenu dans la Vie intellectuelle de février. Le R. P. Chenu (qui est, comme on sait, avec M. Etienne Gilson, au tout premier rang de nos médiévistes, en toute sérénité et sans aucune référence à l'opportunité, expose le point de vue en quelque sorte éternel du théologien.

Si le sacerdoce est défini comme « une profession comportant des fonctions essentielles : l'adoration de la prière, la célébration du sacrifice de la messe, le ministère des sacrements, l'enseignement

catéchistique et pastoral... », il est bien clair que le sacerdoce des prêtres-ouvriers est un sacerdoce diminué... Les plus belles ferveurs et les plus grands renoncements ne peuvent compenser cet échec à la nature du sacerdoce... Mais nous ne croyons pas qu'il en soit ainsi ; et une théologie totale du sacerdoce et de son rôle nous paraît donner une autre vision du problème.

Il va de soi que les fonctions précédemment énoncées sont « constitutives » du sacerdoce, mais elles supposent que la foi est universellement « présente et proclamée ». Dès lors qu'une « collectivité humaine existe en dehors de la foi et du mystère du Christ, la fonction première du sacerdoce est précisément de porter à ce monde non chrétien le témoignage » de cette foi et de ce mystère. « La première fonction du sacerdoce est donc de donner aux hommes la parole de Dieu, là même où les hommes peuvent entendre, là même où ils sont. » L'Eglise d'aujourd'hui se retrouve dans la situation de l'Eglise primitive, où le sacerdoce était d'abord l'acte missionnaire. Aussi « nous ne pouvons consentir à situer cet acte missionnaire en marge des fonctions propres du sacerdoce... Comment ne pas observer que, au delà du cas des prêtres-ouvriers, c'est contre un certain statut missionnaire du sacerdoce qu'on sent monter des réserves, parfois des suspensions ? ».

Le R.P. Chenu observe qu'en posant ces principes on s'oppose à une « certaine théologie scolaire » et « polémique ». Mais on rejoint « la totalité d'une ecclésiologie jadis enseignée par les pères et les maîtres du XIII^e siècle... La question posée sur les prêtres-ouvriers n'est que la pointe d'une élaboration doctrinale qui ressaisit aujourd'hui l'ensemble des fonctions du corps mystique du Christ ». De sorte qu'on se trouve « qualifier l'acte majeur du mouvement missionnaire actuel » sous la formulation du théologien se référant à saint Thomas.

C'est bien ce mouvement « qui est en cause ». Et, conclut le théologien, quelles que soient les modalités sous lesquelles on s'attache à résoudre « le problème concret de l'engagement de certains prêtres dans la condition ouvrière », il ne peut être effectivement résolu que par un « acte de présence (au sens fort) : une présence d'Eglise que seule réalise, dans la circonstance une communion de vie. Comment baptiser une civilisation si l'on n'y entre pas ? ».

LE CARNE

Naissances

— Notre collaborateur Jean-Marc Théolleyre et Mme, née Claude Sauvanet, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Dominique.

La Varenne-Saint-Hilaire, 7 février.

— Le colonel et Mme Appert sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils François.

Naples, 264, Riviera-di-Chiaïa.

— Le colonel et Mme Dunoyer de Segonzac annoncent la venue de Sophie, Bonne chrétienne.

Mariages

— M. et Mme Pierre Beauté, Mme Néry, sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants, Monique et Claude.

Le samedi 13 février, à 12 heures, en l'église Saint-Médard.

Nécrologie

— Le docteur Paulette Landowski, Mme W.-L. Landowski, MM. Alain et Gérard Bomler-Landowski, M. et Mme

Paul Landowski, M. et Mme Benjamin Landowski, Mme Henri Landowski, Mme Joseph Landowski et toute la famille ont la douleur de faire part de la mort du docteur Ladislas Landowski, ancien interne des hôpitaux, médecin honoraire de l'hôpital départemental Stell, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, médaillé des épidémies, leur père, grand-père, frère et beau-frère.

Selon ses dernières volontés ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité à l'église Saint-Pierre de Chaillot, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille à Boulogne-sur-Seine.

— Nous apprenons le décès à Perros-Guirec de Mgr Albert Le Cuziat, aumônier honoraire de la marine.

[Mgr Le Cuziat avait pris part, en 1944, au débarquement en Corse. Officier de la Légion d'honneur, il était en outre titulaire de nombreuses décorations françaises, anglaises et américaines.]

— On nous prie d'annoncer le décès du baron Foy, dans sa quatre-vingt-unième année.

La date de ses obsèques sera fixée ultérieurement.

— On nous fait part du décès du lieutenant Charles O'Rourke, pilote de chasse, médaille de l'aéronautique, mort en service commandé le 3 février 1954.

Les obsèques ont été célébrées le 8 février en la cathédrale de Saint-Brieuc.

OFFREZ
Un
Vison
Sauvage

MAURICE
KOTLER

10, rue la Boétie

APIGEL

Tous les jours, démonstrations et applications gratuites au CENTRE ESTHÉTIQUE DE LA GELEE ROYALE. N'hésitez pas à prendre rendez-vous. Aucune obligation d'achat.

DARSY APIGEL, 54, Fg Saint-Honoré
ANJ. 25-91

Des soldes qui font courir tout Paris...

...C'est chez Boccara qu'on les trouve. Actuellement choix immense de Tiencen, Perse, Orient, Français et moquette toutes teintes cédés, après inventaire de fin d'année, à des prix extraordinairement bas. Boccara-Tapis, 14, avenue de l'Opéra et 5, rue de Rivoli.

La ligne du **MAROC** et du **SÉNÉGAL** par la **MÉDITERRANÉE**



PARIS : 4, rue des Capucines
MARSEILLE : 90, boulevard des Dames
et toutes Agences de Voyages

il a fa

PERREX

Adressez-

CEDUC

SAMARITAINE DE LUXE

27, Bd des Capucines - PARIS

Vendredi 12, Samedi 13

Deux jours

SOLDES EXCEPTIONNELS

pour Dames, Jeunes Gens

Lots importants de marchandises vendus à prix réduits

ORDRE ET LIBERTÉ

Les chefs des provinces françaises de l'ordre des frères prêcheurs viennent d'être destitués. En même temps quelques-uns des théologiens dominicains les plus connus sont condamnés à la retraite, au silence, à une sorte d'exil. Ces mesures ont surpris par leur ampleur et leur soudaineté. Il semble qu'en les prenant le maître général des dominicains ait voulu parer au plus pressé et empêcher que des mesures plus graves encore ne fussent décidées par le Saint-Office contre la branche française de l'ordre de Saint-Dominique. Dans des circonstances un peu analogues on avait vu arriver à Lyon, voici environ deux ans, un émissaire du général des jésuites, venu pour épurer plusieurs membres éminents de la Compagnie. Ceux-ci se voyaient privés de leur enseignement tant au séminaire de Fourvière qu'à l'Institut catholique de Lyon et astreints à changer de résidence. A l'époque le cardinal Gerlier avait ressenti douloureusement ces mesures, prises en dehors de lui alors que l'Institut catholique notamment dépend directement de sa juridiction.

Ce n'est pas le lieu d'ouvrir une controverse théologique ou canonique sur le caractère de ces nouvelles sanctions. Mais l'Eglise, quelles que soient ses prérogatives spirituelles, est une société composée d'hommes qui vivent et agissent parmi les hommes. Il est donc fatal que les conséquences de ses décisions ne se limitent pas au plan surnaturel.

De ce point de vue deux ordres de faits retiendront sans doute l'attention. Le premier est l'espèce de suspicion dans laquelle les autorités romaines ont tendance à tenir certaines initiatives de quelques Français les plus soucieux d'apostolat, suspicion que ne cessent d'alimenter les dénonciations de toutes sortes venues trop souvent des Français eux-mêmes. Un certain nombre d'exclusives touchant plus particulièrement les

Par SIRIUS

seminaires avaient accompagné la publication de l'encyclique *Humani generis*. A l'automne dernier les évêques français n'avaient pas reçu sans un vif déplaisir les instructions qui leur étaient transmises par le nonce apostolique pour les prêtres-ouvriers sous le sceau du secret afin qu'ils en assument eux-mêmes la responsabilité.

C'est sur ces entrefaites que trois cardinaux français se rendirent à Rome pour plaider le dossier des prêtres-ouvriers. Des fautes parfois graves avaient été commises, de nombreuses imprudences aussi. De toute évidence des remèdes devaient être apportés, des redressements effectués. L'épiscopat français, qui s'exprimait par la voix de ses éminents représentants, ne semblait nullement considérer alors que la situation de prêtre-ouvrier fût incompatible avec l'essence du sacerdoce. Il cherchait, au contraire, à sauver une institution qui, après les tâtonnements ou les audaces du début, avait besoin d'être amendée et régularisée. Mais lorsque à la fin novembre les trois cardinaux quittèrent le Vatican ils savaient qu'ils avaient perdu la partie. Les délais qu'ils se ménagèrent pour mieux préparer les esprits à des décisions désormais irrévocables ne firent qu'entretenir en France de fallacieux espoirs et aggraver les inquiétudes romaines. Ces inquiétudes paraissent avoir été encore accrues du fait que les dominicains français n'avaient pas mis autant de hâte que les jésuites à exécuter les instructions reçues.

Un second fait digne de remarque est que, à l'inverse de l'agitation qui se manifestait parfois parmi les prêtres-

ouvriers, les dignitaires si cruellement atteints n'ont esquissé aucun geste de révolte, n'ont émis aucune protestation. Bien au contraire leur soumission, ou plus exactement leur acceptation des peines portées contre eux, a été immédiate et sans réticence. Beaucoup, et notamment parmi les prêtres-ouvriers, pourront en être profondément édifiés, alors que d'autres seront tentés de voir là un nouveau sujet de scandale et d'évoquer à ce propos les procès de Moscou. L'apparence n'est pas sans quelque analogie. Mais des hommes qui ont voué leur vie à une tâche surnaturelle ne doivent-ils pas admettre toutes les conséquences d'une logique surnaturelle et, suivant une formule redevenue actuelle, accepter de souffrir « pour » l'Eglise sans doute, mais aussi « par » l'Eglise ?

Toute protestation qui ni serait pas de leur compétence propre paraîtrait justifier *a posteriori* les sanctions prononcées contre eux. C'est donc en définitive aux évêques successeurs des apôtres qu'il appartient de déterminer au sein même de l'Eglise ce qui est police nécessaire ou abus de pouvoir bureaucratique, ce qu'exige la protection de la foi et ce qui pourrait n'être, par l'effet d'une peur panique du communisme, qu'un dangereux retour aux plus discutables méthodes de l'Inquisition. A défaut, les responsables de la politique française, catholiques ou non, ne sauraient ignorer indéfiniment les incidences qu'une telle situation, surtout si elle devait encore s'aggraver, pourrait avoir dans le pays tout entier. De nouvelles difficultés et de nouvelles souffrances se présenteront qui auraient pu, semble-t-il, être assez facilement épargnées à la France comme à l'Eglise. Aspect particulier d'un drame universel ! Combien de temps encore ce siècle tolérera-t-il, en présence de réalités qu'il ne veut pas voir, des libertés qu'il paraît ne plus pouvoir souffrir ?

être en vigueur, ou la composition de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord subissait une modification essentielle, les hautes parties contractantes s'entendront en commun la situation nouvelle ainsi créée.

M. Georges Bidault :

« Il appartiendra au gouvernement allemand lui-même de déterminer s'il désire ou non assurer les obligations internationales contractées antérieurement par la République fédérale ou par la République démocratique allemande. »

(1^{er} février.)

Jan Eden :

« Le gouvernement de toute l'Allemagne aura autorité pour assumer les droits et obligations de la République fédérale et de la zone soviétique d'Allemagne et pour conclure tout accord international. »

(30 janvier.)

Modification proposée

par M. Dulles :

« Le gouvernement, etc., aura toute autorité pour assumer ou rejeter les droits et obligations, etc. »

(3 février.)

M. Van Zeeland :

« La république fédérale de Bonn est engagée au même titre que nous par le traité portant création de la C.E.D. », a déclaré M. Van Zeeland devant les sénateurs belges.

Le ministre des affaires étrangères n'est d'autre part refusé à engager pour le moment, une discussion sur le fond. Il a surtout fait valoir que la controverse était purement théorique : si la réunification de l'Allemagne devait se produire, et si-t-il dit, toutes les données de la situation se trouveraient modifiées, et il faudrait de nouveau se réunir autour d'une table de conférence.

(11, février.)

CHEES (1) ET DONNERONT LEUR ACCORD A CE QUE LES DROITS RESULTANT DES TRAITES INSTITUANT UNE COMMUNAUTE EUROPEENNE INTEGREE LUI SOIENT EGLEMENT ETENDUS, étant admis que cette Allemagne unifiée assumera les obligations de la République fédérale envers les trois puissances ou l'une d'entre elles résultant de ces conventions et traités. Sauf avec le consentement commun de toutes les parties à la présente convention, la République fédérale ne conclura aucun accord et n'entrera dans aucun arrangement qui porterait préjudice aux droits des trois puissances résultant de ces conventions et traités ou qui diminuerait les obligations en résultant pour la République fédérale.

Il demande à être complété par l'article 10 des accords, ainsi conçu :

Les trois puissances et la République fédérale RECONSIDERERONT LES TERMES DE LA PRESENTE CONVENTION et des conventions rattachées :

a) A la demande de l'une d'entre elles, EN CAS DE RETABLISSEMENT DE L'UNITE DE L'ALLEMAGNE ou en cas de création d'une fédération européenne, ou

b) Dès que se produira tout autre événement auquel les Etats signataires de la présente convention seront unanimes à reconnaître un caractère fondamental similaire.

Elles modifieront alors, D'UN COMMUN ACCORD, la présente convention et les conventions rattachées, dans la mesure où cette modification sera rendue nécessaire ou appropriée par le changement fondamental intervenu dans la situation.

Enfin il faut rappeler que quatre des signataires du traité de Paris (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg et Italie) ne sont pas parties aux accords de Bonn.

(4) Par « conventions rattachées » il faut entendre celles qui ont trait au stationnement des troupes étrangères sur le territoire allemand, aux finances, au « règlement des questions issues de la guerre et de l'occupation ».

atomique dont les Etats-Unis se croyaient assurés pour longtemps. Si les opinions techniques — et plus encore les vues politiques — du professeur Blackett sont toujours très discutées, ses conclusions au sujet de la guerre atomique n'en retiennent pas moins l'attention des spécialistes. Aussi la revue « New Statesman » accorde-t-elle cette semaine une place d'honneur à un article dans lequel le célèbre physicien étudie la « pensée américaine » sur le développement des armes nucléaires aux Etats-Unis et dans l'Union soviétique.

L'occasion de cette étude a été fournie par l'ouvrage de M. Gordon Dean, qui présida la commission américaine de l'énergie atomique de 1950 à 1953. Le professeur Blackett examine de nombreux aspects du problème. Mais la principale question consisterait, selon lui, à éclaircir une contradiction frappante entre la prudence sans cesse accrue des spécialistes américains de la stratégie moderne et la confiance que M. Dean accorde apparemment aux vertus de la « grande peur atomique ».

Une évolution incontestable

L'exposé de M. Dean révèle en effet une évolution incontestable dans l'attitude des experts d'outre-Atlantique. Après la phase d'illusion durant laquelle on croyait que « deux bombes suffiraient à gagner la guerre », les responsables américains se seraient rendu compte qu'il vient un moment où aucun des deux camps n'obtiendra plus le moindre bénéfice en accroissant son stock de bombes, car l'adversaire en aura lui-même un nombre suffisant pour pouvoir porter des coups mortels. En ce qui le concerne, le professeur Blackett évalue les réserves actuelles des Etats-Unis à cinq mille bombes environ, tandis que les Soviétiques pourraient en avoir

Après la destitution des provinciaux de l'ordre de Saint-Dominique

« Toute l'aile marchante de l'Église de France est atteinte affreusement » écrit M. François Mauriac

Les décisions romaines concernant les prêtres-ouvriers et l'ordre de Saint-Dominique continuent de susciter de nombreuses réactions dans les milieux les plus divers et dans la presse.

Sous le titre « Pour un nouveau concordat », M. François Mauriac écrit dans son éditorial hebdomadaire du Figaro :

« ...Se taire est un devoir sans risque... Les lettres, les appels, me sont venus de partout... Cri de douleur, non de révolte... Toute l'aile marchante de l'Église de France est atteinte affreusement : il faut que les congrégations romaines le sachent.

» Déjà elles ne pouvaient plus ignorer que les prêtres-ouvriers étaient devenus partie intégrante du prolétariat français, qu'ils y étaient incorporés en tant que prêtres, en tant que témoins du Christ et de l'Église. Il faut aujourd'hui révéler à Rome une autre vérité : que le jeune laïc, qui a été la grande pensée de Pie XI, a été formé pour une grande part en France par l'ordre de Saint-Dominique... »

Après avoir admis qu'il y avait eu « des imprudences et des positions aventurées », M. Mauriac poursuit :

« Mais aujourd'hui qu'ils sont atteints dans leurs théologies les plus éminentes, nous voyons mieux ce que l'ordre incarne au milieu de nous : l'esprit dominicain, c'est l'esprit de liberté au sein même de l'Église, en étroite union avec le Siège de Pierre.

» On frémit d'apprendre que le Saint-Office a été au moment de frapper l'ordre chez nous, à sa racine même, en s'attaquant au noviciat du Saulchoir. Toucher en France aux fils du père Lacordaire, les atteindre mortellement, équivaldrait à dynamiter une de nos cathédrales. Ici se délimitent mal les droits imprescriptibles de l'Église et ceux non moins imprescriptibles de la nation. »

L'éditorialiste du Figaro aborde ensuite la question des pouvoirs du nonce :

« Si désormais le nonce apostolique à Paris n'est pas un agent diplomatique comme les autres, s'il détient en terre française un pouvoir réel plus étendu que celui d'aucun des membres du gouvernement, nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous-mêmes ou plutôt qu'à Emile Combes qui déposa, il y a cinquante ans au mois de novembre, le projet de loi sur la séparation des Églises et de l'État. »

M. Mauriac déplore ensuite les « dénonciations » dont les prêtres et les religieux sont victimes et « qui viennent presque toutes de France même » et conclut :

« Ce concordat, que la III^e République a détruit, la IV^e République, dans l'intérêt de l'Église et de la France, n'aurait-elle pas raison

de le rétablir en l'adaptant aux exigences de notre époque ? Je pose la question. Mais ce dont je suis assuré, c'est que si l'offensive en cours se poursuivait, sans égard pour ce qui est dû à cette très sainte Église de France, institutrice et modèle de toutes les autres dans la philosophie, dans la théologie comme dans l'apostolat missionnaire, la nation entière se sentirait atteinte en la personne de ses meilleurs fils. Ce serait, il me semble, l'intérêt de l'Église, dans un débat de cet ordre, qu'elle trouvât un jour en face d'elle un interlocuteur qui détienne un autre droit que celui de se taire... »

Un éditorial de « l'Actualité religieuse »

L'Actualité religieuse dans le monde du 15 février, dont le directeur est le père Bois-selot, dominicain, regrette dans son éditorial le caractère « unilatéral » de la déclaration des prêtres-ouvriers :

« Il faut tout de même savoir aussi se faire entendre de l'Église, donc parler son langage, qui est celui de la foi pure. C'est d'ailleurs, d'après ce que nous croyons savoir, ce que les prêtres viennent de faire en adressant à leurs évêques une lettre bouleversante de foi et d'esprit missionnaire.

» Nous ne minimisons certes pas le drame de conscience qui se pose présentement. Mais comme toujours en christianisme il ne peut y avoir d'issue que par en haut dans une perspective surnaturelle. »

Mais la majeure partie de cet article, intitulé « le Fond du problème », est consacrée à des extraits d'une lettre d'un lecteur, prêtre, dont voici la conclusion :

« Ce qui est essentiel, ce qui est le cœur du drame spirituel où nous tous sommes maintenant engagés avec les prêtres-ouvriers, c'est que les décisions pratiques soient mûries non pas contre les directives de l'Église et en dehors d'elle, mais comme de connivence avec elle pour obéir à l'impulsion de l'Esprit qui travaille dans son Église et dont l'âme a reconnu l'appel. Alors seulement l'épreuve pourrait être acceptée dans l'amour comme venant de Dieu, comme exigence purifiante de sa grâce et comme principe de rédemption.

» Il est dur de voir ses amis souffrir sans pouvoir rien faire pour eux. Mais peut-être le mieux qu'on puisse faire est-il encore de souffrir avec eux et de prier pour eux. »

M. Michelet demande au gouvernement d'intervenir auprès du Saint-Siège

M. Edmond Michelet, sénateur R.P.F., demande dans une question orale avec débat, au ministre des affaires étrangères, si « tout en respectant les lois fondamentales de la République, telles qu'elles sont mentionnées dans le préambule de la Constitution, et notamment le principe de la séparation de l'Église et de l'État, il ne serait pas de son devoir d'attirer l'attention du Saint-Siège sur les conséquences regrettables qui risquent d'être atteintes à travers l'Église de France le prestige et le rayonnement de notre pays dans le monde à la suite des circonstances qui ont entouré les décisions frappant des prêtres et des religieux français.

» Compte tenu de l'émotion que ces mesures ont suscitées dans notre opinion publique, il lui demande s'il ne lui apparaît pas nécessaire de se faire l'interprète de ces inquiétudes auprès de S.E. le nonce apostolique. »

Une question écrite de M. Deixonne

De son côté M. Deixonne, député socialiste du Tarn, a par la voie du Journal officiel, adressé au ministre des affaires étrangères une question écrite dans laquelle après lui avoir « signalé l'information suivante parue dans un journal français : « Le nouveau nonce apostolique vient de convoquer à trois réunions, qui se sont tenues à Toulouse, à Lyon et à Paris au cours du mois de septembre, les cardinaux, archevêques et évêques de ces régions, » ainsi que, pour la réunion de Paris notamment, les supérieurs des grands ordres religieux français. Le nonce, » parlant au nom du Saint-Père, aurait demandé que l'on mette fin à l'expérience des prêtres-ouvriers... Pour la première fois dans l'histoire un nonce apostolique convoquait les cardinaux au nom de la Consistoriale. »

Le député demande notamment au gouvernement : 1° cette information est-elle exacte ? 2° dans l'affirmative comment peut-elle se concilier avec la tradition gouvernementale affirmée sous les régimes les plus différents, et qui veut « que les nonces remplissant en France les fonctions d'ambassadeur ne peuvent entretenir de communications officielles qu'avec le gouvernement ? »

LE CORPS DE SEZNEC va être autopsié

Salsie d'une requête de la fille de Guillaume Seznec, M. Lavadoux, juge d'instruction, qui sur sa plainte avait ouvert une information sur l'accident dont celui-ci fut victime l'an dernier, a ordonné l'autopsie du corps de l'ex-forçat. Le professeur Piédelièvre a été désigné pour cette opération.

eaux dans le Midi

LA DURANCE

lowatts-heure par an
urs vauclusiens

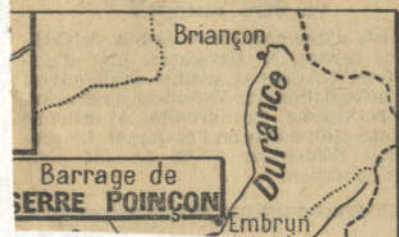
voide par litre, et la terrible fièvre causait chaque année quatre cent cinquante décès. Alors la question, l'ambigüe question que l'on se pose, ne peut être que celle-ci : en emportant la Durance les ingénieurs de l'E.D.F. ne vont-ils pas aussi emporter la nappe ? Il est bien difficile d'y répondre, pour une bonne raison que personne ne peut dire parfaitement sûr de ce qui se passe sous la terre. La nappe a son secret, la nappe a son mystère. Nul ne sait exactement d'où elle sort. Est-ce la Durance qui alimente la nappe ? Est-ce la nappe qui renforce les eaux de la Durance ? Une seule évidence impose. La nappe est indispensable à la prospérité du pays. Sans elle la riche plaine avignonnaise ne serait qu'un grand désert caillouteux.

« Prenez garde à ce que vous faites, crient les adversaires du projet. Si vous asséchez la nappe, vous condamnez à mort nos cultures, nos champs. Vous n'avez pas le droit de jouer la prospérité de milliers d'hectares sur des calculs hasardeux, autant dire sur un coup de dé. »

Pour l'Electricité de France au contraire il n'y a pas de difficultés insurmontables. Ses ingénieurs admettent bien la réalité de certains obstacles, mais ils sont sûrs d'en venir à bout. Dans le pire des cas, si le détournement de la Durance causait des perturbations au régime de la nappe, l'E.D.F. arrêterait tout ou partie de ses usines et serait rentrer la Durance dans son lit. C'est autour de ses affirmations que l'on discute.

Sans doute, au fond du problème, comme au fond de tout ce qui est humain, on trouvera des intérêts. Mais, intérêts nationaux ou intérêts régionaux, ces préoccupations-là n'ont rien de sordide, même lorsque les maraichers de Vaucluse s'inquiètent du regain de prospérité qu'apporterait la nappe, si elle suivait la Durance, chez leurs voisins des Bouches-du-Rhône. Cette forme-là ne se ferait-elle pas sur leurs os ?

L'Electricité de France a marqué des points, certes. Dans la région même des



NOUVELLES POLITIQUES ET SOCIALES

DANS LES MUNICIPALITÉS

Vers des élections au Havre

(De notre correspondant particulier.)

Le Havre, 16 février. — Elu il y a dix mois le conseil municipal du Havre, qui se compose de 18 indépendants, de 14 communistes, de 3 S.F.I.O. et de 2 « progressistes », n'avait jamais vu se dégager en son sein une majorité, et M. Pierre Courant, député indépendant, n'avait dû le renouvellement de son mandat de maire qu'à la faveur de l'abstention des S.F.I.O. et des « progressistes », qui n'avaient pas encore quitté le M.R.P.

Cette situation ne pouvait se prolonger éternellement et l'on sentait bien que, tôt ou tard, la municipalité actuelle verrait ses décisions contrecarrées par le front uni de l'opposition.

Il en fut ainsi une première fois le 18 janvier dernier lorsque M. Pierre Courant, devant l'hostilité de ses adversaires politiques, avait dû retirer son projet de budget afin de le rectifier.

Présenté lundi soir le nouveau budget a été à son tour rejeté par 19 voix (com., soc. et progr.) contre 18 (indép., rad., R.P.F.).

Ce vote, grave de conséquences, — ainsi que l'a fait remarquer M. Pierre Courant — doit entraîner la démission de la municipalité actuelle. Il appartiendra alors au corps électoral havrais de se prononcer de nouveau.

→ M. Blancho, S.F.I.O., a remis officiellement sa démission de maire de Saint-Nazaire au préfet de la Loire-Inférieure ; il a précisé que ses cinq adjoints socialistes resteraient en fonction.

— Le conseil municipal de Firminy a voté un vœu présenté par M. Claudius-Petit et demandant que des crédits d'investissements soient accordés aux industries de transformation du bassin de la Loire, pour pallier le chômage total qui commence à apparaître.

— Ce sont les conseillers socialistes seulement et non tous les conseillers qui mènent campagne contre le maire de Lille, M. Gaffie, R.P.F.

Une vive polémique
entre M. Brimo et ses concurrents

Neuf candidats à l'élection de Seine-et-Oise ont publié un communiqué qui reproche violemment à M. Brimo, candidat indépendant et R.G.R., d'avoir présenté « ses services militaires sous une forme qui les fait apparaître comme ceux d'un valeureux aviateur, grand blessé de guerre, alors... qu'il fut réformé en septembre 1938 pour tuberculose pulmonaire... et qu'il n'a jamais participé à une journée de guerre ni même été mobilisé ».

Ce communiqué, qui a été transmis aux associations d'anciens combattants du département, est signé de MM. Rolland

LA GRÈVE
DE LA MÉTÉOROLOGIE
CONTINUE

L'assemblée du personnel de la météorologie a décidé hier soir lundi de ne pas reprendre le travail.

M. Devinat, secrétaire d'Etat à l'aviation civile, a reçu aujourd'hui mardi en fin de matinée les représentants du comité de grève et leur a fait part des satisfactions proposées au personnel, notamment en ce qui concerne leurs revendications d'ordre administratif. Les météorologistes décideront de nouveau ce soir de la suite à donner à leur mouvement.

Selon les milieux syndicaux, M. Devinat aurait obtenu un crédit de 15 millions destiné à relever l'indemnité forfaitaire des agents de la météorologie. Le comité de grève aurait souhaité que cette somme fût portée à 23 millions, ce qui permettrait d'accorder aux météorologistes les mêmes avantages que ceux qui furent récemment consentis aux employés de la sécurité aérienne. Ces derniers ont décidé, au cours de la réunion du comité d'unité et d'action des agents de la sécurité aérienne, de ne pas s'associer à la grève des météorologistes.

« Les fonctionnaires paient un impôt
supplémentaire de 200 à
300 milliards », déclare le
Comité d'étude et de liaison
pour la défense de la fonction
publique.

M. Edgar Faure, ministre des finances et des affaires économiques, a reçu hier lundi les représentants du comité d'étude et de liaison pour la défense de la fonction publique.

Ceux-ci lui ont fait part du malaise qui va, selon eux, grandissant parmi les fonctionnaires, en particulier parmi les cadres, qui constatent que leur statut légal, malgré les promesses faites, reste délibérément violé, et que l'« éventail hiérarchique » n'est nullement respecté. « De ce non-respect de la loi résulte pour les fonctionnaires un impôt supplémentaire, dont ils sont seuls à supporter la charge, de 200 à 300 milliards. »

Les représentants du comité ont demandé au ministre d'envisager et de mettre en œuvre dans les mois à venir, un plan de reclassement de la fonction publique qui permette à celle-ci de retrouver la place qui, estiment-ils, doit être véritablement la sienne.

M. Bacon dresse le bilan
de la formation professionnelle
accélérée

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée lundi, M. Paul Bacon, ministre du travail et de la sécurité sociale, a remis son diplôme au cent millième stagiaire de la formation professionnelle accélérée.

LE CARDINAL OTTAVIANI ÉVOQUE LA QUESTION DES PRÊTRES-OUVRIERS

Dans une allocution prononcée à Rome devant l'institut français des chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception le cardinal Ottaviani, prosecretaire de la congrégation du Saint-Office, a abordé la question des prêtres-ouvriers.

« Dans la recherche des nouvelles méthodes, a-t-il dit, les réformateurs de l'apostolat, sous prétexte d'aller vers les hommes qui n'aspirent qu'à la prospérité terrestre, parlent aujourd'hui davantage du pain temporel que du pain céleste, et ils parlent peu du Christ et de sa croix. »

Après avoir exalté la vocation de la France, qui « a été et est toujours à l'avant-garde de la foi romaine et un pays catholique par excellence », le cardinal a déclaré que l'Eglise savait « adapter avec sagesse les méthodes traditionnelles aux exigences modernes, sans pour cela faire des sauts dans le noir ou adopter des méthodes plus spectaculaires que sûres et efficaces du point de vue sacerdotal, méthodes qui font bon marché des grâces surnaturelles dont nous devons être ministres et non pas seulement témoins.

» Les réformes véritables, a-t-il conclu, c'est la sainteté qui les opère à travers l'obéissance. Aucun saint ne s'était jamais cru investi de la tâche d'effectuer des réformes, et tous pourtant ont été des réformateurs puissants à travers l'obéissance et la foi ».

— Deux erreurs de transmission se sont glissées dans le compte rendu que nous avons donné (voir *le Monde* du 9 février) de l'allocution prononcée par M. Beslay, directeur des émissions de langue française à Radio-Vatican. Parlant des prêtres-ouvriers, l'orateur avait dit : « On vous a mal jugés » et non « on vous a mal dirigés » et avait évoqué « la fierté de notre sacerdoce français » et non de « votre sacerdoce français ».

MANDOX

MINISTÉRIELS

Vente, Palais Justice à Versailles
le lundi 8 mars 1954, à 14 heures.

PROPRIÉTÉ A VERSAILLES

1, av. Villeneuve-L'Etang, av. Jardin.
Contenance : 2.093 m. **LIBRE DE LOCATION.**
MISE A PRIX : 4.000.000 DE FRANCS.
L'adr. à Versailles, M^e TOUSSAINT, avoué,
8, boulevard de la Reine; JOHANET, av.,
1, av. St-Cloud; Savouré, not., 2, pl. Ho-
che; HUBER, not., 17, r. Hoche. Pr visiter :
Mardi, jeudi, samedi, de 14 à 16 heures.
Pr permis délivré par M^e TOUSSAINT.

le SAMEDI 6 MARS 1954 à 14 heures
du 1^{er} au 18^e lot :

1 LOCAL A US. COMMERCIAL

37^e lot :

AUX A USAGE COMMERCIAL

tant de :

1 SIS A PANTIN (SEINE)

2) av. EDOUARD-VAILLANT, n° 8

Mises à prix

19 ^e BOUT. et log ^t , 68/1.000 imm.	300.000
20 ^e BOUT. et log ^t , 122/1.000 imm.	500.000
21 ^e APPt et 32/1.000 de l'imm.	160.000
22 ^e APPt et 28/1.000 > >	150.000
23 ^e APPt et 52/1.000 > >	240.000
24 ^e APPt et 48/1.000 > >	220.000
25 ^e APPt et 50/1.000 > >	200.000
26 ^e APPt et 50/1.000 > >	210.000
27 ^e APPt et 50/1.000 > >	210.000
28 ^e APPt et 52/1.000 > >	240.000
29 ^e APPt et 48/1.000 > >	220.000
30 ^e APPt et 50/1.000 > >	200.000
31 ^e APPt et 50/1.000 > >	210.000
32 ^e APPt et 65/1.000 > >	210.000
33 ^e APPt et 65/1.000 > >	300.000
34 ^e APPt et 48/1.000 > >	220.000
35 ^e APPt et 50/1.000 > >	200.000
36 ^e APPt et 50/1.000 > >	210.000
37 ^e APPt et 37/1.000 > >	160.000

LOGEMENTS sont actuellement occupés
(consulter cahier des charges.)

ERT LE SOURD, avoué à Paris, 27, quai
MOYEZ, avoués à Paris; M^e DURANT
et sur les lieux pour visiter.

LE VATICAN SOUHAITERAIT UNE LIAISON plus étroite avec les évêques français

Les remous provoqués en France par les décisions romaines concernant les prêtres-ouvriers et le remplacement des provinciaux dominicains, et par l'article de M. François Mauriac sur l'opportunité d'un nouveau concordat entre l'Eglise et l'Etat, ont retenu l'attention du Vatican.

« Dans les milieux ecclésiastiques compétents, écrit à ce sujet l'agence France-Press, on garde la plus stricte réserve. Il est certain que le Vatican redoute les répercussions possibles d'une polémique touchant ces questions délicates et complexes. L'inquiétude provoquée par les nouvelles qui viennent de France est d'autant plus grande qu'en raison de sa maladie le pape ne pourra faire sentir tout le poids de son influence dans le sens de l'apaisement.

» On souhaite voir établir une liaison plus étroite — qui semble avoir fait défaut jusqu'à ce jour — entre la hiérarchie et les diocèses romains en vue de porter remède à la situation actuelle, qui, si elle devait se prolonger, ne pourrait que nuire aux intérêts de tous.

Le voyage à Rome de M. Le Bras a un « but exclusivement universitaire et scientifique »

Le bruit ayant couru que M. Le Bras, conseiller du Quai d'Orsay pour les affaires religieuses, allait se rendre à Rome pour s'entretenir de ces questions avec M. Wladimir d'Ormesson et les autorités du Vatican, M. Le Bras nous a déclaré ce matin :

« Je me rendrai en effet en Italie

dans une semaine environ. Mais ce voyage prévu depuis quatre mois a exclusivement un but universitaire et scientifique. Je dois prononcer à Rome diverses conférences, notamment à l'École française. J'irai ensuite à Naples, enfin à Milan à l'occasion d'un congrès scientifique. »

« Gardons-nous de provoquer l'Etat à intervenir dans le domaine propre de l'Eglise »

écrit « la Croix »

Dans la Croix le R.P. Gabel écrit au sujet du rôle du nonce :

« Le droit canon prévoit que le nonce entretient des relations diplomatiques avec le pays où il est accrédité et que dans le territoire qui lui est assigné il veille à l'état des Eglises et informe le pontife romain à ce sujet. S'il lui faut voyager pour s'informer de la situation ou informer la hiérarchie des directives pontificales il fait son métier de nonce. »

« Nous avons distingué depuis des années, avec un soin jaloux, l'Eglise de l'Etat. Après avoir écarté de notre vie publique les intrusions des « clercs » dans le domaine temporel, gardons-nous de provoquer l'Etat à intervenir dans le domaine propre et exclusif de l'Eglise. »

« Quel démon nous excite, ajoute la Croix, à porter nos affaires sur un terrain où elles ne devraient pas être ? Je suis assez perplexe de voir M. Mauriac réclamer pour les questions qui le passionnent une intervention indiscrète et dangereuse de l'Etat, qui ressemblerait assez à ce qui se passe en Espagne entre l'Eglise et l'Etat. M. Mauriac n'a jamais caché la répulsion qu'il éprouve pour ce régime.

« Il faut être constant avec soi-même et ne pas réclamer pour les choses qui nous plaisent et les personnes qui nous sont chères une protection de l'Etat réprouvée ailleurs.

« Les dominicains préféreraient peut-être que l'on fasse silence à leur sujet. »

« L'Eglise ne peut admettre la doctrine ni la pratique de la lutte des classes »

déclare M. Alessandrini

Dans un article destiné à l'Osservatore de la Domenica, hebdomadaire du Vatican, M. Federico Alessandrini écrit, d'après l'Associated Press, au sujet de la déclaration des prêtres-ouvriers :

« Ce manifeste est rédigé en termes qui n'ont que de lointains rapports avec la prêtrise. Ses termes reflètent en fait une mentalité de classe et opposent une stérilité fondamentale à l'avertissement paternel des évêques (français).

« Plus d'un prêtre-ouvrier affirme qu'en limitant leur apostolat l'Eglise renie la classe ouvrière. Là n'est pas la question. L'Eglise catholique est dépositaire d'un message d'amour qui doit rendre tous les hommes frères. L'Eglise ne peut prendre le parti du riche contre le pauvre. Mais elle ne peut non plus accepter sans réserve la lutte des humbles et y participer activement et directement par ses prêtres. »

M. Alessandrini ajoute que le manifeste des soixante-treize prêtres-ouvriers tient un « langage de guerre des classes sans trêve ni alternative ».

« L'Eglise, conclut-il, ne peut accepter la doctrine ni la pratique d'une telle lutte. »

LÉGION D'HONNEUR

DEFENSE NATIONALE

Sont élevés à la dignité de *grand officier* le général de brigade Jean Besse et le général de division Albert Mellier.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Sont promus *commandeurs* :

MM. Francis Rabino (Britannique), banquier ; Guillermo Matos Pacheco, ancien ministre du Guatemala.

Sont promus *officiers* :

MM. Armand Guido, délégué de l'Office national du tourisme de l'Uruguay ; Ernest Kuyper (Hollandais), journaliste ; Henry Thiery, président honoraire de la chambre de commerce belge de Paris ; James Wellington Younger (Américain), brigadier général en retraite.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Constantin Athanatos (Grec), homme de lettres ; Gustave Baise, président de la chambre de commerce belge du nord de la France ; César Bertoni (Britannique), directeur de la compagnie Nordish Voyage ; Fernand Cantineau (Belge), industriel.

MM. Edmond Dubois (Suisse), journaliste ; Ernest Duter, président de la chambre de commerce belge de Toulouse ; Victor Gracia, administrateur de sociétés françaises et belges ; Richard Gratz (Américain), directeur de la T.W.A. ; Constantin Haralambos (Britannique), administrateur de sociétés ; Adolphe Kalmes, consul général de Luxembourg à Alger ; Mme Margaret Laird, née Nickoll (Américaine), missionnaire.

MM. Albert Lecron (Belge), industriel ; Arturo Lopez Willshaw, attaché culturel à l'ambassade du Chili ; André Menetrey (Suisse), directeur administratif de la société Office général de Pair ; Nelson W. Monfort (Américain), banquier ; Charles Verbergh (Belge), entrepreneur de travaux publics ; John Wallis (Britannique), président de l'Association de la presse anglo-américaine à Paris ; Fernand Windels (Belge), auteur éditeur ; Paul de Willa (Suisse) ; Donald-Gray Barnhouse (Américain), chargé de cours.

MM. Raoul Charles, président de l'Alliance française de Mexico ; Georges de Pogodanoff, illustrateur.

LE C

Distinctions

— Dans la dernière promotion nous relevons le nom de M. Maurice Lemoine, secrétaire général d'Air France, au grade d'officier de la Légion d'honneur.

M. Maurice Lemoine, entré à la compagnie nationale peu après sa création en qualité de chef du contentieux, y assume depuis 1945 ses hautes fonctions actuelles. Juriste éminent, il a composé un traité de droit aérien qui fait autorité, et a été désigné à maintes reprises comme expert de la France à l'O.A.C.I. Il est également professeur à l'Institut des hautes études internationales de la faculté de droit et rédacteur en chef de la « Revue de droit aérien ».

M. Lemoine était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1945. Il est décoré de la médaille de la Résistance et de la médaille de l'Aéronautique.

— Dans la dernière promotion du ministère des affaires étrangères nous relevons le nom de M. Armand Guido, délégué pour la France de l'Office national du tourisme de l'Uruguay et président-directeur général de Volt-Publicité, promu officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Fiançailles

— On annonce les fiançailles de Mlle Monique Candelier, fille de M. Paul Candelier et de Mme, née Suzanne Couturier, avec M. Philippe Degueuldre, fils de M. André Degueuldre et de Mme, née Gergette Lefeur.

Naissances

— M. André Salmon et Mme, née Béatrice Robard, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Carole.

4 février.
Rueil-Malmaison, 264, avenue Napoléon-Bonaparte.

LOTÉRIE NATIONALE

TIRAGE DE LA 7^e TRANCHE

	LES NUMEROS se terminant par	GAGNENT	
		Série A	Série B
1	1	2 000	2 000
	9 631	40 000	60 000
	3 511	100 000	140 000
	54 031	800 000	400 000
	73 341	1 500 000	1 000 000
2	2	2 000	2 000
	92	3 000	5 000
	49 712	200 000	250 000
	39 432	1 000 000	600 000
3	63	4 000	6 000
	243	20 000	30 000
4	14	3 000	5 000
	164	12 000	20 000
	6 794	40 000	60 000
	5 714	80 000	120 000
	24 544	200 000	250 000
34 234	300 000	250 000	
5	45	5 000	7 000
	9 735	30 000	40 000
	68 455	200 000	250 000
	80 135	600 000	400 000
90 725	1 000 000	600 000	
6	006	10 000	16 000
	4 216	30 000	40 000
	5 226	30 000	40 000
	1 486	80 000	120 000
	32 036	1 000 000	600 000
	83 436	2 000 000	1 200 000
123 356	4 000 000	1 600 000	
7	278 397	10 000 000	3 000 000
	076 717	15 000 000	6 000 000
8	668	14 000	24 000
	9 478	60 000	80 000
	15 468	200 000	250 000
	27 648	200 000	250 000
	62 538	1 200 000	800 000